

Les caves des habitats urbains et ruraux du Sud de la Gaule Belgique : architecture et fonctions

Volume I : Texte, illustrations et annexes

Mémoire réalisé par
Géraldine Fonck

Promoteur
Catherine Coquelet

Année académique 2016-2017

Master 120 en histoire de l'art et archéologie, orientation générale à finalité didactique

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	13
I. L’objectif et le cadre de la recherche	13
II. Problématique : Les caves d’habitats au Haut-Empire (état de la question) 13	
1. Une pièce maçonnée	15
2. Une pièce décorée.....	16
3. Des équipements et du mobilier associés à des pratiques cultuelles	18
4. Les formes du culte domestique à Pompéi	21
4.1. Les vestiges mobiliers du culte domestique	22
a. Les « monuments » du culte	22
b. Les mobiliers du culte	23
c. Les divinités du foyer : Lares et Pénates	23
4.2. Les espaces du culte domestique dans l’habitat	25
4.3. Un culte privé d’origine italique dans les caves d’habitats gallo-romains ?	26
III. Élaboration du corpus : définition de critères sélectifs	26
1. L’équipement.....	27
1.1. Les niches murales.....	27
1.2. Les aménagements de sol	28
2. Le décor	28
2.1. Les appareils	28
2.2. Les enduits	29
3. Le mobilier	29
CHAPITRE I : CORPUS DES SITES (volume séparé)	30
CHAPITRE II : ANALYSE DU CORPUS	30
I. La situation géographique et les types d’occupation concernés	31
1. La répartition géographique.....	31
2. Les types d’occupation concernés	32
2.1. Dans les habitats des capitales.....	32

2.2. Dans les habitats d'agglomérations	32
2.3. Dans les établissements ruraux	32
a. Les <i>villae</i>	33
b. Les autres établissements ruraux	35
c. Les plans indéterminés	35
II. L'environnement domestique	36
1. La localisation dans le plan et l'apport des contextes	36
1.1. Dans les habitats urbains des capitales	36
a. Les caves en contexte domestique connu	36
b. Les caves associées à des vestiges d'habitats	37
c. Les caves « isolées »	37
d. Les caves en contexte domestique indéterminé	37
1.2. Dans les habitats d'agglomérations	38
a. Les caves en contexte domestique connu	38
b. Les caves associées à des vestiges d'habitat	38
c. Les caves isolées	39
d. Les caves en contexte domestique indéterminé	39
1.3. Dans les établissements ruraux	39
a. Les caves en contexte domestique connu	39
b. Les caves associées à des vestiges d'habitat	41
c. Les caves isolées	41
d. Les caves en contexte domestique indéterminé	41
2. L'accessibilité des caves	42
2.1. Depuis quels types d'espace ?	42
a. Depuis une pièce de l'habitat	42
b. Depuis une galerie de circulation	43
c. Depuis un espace extérieur à l'habitat	43
2.2. Implantation de l'accès (interne ou externe)	44
2.3. Le plan des accès	45
3. La présence d'un niveau de circulation construit au-dessus des caves	45
III. La construction des caves	47
1. La chronologie de construction	47

1.1. Dans les habitats urbains des capitales	47
1.2. Dans les habitats d'agglomérations	47
1.3. Dans les établissements ruraux	47
2. Les types de plan et les dimensions	48
3. L'architecture des caves	49
3.1. Les fondations	49
3.2. Les sols	49
a. La terre battue	49
b. Les planchers	50
c. Les bétons et les dallages	50
3.3. L'état de conservation des parois	51
a. Les élévations considérées comme complètes	51
b. Les élévations conservées partiellement	52
▪ La hauteur	52
▪ Les élévations conservant des ouvertures	53
c. Les cas imprécis et les données partielles d'élévation	54
3.4. Les parements externes et les blocages	55
a. Les parements externes réguliers	55
b. Les parements externes irréguliers et les « blocages »	56
3.5. Les parements internes	57
a. <i>Opus vittatum</i>	57
b. <i>Opus vittatum mixtum</i>	58
c. Autres types d'appareil	60
d. Mortiers et joints	60
3.6. Les mode de couverture : indices archéologiques et hypothèses	62
IV. L'équipement des caves	64
1. Les équipements des accès	64
1.1. Escaliers et seuils	64
1.2. Niches et soupiraux	65
1.3. Portes	67
2. Les équipements de sol : puits, puisards et systèmes de drainage	67
3. Les équipements muraux	69

3.1. Les niches	69
a. Nombre, types et localisation	70
▪ Caves sans niches.....	71
▪ Caves équipées d'une niche	71
▪ Caves équipées de deux niches	72
▪ Caves équipées de trois niches.....	73
▪ Caves équipées de quatre niches.....	75
▪ Caves équipées de cinq niches.....	76
▪ Caves équipées de six niches ou plus	77
b. Les dimensions	79
3.2. Les soupiraux.....	81
3.3. Les autres équipements.....	82
4. Les équipements légers.....	83
4.1. L'aménagement des sols d'occupation.....	83
a. Revêtements de sable et foyers	83
b. Fosses de calage de récipients	83
4.2. Les traces de mobilier en matériaux périssables	84
V. Le décor des caves.....	85
1. L'appareillage comme support décoratif	85
1.1. L'alternance dans la nature des matériaux	85
1.2. Un <i>opus reticulatum</i> partiel	86
2. Les motifs appareillés et les éléments en saillie	86
3. Les équipements comme supports décoratifs	89
3.1. Les niches	89
a. Les cintres : claveaux et pierres d'appui.....	89
b. Les arcs de décharges	91
c. Les piédroits.....	91
d. Les appareillages particuliers	92
3.2. Les soupiraux.....	93
4. Les enduits.....	93
4.1. Les enduits muraux.....	93
a. Les enduits simples.....	93

b. Les enduits incisés	93
c. Les enduits peints	94
4.2. Les enduits des équipements	96
VI. La réfection des caves	97
1. Stabilisation de la construction.....	97
2. Assainissement	97
3. Optimisation des espaces.....	98
4. Décoration	99
5. Longévité d'utilisation.....	99
VII. Le mobilier archéologique des caves	100
1. Les niveaux d'occupation.....	100
2. Le mobilier céramique : les catégories fonctionnelles rencontrées.....	101
3. Le mobilier métallique.....	103
3.1. Les monnaies	103
3.2. Le bronze	104
a. Les statuettes.....	104
b. Les autres types de mobilier	105
3.3. Le fer.....	105
3.4. Le plomb.....	106
4. Le mobilier lithique	106
4.1. Les tables en pierre	106
a. Dans les niveaux d'occupation	107
b. Dans les couches de destruction	107
c. Les tables sans localisation stratigraphique	108
d. Les autels	109
4.2. La statuaire	109
4.3. Les autres objets en pierre	110
5. Les autres types de mobilier	110
5.1. Le verre.....	110
5.2. Les objets en os	111
5.3. Les vestiges d'enduits.....	111
6. La chronologie d'occupation.....	111

6.1. Dans les habitats urbains des capitales	111
6.2. Dans les habitats d'agglomérations	112
6.3. Dans les établissements ruraux.....	113
VIII. L'abandon des caves	115
1. L'arrêt de l'occupation	115
1.1. Les caves incendiées.....	115
1.2. Le remblaiement en cours d'occupation.....	115
2. Le comblement des caves	116
2.1. Les niveaux de destruction	116
2.2. Les niveaux de remblai.....	117
3. La chronologie d'abandon.....	118
3.1. Dans les habitats urbains des capitales	118
3.2. Dans les habitats d'agglomérations	118
3.3. Dans les établissements ruraux.....	118
4. Les formes de réoccupation.....	119
IX. Contextes, architecture et mobilier des caves d'habitat : synthèse	121
1. La répartition géographique et les types d'occupation concernés	121
2. L'environnement domestique	123
2.1. L'apport des contextes et la localisation dans le plan de l'habitat	123
2.2. L'accessibilité.....	124
3. La construction des caves.....	125
3.1. Chronologie de construction	125
3.2. Types de plan et dimensions.....	126
3.3. L'architecture des caves	126
4. L'équipement des caves.....	128
4.1. L'équipement des accès.....	128
4.2. Les équipements de sol.....	129
4.3. Les équipements muraux.....	129
a. Les niches	129
▪ Nombres, types et localisation	129
▪ Dimensions	133
b. Les soupiraux.....	134

4.4. Les autres équipements.....	134
5. Le décor des caves.....	135
5.1. L'appareillage comme support décoratif.....	135
5.2. Les motifs appareillés et les éléments en saillie	135
5.3. Les équipements comme supports décoratifs	136
5.4. Les enduits.....	137
6. La réfection des caves.....	138
7. Le mobilier archéologique.....	138
7.1. Le mobilier céramique.....	139
7.2. Le mobilier métallique.....	139
7.3. Le mobilier lithique	141
7.4. Les autres types de mobilier	142
7.5. La chronologie d'occupation	142
8. L'abandon des caves.....	144
8.1. L'arrêt de l'occupation	144
8.2. Le comblement des caves	144
8.3. La chronologie d'abandon	145
8.4. Les formes de réoccupation.....	146
CHAPITRE III : LA FONCTIONNALITÉ DES CAVES D'HABITATS	147
I. L'équipements des caves	148
1. Les revêtements et équipements de sol.....	148
1.1. Absence de revêtement : la terre battue.....	148
1.2. Revêtements et équipements destinés au drainage et à l'imperméabilité..	148
1.3. Revêtements fixes : aménagements de confort ?.....	150
1.4. Les autres équipements.....	150
a. Le foyer de la cave de la parcelle n° 8 du quartier Ouest de Bliesbruck...	150
b. Les murs de séparation de la cave de la <i>villa</i> de Résimont à Évelette	152
2. Les équipements muraux.....	152
2.1. Les niches murales.....	153
a. L'éclairage ?	153
b. Le stockage ?	155
c. Le culte ?.....	158

d. Une fonction funéraire ?	161
2.2. La banquette maçonnée	162
3. Les couvertures voûtées.....	163
II. Le décor des caves	164
1. Les enduits muraux.....	165
1.1. Les enduits non peints	165
1.2. Les enduits incisés et les joints dagués et peints	165
1.3. Les enduits peints	168
a. Les décors de panneaux	168
b. La niche décorée de la cave de la rue Franklin Roosevelt à Reims.....	169
c. Le décor de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du <i>forum</i> de Bavay.....	170
d. Le décor de la cave de la <i>villa</i> du Champ de Saint-Éloi à Merbes-le-Château	171
2. L'appareil comme support décoratif.....	174
2.1. L' <i>opus vittatum</i> et l' <i>opus vittatum mixtum</i> en Gaule romaine.....	174
2.2. Les variantes décoratives d' <i>opus vittatum</i> et <i>opus vittatum mixtum</i>	175
a. <i>Opus vittatum</i> polychrome.....	175
b. <i>Opus vittatum mixtum</i>	176
2.3. Les motifs appareillés.....	177
a. Ponctuation des travées entre les niches	177
b. Motifs en damier et portions d'appareil (pseudo)réticulés.....	178
c. Fonds de niches en <i>opus sectile</i>	180
3. Remarque : Objectivité de l'approche	182
III. Le mobilier des caves	183
1. Le mobilier céramique.....	183
1.1. Céramiques cultuelles.....	183
a. Les vases à masques	183
b. Le vase zoomorphe ithyphallique à applique de singe	184
1.2. Associations de céramiques indicatrices de fonctionnalités multiples.....	186
2. Le mobilier métallique.....	187
2.1. La statuaire	187
a. La cave aux Bronzes de l'agglomération du Châtelet à Gourzon.....	187

b. La « <i>Mater</i> » de Bavay	190
2.2. Les autres objets en fer	190
3. Le mobilier lithique	191
3.1. Les autels	191
3.2. Les tables	192
a. Tables à offrandes ?	193
b. Tables à usage domestique ?	195
IV. La fonctionnalité des caves d'habitats : synthèse et limites de l'étude.....	196
1. La fonction des équipements	196
1.1. Les revêtements et équipements de sol.....	196
1.2. Les équipements muraux	197
1.3. Les plafonds voûtés	199
2. La signification de la présence d'un décor	199
2.1. Les enduits muraux.....	200
2.2. Les appareils décoratifs	201
3. Un mobilier indiquant la tenue d'activités domestiques	202
3.1. Le mobilier céramique.....	202
3.2. Le mobilier métallique.....	203
3.3. Le mobilier lithique	204
4. Des critères sélectifs aux critères fonctionnels.....	205
5. Limites de l'étude et poursuites à envisager.....	206
CONCLUSION	209
BIBLIOGRAPHIE	211
ILLUSTRATIONS	221
SOURCES DES ILLUSTRATIONS	279
ANNEXES.....	301

INTRODUCTION

I. L’OBJECTIF ET LE CADRE DE LA RECHERCHE

L’objectif de cette recherche est l’élaboration d’un premier corpus entièrement dédié à la problématique de l’architecture particulière et de la fonctionnalité hypothétiquement multiple des caves des habitats urbains et ruraux du sud de la Gaule Belgique. L’étude est organisée en trois parties : le premier chapitre est constitué par le corpus des caves étudiées, le second est dédié à l’analyse de ce corpus et le troisième s’attache à l’étude fonctionnelle d’une sélection d’éléments architecturaux, décoratifs ou mobiliers composant les sous-sols répertoriés.

Le territoire ciblé concerne l’actuelle Région wallonne en Belgique et une partie des départements compris au sein des régions françaises des Hauts-de-France (correspondant aux anciennes régions de Nord-Pas-de-Calais et de Picardie) et de Grand Est (correspondant aux anciennes régions d’Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine). Ces départements sont les suivants : Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Moselle et Vosges. Soixante-neuf structures intéressantes pour notre problématique ont ainsi été identifiées sur le territoire méridional de la Gaule Belgique.

II. PROBLÉMATIQUE : LES CAVES D’HABITATS AU HAUT-EMPIRE (ÉTAT DE LA QUESTION)

Les sous-sols d’habitats ruraux ou urbains sont traditionnellement considérés comme des pièces souterraines dont la destination principale est le stockage de denrées. Cependant, certaines caves datées du Haut-Empire présentent des aménagements architecturaux ou des vestiges mobiliers qui suggèrent que ces sous-sols assuraient peut-être d’autres fonctions que celle de simple lieu de stockage.

G. Alberti¹ signale en 2009, dans le cadre de sa thèse sur la maison urbaine en Gaule Belgique et dans les Germanies réalisée à l’Université de Strasbourg, que les recherches sur les sous-sols habitats sont quasi inexistantes ; les publications ne faisant que les

¹ ALBERTI, 2009, p. 137.

décrire de manière succincte. Sur ce point, nous ne pouvons que la paraphraser : les caves d'habitats n'ont pas, à notre connaissance, fait l'objet de monographies ciblées. Si la précision des descriptions architecturales de ces locaux sont effectivement très variables – allant d'un simple signalement de mobilier particulier dans leur comblement (statuaire, table en pierre, autel) à des analyses plus poussées trop ponctuelles² – les quelques hypothèses avancées quant aux fonctionnalités hypothétiquement multiples de certains sous-sols « énigmatiques » ne sont jamais appuyées par des recherches plus génériques. La plupart des comparaisons opérées sur base de la constatation de la présence d'un décor ou de mobiliers spécifiques renvoient généralement à d'autres caves présentant les mêmes éléments, ou aux caractéristiques des sous-sols découverts dans l'agglomération gallo-romaine d'*Alésia* à Alise-Sainte-Reine. Une recherche approfondie a effectivement été réalisée par M. Mangin³ dans le cadre de l'étude des constructions situées au sud-est du forum d'*Alésia*, notamment reprise par G. Alberti.⁴ Les principaux apports de cette étude est la mise sur pied d'une typologie de caves basée sur l'implantation et le plan de la cage d'escalier. Cette dernière ne se révéla pas exploitable, en raison du caractère trop circonscrit du corpus à la base de sa mise en place.

Il est donc impossible d'opérer une revue de la littérature *stricto sensu* dans ces conditions d'absence presque totale d'études dédiées spécifiquement aux caves. La construction de notre approche a été jalonnée par une sélection de publications sur les formes de l'habitat en général et par quelques publications sur des sites particuliers. Ces derniers sont signalés et exploités dans le cadre d'un état de la question sur les particularités architecturales et fonctionnelles des caves d'habitat au Haut-Empire, synthétisant les différentes étapes constitutives de notre méthodologie.

² Nous pensons notamment aux sous-sols peints découverts dans l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay (THOLLARD et GROETEMBRIL, 1999) et dans la *villa* du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château (AUTHOM et PARIDAENS, 2015). Un article de S. Groetembril paru en 2011 se proposait d'ailleurs de faire un premier recensement des pièces souterraines peintes en Gaule romaine ; l'auteur en a répertorié une trentaine (GROETEMBRIL, 2011).

³ MANGIN, 1981.

⁴ ALBERTI, *op. cit.*, p. 137-140.

1. Une pièce maçonnée

Dans la région étudiée, les caves d'habitats du premier siècle de notre ère prennent la forme d'excavations de petites dimensions creusées dans le sol, dont les parois sont à l'occasion renforcées à l'aide de poutres et/ou de planches. À partir du II^e siècle ap. J.-C. (voir même avant dans certains habitats étudiés⁵), la construction des sous-sols fait l'objet de davantage de soin : appareil régulier, joints dagués et peints, niches murales, *etc.*⁶

Dans l'agglomération gallo-romaine des *Sarrasins* à Braives, la fouille de la cave du *secteur Q* (dans le corpus) a permis de mettre en évidence trois états de construction représentatifs de cette évolution. La structure la plus ancienne (fig. 65 : cave 1) est datée du I^{er} siècle ap. J.-C et constitue une excavation creusée dans le substrat naturel dont les parois étaient probablement coffrées.⁷ Avant 110 ap. J.-C, cette cave est maçonnée (fig. 65 : cave 2). Le troisième sous-sol, dont la construction est datée d'après le règne de Trajan, est également maçonné mais présente un plan différent et ses murs sont équipés de niches (fig. 65 : cave 3).

L'évolution des techniques mobilisées pour la construction des sous-sols est évidemment corrélée avec l'évolution générale des techniques de construction durant le Haut-Empire. L'utilisation croissante de la pierre dans l'architecture domestique à partir du I^{er} siècle ap. J.-C. a pu être étudiée grâce à une série de fouilles de programme, notamment celle de l'agglomération secondaire de *Bliesbruck* en Moselle (France).⁸

⁵ Pour rappel, la cave de la *Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite fut construite vers la fin du I^{er} siècle ap. J.-C.

⁶ BRULET, 2009, p. 103.

⁷ Sur le sol, le long des parois, a été repéré un alignement de creusements rectangulaires, aménagements destinés à caler des poteaux sur lesquels ont peut-être été fixées des planches de bois.

⁸ Les premiers habitats du quartier Ouest du *vicus*, construits en bois et en terre aux alentours de 40-50 ap. J.C., seront progressivement remplacés, à partir de la fin du I^{er} siècle, par des constructions au sein desquelles la pierre intervient partiellement : soit en fondation, sous la forme d'une sablière basse continue ou interrompue parfois complétée par une armature de poteaux ; soit en élévation, sous la forme d'un *opus caementicium*, maçonnerie porteuse formée par un agrégat de pierres de tailles et de natures diverses lié au mortier. Au II^e siècle, le premier habitat du quartier à être totalement reconstruit en pierre est celui occupant la parcelle la plus septentrionale. Par la suite, sur les parcelles n^{os} 2 à 6, un ensemble de quatre habitats est construit d'une seule volée. Elevés sur des fondations débordantes, les murs de cet ensemble sont construits à l'aide d'un *opus vittatum* de moellons de pierre calcaire dont les joints sont beurrés et dagués. Une paroi de 6,5 m de hauteur a pu être restituée, ce qui laisse supposer l'existence d'un étage. Vers la fin du II^e siècle et le début du III^e siècle, toutes les constructions du quartier vont s'aligner sur cette technique. [PETIT, 2004, p. 297 et 301-302 ; ADAM, 2011, p. 139.]

En milieu rural, le luxe et le confort de la *villa* ont été adaptés à l'exploitation de grandes propriétés rurales sous des formes très variables, allant des plus petites fermes équipées de seulement quelques locaux aux plus grandes exploitations. Dans un article paru en 1989, M.-P. Duval⁹ considère que l'originalité de l'architecture gallo-romaine est issue, entre autres, de l'adaptation du modèle romain aux climats plus humides de nos régions, adaptation au sein de laquelle la cave assure un rôle « technique » non négligeable :

« [...] l'un des traits de la maison gallo-romaine, que les fouilles récentes ne cessent de confirmer, est l'existence d'une cave, souvent assez vaste, confortable, éclairée par des soupiraux, pourvue de niches et d'un escalier en maçonnerie; elle protège le rez-de-chaussée de l'humidité du sol, donne au bâtiment une assise profonde et contribue ainsi à son confort. »¹⁰

L'existence d'habitats construits en matériaux périssables équipés de caves maçonnées est d'ailleurs attestée au Haut-Empire, comme le prouvent la fouille de la zone industrielle des *Hauts-Sarts* à Herstal (dans le corpus) ou encore l'étude récente du site de Velroux.¹¹ Si le caractère maçonné d'une cave d'habitat ne constitue pas, en lui-même, une donnée suffisante à la soutenance d'une hypothèse multifonctionnelle de ces espaces, le parement de certains sous-sols présente un caractère esthétique qui, lui, indique la tenue de travaux de finition qui paraissent bien superflus dans un lieu destiné uniquement au stockage.

2. Une pièce décorée

A l'origine de notre démarche se trouve notamment la découverte de deux sous-sols décorés d'enduits peints : la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay, publiée par P. Thollard avec la collaboration de S. Groetembril,¹² et la cave de la *villa* du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château, fouillée par N. Authom et N. Paridaens.¹³

⁹ DUVAL, 1989, p. 1055-1086.

¹⁰ *Ibid.*, p. 1078.

¹¹ VILVORDER et WEINKAUF., 2014.

¹² THOLLARD et GROETEMBRIL, 1999.

¹³ AUTHOM et PARIDAENS, 2015.

Il nous semble important de préciser ici que la pratique décorative dans les habitats gallo-romains n'est pas une particularité inhérente à l'influence de la culture romaine sur ces territoires : les matériaux mis en œuvre dans les habitats celtiques ne constituent pas des supports suffisamment pérennes pour l'analyse de portions de décors en place, mais des fragments épars d'enduits muraux (intérieurs et extérieurs – terres colorées ou enduites) témoignent de l'existence de ces pratiques. A. Barbet¹⁴ y consacrait déjà quelques paragraphes dans son ouvrage « *La peinture murale en Gaule romaine* ». À l'occasion d'une table ronde organisée par l'APPA-CEPMR¹⁵ (Soissons) le 4 mars 2014, les découvertes récentes d'enduits muraux préromains ont été présentées dans le but de poser les bases d'un *corpus* et de sensibiliser à l'intérêt de l'étude des vestiges de murs en terre. Quelques articles plus anciens avaient déjà ouvert la discussion sur le sujet de l'existence de peintures murales dans les habitats de la Gaule méridionale avant la Conquête, dans le cadre d'un numéro spécial de la *Revue Archéologique de Picardie* sorti en 1995.¹⁶

L'apport décoratif que nous avons pu observer dans certains sous-sols d'habitat du Haut-Empire ne concerne pas que l'enduit du parement : certains appareillages eux-mêmes semblent être les éléments constitutifs du décor. Les niches qui équipent les parois de ces caves sont parfois également décorées : la présence, le décor et les diverses formes que prennent ces ouvertures dans les caves d'habitats sont principalement à l'origine de l'hypothèse de multifonctionnalité de ces espaces.

La fonction de séjour des caves d'habitat a été avancée par plusieurs chercheurs, principalement pour les sous-sols d'agglomérations : J.P. Petit¹⁷ pour certaines caves de l'agglomération de *Bliesbruck* et M. Mangin¹⁸ pour une partie de sous-sols de

¹⁴ BARBET, 2008, p. 35-36.

¹⁵ Association Pro Pictura Antiqua - Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines situé à Soissons (France).

¹⁶ Voir articles de C. A. DE CHAZELLES – *La maison préromaine et son décor en Gaule méridionale* (p. 35-40) – d'A. BARBET – *La polychromie à l'époque préromaine en Gaule méridionale* (p. 41-46) – et de R. et M. SABRIE – *Les peintures murales de Narbonnaise de l'époque préromaine au III^e siècle après J.-C.* (p. 47-57) – dans le numéro spécial 10 de la *Revue archéologique de Picardie*, 1995. [http://www.persee.fr/issue/pica_1272-6117_1995_hos_10_1], (21.07.17). Voir également : *Le décor préromain en Gaule*, comptes rendus de la table ronde organisée le 4 mars 2014 par le Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines de Soissons, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication et en partenariat avec l'UMR 8546 CNRS-ENS (AOROC). [<http://www.arar.mom.fr/sites/arar.mom.fr/files/docs/Publications/decorpreromain.pdf>], (21.07.17).

¹⁷ PETIT, 2005, p. 107.

¹⁸ MANGIN, *op. cit.*

l'agglomération d'*Alésia*. Dans un sous-sol découvert à Kaiseraugst¹⁹ (Suisse), cette fonction de séjour a pu être clairement attestée en raison de la découverte d'éléments architecturaux (plancher et peinture murale) et mobiliers (table en pierre et coffret contenant des récipients en verre de grande qualité).²⁰

Le caractère très soigné de leurs appareils ainsi que la présence de niches murales décorées ou en très grand nombre sont également à l'origine de l'hypothèse de la destination funéraire de ces structures souterraines, appuyée par la découverte de « puits », d'inhumations ou d'urnes funéraires dans leur comblement. Cette hypothèse a été avancée par M. Hénault²¹ pour une série de caves bavaisiennes et par A. Van Doorselaer²² pour la cave de la villa de *La Planchette* à Vervins (toutes dans le corpus).

Cependant, la présence d'un décor, de niches murales et de tables en pierre dans les caves d'habitats sont plus régulièrement à l'origine de l'hypothèse d'une destination cultuelle de ces espaces, qui semble parfois nier le fait que les formes domestiques des cultes importés d'Italie ne sont généralement pas célébrées dans des pièces à caractère particulièrement liturgique.

3. Des équipements et du mobilier associés à des pratiques culturelles

« Les salles souterraines à escalier et niches couramment appelées «caves» sont interprétées dans certains cas particulièrement bien conservés comme des salles en sous-sol bien aménagées pour la célébration de cultes domestiques. »²³

G. Coulon²⁴ qualifie lui d'*oratoires privés* les sous-sols qui présentent les mêmes caractéristiques que les caves classiques mais qui sont équipées d'une ou plusieurs niches, parfois géminées, aménagées assez hautes dans les parois, dans le comblement desquelles sont généralement découvertes des tables en pierre à un seul pied. L'hypothèse de fonction cultuelle des caves d'habitat en Gaule romaine s'appuie donc sur la constatation d'un soin apporté à l'appareillage (voire à l'existence d'un décor), de niches murales et d'une table en pierre dans le comblement de la structure.

¹⁹ HOEK-BRUDER, 1998.

²⁰ ALBERTI, *op. cit.*, p. 142.

²¹ HÉNAULT, 1914, 1922 et 1923.

²² VAN DOORSELAER, 1967, p. 138.

²³ DUVAL, *op. cit.*, p. 1085.

²⁴ COULON, 2006, p. 200

Une activité religieuse est d'ailleurs attestée dans un bâtiment à destination publique découvert dans l'agglomération gallo-romaine de la ville de Scharzenacker en Allemagne : sous une grande salle, implantée à l'angle de deux rues, a été découvert un sous-sol au sein duquel plusieurs statuettes en bronze (dont un Génie du peuple romain, une Victoire, un Apollon, un Neptune et un groupe représentant Mercure et ses attributs) ont été mises au jour. Le plafond de la salle souterraine était soutenu par une rangée de colonnes, dont deux sont équipées d'un plateau et servent aussi de tables.²⁵

Nous nous contenterons ici de citer rapidement les quelques comparaisons clés à l'appui de la destination cultuelle de ces éléments ; les détails et exploitations seront exposés plus longuement (et plus concrètement, en regard de données issues du corpus) dans le cadre du troisième chapitre de cette étude.

La *cave à la Mater*, découverte dans l'agglomération gallo-romaine d'*Alésia* à Alise-Sainte-Reine est l'un des sous-sols d'habitat les plus certains quant à l'hypothèse de la tenue d'un culte dans ses murs. Dans cette cave fut mise au jour une statuette de déesse-mère en calcaire qui donna son nom à la structure. Ses murs étaient ornés de peintures murales et équipés d'une niche tripartite à arc angulaire, différente des autres niches.²⁶ Une seconde cave à destination cultuelle incontestable fut découverte dans un habitat de l'agglomération gallo-romaine d'*Intaranum* à Entrains-sur-Nohain, où une statuette de divinité a été découverte en place dans une niche.²⁷ La fonction cultuelle de la table à un pied est quant à elle appuyée par deux principales découvertes, sur les sites d'*Argentomagus* à Saint-Marcel (dans le cadre d'un sanctuaire à destination publique) et d'une cave d'habitat de l'agglomération du *Châtelet* à Gourzon, dans lesquels une table à un pied a été découverte dans un contexte indiquant une destination cultuelle évidente (cf. *infra*, chap. III).

D'après R. Golosetti,²⁸ les formes de l'expression religieuse de l'époque, qu'il s'agisse du panthéon ou des pratiques en elles-mêmes, sont le produit d'un tri entre traditions celtiques et romaines, sélection opérée plus ou moins consciemment par des

²⁵ PETIT, *op. cit.*, p. 24-25.

²⁶ LE GALL, 1968, fig. p 169 et p. 170.

²⁷ MEISSONNIER, 2013.

²⁸ GOLOSETTI, 2014, p. 32.

générations de citoyens gaulois, puis gallo-romains. La relative liberté de culte laissée aux nouvelles provinces romaines, associée au caractère polythéiste de la religion des deux cultures en travail, constitua probablement le terreau fertile au syncrétisme religieux qui permit l'avènement de cette sélection.

Les expressions religieuses que nous venons d'aborder sont fortement empruntées, tant au niveau de leur forme (statuettes de divinités romaines) que de leurs lieux (habitat, niches) à la religion romaine. D'après J.-L. Bruneaux,²⁹ aucun lieu de culte au sein d'un habitat n'est avéré pour la période gauloise en regard des connaissances actuelles. Tenter de déceler une origine celtique à la pratique d'un culte domestique dans un sous-sol nous semble en effet relever d'une opération fortement dangereuse, contre laquelle J.-P. Damon,³⁰ dans sa synthèse conclusive des actes du colloque international *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge*, nous met en garde. Si le local enterré est effectivement une tradition indigène de construction avérée,³¹ leur destination fonctionnelle n'en est pas « celtique » pour autant.

S'agissant d'un syncrétisme entre « traditions » celtiques et romaines, il nous faut souligner que nous étudions un territoire relativement éloigné de la boussole culturelle que Rome devait constituer à l'époque. La tradition est avant tout « *un point de vue présent sur ce qui a toujours été [...], une construction sociale historique* »³². Il est donc important de prendre un recul nécessaire par rapport aux rites italiques que nous nous devons d'exposer : « *l'accomplissement d'une tradition n'est jamais la copie identique d'un modèle dont tout dément, au demeurant, qu'il existe* »³³. Ainsi, les

²⁹ BRUNEAUX, 2011, p. 114.

³⁰ « *Le plus grand danger [...] a été sans conteste celui qu'on nous a fait courir en nous entraînant tous dans des caves pour y célébrer des cultes celtes. Là j'en appelle à votre extrême vigilance. N'oublions pas, d'une façon générale, qu'aussitôt une hypothèse est formulée, elle a très vite fait de se changer, à une vitesse effrayante, en certitude, laquelle est bientôt reprise par des étudiantes et a vite fait de réapparaître dans leurs travaux et mémoires en tant que vérité d'Évangile. Avant qu'une hypothèse, quelle qu'elle soit, puisse être publiquement formulée, il faut qu'elle soit solidement fondée. Pour dire qu'une cave a pu avoir une autre fonction que de stockage, il faut savoir si elle est décorée (encore qu'une cave décorée ait pu n'avoir qu'une fonction utilitaire), si elle comportait des banquettes, des niches (et même dans ce cas elle peut n'avoir été qu'un recessus aestivus, si on a trouvé des objets pouvant avoir une fonction cultuelle, statuettes ou autres. [...]) Donc pas d'hypothèses hasardeuses, je vous en supplie, pas de cultes dans les caves, et surtout pas de cultes celtes en résistance à ces méchants Romains qui sont au rez-de-chaussée !* » DAMON, 2011, p. 718

³¹ ALBERTI, op. cit.

³² GOLOSETTI, op. cit., p. 33.

³³ Ibid., p. 32.

formes qu'auraient pu prendre les rites domestiques gallo-romains sont multiples et plus ou moins éloignées, selon les territoires et les populations, du modèle pompéien sur lequel nous allons nous attarder.

L'expression matérielle des cultes domestiques dans la cité vésuvienne de Pompéi demeure en effet une source archéologique extrêmement précieuse, la destruction brutale de la ville associée aux conditions de conservation exceptionnelles du site en fait un objet d'étude particulièrement fidèle des formes de la dévotion privée à l'époque. De plus, cette fouille ancienne a fourni de nombreuses analyses qui ont permis aux différents auteurs qui s'y sont intéressés de pouvoir travailler sur base d'une littérature abondante, au travers de laquelle ils ont pu opérer un tri et tenter de rendre plus objectives les interprétations proposées au fil des années.

4. Les formes du culte domestique à Pompéi

Si le travail de W. Van Andringa³⁴ propose une analyse très complète de la vie religieuse des cités du Vésuve, l'analyse plus particulière des cultes domestiques pompéiens dressée par M.-O. Laforge³⁵ propose des approches thématiques qui nous donnent une idée plus précise de l'expression domestique des cultes à Pompéi. L'étude de J. Santrot³⁶ sur les types classiques des Lares – divinités traditionnellement associées au laraire, chapelle domestique de tradition italique – et sur les laraires en Gaule romaine nous a également aidé dans cette entreprise, aux côtés de la monographie d'A. Dubourdieu³⁷ dédiée elle aux cultes des Pénates.

Nous avons tenté de reprendre rapidement ci-après les différents éléments de ces analyses qui pourraient être intéressants à relever dans le cadre de cette recherche. Nous nous sommes principalement intéressés aux vestiges mobiliers et aux lieux de culte dans l'espace domestique, les rites en eux-mêmes étant moins adaptés à notre recherche et beaucoup plus complexes à traiter, pour des raisons que nous avons déjà exposées.

³⁴ VAN ANDRINGA, 2009.

³⁵ LAFORGE, 2011.

³⁶ SANTROT, 2007.

³⁷ DUBOURDIEU, 1989.

4.1. Les vestiges mobiliers du culte domestique

a. Les « monuments » du culte

Le terme *lararium* utilisé dans le corpus des « laraires » de la Cité établi par Georges K. Boyce³⁸ renvoie à trois types de structures : les niches, les *aediculae* et les peintures murales.³⁹

Dans sa forme la plus simple, la niche « laraire » est de forme carrée ou rectangulaire, parfois cintrée. Elle est équipée dans les murs de la pièce et ses parois sont enduites du même plâtre que celui qui recouvre les murs. Si des structures très simples sont effectivement répertoriées, la forme la plus répandue de ces niches « laraires » dispose de décorations, dont aucune norme ni modèle n'ont pu être dégagés. Les niches sont en général équipées à hauteur d'homme et peuvent être intégrées dans une façade en forme de petit temple qui les encadre. Ces façades sont parfois peintes mais la plupart sont en relief et disposent d'un décor stucqué représentant un fronton triangulaire et des piliers ou colonnes sur les côtés. Le terme *aedicula* désigne lui le temple miniature complet en trois dimensions placé sur un podium accolé contre un mur ou dans un angle de la pièce. Certains laraires étaient également constitués d'une peinture murale seule – dans ces configurations, l'existence d'une table et/ou d'un autel pour recevoir les offrandes et les statuettes est fortement probable. Toutefois, la plupart des peintures « laraires » ont été retrouvées dans des niches ou des *aediculae* et constituent des ressources précieuses sur l'étude des divinités honorées, la plupart des structures maçonnées ayant été retrouvées vides en raison de la nature périssable du mobilier qui y était placé.⁴⁰

En complément de ces équipements culturels, quelques autels ont également été découverts dans les maisons. S'appuyant sur la traduction de sources anciennes, M.-O. Laforge⁴¹ indique que c'était la pierre du foyer qui servait à l'origine d'autel dans chaque famille et que c'était là qu'étaient faits les sacrifices et rassemblées les statuettes du culte domestique. Suite à l'évolution de l'habitat et à la spécialisation des espaces, le

³⁸ BOYCE, 1937.

³⁹ LAFORGE, *op. cit.*, p. 21.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 21-26.

⁴¹ *Ibid.*, p. 27.

foyer domestique sera déplacé et les autels seront alors associés aux niches « laraires » ou aux *aediculae*. L'auteur répertorie des autels permanents et portables, dont certains étaient probablement votifs et placés dans le laraire en raison de leur petite taille.⁴²

b. Les mobiliers du culte

Pour présenter le type de mobilier qui devait se trouver dans les laraires classiques de Pompéi, M.-O. Laforge⁴³ donne l'exemple d'une tombe d'enfant, retrouvée à Pesaro en Emilie, dans laquelle un laraire doté de tout le mobilier religieux a été découvert : trois statuettes (Minerve, Vénus et César à cheval), trois petits autels cylindriques, un candélabre, un trépied, un *praefericulum* – vase à sacrifice –, un *urceus* – type de cruche –, un vase pour l'eau lustrale, six plats ronds, trois plats ovales, quatre patères et une ou deux lampes. Elle décrit également, sur base de sources anciennes et des nombreuses peintures murales découvertes dans les maisons, le type des offrandes qui étaient faites aux divinités : de l'encens et de la « lumière », du parfum, des bandelettes, des guirlandes ou couronnes végétales ou florales ainsi que des aliments (vin, miel, lait, céréales, fruits, gâteaux, sel, etc.). Les autres objets associés au culte domestique sont très simples : une salière et un récipient qui servait pour les libations ou les offrandes (*patella* ou *patera*). Extrêmement peu de ces récipients ont été découverts dans les laraires des habitats, ce qui incite l'auteur à avancer le fait que de la vaisselle n'était peut-être pas uniquement consacrée à cette fin et que les pompéiens utilisaient la même pour la table et pour les rites du culte.⁴⁴

c. Les divinités du foyer : Lares et Pénates

Selon W. Van Andringa,⁴⁵ la maison est en premier lieu le domaine des dieux Lares, divinités protectrices du foyer familial par excellence, d'où le terme *lararium* tient son origine étymologique. J. Santrot⁴⁶ en décrit les deux types les plus répandus : les Lares familiaux et les Lares dits « dansants » de carrefours, qu'il est possible de distinguer grâce à leurs attitudes, leurs gestes, leurs vêtements et leurs attributs. Le Lare familial est le Lare de la famille, évocateur de l'ancêtre commun et gardien de la

⁴² *Ibid.*, p. 29.

⁴³ *Ibid.*, p. 119.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 120-130.

⁴⁵ VAN ANDRINGA, *op. cit.*, p. 15 et 218.

⁴⁶ SANTROT, *op. cit.*, p. 75-76.

famille. Il est généralement représenté sous la forme d'un jeune homme debout souriant et bienveillant, vêtu d'une tunique courte. Ses attributs classiques sont la corne d'abondance et la patère. Le Lare dansant est lui attaché aux lieux et aux sols, à la propriété familiale et privée. À la différence des Lares familiaux, ces derniers portent un rhyton et ont généralement une attitude plus dynamique et des gestes plus amples. À ces divinités protectrices s'ajoutent une série de Lares particuliers et de Génies, dont aucun type iconographique n'a pu être dégagé jusqu'à présent.⁴⁷

Il demeure difficile de donner une définition précise de ce que sont les Pénates. A. Dubourdieu⁴⁸ s'y refuse notamment et les décrira comme étant, à l'origine, une collectivité indistincte de dieux veillant sur le *penus*, la partie la plus retirée de la maison. M. Feugère fournit par ailleurs une synthèse de ce que le problème de définition de ces divinités constitue, que nous nous permettons de reprendre ici :

*« À Rome, les Pénates protègent spécifiquement le foyer et la maison. Il s'agit de divinités italiennes, sans doute originaires du Latium, toujours multiples, apparaissant parfois sous la forme d'une triade dans laquelle figure un Lare, garant de la perpétuité de la race. Mais les représentations romaines des Pénates, très rares et surtout tardives, les montrent généralement sous la forme de deux jeunes gens. L'iconographie des Pénates est évidemment appauvrie par l'absence de mythologie les concernant : aussi les Pénates et les Lares sont-ils très souvent confondus dans le langage commun, et l'autel des Pénates souvent désigné comme un lararium. Originellement, la survie familiale repose sur les stocks alimentaires, que l'on conserve chez soi dans une resserre : le mot latin qui désigne ces provisions, *penus*, est passé des réserves au local qui les contenait. Le nom des Pénates est donc très lié à cette origine concrète. »⁴⁹*

M.-O. Laforge⁵⁰ précise qu'à Pompéi, ces divinités seront plus fréquemment rencontrées dans les ateliers et les boutiques que dans les habitats et s'accorde avec A. Dubourdieu⁵¹ pour affirmer que la nature indéterminée de ces dieux domestiques se

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ DUBOURDIEU, *op. cit.*, p. 61.

⁴⁹ FEUGÈRE, 2007, p. 3.

⁵⁰ LAFORGE, *op. cit.*, p. 84-85.

⁵¹ DUBOURDIEU, *op. cit.*

perdra peu à peu pour être assimilés à Vénus, Jupiter, Minerve, Mars, *etc.* dans les laraires familiaux.

4.2. Les espaces du culte domestique dans l'habitat

D'après M.-O. Laforge,⁵² la place du laraire était, à l'origine, dans l'*atrium* avec le foyer principal de maison. Même après la spécialisation des espaces et le déplacement du foyer principal vers une pièce spécialement destinée à la préparation des repas, certaines maisons pompéiennes ont conservé cette tradition et le laraire se retrouve alors contre un mur, dans un coin, près de l'entrée ou dans un renforcement de l'*atrium*. Quand le foyer fut déplacé vers un autre espace de l'habitation, beaucoup de laraires l'ont également suivi, même si dans certaines maisons ce dernier se trouva placé dans *triclinium*, salle à manger et/ou de réception de la *domus*. La cuisine devient le sanctuaire privilégié des divinités protectrices de la maison.⁵³

Dans une configuration très peu répandue à Pompéi d'après M.-O. Laforge⁵⁴, douze habitats disposaient d'une pièce uniquement réservée au culte, équipée d'une niche destinée à la représentation des dieux, d'un autel en maçonnerie pour les sacrifices et parfois de bancs. Dans la vaste *Domus Popodi Prisci* (*Insula* IVV, ii, 20), une pièce souterraine très petite, d'1,12 m sur 1,24 m, et au plafond voûté est consacrée au culte domestique. Toutes les parois de la pièce sont peintes et sur le mur occidental sont représentés deux grands serpents jaunes de chaque côté d'un petit autel. Deux niches voûtées et peintes également s'ouvrent dans le mur nord : le Génie du maître de la maison avec corne d'abondance faisant une libation sur un autel en flamme est figuré dans la niche de gauche et deux Lares tenant rhyton et situle, de part et d'autre d'un autel en flamme, sont représentés dans la niche de droite. Les deux niches conservaient une lampe et celle du Génie comprenait également un petit autel de terre cuite. Un autel cylindrique maçonné, sur lequel se trouvaient des restes d'offrandes, est placé en face des niches. Enfin, cinq lampes étaient suspendues à des clous sur les murs du sous-sol.⁵⁵

⁵² *Ibid.*, p. 56 – 59.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ *Ibid.*, p. 31.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 34.

4.3. Un culte privé d'origine italique dans les caves d'habitats gallo-romains ?

Dans le but de clôturer cette rapide visualisation des lieux et des objets du culte domestique à Pompéi, nous nous permettons d'ajouter deux observations qui, selon nous, pourraient également constituer des éléments clés pour permettre de faire le lien entre les traditions italiques précédemment décrites et la tenue d'un culte dans les caves d'habitats gallo-romaines.

Si J. Santrot⁵⁶ précise que les figurines divines en pierre et en bronze sont rares en Gaule préromaine, il ajoute qu'il y existe une ancienne habitude celtique d'héroïsation des chefs défunts et une tradition de « culte » et de représentation des ancêtres, qui d'après lui suggèrent une forte prédisposition à l'accueil du culte des Lares et des divinités protectrices du foyer en général.

Ensuite, certaines considérations dégagées sur le culte des Pénates, – divinités associées originellement à la réserve de provision et aux lieux les plus reculés de la maison – pourraient s'avérer fortement porteuses de sens dans la question qui nous occupe. Citons J. Meissonier⁵⁷ qui suite à la découverte faite dans une cave d'*Intaranum* à Entrains-sur-Nohain (cf. *supra*), s'interroge : « *Peut-il y avoir meilleur lieu que la cave pour honorer les divinités familiales de la fécondité et de la prospérité ? Tout à la fois fondement de la maison, lieu sombre à l'abri des regards du public, resserre à provisions, la cave est bien le lieu privilégié pour demander à ces divinités dont nous ignorons le(s) nom(s), les bienfaits matériels de leur protection, de la prospérité et de la sécurité.* »

III. ÉLABORATION DU CORPUS : DÉFINITION DE CRITÈRES SÉLECTIFS

Dans le but de compiler un recueil adapté à notre démarche sur la possible destination multifonctionnelle des caves d'habitats, nous nous sommes intéressés aux trois types d'indices archéologiques classiquement utilisées pour servir l'interprétation des espaces – l'équipement, la décoration et le mobilier des structures. Sur base de ces traces et en regard des différentes hypothèses fonctionnelles discutées pour ces caves

⁵⁶ SANTROT, *op. cit.*, p. 79.

⁵⁷ Repris dans COULON, 1998, p. 66.

dans le bilan des connaissances qui précède (séjour, funéraire et culte), nous avons dressé une liste de critères sélectifs déterminant l'intégration de cave à notre corpus d'étude.

Tous les critères sélectifs exposés ci-après ne seront pas rencontrés dans tous les sous-sols de notre sélection : chaque sous-sol a été sélectionné en raison de l'occurrence d'au moins un des critères de la liste, même s'il est possible que certaines structures rassemblent plusieurs des caractéristiques recherchées. Les occurrences de tous les critères sélectifs au sein des caves ainsi répertoriées sont reprises dans le tableau en annexe n° 1 du présent volume.

1. L'équipement

L'équipement basique d'un lieu de stockage situé en sous-sol sera constitué d'un escalier et d'une porte pour l'accès, ainsi que d'un soupirail pour la livraison des denrées, la ventilation et la lumière. A cela peut également s'ajouter du mobilier léger destiné à organiser le stockage (étagère, armoire, etc.). Cependant, les caves qui nous intéressent présentent d'autres équipements qui ne paraissent pas d'emblée destinés au stockage.

1.1. Les niches murales

La simple présence de niches dans les murs des sous-sols d'habitats pose question. Pourtant, ce type d'équipement se rencontre régulièrement dans les caves d'habitats : il a donc été nécessaire de cibler certaines de leurs particularités afin de constituer une sélection de structures pertinente pour notre démarche.

Sur base de différents constats, notamment la diversité d'implantation de ces ouvertures dans les parois des caves, nous avons élaborés une liste de critères qui ont défini l'enregistrement ou non des structures au sein de notre corpus. Ces critères sont les suivants : la présence d'un nombre important de niches par rapport à la surface de la cave (E/N : Nbre)⁵⁸, l'organisation des niches sur plusieurs registres (E/N : Reg.), la présence de niches de taille(s) et/ou de forme(s) différente(s) au sein d'une même cave

⁵⁸ Les abréviations qui figurent entre parenthèses sont celles utilisées pour qualifier la catégorie de critères correspondante dans le tableau récapitulatif se trouvant en annexe n° 1.

(E/N : Form.), la monumentalisation d'une ou plusieurs niche(s) (E/N : Monum.), le couronnement du cintre et/ou l'alternance dans la nature des claveaux des niches (E/N : Cour./altern.), la présence d'un appareil ou d'un enduit spécifique à ces ouvertures (E/N : App./End.) et enfin la présence de mobilier retrouvé en place dans ou en connexion avec la niche (E/N : Mob.).

1.2. Les aménagements de sol

La fosse de calage de récipient constitue le principal aménagement de sol d'une cave de stockage, indice indiscutable de cette utilisation. Cette technique nécessite la présence d'un sol « léger » (terre battue ou damée, sable, etc.), un sol « fixe » exigera le recours à du mobilier léger pour organiser et maintenir le stockage. Cependant, il est également possible de rencontrer les vestiges d'aménagements plus spécifiques, tels que cloisonnements, puisards ou systèmes de drainage, dont le recours non systématique dans ce type de structure pourrait traduire une utilisation dépassant la fonction de stock.

Il a donc été décidé de répertorier les caves dont le sol d'utilisation était constitué d'un revêtement fixe (E/S : Revêt.), les caves possédant un système d'évacuation des eaux – puits, puisard et canalisations – (E/S : Évac.) et les caves dont le sol conserve la trace d'aménagements particuliers (E/S : Aménag.).

2. Le décor

Le caractère esthétique de l'utilisation de certains matériaux et/ou de certaines techniques dans la mise en œuvre des caves peut également servir nos conjectures sur de possibles destinations multifonctionnelles des sous-sols d'habitat. Dans cette logique, et dans la continuité de l'article de S. Groetembril⁵⁹, il a été décidé de répertorier les caves au sein desquelles une évidente volonté de décoration était observable dans l'appareil des murs et/ou dans/sur l'enduit dont ils sont recouverts.

2.1. Les appareils

Nous avons considéré comme relevant d'une possible volonté décorative l'alternance des matériaux dans l'appareil des murs (D/A : Alt. mat.), la présence d'un

⁵⁹ GROETEMBRIL, 2011.

motif appareillé dans les parois (D/A : Motif) et la présence d'éléments en saillie dans/sur les parois tels qu'une banquette, des assises saillantes, une corniche, des pilastres ou des piliers (D/A : Él. sail.). Les caves disposant uniquement d'une assise « simple » de briques/tuiles - dont le recourt peut être motivé par un rattrapage d'horizontalité, désiré avant tout pour des raisons de stabilité – n'ont pas été intégrées à notre sélection.

2.2. Les enduits

La présence d'un enduit sur les murs d'une cave peut constituer une simple mesure d'ordre sanitaire, comme l'enduit de chaux ou de tuileau. Cependant, nous avons rencontré et répertorié une série de sous-sols dont les parois étaient partiellement ou totalement recouvertes d'un enduit incisé (D/E : incisé) et/ou d'un enduit peint (D/E : peint).

3. Le mobilier

Enfin, certaines conjectures, plus ou moins anciennes, quant à la possible fonction cultuelle et funéraire de ces sous-sols, nous ont poussé à intégrer dans notre corpus les caves dans lesquelles ont été retrouvé du mobilier pouvant servir à des pratiques d'ordre spirituel : les vases à masques (M : Masques), la statuaire et/ou des figurines en céramique, en métal ou pierre (M : Stat./fig.), des tables en pierre (M : Table) ainsi que des urnes funéraires (M : Funér.). Pour la plupart des catégories de mobilier, les artefacts ont été retrouvés soit sur/dans le sol d'occupation de la cave, soit dans une niche. Par contre, la simple présence d'une table dans le comblement d'un sous-sol, pour peu que les données de fouilles ne précisent pas son caractère rapporté, a suffi à l'enregistrement de la structure.

CHAPITRE I : CORPUS DES SITES (VOLUME SÉPARÉ)

Les notices des caves répertoriées dans le cadre de cette étude figurent dans un volume séparé. Ce corpus se trouve en format PDF sur le CD attaché à la fin de ce volume, dans une version destinée à l'impression en recto-verso. Sur ce support figurent également les tableaux récapitulatifs (Annexes) réalisés dans le cadre de l'analyse du corpus présentée en second chapitre, dans leur version d'origine (fichier Excel).⁶⁰

CHAPITRE II : ANALYSE DU CORPUS

Dans ce chapitre seront exposées thématiquement toutes les informations relatives aux caves répertoriées dans le corpus, afin de permettre un regroupement et une mise en parallèle des différents types d'indices. Cette première tâche nous permettra également d'opérer un tri entre les différentes données analysées afin de pouvoir entamer le troisième chapitre, destiné à l'étude de la fonctionnalité de ces structures, avec une idée plus précise des indices à approfondir.

La logique de présentation de ces informations répond à une volonté de progression logique⁶¹ qui se calque, dans la mesure du possible, sur la succession des sections utilisées dans les notices du corpus. Dans cette même optique, les trois analyses chronologiques (construction, occupation et destruction/abandon) sont présentées séparément, aux moments où elles font sens.

Pour la majorité des sous-chapitres, nous avons réalisé des tableaux reprenant de manière synthétique les informations traitées, afin de permettre une visualisation de l'ensemble des données. Ces outils se situent en annexes de ce travail. Enfin, il nous

⁶⁰ La version informatisée obligatoire de ce mémoire nous a obligés à fournir ces annexes en version Pdf A4. Cette dernière présente donc les tableaux dans une qualité médiocre et nous avons tenu à ce qu'ils puissent être imprimés, au besoin, dans une meilleure qualité, comme celle que nous avons appliqué pour la version papier de ce travail.

⁶¹ Dans ce but, nous sommes parti de l'analyse des contextes élargis pour progresser graduellement vers la cave (Cités, type d'occupation, types d'habitats, types de plan, etc.). Le traitement des données architecturales répond aux logiques de progression suivantes : de l'extérieur (fondations, blocages) vers l'intérieur (parement, équipements) et du bas (aménagement de sol) vers le haut (équipements muraux et types de couverture). Le mobilier d'occupation est quant à lui présenté à la fin, avant les informations de complements des structures.

semble important de préciser que toutes les références bibliographiques des soixante-neuf caves n'ont pas été reprises dans le corps du texte, ces dernières figurant toutes à la fin de chaque notice dans le corpus.

I. LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET LES TYPES D'OCCUPATION CONCERNÉS⁶²

1. La répartition géographique

Vingt-deux caves se situent en cité des Tongres : cinq appartiennent à des habitats d'agglomérations – une sur le site des *Castellains* à Fontaine-Valmont, trois sur le site des *Sarrasins* à Braives et une à Namur –, une intègre une station routière sur le site des *Hauts-Sarts* à Herstal, et seize appartiennent à des établissements ruraux.

Chez les Nerviens, quinze caves ont été répertoriées : neuf dans des habitats de la capitale de cité à Bavay, trois dans des habitats situés en agglomérations – deux à Famars et une à Iwuy – et trois dernières au sein d'établissements ruraux.

Chez les Médiomatriques, quatorze caves ont été repérées : une appartenant à un habitat situé dans la ville de Metz, huit appartenant à des habitats situés en agglomérations – cinq à *Bliesbruck* et trois dans l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard – et cinq intégrant des établissements ruraux.

Six caves sont situées en territoire trévire : trois appartenant à des habitats de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard et trois intégrant des établissements ruraux.

Dans la cité des Leuques, sept caves ont été répertoriées, dont deux appartenant à des habitats de l'agglomération du *Châtelet* à Gourzon et cinq appartenant à des établissements ruraux.

Quatre caves se trouvent en cité des Rèmes : trois au sein d'habitats de la ville de Reims et une en établissement rural. Enfin, une seule cave intégrant un établissement rural est située dans la cité des Ambiens.

⁶² Toutes les informations concernant les contextes généraux (Cités - types d'occupation et d'habitat) dans lesquels s'insèrent les caves du corpus sont reprises sous forme de tableau dans l'annexe n° 2 du présent volume.

2. Les types d'occupation concernés

2.1. Dans les habitats des capitales

Treize caves intègrent des habitats urbains : neuf à Bavay, trois à Reims et une à Metz. Le tableau en annexe n° 2 montre que la majorité de ces caves constituent des structures dont le plan est soit partiel, soit indéterminé : la continuité d'occupation des parcelles en milieu urbain est un frein conséquent à la conservation du plan complet des habitats. Seule la cave du site de l'*Arsenal Ney* dans la ville de Metz a été trouvée en connexion avec un habitat dont le plan est connu : il s'agit d'une *domus* à cour centrale et péristyle (fig. 1). Les autres appartiennent à des occupations de type indéterminé.⁶³

2.2. Dans les habitats d'agglomérations

Vingt-et-une caves appartiennent à des habitats d'agglomérations : une se situe dans l'agglomération-sanctuaire des *Castellains* à Fontaine-Valmont, huit appartiennent à des agglomérations urbaines et semi-urbaines – deux sur le site du *Châtelet* à Gourzon, une à Namur, deux à Famars et trois dans l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard – et douze se situent en agglomérations routières – trois sur le site des *Sarrasins* à Braives, cinq sur le site de *Bliesbruck*, une à Iwuy et trois sur le site de *Scarponne* à Dieulouard. Le plan des constructions domestiques que ces caves intègrent n'est pas connu, mais celles-ci doivent vraisemblablement équiper pour la plupart des maisons allongées, à l'image de l'agglomération de *Bliesbruck*, où cinq caves équipent ce type d'habitat (fig. 2). Pour terminer, une cave est située dans une station routière (ou relais routier), sur le site des *Hauts-Sarts* à Herstal.⁶⁴

2.3. Dans les établissements ruraux

Trente-quatre caves intègrent des constructions appartenant à des établissements ruraux. Vingt-et-une de ces occupations disposent d'un plan général (partiel ou complet) qui s'inscrit au sein d'une typologie bien établie.

⁶³ A ce titre, notons que les caves de la *rue de l'Ecu* et de la *rue Franklin Roosevelt* à Reims intègrent des *domus* (sans précisions) dont le plan n'est pas connu.

⁶⁴ Ce type d'occupation particulier (dont l'implantation s'apparente à celle des habitats urbains mais dont les missions se rapprochent davantage de celles des établissements ruraux) sera abordé, par convention, à la suite des agglomérations, et ce tout au long de ce chapitre.

a. Les villae

Les établissements ruraux au sein desquels l'existence d'annexes et/ou de cours agricoles est avérée semblent tous, à l'exception de la villa de *Saint-Ulrich* à Dolving, intégrer la typologie des villae à plan organisé.⁶⁵ Sauf mention de deux caves dans l'occupation, toutes les villae sont équipées d'une cave intégrant notre étude.

La villa de *Ronchinne* à Maillen (fig. 3) appartient à la typologie des villae à pavillons multiples alignés⁶⁶ où la cour agricole est implantée latéralement, soit dans l'axe principal du corps de logis et non perpendiculairement à ce dernier. Le corps de logis accuse quant à lui le plan d'une résidence allongée.⁶⁷

La villa du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château, de par l'ampleur des vestiges découverts, appartient certainement aussi à la catégorie des grandes villae à pavillons multiples alignés. Cependant, l'implantation des bâtiments annexes de la *pars rustica* n'est pas encore connue, il est donc impossible préciser le type d'alignement des pavillons. Le corps de logis a connu quatre principales phases de construction : l'habitat initial est une maison de rectangulaire (fig. 4 : Phase I) et évoluera vers le plan d'une résidence allongée (fig. 4 : Phase III).

La séparation entre la *pars urbana* et la *pars rustica* de la villa de *Magerot* à Torgny (deux caves dans le corpus) est marquée par un espace dégagé ponctué d'un bâtiment rectangulaire, ce qui semble indiquer son appartenance au type organisé, bien que l'implantation des bâtiments annexes n'est pas décrite. Quatre étapes de construction du corps de logis ont été repérées : d'une maison de plan rectangulaire

⁶⁵ La villa à plan organisé est un type d'occupation au sein duquel les constructions sont enclavées dans un espace quadrangulaire relativement allongé. Il se décline sous plusieurs plans : la villa à cour unique, la villa à plan axial, la villa à cours multiples et la villa à péristyle. La plupart du temps, les constructions sont organisées en deux zones distinctes, l'une accueillant le corps de logis et d'éventuels équipements annexes liés à la villégiature (thermes, etc.), dont l'appellation classique est *pars urbana*, et est généralement séparée de la seconde zone, équipée de bâtiments destinés à la tenue d'activités agricoles et artisanales reconnue sous l'appellation de *pars rustica*, par un mur, une clôture ou un fossé. [BRULET, *op. cit.*, p. 133.]

⁶⁶ La villa à pavillons multiples alignés est un type d'occupation au sein duquel se développe, dans le prolongement d'une *pars urbana* relativement développée, une vaste cour rectangulaire allongée bordée de pavillons (bâtiments annexes) espacés régulièrement et en grand nombre. FERDIÈRE, GANDINI, NOUVEL et COLLART, 2010, p. 358 et 382 (classification de la villa de Ronchinne, Type 4).

⁶⁷ La résidence sur plan allongé est un type spécifique qui présente un alignement strict et prolongé des locaux, parfois en très grand nombre, derrière une longue colonnade ou une galerie de façade. [BRULET, *op. cit.*, p. 148.]

avec pavillons d'angle⁶⁸ (fig. 5 : 1), l'habitat se complexifiera pour prendre la forme d'une maison de plan compact⁶⁹ (fig. 5 : 4).

La *villa* de *Saint-Ulrich* présente un plan davantage dispersé⁷⁰ avec des bâtiments d'exploitation qui s'étendent sur une superficie de presque 3,5 km. L'imposant corps de logis a connu trois principales phases de construction. Le premier état voit l'apparition d'une maison de plan compact (fig. 6) qui évoluera vers un corps de logis beaucoup plus vaste et complexe, équipé de deux cours à péristyle et de cent-vingt salles (fig. 7).

Enfin, la *villa* de *Vigetaille* à Le-Roux-lez-fosses (fig. 8) – et peut-être la *villa* du *Sarrasin* à Champigneulle, dont le plan est incomplet (fig. 9) – appartient à la catégorie des *villae* à cour unique,⁷¹ avec un corps de logis qui accuse le plan d'une maison à hall central.⁷²

⁶⁸ La maison de *plan rectangulaire* dispose d'un plan simple qu'il est facile de confondre avec un bâtiment à vocation utilitaire : elle prend la forme d'un rectangle allongé et maçonné avec un espace intérieur subdivisé en deux ou trois salles dans son état précoce. Cette catégorie rassemble également des habitats dits « à plan basilical », dans lesquels l'espace intérieur est découpé en nefs rythmées par des rangées de poteaux. Ce type d'habitat peut être sujet à des améliorations au cours de son utilisation, comme l'adjonction d'une galerie de façade, de pavillons d'angle ou encore d'une petite aile thermique. [BRULET, *op. cit.*, p. 144.]

⁶⁹ La maison à *plan compact* présente plusieurs alignements de pièces contraints sur une superficie relativement réduite, lesquelles sont interconnectées à l'aide de corridors ou de couloirs. Une des difficultés réside ici dans la différenciation entre ce plan compact et un espace central ouvert à l'origine (rattachable à un type distinct) qui aurait été remanié au profit d'une subdivision en locaux plus petits lors d'une phase ultérieure. [BRULET, *op. cit.*, p. 148.]

⁷⁰ La *villa* à *plan dispersé* est caractérisée par une dispersion sans ordre des bâtiments annexes devant et autour d'un corps de logis qui ne comprend le plus souvent qu'un seul bâtiment dont l'orientation peut influencer ou non celle des annexes. Ces établissements sont ouverts sur la campagne : les différentes fouilles menées sur ce type d'établissement n'ont mis au jour aucune séparation entre les différentes parties de la *villa* (clôtures, fossés, etc.).

⁷¹ La *villa* à *cour unique* est composée d'un corps de logis relativement développé devant lequel s'ouvre une grande cour autour de laquelle s'implantent les bâtiments annexes. Ces derniers s'alignent le long ou de part et d'autre d'un axe longitudinal prenant cette cour comme repère, donnant à l'ensemble pourtant dispersé un caractère organisé. [BRULET, *op. cit.*, p. 133.]

⁷² La maison à *hall central* est composée d'une grande cour ou d'une grande salle centrale, presque toujours équipée d'un foyer domestique, autour de laquelle sont construites des ailes longitudinales ou latérales abritant les pièces de vie. L'avant de la maison présente une architecture de façade, comme une galerie ou des pièces d'angle, qui peut également se retrouver contre la façade arrière. Ce modèle est également sujet à de nombreuses évolutions (multiplication des pièces latérales, salles sur hypocauste, établissements de bain, etc.), mais ces aménagements ne modifient en rien le caractère central de la cour ou du hall. [BRULET, *op. cit.*, p. 144-146.]

b. Les autres établissements ruraux

Les établissements ruraux suivants ne sont signalés que par la présence d'un corps de logis.

Les corps de logis des sites de *La Tombe* à Marcinelle, de *Saint-Donat* à Miécrot et de *La Planchette* à Vervins (fig. 10 : c, d et e) pourraient appartenir à la catégorie des résidences sur plan allongé en raison de l'alignement des vestiges retrouvés. Cependant, étant donné que les plans de ces édifices ne sont pas complets, il est impossible de l'affirmer avec certitude.

Cinq corps de logis présentent le plan d'une maison à hall central : ceux d'*Augette* à Gerpinnes (fig. 11 : a), de *Résimont* à Évelette (fig. 11 : b), de la *Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite (fig. 11 : c), du *Pré des Wez* à Serville (fig. 11 : d) et du *Grand Sareu* à Grémecey (fig. 11 : e).

Le corps de logis des *Bruyères* à Treignes (fig. 12 : a) est une maison à plan compact. Deux autres corps de logis pourraient également appartenir à cette catégorie, mais l'incomplétude de leur plan ne permet pas d'en être certain ; il s'agit des corps de logis des *Machenées* à Neuville et de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne (fig. 12 : c et d).

Le corps de logis du *Gau* à Chastrès appartient à la catégorie des maisons de plan rectangulaire (fig. 13).

Enfin, l'habitat de *Buisson du Maréchal* à Lixhe (deux caves dans le corpus – dont une isolée) présente un plan relativement simple que l'on pourrait rattacher à la catégorie des habitations à plan « basilical » : l'espace intérieur y est subdivisé en trois nefs, rythmées par deux rangées de quatre poteaux (fig. 14).

c. Les plans indéterminés

L'isolation complète de la cave et l'incomplétude ou l'absence de plan général de l'établissement rendent impossible le classement de certaines structures au sein d'une

typologie relative aux plans des occupations. Ceux-ci ont été désignés comme appartenant, faute de mieux, à un type indéterminé.

Treize sous-sols appartiennent à des établissements ruraux de type indéterminé : les caves des sites de *La Seigneurie* à Saint-Jean-Geest, de *Clarisse* à Nivelles, du *Champ des Agaises* à Haulchin, de *Guizette* à Eben-Emael, du *Ramelsberg* à Radelange, de *l'Arbre-Chaud* à Graincourt-lès-Havrincourt, de *Château d'eau* à Villers-Bretonneux, de *La Vieille Croix* à Choley-Ménillot, de *Rupt Chaudron* à Liverdun, de la zone industrielle *Route d'accès* à Ennery, de *Daehnzerbühl* à Lachambre, d'*Eisenbrunn* à Mittelbronn et de *La Potière* à Soulosse-sous-Saint-Elophe.

II. L'ENVIRONNEMENT DOMESTIQUE⁷³

1. La localisation dans le plan et l'apport des contextes

Deux facteurs influencent la connaissance que nous pouvons avoir de la manière dont les caves étudiées s'implantent dans l'habitat : l'état de conservation des vestiges d'une part, mais également les données dont nous disposons. Quatre types d'environnements ont ainsi été constitués : les caves en contexte domestique connu, les caves associées à des vestiges d'habitats (plans partiels), les caves isolées⁷⁴ et les caves en contexte domestique indéterminé (plans inconnus). Dans cette section seront également exposées les quelques données disponibles sur la nature des occupations.

1.1. Dans les habitats urbains des capitales

a. Les caves en contexte domestique connu

Seule la cave du site de *l'Arsenal Ney* dans la ville de Metz est associée à un habitat dont le plan est connu (*cf. supra*). La cave est située à l'angle sud-ouest de la *domus* (fig. 1) qui comprend, entre autres, une salle de 9 m sur 7 m chauffée par hypocauste. Cette cave intègre donc un habitat relativement aisé.

⁷³ Toutes les données concernant l'environnement domestique des caves du corpus (localisation dans le plan et accessibilité) sont reprises sous forme de tableau dans l'annexe n° 3 du présent volume.

⁷⁴ Sont considérées comme « isolées » les structures n'ayant pas été découvertes en connexion directe avec d'autres vestiges.

b. Les caves associées à des vestiges d'habitats

Au sein de la parcelle de la *rue de Cernay* dans la ville de Reims, l'habitat est matérialisé par quatre caves et d'autres creusements (puits et fosses – fig. 15) dont il est impossible de restituer l'organisation. La cave qui nous intéresse occupe la zone centrale de la parcelle et est associée à un puits et à une fosse.

c. Les caves « isolées »

Les neuf caves répertoriées dans la ville de Bavay sont toutes isolées. L'appartenance à un quartier relativement aisé pourrait être avancée pour deux d'entre elles. À proximité de la cave de la *rue Pierre Mathieu* furent mis au jour un sol mosaïqué et un hypocauste : même si le plan de ces découvertes témoigne de l'alignement des vestiges (fig. 16), il n'est pas certain qu'ils appartiennent tous au même habitat. Aux environs de la cave de la *rue des Soupirs* ont également été mises au jour deux mosaïques ainsi que les parties basses de murs ornés de peintures murales. Nous constatons donc la présence de pièces d'apparat à proximité de ces deux caves qui, à défaut de prouver la richesse des habitats concernés, traduit celle de leur environnement direct. *A contrario*, les deux caves retrouvées dans la *sablière Mathieu* jouxtent un secteur à destination artisanale : dans cette zone ont entre autres été mis au jour sept fours de potiers, deux séchoirs à céramiques et trois fosses d'extraction d'argile.

d. Les caves en contexte domestique indéterminé

Deux caves situées dans la ville de Reims intègrent des habitats dont l'organisation est décrite mais dont le plan n'est pas disponible. La fouille de la parcelle de la *rue de l'Écu* a révélé la présence de deux *domus* du Haut-Empire séparées par une ruelle desservant le cœur de l'îlot d'habitation. Dans la zone nord de la fouille, le seul témoin domestique est un cellier daté de la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. ; la cave qui nous occupe ici a été mise au jour dans la zone sud de la parcelle. La littérature consultée ne fournit pas de plan et ne mentionne comme structures que ces deux caves : nous supposons donc que l'appellation *domus* renvoie à un ensemble de structures non détaillées. Nous ignorons donc la localisation de la cave dans l'habitat. Concernant la

cave de la *rue Franklin Roosevelt*, nous savons simplement qu'elle appartenait à une *domus* modeste.

1.2. Dans les habitats d'agglomérations

a. Les caves en contexte domestique connu

Les seules caves intégrant des habitats d'agglomérations dont le plan est connu sont situées dans l'agglomération routière de *Bliesbruck*. Ces habitats sont des maisons allongées (*cf. supra*) qui se caractérisent par un plan rectangulaire, avec le petit côté jouxtant la voie (fig. 2). L'espace domestique est y organisé en deux, voire en trois parties : à l'avant (optionnel), deux ou trois petites pièces donnant sur le portique ou directement sur la chaussée, au centre, une grande salle et à l'arrière, une série de petits locaux. Elles sont classiquement attribuées à des artisans et/ou des négociants, en raison de leur organisation interne et de la présence relativement récurrente de traces d'activités artisanales. Les caves sont équipées soit à l'arrière des maisons, comme sur les *parcelles n^{os} 8* (fig. 17), *11 et 13* (fig. 18) *du quartier Ouest*, soit à l'avant, comme dans la *parcelle n^o 4* du même quartier (fig. 19), ou encore au centre de l'habitat, comme dans la *parcelle n^o 1* *du quartier Est* (fig. 20).

Dans le relais routier des *Hauts-Sarts* à Herstal, la cave est située dans le prolongement nord-ouest d'un habitat construit sur poteaux et est séparée de celui-ci par une structure circulaire indéterminée (fig. 21). Cependant, l'entrée de la cave n'est pas dirigée vers le bâtiment, elle s'ouvre sur le côté façade de l'occupation.

b. Les caves associées à des vestiges d'habitat

Sur le site des *Sarrasins* à Braives, agglomération routière au sein de laquelle la majorité des structures s'alignent sur la voie principale, la cave du *secteur Q* est associée à quelques fondations de murs pouvant appartenir à la partie arrière d'un habitat. La cave du *secteur R*, également retrouvée associée à une fondation de mur, appartient à la partie avant d'un habitat, le soupirail étant construit en direction de la chaussée. Quant à celle du *secteur T*, elle aussi en connexion avec une fondation de mur, elle se situe à une distance de 8 m de la chaussée et est construite parallèlement à celle-ci.

c. Les caves isolées

En agglomération, paraissent isolées les trois caves de *Vertunum* à Saint-Mard, la cave du site des *Castellains* à Fontaine-Valmont, la cave de la *Place Marché aux Légumes* à Namur et les deux caves de Famars. S'agissant d'agglomérations, d'autres vestiges (antérieurs ou postérieurs) ont été mis au jour aux alentours de ces caves ; cependant, ces derniers ne semblent pas, à priori, associés à la même occupation.

d. Les caves en contexte domestique indéterminé

Nous ne disposons d'aucune information sur les contextes domestiques des deux caves de l'agglomération du *Châtelet* à Gourzon. Sur le site du *Perroi* à Iwuy, les vestiges de l'habitat (non décrits) ont livré de nombreux enduits peints « *au coloris très pur et très fins* »⁷⁵, information sur base de laquelle nous pourrions supputer une probable richesse de l'occupation, sans certitude. Enfin, dans l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard (trois caves dans le corpus), le plan des maisons n'est pas connu : les caves, mises au jour le long de la chaussée, équipent l'avant des maisons.

1.3. Dans les établissements ruraux

a. Les caves en contexte domestique connu

Les vingt caves intégrant des établissements ruraux dont nous disposons de plan relativement complets sont implantées selon deux tendances : cinq d'entre-elles disposent d'une implantation centrée dans le logis, les quinze autres sont construites dans un des angles de l'habitat.

Les cinq caves implantées à hauteur du centre du corps de logis sont celles des établissements ruraux du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château (fig. 10 : a), de *Magerot* à Torgny (fig. 5 : Cv 1), de *Ronchinne* à Maillen (fig. 22), de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne (fig. 12 : b) et de *Saint-Ulrich* à Dolving (fig. 7).

Dans trois de ces établissements, la construction des caves a pu être rattachée à l'une des phases d'aménagements des corps de logis. Dans la villa du *Champ de Saint-Éloi*, la

⁷⁵ DEHAISNES et BONTEMPS, 1888, p. 28.

cave est construite lors de la seconde phase d'extension du logis, qui voit l'apparition d'une nouvelle aile dans le prolongement sud-ouest de l'ensemble (fig. 4 : Phase III). Jouxant la zone thermale de l'habitat, cette nouvelle aile s'organise autour d'une cour centrale carrée et est reliée aux anciennes parties de l'habitat au moyen d'une longue galerie de circulation qui longe toute la façade orientale. À *Magerot*, la cave n° 1 intègre le plan du logis initial. Dans la *villa* de *Saint-Ulrich*, c'est une des salles de la zone thermale de la *villa* primitive (fig. 6) qui sera recreusée afin d'être transformée en cave dans le plan de la grande *villa* édifiée sur le site à l'époque flavienne.

Parmi les quinze caves accusant une implantation décentrée, sept sont simplement construites dans un des angles du logis : c'est le cas pour les établissements ruraux de *La Tombe* à Marcinelle (fig. 10 : c), de *Buisson du Maréchal* à Lixhe (fig. 14 : cave n° 2), de *Vigetaille* à Le Roux-lez-Fosses (fig. 8), de *Résimont* à Évelette (fig. 11 : b), des *Machenées* à Neuville (fig. 12 : c), de *La Planchette* à Vervins (fig. 10 : e) et du *Sarrasin* à Champigneulle (fig. 9).

Sept autres caves servent de sous-sols aux pièces d'angle des corps de logis, sur les sites d'*Augette* à Gerpinnes, de *Magerot* à Torgny (fig. 5 : Cv 2), de la *Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite (fig. 11 : c), du *Pré des Wez* à Serville (fig. 11 : d), des *Bruyères* à Treignes (fig. 12 : a), du *Gau* à Chastrès (fig. 13) et du *Grand Sareu* à Grémecey (fig. 11 : e).

La construction de deux de ces caves a pu être rattachée à une phase d'aménagement des habitats qu'elles intègrent. La seconde cave de la *villa* de *Magerot* sera équipée sous la pièce d'angle construite à l'extrémité orientale de la galerie nord du logis au cours d'une seconde phase de construction (fig. 5 : 3). La cave de la *Plaine de Bieure* se situe quant à elle sous l'une des pièces d'angle de la façade conservée du premier état du logis, daté de la fin du I^{er} ou du début du II^e siècle (fig. 10 : c : 1).

Enfin, sur le site de la zone industrielle *Route d'accès* à Ennery, nous savons que la cave intègre une *villa* de plan carré avec deux pièces d'angles légèrement en saillie et une galerie de façade. Le plan n'est pas illustré mais la littérature précise que la cave se trouve légèrement en retrait par rapport à la pièce d'angle orientale.

b. Les caves associées à des vestiges d'habitat

La cave découverte sur le site de *La Seigneurie* à Saint-Jean-Geest est située dans l'angle nord d'une cour, laquelle donne également accès à deux autres petites salles (fig. 23). À la lumière de ces données, il est possible que la cave soit située dans un des angles du logis.

Sur le site de *La Potière* à Soulosse-sous-Saint-Élophé, les deux caves en enfilade ont été découvertes en connexion avec une vaste structure (galerie ou cour – fig. 24) située à l'ouest. Pourtant, même si les vestiges accusent une orientation identique, l'entrée de la cave est orientée vers une partie de l'établissement qui n'a pas été fouillée.

c. Les caves isolées

Sur les huit caves d'établissements ruraux considérées comme isolées, sept ont été retrouvées à proximité d'autres structures qui, si elles n'appartiennent pas forcément au même bâtiment, sont associées à la même occupation. Il s'agit de la cave B de l'habitat de *Buisson du Maréchal* à Lixhe et des caves des sites de *Clarisse* à Nivelles, du *Ramelsberg* à Radelange, de *Saint-Donat* à Miécrot, du *Château d'eau* à Villers-Bretonneux et de *Rupt Chaudron* à Liverdun. Sur les sites du *Ramelsberg* (fig. 25), de *Saint-Donat* (fig. 10 : d) et de *Rupt Chaudron* (fig. 26), l'implantation des caves par rapport aux autres vestiges découverts pourrait indiquer une appartenance au même bâtiment.

Pour terminer, sur le site de *Guizette* à Eben-Emael, la cave constitue le seul vestige de l'habitat.

d. Les caves en contexte domestique indéterminé

Cinq établissements ruraux ne disposent pas de plan et sont décrits de manière insuffisante pour situer la cave dans l'habitat : les sites de l'*Arbre-Chaud* à Graincourt-lès-Havrincourt, de *La Vieille-Croix* à Choley-Ménillot, de *Daehnzerbühl* à Lachambre, d'*Eisenbrunn* à Mittelbronn et du *Champ des Agaises* à Haulchin. Pour ce dernier site, l'hypothèse d'une occupation relativement aisée pourrait être avancée sur base de la

présence de fragments de colonnes et de stucs polychromes au sein des vestiges de l'occupation.

2. L'accessibilité des caves

2.1. Depuis quels types d'espace ?

Pour trente-et-une caves, les espaces depuis lesquels elles sont accessibles sont connus, ou pour le moins appréhendables. Treize caves sont accessibles depuis un espace intérieur de l'habitat, type d'accès également supposé pour deux autres sous-sols. Sept caves sont accessibles depuis une galerie de circulation (couverte ou fermée) et six autres depuis un espace extérieur de l'occupation. Un accès depuis l'extérieur est supposé pour trois caves supplémentaires.

a. Depuis une pièce de l'habitat

Sur le site de l'*Arsenal Ney* dans la ville de Metz, la cave semble reliée à la pièce la plus méridionale de l'aile est de la *domus*, laquelle est accessible depuis la galerie de circulation construite sur trois des côtés de la cour centrale autour de laquelle le reste de l'habitat s'organise (fig. 1).

Dans l'agglomération de *Bliesbruck*, les cinq caves sont accessibles depuis la grande salle principale du logis – dans la *parcelle n° 4 du quartier Ouest*, cette pièce centrale a d'ailleurs fourni les vestiges d'une activité de bronzier.

En milieu rural, sept caves disposent d'un accès depuis un espace intérieur de l'habitat. Sur le site de *Buisson du Maréchal* à Lixhe, la cave n° 2 est accessible depuis l'unique salle du corps de logis. Dans la *villa* de *Résimont* à Évelette, la cave est accessible depuis la grande salle centrale du logis (fig. 11 : b), tout comme la cave n° 2 de la *villa* de *Magerot* à Torgny (fig. 5 : cv 1). La cave de la *villa* de *Ronchinne* à Maillen est accessible depuis une salle construite contre la galerie de circulation principale (dont le plan est partiel – fig. 22). À Le Roux-lez-Fosses, la cave de *Vigetaille* est accessible depuis l'une des deux pièces principales situées derrière la galerie de façade, du côté de la pièce d'angle construite sur hypocauste, et donc à proximité d'une pièce de vie (fig. 8). Sur le site de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-

Marne, la cave est accessible depuis une salle située contre la possible façade sud-est du logis, n'occupant pas une zone considérée comme centrale en regard du plan (fig. 12 : b). Enfin, la cave de la *villa* de *Saint-Ulrich* à Dolving est accessible depuis une des salles situées dans l'angle formé par la disposition perpendiculaire des deux des ailes de la *villa* (fig. 7).

Pour terminer, un accès depuis un espace intérieur est supposé pour les trois sous-sols de l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard, étant disposés à l'avant des maisons et donc, théoriquement, accessibles depuis le centre des habitats.

b. Depuis une galerie de circulation

Sept caves, toutes intégrant des établissements ruraux, sont accessibles depuis une galerie de circulation : il s'agit des caves des sites du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château (galerie fermée – fig. 10 : a), de la *Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite (galerie fermée – fig. 11 : c), du *Pré des Wez* à Serville (galerie extérieure couverte – fig. 11 : d), du *Gau* à Chastrès (galerie fermée – fig. 13), de *La Planchette* à Vervins (galerie fermée – fig. 10 : e), du *Grand Sareu* à Grémecey (galerie partiellement fermée – fig. 11 : e) et la cave n° 2 de la *villa* de *Magerot* (galerie fermée – fig. 5 : Cv 2).

c. Depuis un espace extérieur à l'habitat

Parmi les six caves accessibles depuis l'extérieur des occupations, cinq sont situées au sein d'établissements ruraux et une intègre un habitat de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont. Cette dernière dispose d'un accès à ciel ouvert équipé d'un puisard, ce qui indique que cette structure était accessible depuis l'extérieur. Une seconde structure, située en milieu rural, est équipée d'un accès à ciel ouvert, et donc accessible depuis l'extérieur : la cave de la zone industrielle *Route d'Accès* à Ennery. Sur le site de *La Seigneurie* à Saint-Jean-Geest, le plan partiel de l'occupation nous indique que la cave était accessible depuis une cour (fig. 23). L'orientation des accès de trois sous-sols semble prouver leur accessibilité depuis l'extérieur des habitats : la cave de la *villa* de *La Tombe* à Marcinelle – accessible sur la façade pignon du logis (fig. 10 :

c) – et les caves des *villae* d’*Augette* à Gerpinnes (fig. 11 : a) et des *Bruyères* à Treignes (fig. 12 : a), toutes les deux accessibles depuis la cour centrale du logis.

Enfin, un accès extérieur est supposé pour les caves du relais routier des *Hauts Sarts* à Herstal (fig. 21), de la *villa* des *Machenées* à Neuville (fig. 12 : c) et de la *villa* du *Sarrasin* à Champigneulle (fig. 9) car leurs accès sont orientés vers des espaces ouverts dépourvus de constructions. Cependant, l’emprise éventuellement partielle de la fouille et/ou le manque de netteté des plans disponibles et/ou le degré d’érosion des structures constituent trois limites qui nous empêchent de l’affirmer avec certitude.

2.2. Implantation de l’accès (interne ou externe)

Pour quatorze structures, l’absence de description et de plan des structures (ou le manque de détails de ceux-ci) nous empêche de savoir si les accès étaient construits à l’intérieur ou l’extérieur des sous-sols.⁷⁶

Nous ne pensons pas que l’emplacement de l’accès d’une cave soit facteur de la superficie de cette dernière. La seule cave ayant livré un accès interne est la cave n° 2 de la *villa* de *Magerot* à Torgny, laquelle dispose d’une superficie de 19,25 m², ce qui correspond à la superficie des caves de taille moyenne. Une seconde cave pourrait présenter un accès interne également : celle de la *Parcelle Olivier* à Famars (20,90 m²), où le plan particulier des vestiges, avec un angle « rentrant », pourrait constituer l’indice d’un escalier intérieur disparu (fig. 27). Sur le site de *Vigetaille* à Le Roux-lez-Fosses (13,83 m²), l’escalier est implanté à moitié à l’intérieur et à moitié à l’extérieur de la cave (fig. 8).

Toutes les autres caves disposent d’un accès construit à l’extérieur des structures.

⁷⁶ En milieu urbain, il s’agit de la cave n° 2 de la *sablière Mathieu* et de la cave de l’îlot situé au sud-ouest du *forum* dans la ville de Bavay, de la cave de la *rue de l’Écu* dans la ville de Reims et de la cave de l’*Arsenal Ney* dans la ville de Metz. En agglomération, il s’agit des deux caves de l’agglomération du *Châtelet* à Gourzon et des trois caves de l’agglomération de *Scarponne* à Dieulouard. En établissement rural, il s’agit des caves des sites du *Ramelsberg* à Radelange, du *Château d’Eau* à Villers-Bretonneux, de *La Vieille Croix* à Choley-Ménillot, de *Saint-Ulrich* à Dolving, de *Daehnzerbühl* à Lachambre et d’*Eisenbrunn* à Mittelbronn.

2.3. Le plan des accès

Pour dix-neuf caves, l'absence de description et de plan des structures (ou le manque de détails de ceux-ci) ne permet pas de déterminer le type de plan de leurs accès.⁷⁷

Neuf structures sont équipées d'un accès de plan coudé : les caves des sites de *La Tombe* à Marcinelle (fig. 10 : c), du *Champ des Agaises* à Haulchin (fig. 28), des *Castellains* à Fontaine-Valmont (fig. 29), du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château (fig. 10 : a), des *Bruyères* à Treignes (fig. 12 : a), du *Grand Sareu* à Grémecey (fig. 11 : e), de *La Potière* à Soulosse-sous-Saint-Éloph (fig. 24) et de la cave n° 2 de la *villa* de *Magerot* à Torgny (fig. 5 : Cv 2),

Les autres structures sont équipées d'un accès de plan rectiligne. Trois sites ont tout de même révélés des particularités. Les accès des caves des *villae* de *Saint-Donat* à Miécrot (fig. 10 : d) et de *Rupt Chaudron* à Liverdun (fig. 26) sont disposés obliquement par rapport aux parois et débouchent sur un des angles des sous-sols. Enfin, l'accès de la cave du *Sarrasin* à Champigneulle semble accuser un plan légèrement évasé sur le début de la descente (fig. 9).

3. La présence d'un niveau de circulation construit au-dessus des caves

L'appellation « cave » renvoie généralement à un espace souterrain aménagé sous un niveau de circulation construit. Cependant, il nous a semblé objectif de réfléchir sur les différents indices susceptibles de renseigner la présence d'une superstructure au-dessus des sous-sols de notre étude.

Les caves construites aux emplacements de pièces d'angle (*cf. supra*) constituent les cas les plus certains quant à l'existence de pièces construites au-dessus des sous-sols. La découverte d'un niveau de destruction et/ou des vestiges d'un plancher dans le

⁷⁷ En milieu urbain, il s'agit de la cave de la *rue Pierre Mathieu*, de la cave n° 2 de la *sablière Mathieu* et des deux caves de l'îlot sud-ouest du *forum* dans la ville de Bavay, de la cave de l'*Arsenal Ney* dans la ville de Metz et de la cave de la *rue de l'Écu* dans la ville de Reims. En agglomération, il s'agit de la cave de la *Parcelle Olivier* à Famars, des deux caves de l'agglomération du *Châtelet* à Gourzon et des trois caves de l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard. Enfin, en milieu rural, il s'agit des caves du *Ramelsberg* à Radelange, du *Château d'Eau* à Villers-Bretonneux, de *La Vieille Croix* à Choley-Ménillot, de *Saint-Ulrich* à Dolving, de la zone industrielle *Route d'accès* à Ennery, de *Daehnzerbühl* à Lachambre et de *Enseinbrunn* à Mittelbronn.

comblement d'une cave (*cf. infra*) constitue également deux indices majeurs en faveur de la présence d'un niveau de circulation couvert au-dessus d'un sous-sol.

La localisation de la cave dans le plan de l'habitat peut également être éclairante sur ce point.

Si la cave est construite dans l'angle intérieur d'une des pièces du logis, elle est obligatoirement surmontée de constructions, comme la cave n° 2 de l'habitat de *Buisson du Maréchal* à Lixhe (fig. 14 : 2) et la cave n° 1 de la *villa* de *Magerot* à Torgny (fig. 5 : Cv 1).

L'implantation du sous-sol au sein d'un alignement ou d'une concentration de salles peut également indiquer que la surface occupée par ce dernier a dû, dans une logique d'optimisation de l'espace, être couverte au rez-de-chaussée. C'est notamment le cas sur les sites de *La Tombe* à Marcinelle (fig. 10 : c), du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château (fig. 10 : a), de *Ronchinne* à Maillen (fig. 22), de *Vigetaille* à Le Roux-lez-Fosses (fig. 8), de *Résimont* à Évelette (fig. 11 : b), de *La Planchette* à Vervins (fig. 10 : e), de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne (fig. 12 : b) et de *Saint-Ulrich* à Dolving (fig. 7).

Le plan particulier du mur occidental de la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville (fig. 12 : c) indique à lui seul l'existence de constructions au-dessus de la cave. En effet, ce dernier présente un dédoublement qui ne peut avoir servi à compenser le plan particulier de la cave – présentant une extension à l'angle nord-ouest – qu'uniquement si une pièce venait se poser sur celle-ci.

Pour terminer, un environnement densément construit, comme celui des deux structures de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay par exemple, peut constituer un argument en faveur de la présence d'une superstructure – ces deux derniers étant, qui plus est, voisins du *décumanus*. De manière générale, cet argument pourrait être valable pour toutes les caves intégrant des habitats urbains.

III. LA CONSTRUCTION DES CAVES

1. La chronologie de construction⁷⁸

1.1. Dans les habitats urbains des capitales

La seule cave intégrant un habitat urbain dont la construction est datée est la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay. Celle-ci n'a connu qu'un état, daté du milieu du II^e siècle.

1.2. Dans les habitats d'agglomérations

La cave la plus précoce intégrant un habitat d'agglomérations est la cave de la *parcelle n° 8 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck*, construite vers la fin du I^{er} siècle. Le début du II^e siècle voit la construction de la cave du *secteur Q* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives. La cave de la *parcelle n° 1 du quartier Est* de l'agglomération de *Bliesbruck* est construite au milieu II^e siècle, quant à la cave de la *parcelle n° 4 du quartier Ouest*, sa construction intervient entre la fin du II^e et le début du III^e siècle. La cave de la *parcelle n° 13* du même quartier et la cave de la *Place Marché aux Légumes* à Namur constituent les constructions les plus tardives du corpus, datées du milieu ou du courant du III^e siècle.

1.3. Dans les établissements ruraux

Les deux caves les plus précoces en établissement rural sont celles de la *villa* de *Saint-Ulrich* à Dolving et de l'habitat de la *Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite, dont la construction a lieu vers la fin du I^{er} siècle. Au début du II^e siècle sont construites les caves des *villae* du *Champ de Saint-Eloi* à Merbes-le-Château, du *Sarrasin* à Champigneulle et du *Grand Sareu* à Grémecey. La cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville apparaît dans le courant du II^e siècle et la cave de l'établissement d'*Eisenbrunn* à Mittelbronn vers la fin du II^e siècle. La construction de la cave du site de *La Potière* à Soulosse-sous-Saint-Élophie intervient quant à elle entre la fin du II^e siècle et le début du III^e siècle.

⁷⁸ Seulement quinze caves sont datées du point de vue de leur construction. Le tableau situé en annexe n° 4 du présent volume reprend cette chronologie ainsi que le détail des arguments datant.

2. Les types de plan et les dimensions

Tous les sous-sols pour lesquels nous disposons d'un plan sont des structures rectangulaires ou carrées, à deux exceptions près. Deux caves sont équipées d'une petite extension dans un des angles opposés à l'entrée – dans les deux cas, elles présentent un plan plus ou moins carré et à peu-près la même superficie. Dans la cave des *Machenées* à Neuville, cette extension se situe dans l'angle ouest et prend la forme d'une abside qui mesure, d'après le plan, moins d'1,50 m de large sur un peu plus qu'1,50 m de long (fig. 12 : c). Dans la cave du *Grand Sareu* à Grémecey, cette extension se trouve dans l'angle nord et mesure 1,40 m sur 1,70 m (fig. 11 : e).

Sur le site de *La Potière* à Soulosse-sous-Saint-Éloph, le sous-sol est composé de deux caves en enfilade (enregistrées comme une seule structure) séparées par une « échancrure » de 0,60 m de large. La première cave mesure 18 m² et la seconde 13 m².

Les dimensions et les superficies des sous-sols sont reprises en annexe n° 5. Elles sont classées par ordre de grandeur : la plus petite cave dont les dimensions sont connues est celle de la *rue Franklin Roosevelt* dans la ville de Reims, qui mesure seulement 3,19 m² au sol, et la plus vaste est celle de la *villa d'Augette* à Gerpinnes, pour 33,82 m². Pour onze caves, ces données ne sont pas disponibles.

Aucune tendance ne semble réellement se dégager de ce tableau : qu'il s'agisse des sept caves accusant une superficie de moins de 10 m² ou des six caves accusant une superficie supérieure à 25 m², elles intègrent des habitats situés dans les trois types d'établissement répertoriés : les capitales, les agglomérations et les établissements ruraux.

La superficie de la cave de la *parcelle n° 8 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* a été augmentée au cours de l'occupation de l'habitat. La cave mesurait initialement 5,2 m de long sur 4,2 m de large dans l'œuvre⁷⁹ et fut agrandie de 2,10 m vers l'ouest entre la fin II^e et le début III^e siècle : un pilier central en grès marque

⁷⁹ Sur la largeur initiale de la cave, les deux auteurs consultés se contredisent : 4,2 m pour Jean-Paul Petit (PETIT, 1993, p. 145) et 3,4 m pour Anne Wilmouth (WILMOUTH, 2014, vol. 4, p. 741). Nous avons décidé de renseigner les dimensions fournies par Monsieur Petit, auteur de plusieurs ouvrages et articles sur les quartiers artisanaux du vicus. De plus, ces mesures correspondent davantage à celles des divers plans consultés que celles, moindres, indiquées par A. Wilmouth.

l'emplacement de l'ancien mur occidental. Cette structure mesure donc 5,2 m sur 6,3 m dans l'œuvre lors de la phase finale de l'habitat. Les sous-sols du corpus semblent donc, le cas précédent mis à part, ne pas avoir connu de modification majeure du point de vue de leur superficie au cours de leur utilisation.

Pour terminer, sur le sol de la cave de la *villa* de *Résimont* à Évelette ont été découverts des vestiges de murs en torchis, dont la cave était pourvue d'après le fouilleur : la présence de mur de refends pourrait s'interpréter comme un indice d'organisation et de morcellement de l'espace.

3. L'architecture des caves

3.1. Les fondations

L'existence de fondations n'est signalée que dans deux caves, même si l'absence de ces données n'est probablement pas révélatrice du non-recours à ce type de travaux.⁸⁰ Les fondations des murs de la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay sont en moellons de calcaire bleu liés au mortier de tuileau. Dans la cave de l'établissement rural du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château est également signalée une fondation de pierres disposées en hérisson et surmontée d'une assise de petits blocs, le tout lié au mortier de chaux.

3.2. Les sols

a. La terre battue

Un sol de terre battue est signalé dans neuf caves : six intégrant des habitats situés en agglomérations – la cave des *Castellains* à Fontaine-Valmont, les caves des secteurs *R* et *S* du site des *Sarrasins* à Braives, les caves n^{os} 1 et 4 de *Vertunum* à Saint-Mard et de la *parcelle n° 11 du quartier Ouest* de *Bliesbruck* – et trois dans des établissements ruraux, sur les sites de *Clarisse* à Nivelles (terre battue recouverte d'un enduit partiel), de *Saint-Donat* à Miécrot et de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne.

⁸⁰ Même si cela ne concerne pas l'entièreté des structures du corpus, force est de constater que nous avons dû composer avec certaines contraintes. Certains rapports de fouilles, anciens ou récents, semblent publiés dans des versions « allégées », ne reprenant pas tous les détails de la fouille. Pour les sites français notamment, les rapports de fouilles récents ne sont pas systématiquement publiés, numérisés, ou encore accessibles ; et il a parfois fallu nous contenter de publications partielles.

b. Les planchers

Aucune des structures de notre corpus n'a livré les traces incontestables de la présence d'un plancher. Cependant, dans la cave de la *parcelle n° 8 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck*, la présence d'un remblai retrouvé sous le sol initial de la cave (sable) associé à la découverte d'une rainure à la base des murs suggèrent qu'un plancher pourrait y avoir été placé.

Deux autres structures ont livrés des vestiges interprétés comme de possibles supports de sols fixes disparus ou démontés, plancher ou dallage. Dans la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay a été mis au jour, au pied de la niche orientale sous le niveau de sol supposé, un alignement de pierres bleues non maçonné, placé à une distance d'environ 0,20 m de la paroi (fig. 30). La fouille de cette dernière structure n'a d'ailleurs pas permis de découvrir de niveau de sol, donnée qui pourrait soutenir l'hypothèse d'un dallage démonté. À Merbes-le-Château, la fouille du sol de la cave de la *villa* du *Champ de Saint-Éloi* a également révélé un alignement de petites pierres, en saillie sous la paroi nord.

c. Les bétons et les dallages

Dans la cave de l'*Arbre-Chaud* à Graincourt-lès-Havrincourt, le sol est constitué d'une couche damée de limon et de craie.

Un sol fait de mortier de tuileau est signalé dans quatre caves : trois d'entre elles intègrent des habitats de la ville de Bavay – la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* (parfaitement lisse pour une épaisseur de 0,20 m), la cave n° 1 de la *sablière Mathieu* (radier de sable et de cailloutis recouvert d'une couche de tuileau, pour une épaisseur totale de 0,15 m) et la cave n° 2 de la *sablière Lenglet* (0,30 m d'épaisseur) – et la dernière se situe dans l'établissement rural de *Vigetaille* à Le Roux-lez-Fosses (sous-couche de pierraille de 0,10 m d'épaisseur et couche de béton de tuileau de 0,20 m d'épaisseur). Le recours à un béton de tuileau pourrait également être considéré comme un aménagement de sol lié à l'assainissement de la cave.

Un sol bétonné (sans précision) fut découvert dans six autres structures : dans la cave de l'*Arsenal Ney* dans la ville de Metz (cailloutis et mortier), dans la cave n° 1 des

parcelles AB 161-162 de l'agglomération de Famars (sol de terre battue recouvert de mortier damé), dans la cave de la *villa* des *Bruyères* à Treignes, dans la cave de *La Planchette* à Vervins, dans la première cave du site de *La Potière* à Soulosse-sous-Saint-Élophe et dans la cave de la *villa* d'*Augette* à Gerpinnes.

Un béton de sol est signalé dans une autre cave bavaissienne : la cave n° 1 de la *sablière Lenglet*. Cependant, ce revêtement n'a pas été retrouvé en place mais sous la forme de fragments dans le comblement de la cave : nous ne pouvons donc pas affirmer avec certitude que ce dernier recouvrait le sol de cette structure. Nous émettons l'hypothèse que le sol de cette cave pouvait être constitué d'un dallage de pierre blanche, disparu. En effet, deux blocs de pierre blanche ont été découverts à proximité des niches du mur ouest (de même nature donc que les blocs de seuil découverts dans l'accès – cf. *infra*).

Un dallage est signalé dans deux structures : la cave de l'établissement rural d'*Eisenbrunn* à Mittelbronn et la cave du *castrum* dans l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard, où un pied de table retrouvé dans le comblement de la structure porterait les traces d'un système de mortaises qui aurait servi à fixer le pied au sol dallé.⁸¹ Enfin, le sol de la cave de *La Tombe* à Marcinelle est composé d'un lit de pierres posées à plat.

3.3. L'état de conservation des parois

a. Les élévations considérées comme complètes

Six caves possèdent des parois conservées sur une hauteur suffisante pour que ces dernières soient considérées, à quelques assises près, comme équivalentes à la totalité des élévations d'origine : la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* (les parois conservant l'amorce de la voûte – fig. 31) et la cave n° 1 de la *Sablière Lenglet* (le fouilleur mentionne que les terres emplissant la structure s'élevaient à 2,80 m) dans la ville de Bavay, la cave du site de *Guizette* à Eben-Emael (2,75 m d'élévation), la cave de la *villa* du *Gau* à Chastrès (2,50 m d'élévation), la cave de la *villa* d'*Augette* à Gerpinnes (les emplacements des solins d'un plancher sont conservés – fig. 32) et la cave n° 2 de la *villa* de *Magerot* à Torgny (laquelle conserve une très grande partie, voire la totalité, des marches de son escalier intérieur – fig. 33).

⁸¹ Sur ce point, il d'ailleurs probable que la présence de ces trous de mortaises soit liée à la taille de la pierre au tour : ces encoches serviraient alors à fixer le bloc à tailler au mécanisme de rotation.

b. Les élévations conservées partiellement

▪ *La hauteur*

Dans l'agglomération des *Sarrasins* à Braives, les murs de la cave du *secteur R* sont conservés sur une hauteur maximale de 2,35 m alors que dans la cave du *secteur Q*, la hauteur maximale des murs est de 2,16 m.

Dans la cave de l'établissement rural de l'*Arbre-Chaud* à Graincourt-lès-Havrincourt, les parois sont conservées jusqu'à une hauteur moyenne de 2,10 m. Dans les caves des *villae* de *La Tombe* à Marcinelle et des *Machenées* à Neuville, les murs sont également conservés sur plus de 2 m de hauteur.

Dans les caves des établissements ruraux du *Ramelsberg* à Radelange, de *Résimont* à Évelette et de *La Planchette* à Vervins, les murs sont conservés sur une hauteur de 2 m.

Les parois de la cave de l'établissement rural du *Château d'eau* à Villers-Bretonneux sont conservées sur 1,80 m de haut.

Dans l'établissement rural de *Daehnzerbühl* à Lachambre, les parois de la cave conservent une hauteur d'1,70 m.

Dans la *villa* de *Clarisse*, les murs de la cave sont conservés sur 1,50 m de haut et dans la cave de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont, les murs accusent une hauteur conservée d'1,48 m.

Les murs de la cave de la *Place Marché aux Légumes* du *vicus* de Namur sont conservés sur une hauteur maximale d'1,30 m.

Sur le site de l'habitat de *Buisson du Maréchal* à Lixhe, les murs de la cave n° 2 sont conservés jusqu'à 1,30 m de hauteur (fig. 34), alors que ceux de la cave B, isolée, sont conservés sur 1,60 m de haut (fig. 35).

La cave de la *villa* du *Grand Sareu* à Grémecey possède des murs conservés sur une hauteur d'1 m plus ou moins (fig. 36) et la cave n° 2 de la *sablière Lenglet* dans la ville de Bavay conserve une élévation de 0,70 m (fig. 37).

Enfin, trois caves possèdent des parois conservées sur des hauteurs très variables. Dans la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* dans la ville de Bavay, les parois nord et est sont conservées sur une hauteur de près d'un mètre, alors que les deux autres murs sont arasés au niveau du sol. Dans la cave de la villa de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne, les parois sont conservées sur hauteur variant d'une petite dizaine d'assises à 2,35 m dans l'angle sud. Dans la cave de la villa du Champ de *Saint-Éloi* à Merbes-le-Château, les murs sont conservés sur une hauteur variant d'une assise à 1,30 m.

▪ *Les élévations conservant des ouvertures*

Pour la majorité des caves du corpus, la hauteur conservée des parois n'est pas disponible. Le seul indicateur relatif à l'état de conservation des élévations est la présence (et le degré de conservation) d'ouvertures dans les parois, équipements soit décrits dans la littérature, soit observables sur les illustrations.

Dans la cave de l'établissement rural d'*Eisenbrunn* à Mittelbronn, la hauteur des parois a permis la conservation de l'ouverture supérieure d'un soupirail (fig. 38).

Dix caves présentent une élévation dont la hauteur a permis la conservation du cintre des niches : la cave n° 1 de la *sablière Lenglet* (fig. 39) et la cave de la *sablière Denimal* dans la ville de Bavay, les caves de la *parcelle Olivier* (fig. 27) et des *parcelles AB 161-162* (fig. 40 – niches prenant naissance au niveau du sol) dans l'agglomération de Famars, la cave de la *parcelle n° 1 du quartier Est* de l'agglomération de *Bliesbruck* (fig. 41) et les caves des établissements ruraux de *Vigetaille* à Le Roux-lez-Fosses (fig. 42), des *Bruyères* à Treignes (fig. 43), du *Gau* à Chastrès, du *Pré des Wez* à Serville et de *Saint-Donat* à Miécrot.

Quatre caves disposent d'une élévation dont la hauteur n'a pas permis la conservation du cintre des niches : la cave de la rue *Franklin Roosevelt* dans la ville de Reims (fig. 44), la cave du *secteur T* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives (fig. 45), la cave du relais routier des *Hauts-Sarts* à Herstal (fig. 46) et la cave de la villa de la *Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite (fig. 47).

Dans neuf caves, la hauteur conservée des parois n'a permis que de constater la présence de niches.⁸² Il s'agit de la cave du *Vieux Paquis* dans l'agglomération de Scarponne à Dieulouard, des caves des *parcelles n° 4* (fig. 19), *8* (fig. 48) et *13* (fig. 49) du quartier *Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* et des caves des établissements ruraux de *La Seigneurie* à Saint-Jean-Geest, de *Ronchinne* à Maillen, du *Sarrasin* à Champigneulle et de *Rupt Chaudron* à Liverdun.

Enfin, deux caves présentent des murs conservés sur une hauteur très réduite : la cave de la *domus* de *l'Arsenal Ney* à Metz (fig. 50 – aucune ouverture conservée dans les parois) et la cave de la *parcelle n° 11* du quartier *Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* (fig. 51 – conservation de l'ouverture inférieure d'un soupirail).

c. Les cas imprécis et les données partielles d'élévation

Pour dix caves, seules les hauteurs de certaines parois sont renseignées ou appréhendables sur base des illustrations.

La paroi nord de la cave de la *rue de Cernay* dans la ville de Reims est conservée sur une hauteur d'1 m plus ou moins (fig. 52).

Dans la ville de Bavay, le mur nord-est de la cave de la *rue Pierre Mathieu* est conservé jusqu'à la double assise de terre cuite comprise dans la maçonnerie (fig. 53), la paroi sud de la cave de la *rue des Soupirs* est conservé sur plus de 2,10 m (fig. 54) et dans la cave n° 1 de la *sablière Mathieu*, le mur ouest est conservé sur plus ou moins 1,50 m de haut (fig. 55).

Pour la cave de l'agglomération du *Perroi* à Iwuy, seule la hauteur de la paroi de l'accès est appréhendable, ayant conservé les cintres des niches du registre supérieur (fig. 56).

Dans l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard, la hauteur conservée des parois des trois caves varie de quelques assises pour les caves n° 1 et 3 à au moins 1,91 m dans la cave n° 4 (fig. 57 – hauteur du pilier).

⁸² Les niches présentes dans les parois de ces caves ne sont conservées que très partiellement (tablette ou amorce de piédroits). Ces affirmations sont basées sur l'observation d'illustrations mais également sur le fait que, selon notre entendement, si le type des niches n'est pas été précisé dans la littérature, le degré de conservation de ces dernières n'est pas suffisant pour le déterminer.

La paroi de l'accès de la cave de la *villa* du *Champ des Agaïses* à Haulchin est conservée sur une hauteur ayant permis la conservation du cintre d'une des niches (fig. 28).

Dans la *villa* de *Magerot* à Torgny, les parois de la cave n° 1 présentent des degrés de conservation très variables (fig. 58) : la paroi ouest est arasée à hauteur de la banquette équipée dans la structure et les élévations des murs nord et est sont conservées jusqu'à une assise au-dessus de la banquette (s'agissant d'un parement de larges dalles et non d'un appareil de moellons – *cf. infra*). La hauteur conservée du mur sud n'est pas connue.

Le degré de conservation des parois de la cave de la *rue de l'Écu* dans la ville de Reims est difficile à cerner : la littérature précise que la cave est creusée dans la craie sur 1,30 m de profondeur et que les parois sont protégées de murs. L'unique illustration montre cependant des vestiges très arasés (fig. 59).

Pour terminer, la hauteur conservée des parois de huit caves n'est pas connue : il s'agit de la cave n° 2 de la *sablière Mathieu* dans la ville de Bavay, des deux caves de l'agglomération du *Châtelet* à Gourzon et des caves des établissements ruraux de *Saint-Ulrich* à Dolving, de la zone industrielle *Route d'accès* à Ennery et de *La Vieille Croix* à Choley-Ménillot.

3.4. Les parements externes et les blocages

Il s'agit, là encore, de données qui ne sont disponibles que pour une petite partie des structures du corpus, probablement pour les mêmes raisons que celles exposées auparavant concernant les fondations (*cf. supra*).

a. Les parements externes réguliers

D'après l'observation des illustrations, deux caves disposent d'un parement externe très régulier : la cave n° 2 de la *villa* de *Magerot* à Torgny (fig. 33) et la cave de la *villa* des *Bruyères* à Treignes (fig. 43). Pour ces deux caves, la présence d'un blocage entre les parements externes et internes est probable.

b. Les parements externes irréguliers et les « blocages »

L'existence d'un parement externe n'est signalée que dans une seule structure : la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay. Ce dernier était composé d'un appareil irrégulier de tuiles et de moellons de pierre bleue lié au mortier de couleur jaune.

Signalons également que les murs de la cave n° 2 de la *sablière Lenglet* dans la ville de Bavay sont doublés, sur tout le pourtour fouillé de la structure, d'un contrefort de marne damé (fig. 37).

L'observation des illustrations nous permet d'établir le constat de l'existence d'un massif de maçonnerie irrégulier derrière les parements de quinze autres sous-sols : la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay (fig. 60), la cave de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont (fig. 61), les caves n° 3 et 4 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard (fig. 62), toutes les caves de l'agglomération de *Bliesbruck* (lesquelles présentent d'ailleurs des parois d'une épaisseur très constante), la cave de la *Place Marché aux Légumes* à Namur (fig. 63), la cave du relais routier des *Hauts-Sarts* à Herstal (fig. 46), la cave B de l'habitat de *Buisson du Maréchal* à Lixhe (fig. 35), la cave de la *villa* de la *Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite (fig. 47), la cave de la *villa* de *Vigetaille* à Le Roux-lez-Fosses (fig. 42) et la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville (fig. 64).

La présence d'un « blocage »⁸³ de parois est signalée dans les données d'appareillage de six caves.

Dans la ville de Reims, le « blocage » des parois de la cave de la *rue de l'Écu* est réalisé à base de craie.

Dans l'agglomération des *Sarrasins* à Braives, la présence d'un « blocage » est signalée pour les parois des trois caves concernées par notre étude (fig. 65, 66 et 67). Dans la

⁸³ En théorie, le terme « blocage » renvoie à la partie interne d'une maçonnerie fourrée qui contient, entre ses parements internes et externes, un agrégat de matériaux liés à la terre ou au mortier, qualifié également de « fourrure ». L'utilisation de ce terme renvoie donc, en principe, à l'existence de parements externe et interne réguliers. Cependant, selon notre entendement et dans le cadre des structures souterraines qui nous occupent ici, il semble que ce terme a été utilisé dans la littérature pour qualifier le massif de maçonnerie irrégulier qui sépare les parties « brutes » de l'excavation (terre, roche, etc.) et le parement interne des sous-sols.

cave du *secteur Q*, ce « blocage » est constitué de rognons de silex, de nombreux fragments de tuiles, de dalles de calcaire bleu en réemploi, de fragments d'amphores et d'un tessou de mortier avec estampille, le tout relativement appareillé et lié à l'aide d'un mortier blanchâtre (fig. 68). Un « blocage » fait de rognons de silex est signalé pour les parois de la cave du *secteur R* et pour la paroi ouest du *secteur T* – le « blocage » des trois autres parois de cette dernière cave étant réalisé à l'aide de moellons de schiste non équarris.

Dans l'agglomération de Famars, le « blocage » des parois de la cave n° 1 des *parcelles AB 161-162* est fait de petits grès liés par un grossier mortier de couleur blanche, le tout appliqué contre les parois creusées de l'excavation.

Enfin, dans la cave de l'établissement rural de *Guizette* à Eben-Emael, le « blocage » des parois était constitué de moellons de silex liés au mortier jaune.

3.5. Les parements internes⁸⁴

a. *Opus vittatum*

Les murs de vingt-sept caves sont appareillés à l'aide d'un *opus vittatum*. Pour dix-neuf d'entre elles, la nature des moellons utilisés ne varie pas.⁸⁵

Dans les caves des établissements ruraux du *Champ des Agaises* à Haulchin, de la *Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite, du *Grand Sareu* à Grémecey et d'*Eisenbrunn* à Mittelbronn, la nature des moellons appareillés en *opus vittatum* n'est pas précisée.

Le calcaire est le matériau le plus utilisé, signalé dans l'appareillage des parois de quinze caves : la cave de la *rue des Soupirs*, la cave n° 1 de la *sablière Mathieu* et la cave n° 1 de la *sablière Lenglet* dans la ville de Bavay (calcaire bleu), les cinq caves de l'agglomération de *Bliesbruck*, la cave n° 4 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard⁸⁶ (calcaire bajocien), la cave de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-

⁸⁴ Toutes les données concernant l'appareillage des structures sont reprises sous forme de tableau dans l'annexe n° 6 du présent volume.

⁸⁵ Pour autres quatre caves appareillées en *opus vittatum*, la variation dans la nature des matériaux semble traduire une volonté décorative. Ces derniers seront détaillés dans le point V du présent chapitre.

⁸⁶ Un *opus vittatum* partiel est observable sur une photographie de la cave n° 4 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard (fig. 57 – droite), laquelle renseigne le recours à cet appareillage régulier sur une seule des deux parois représentées, l'autre étant appareillée en un *opus incertum*.

Valmont et les caves des établissements ruraux de *Magerot* à Torgny (cave n° 2), de *Vigetaille* à Le Roux-lez-Fosses, du *Pré des Wez* à Serville, de l'*Arbre-Chaud* à Graincourt-lès-Havrincourt et de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne.

Un *opus vittatum* réalisé à l'aide de « pierres blanches » est signalé dans la cave de l'agglomération du *Perroi* à Iwuy et dans la cave de la *villa* de *Clarisse* à Nivelles. Des moellons de grès sont utilisés pour l'appareillage de la cave de la *villa* de *Résimont* à Évelette. Dans la cave du site de *Guizette* à Eben-Emael, il s'agit de moellons de tuffeau.

Concernant le parement de la cave de la *villa* des *Bruyères* à Treignes, la littérature précise l'usage d'un *opus vittatum* de pierres calcaires, ainsi que la présence de chainages de terre cuite dans les murs est et ouest. Ceci semble indiquer que deux parois de la cave étaient appareillées en *opus vittatum* (les murs nord et sud) et que les deux autres étaient élevées en *opus vittatum mixtum* (les murs est et ouest).

b. Opus vittatum mixtum

Quatorze caves possèdent un parement interne prenant la forme d'un *opus vittatum mixtum*.⁸⁷ Les descriptions et/ou illustrations des appareillages des parois des caves de *La Seigneurie* à Saint-Jean-Geest et de *La Planchette* à Vervins ne permettent pas d'en savoir davantage.

Une assise unique de terre cuite⁸⁸ (simple, double ou triple) est présente dans l'appareillage de cinq sous-sols.

À Bavay, deux caves présentent un parement interne comprenant une assise double de terre cuite : la cave de la *rue Pierre Mathieu* – assise située juste au-dessus du cintre des niches (fig. 53) – et la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* – dans laquelle cette assise se situe relativement bas dans l'appareil (fig. 69). Les murs étant

⁸⁷ Le recours à des assises de terre cuite dans un appareillage peut, au-delà de l'aspect esthétique qui s'en dégage, être motivé par une volonté de stabilisation et/ou de rattrapage d'horizontalité des assises. L'affirmation d'une intention décorative à l'origine d'un appareillage en *opus vittatum mixtum* est donc relativement délicate à discuter, c'est pourquoi nous ne préférons pas nous y aventurer.

⁸⁸ Dans la littérature, ancienne ou récente, les différents auteurs signalent des assises « briques » ou de « tuiles ». Par facilité et pour éviter les possibles erreurs, nous utilisons le terme de « terre cuite ».

conservés sur une hauteur maximale d'un mètre, d'autres assises de terre cuite ont pu équiper la partie supérieure des parois de la structure.

Le parement interne de la cave du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château comprend également une assise double de terre cuite – dans cette structure également, la hauteur conservée des murs (1,30 m maximum) ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit de la seule assise de terre cuite comprise dans le parement (fig. 70).

Dans les parois de la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville, cette assise de terre cuite est triple et disposée à mi-hauteur dans la maçonnerie, l'assise inférieure étant saillante (fig. 71).

Enfin, dans la *cave B* de l'habitat de *Buisson du Maréchal* à Lixhe, une assise de terre cuite (simple ?) est présente à 0,70 m de hauteur dans l'appareil.

Dans les sept autres caves appareillées en *opus vittatum mixtum*, plus d'une assise de terre cuite est comprise dans l'appareil.⁸⁹

Dans la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay, une première assise double de terre cuite se situe à la base de la maçonnerie – appartenant à la mise en œuvre initiale de la structure, avant la mise en place du plafond voûté (*cf. infra*) – et la deuxième, double également, se situe à hauteur du milieu des piédroits des niches.

Les deux caves de l'agglomération de Famars possèdent également plusieurs assises de terre cuite dans leurs appareils. Dans la cave de la *parcelle Olivier*, l'appareillage alterne deux assises de terre cuite et trois assises de moellons (fig. 27). Dans la cave n° 1 des *parcelles AB 161-162*, le parement alterne entre assises de moellons de grès ou de calcaire⁹⁰ et deux doubles assises de terre cuite, l'une située à la naissance du cintre des niches et l'autre à une hauteur de 1,65 m (fig. 72). La première assise est constituée de gros moellons de grès d'une hauteur de 0,15 m, alors que les moellons de grès des assises supérieures mesurent de 0,10 m à 0,12 m de haut.

⁸⁹ En raison de l'alternance importante dans la nature des moellons du parement en *opus vittatum mixtum* de la cave de la *Place Marché aux Légumes* du *vicus* de Namur, le détail de l'appareillage sera abordé dans le point V du présent chapitre.

⁹⁰ Les moellons de calcaire sont utilisés seulement quand une taille particulière fut nécessaire.

Dans la cave du *secteur Q* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives, le parement en *opus vittatum mixtum* se présente, à partir du sol, comme suit : trois assises de moellons de schiste phyllade, deux assises de terre cuite, cinq assises de moellons de schiste phyllade, deux assises de terre cuite et sept assises de moellons de schiste phyllade (fig. 73).

Dans l'appareillage des parois de la cave du relais routier des *Hauts-Sarts* à Herstal se trouvent une assise double et une assise quadruple de terre cuite (fig. 46).

Enfin, le parement des murs de la cave de la *villa d'Augette* à Gerpennes se présente, de bas en haut, comme suit : trois assises de pierres (sans précision), une assise double de terre cuite, trois assises de pierres, une assise double de terre cuite, quatre assises de pierres, une assise double de terre cuite et quatre assises de pierres (fig. 32).

c. Autres types d'appareil

La cave n° 1 de la *villa de Magerot* à Torgny est appareillée à l'aide de grandes dalles accusant des dimensions très différentes (fig. 58) : les premières assises sont faites de dalles de taille moyenne (0,30 m de haut), surmontées d'une rangée de petites pierres (0,15 m de haut) sur laquelle viennent se poser de grandes dalles (0,40 m de haut) pouvant atteindre 1,70 m de long.

d. Mortiers et joints

Le parement de quatre caves ne semble pas avoir été jointoyé : les caves n° 1 et 4 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard et des deux caves de la *villa de Magerot* à Torgny – deux occupations situées en territoire trévire.

Un mortier de chaux a été utilisé dans les joints du parement de huit structures : la cave de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont, les cinq caves de l'agglomération de *Bliesbruck*, la cave n° 1 des *parcelles AB 161-162* de l'agglomération de Famars et la cave B de l'habitat de *Buisson du Maréchal* à Lixhe.

Les parois de quatre caves sont jointoyées à l'aide d'un mortier de tuileau : la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay, les caves

des secteurs R et Q de l'agglomération des Sarrasins à Braives et la cave de l'établissement rural du *Gau* à Chastrès.

Dans l'appareil de la cave de l'établissement rural de *La Charbonnière* à Fontaines-sur Marne, les joints des parois sont faits de limon ; dans la cave de l'établissement rural de l'*Arbre-Chaud* à Graincourt-lès-Havrincourt, il s'agit simplement d'argile.

Dans la cave de la *rue Pierre Mathieu* dans la ville de Bavay, c'est un mortier de couleur jaune qui a été utilisé comme joint. Toujours à Bavay, dans celle de l'îlot situé au sud-ouest du *forum*, deux types de joints sont signalés : les portions basses des murs (qui datent du premier état de la structure – cf. *infra*), sont maçonnées à l'aide de joints simples de couleur jaune, alors que sur les parties hautes sont observables des joints faits d'un mortier de tuileau, dagués et relevés d'un trait de couleur rouge.

Dans douze autres caves a été signalé le recours à ces joints dagués et peints : la cave de la *rue Pierre Mathieu* et la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* dans la ville de Bavay, les caves des secteurs R et T de l'agglomération des Sarrasins à Braives, la cave n° 1 des parcelles AB 162-163 de l'agglomération de Famars (fig. 40), la cave de la parcelle n° 1 du quartier Est de l'agglomération de Bliesbruck (fig. 41) et les caves des établissements ruraux du *Champ des Agaises* à Haulchin (fig. 28), de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne, du *Grand Sareu* à Grémecey, d'*Augette* à Gerpennes et de *Buisson du Maréchal* à Lixhe (deux caves).

Dans les caves des parcelles n° 8 et 13 du quartier Ouest de l'agglomération de Bliesbruck, dans la cave du secteur Q de l'agglomération des Sarrasins à Braives et dans la cave de l'établissement rural de *Guizette* à Eben-Emael, les joints des murs sont justes dagués.

Pour terminer, des joints lissés sont signalés dans les parois de la cave de l'habitat du *Gau* à Chastrès.

3.6. Les mode de couverture : indices archéologiques et hypothèses

Les deux modes classiques de couverture des structures souterraines sont les couvertures plates, le plus souvent constituées de planchers, et les couvertures voûtées maçonnées.

L'existence d'une couverture de plancher est signalée dans deux caves : celle de la *villa* de *Ronchinne* à Maillen et celle de la zone industrielle *Route d'accès* à Ennery.

Un plafond voûté est signalé dans la cave de la *villa* d'*Augette* à Gerpinnes. D'après le fouilleur, les vestiges de ce dernier ont été retrouvés dans le comblement de la cave : cette couverture était scindée en trois compartiments – dont les tracés étaient encore observables sur les parties hautes du mur nord – et appareillée à l'aide de voussoirs de pierres irrégulières, raccordés par des cordons de briques placées dans le sens de la longueur. Cependant, une illustration (fig. 32) renseigne la présence, dans les parties hautes des parois, d'échancrures de forme rectangulaire, régulièrement espacées, qui semblent marquer l'emplacement de poutres destinées à soutenir un plancher. À priori, les indices des deux types de couverture sont donc présents dans les vestiges de cette cave. L'explication la plus rationnelle de cette particularité serait que ces échancrures serviraient à accueillir les poutres d'un plancher qui venait se poser au-dessus du plafond voûté de la cave.

La raison de la présence de traces de ces deux types de couverture pourrait également être éclairée par l'apport de la fouille récente de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay. Les reins de la voûte qui couvrait cette cave ont été retrouvés en place : ces derniers dessinaient un berceau surbaissé qui, au centre de la pièce, devait s'élever à plus de 3,20 m de hauteur. Cette voûte ne constitue cependant pas la couverture primitive de la pièce : le mortier utilisé dans sa mise en œuvre la rattache au second état de cette cave (*cf. infra*), qui verra également l'épaississement des parois de la structure dans le but de pouvoir supporter le poids et les poussées d'un plafond maçonné et voûté. Une couverture plus légère, de type plancher, devait constituer la couverture initiale du sous-sol.

Il est donc également possible qu'à l'instar de la cave de Bavay, un plafond voûté constitua la couverture tardive de la cave d'*Augette* à Gerpinnes, remplaçant une couverture plate antérieure.

La stratigraphie du comblement de la cave de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont nous semble particulièrement intéressante à exploiter quant à l'analyse des indices de couverture. Sur le sol de la cave se trouvait une couche constituée de tuiles, de fragments de poutres et de solives calcinées, de carrelage, de pavements, de verre à vitre et de nombreux clous et crochets de charpente. Le remplissage supérieur de la cave était quant à lui constitué de douze tonnes de moellons en petit appareil fréquemment recouverts de mortier, dont certains étaient taillés en claveaux et provenaient visiblement d'une voûte. Même si la présence de solives et de poutres calcinées sur le sol de cave semble prouver l'existence d'une couverture de plancher s'étant effondrée suite à un incendie, la présence de pierre en claveaux au-dessus de ce niveau d'incendie indique quant à elle la présence d'une couverture voûtée et maçonnée. Sur base de cette taphonomie, il est possible d'envisager deux hypothèses de couverture. Dans un premier cas de figure, le plafond était constitué du plancher dont des vestiges carbonisés ont été retrouvés sur le sol de la cave et les indices de voûtes compris dans le comblement supérieur appartiendraient à la couverture voûtée d'une pièce au rez-de-chaussée de l'habitat. Dans un second cas de figure, le plafond était constitué d'une voûte maçonnée et les vestiges de plancher trouvés sous la voûte indiqueraient que la cave servit de dépotoir avant sa destruction – s'agissant d'un habitat intégrant une agglomération (et donc jouxtant théoriquement d'autres habitats), il est tout à fait plausible d'envisager cette possibilité. Dans cette même logique, le mobilier qui en est issu pourrait être rapporté. De l'analyse de cette stratigraphie, nous pouvons conclure que la présence de poutres et/ou de solives carbonisées sur le sol d'une cave n'indique pas obligatoirement la présence d'une couverture de bois s'étant effondrée dans la structure suite à un incendie.

Pour terminer, la présence d'un plafond est mentionnée dans les descriptifs de deux autres sous-sols. Cependant, l'objectivité de ces informations est fortement remise en

doute par l'ancienneté des fouilles menées dans les structures.⁹¹ Il s'agit des caves des sites du *Perroi* à Iwuy et du *Ramelsberg* à Radelange.

IV. L'ÉQUIPEMENT DES CAVES

1. Les équipements des accès

1.1. Escaliers et seuils

La présence d'un couloir d'accès n'est pas nécessairement synonyme de la présence d'un escalier. En effet, la cave de la *villa* de *Ronchinne* à Maillen est accessible au moyen d'une simple rampe.

Seize structures ont livré les vestiges d'un escalier de bois. Dans les habitats d'agglomérations, il s'agit des caves des *secteurs Q* et *R* du site des *Sarrasins* à Braives et des caves des *parcelles n^{os} 4 et 13 du quartier Ouest* et de la *parcelle n^o 1 du quartier Est* de l'agglomération de *Bliesbruck*. En établissement rural, sont équipées d'un escalier de bois les caves des sites de *La Seigneurie* à Saint-Jean-Geest, de *Clarisse* à Nivelles (présence d'un palier empierré en bas de la descente), du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château, de *Guizette* à Eben-Emael, de la *Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite, de *Résimont* à Évelette, du *Pré des Wez* à Serville (présence d'un palier de 2 m de long en bas de la descente), des *Machenées* à Neuville, du *Gau* à Chastrès, de la cave n^o 2 du site de *Buisson du Maréchal* à Lixhe et de la cave n^o 1 de la *villa* de *Magerot* à Torgny.

Quinze sous-sols sont équipés d'un escalier de pierre. Dans la ville de Bavay, il s'agit de la cave de la *rue Pierre Mathieu*, de la cave n^o 1 de la *sablière Mathieu*, de la cave de la *sablière Denimal* et de la cave n^o 1 de la *sablière Lenglet*. Dans les habitats d'agglomération, il s'agit de la cave du site des *Castellains* à Fontaine-Valmont (présence d'un palier), des caves n^{os} 3 et 4 (présence d'un petit palier) de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard et de celle du *Perroi* à Iwuy. En établissement rural, sont équipées d'un escalier de pierre les caves des *villae* du *Champ des Agaises* à Haulchin (présence d'un palier empierré intermédiaire), d'*Augette* à

⁹¹ A l'origine de ce doute se trouve notamment le style de prose utilisé dans les anciennes publications, qui se bornent parfois à décrire la structure en listant une série de faits sans préciser les indices à la base de ces affirmations.

Gerpennes (présence d'un palier intermédiaire empierré), de *Vigetaille* à Le Roux-lez-Fosses (marches en pierre recouvertes de planches), de l'*Arbre-Chaud* à Graincourt-lès-Havrincourt, de *La Planchette* à Vervins, de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne (présence d'un palier dans le bas de la descente) et la cave n° 2 de la *villa* de *Magerot* à Torgny. Enfin, l'accès de la cave de *La Potière* à Soulosse-sous-Saint-Élophé est équipé d'un escalier bétonné.

La présence d'un escalier en pierre est supposée pour six autres structures. Dans la cave n° 1 des *parcelles AB 161-162* à Famars (fig. 74), dans la cave de la *rue des Soupirs* à Bavay (fig. 54) et dans la cave n° 1 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard (fig. 75), cette hypothèse est basée sur la représentation de marches sur les plans des structures – marches qui, s'il s'agit de plans fidèles, pourraient difficilement être conservées s'il s'agissait de bois. La cave du *secteur T* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives conserve quant à elle une marche maçonnée, située à la fin de la descente : soit les autres marches ont été démontées et récupérées, soit il s'agit d'un seuil, sur lequel venait peut-être se poser un escalier de bois. Un palier empierré est également présent dans le bas de la descente de la cave de la *villa* de *La Tombe* à Marcinelle, mais aucun vestige d'escalier n'est mentionné. Enfin, la cave du site de *Château d'eau* à Villers-Bretonneux est accessible par un escalier de douze marches au moins : nous supposons qu'il s'agit, là également, de marches en pierre.

Pour terminer, des pierres de seuil sont signalées dans la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* et dans la cave n° 2 de la *sablière Mathieu* de la ville de Bavay, dans les caves de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont, du *secteur T* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives et de la *parcelle n° 13 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* et, enfin, dans la cave de l'établissement rural du *Grand Sareu* à Grémecey.

1.2. Niches et soupiraux

Deux caves sont équipées de deux niches dans leur couloir d'accès : la cave n° 1 de la *sablière Lenglet* dans la ville de Bavay (une niche à fond décoré dans chacun des murs – cf. *infra*) et la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville (une niche cintrée à

fond plat dans la paroi gauche⁹² et une niche rectangulaire à fond plat dans la paroi droite).

Dix-huit caves disposent d'un accès équipé d'une seule niche.

Dans les habitats d'agglomérations, il s'agit de la cave du site des *Castellains* à Fontaine-Valmont (une niche rectangulaire à fond plat dans la paroi face à la descente), des caves des *secteurs* Q (une niche à fond plat dans la paroi droite) et T (une niche à fond plat dans la paroi gauche) du site des *Sarrasins* à Braives, de la cave du *Perroi* à Iwuy (une niche géminée dans la paroi gauche) et des caves des *parcelles n° 4 du quartier Ouest* (une niche rectangulaire à fond plat dans la paroi droite) et *n° 1 du quartier Est* (une niche de type indéterminé dans la paroi gauche) dans l'agglomération de *Bliesbruck*.

Dans les établissements ruraux, il s'agit des caves des sites de *La Seigneurie* à Saint-Jean-Geest (une niche à fond plat dans la paroi gauche), de *La Tombe* à Marcinelle (une niche à fond plat dans la paroi droite), du *Champ des Agaïses* à Haulchin (une niche cintrée à fond plat dans la paroi gauche), d'*Augette* à Gerpinnes (une niche cintrée à fond plat dans la paroi droite), de *Guizette* à Eben-Emael (une niche cintrée à fond plat dans la paroi gauche), de la *Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite (type et localisation inconnus), de *Saint-Donat* à Miécrot (une niche en cul-de-four dans la paroi gauche), de *Résimont* à Évelette (une niche à fond plat dans la paroi gauche), du *Pré des Wez* à Serville (une niche « d'éclairage » – rectangulaire à fond plat ? – dans la paroi droite), des *Bruyères* à Treignes (une niche à fond plat dans la paroi gauche), du *Gau* à Chastrès (une niche « d'éclairage » – rectangulaire à fond plat ? – dans la paroi droite) et du *Sarrasin* à Champigneulle (une niche à fond plat dans la paroi gauche).

Enfin, quatre caves disposent d'un accès équipé d'un soupirail : il s'agit de la cave n° 4 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard (dans la paroi gauche) et des caves des établissements ruraux de *La Tombe* à Marcinelle (dans la paroi face à la descente), de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne (de 0,55 m de large dans la paroi gauche) et du *Grand Sareu* à Grémecey (dans la paroi face à la descente).

⁹² Dans le sens de la descente.

1.3. Portes

La présence de vestiges de porte n'est attestée que dans cinq des structures : dans deux des caves du *quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* – celles des *parcelles n^{os} 8* (située en bas de la descente) et *13* (présence de rainures gravées dans le bloc de seuil, destinées à l'accrochage d'une porte) –, dans la cave du *secteur R* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives (vestiges de charnières conservés en place), dans la cave de *Guizette* à Eben-Emael et dans la cave de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne (présence d'un retrait dans les parois de l'accès).

2. Les équipements de sol : puits, puisards et systèmes de drainage

Onze sous-sols présentent des équipements de sol liés à la collecte et/ou à l'évacuation de l'eau, dont cinq intégrant des habitats situés dans la ville de Bavay, un situé dans l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont et cinq situées au sein d'établissements ruraux.

Au centre de la cave de la pièce semi-enterrée mise au jour dans l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay se trouve un puisard rond de 0,75 m de diamètre dont les parois sont appareillées et maçonnées. La manière dont ce puisard s'ouvrait au niveau du sol n'est pas conservée, mais le béton autour de l'ouverture présente une entaille circulaire d'1,30 m de diamètre réalisée par piquetage serré : il pourrait s'agir de traces de démontage d'une dalle de couverture ou de l'assise supérieure du parement du puisard. La jonction entre le sol et les parois de cette cave, y compris à la base des niches, est protégée par un joint d'étanchéité en quart-de-rond, haut de 0,10 m et large de 0,07 m : tous ces aménagements semblent plaider en la faveur d'une inondation récurrente du sous-sol.

Dans la cave n° 1 de la *sablière Mathieu*, un puisard circulaire profond d'1,80 m pour un diamètre de 0,60 m est présent au centre de la structure (fig. 55). Ses parois étaient appareillées à sec en pierres bleues et il était recouvert d'une dalle carrée de la même pierre.

Un « puits »⁹³ circulaire recouvert par un gros bloc de grès s'ouvre au centre de la cave n° 1 de la *sablière Lenglet* (fig. 39). Fouillé jusqu'à 1,80 m de profondeur, ses parois étaient aussi appareillées à sec à l'aide de pierres bleues.

Le centre de la cave n° 2 de la *sablière Lenglet* était également occupé par un « puits » circulaire d'un diamètre de 0,80 m et d'une profondeur de 1,50 m (fig. 37).

Un sondage opéré dans l'angle ouest de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* a révélé la présence d'une canalisation creusée dans le sol et traversant la paroi.

Enfin, dans la cave des *Castellains* à Fontaine-Valmont, c'est le bas de la descente de l'accès qui est équipé d'un puisard carré, ce qui a d'ailleurs permis de déduire que cette cave était probablement accessible depuis l'extérieur.

Dans la cave de la *villa de La Tombe* à Marcinelle, deux collecteurs des eaux d'infiltration et de ruissellement provenant des soupiraux bordent les parois nord et ouest de la structure. L'eau recueillie est évacuée par une conduite recouverte de larges dalles de pierre traversant le centre de la pièce.

Dans le sol de la cave de la *villa de la Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite a été mis au jour un système de drainage. Le plan de ce dernier n'est pas précisé, mais d'après l'observation de la photographie (fig. 47), celui-ci est relativement développé : six voire sept conduits sont visibles ; leurs parois sont renforcées à l'aide de pierres.

Sous le béton de sol de la cave de la *villa des Bruyères* à Treignes a été découvert un système de drainage réalisé à l'aide de *tegulae* et d'*imbrices*, équipement qui, d'après la photographie, semble avoir été construit avec beaucoup de soin (fig. 43). L'eau ainsi collectée est acheminée vers un grand collecteur construit le long du pignon ouest du logis, lequel est également connecté à la zone thermale découverte à l'extrémité ouest de l'aile sud de la *villa* (fig. 12 : a).

⁹³ A travers l'usage des guillemets, nous mettons ici en doute le recours au terme « puits » utilisé dans la littérature, terme qui renvoie classiquement à un équipement lié au puisage de l'eau et non à la récupération des eaux de ruissellement ou d'infiltration.

Un « puits » est également signalé dans le sol de la cave de la zone industrielle *Route d'accès* à Ennery. Dans une seconde phase d'aménagement, ce dernier fut relié à un système de drainage partiellement réalisé en bois afin d'acheminer l'eau récoltée vers l'extérieur.

Pour terminer, le sol de la cave de la *villa du Grand Sareu* à Grémecey est traversé par deux conduits d'évacuation, situés sur deux niveaux distincts (fig. 68). Le conduit supérieur (plus récent ?) démarre au bas de la descente de l'accès, passe sous le seuil et traverse la pièce de l'angle sud-ouest à l'angle nord-est. Le second, situé à un niveau inférieur, est un collecteur de bois de facture plus grossière : ses branches se réunissent plus ou moins au centre de la cave sous une large dalle, puis se dirigent vers le nord.

3. Les équipements muraux

3.1. Les niches⁹⁴

Afin d'aborder l'analyse des niches de la manière efficace, nous avons élaboré une typologie basée sur deux informations de mise en œuvre : les appareillages du fond et du cintre de ces équipements. Ces types sont illustrés dans le tableau ci-après ; nous y ferons référence dans les descriptions qui vont suivre.

Type A		Niche rectangulaire à fond plat
Type B		Niche cintrée en cul-de-four
Type C		Niche cintrée à fond plat
Type D1		Niche mitrée à fond plat
Type D2		Niche triangulaire à fond plat

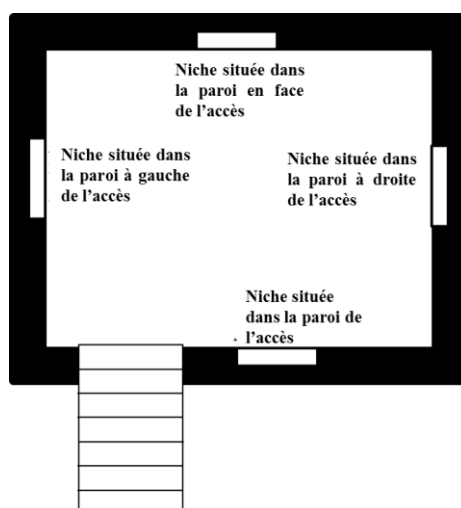
⁹⁴ Les données concernant les niches des caves du corpus sont reprises sous forme de tableau dans l'annexe n° 7 du présent volume.

Type E1		Niche géminée cintrée et à fond plat
Type E2		Niche géminée rectangulaire et à fond plat

a. Nombre, types et localisation

Tout d'abord, notons que pour seize caves, la présence de niches dans les parois n'est pas une information disponible, et ce pour deux principales raisons : la hauteur insuffisante (ou même l'absence) des parois conservées et l'absence de détails sur les équipements de la cave dans la littérature. Pour seize autres structures, seulement un nombre minimum de niche(s) a pu être affirmé en raison de la hauteur conservée des parois (n'ayant permis que de conserver l'ouverture inférieure d'un soupirail et/ou les niches prenant naissance sur le sol) ou encore de la partialité de la fouille, n'ayant pas dégagé ou retrouvé toutes les parois.

Comme il s'agit de discuter de la fonction de ces équipements, la disposition des niches dans les parois sera décrite par rapport à la paroi de l'accès. Pour plus de clarté dans les descriptions qui vont suivre, le schéma ci-après reprend les termes utilisés ainsi que la localisation à laquelle ils renvoient. Par défaut et sauf mention contraire, nous considérons que ces équipements sont présents dans l'élévation des parois. Si la superficie de la cave est connue, cette dernière est signalée entre parenthèses afin de permettre de rendre compte du rapport superficie/nombre de niches des structures.



- *Caves sans niches*

La cave de l'établissement rural du *Ramelsberg* à Radelange (7,82 m²) possède des murs conservés sur une hauteur de 2 m et aucune ouverture dans les parois n'est mentionnée par le fouilleur.

Une seconde cave pourrait, à priori, avoir été dépourvue de niches : la cave de la *Place Marché aux Légumes* du vicus de Namur (15,05 m²). Les murs sont conservés jusqu'à une hauteur d'1,30 m (mur nord) et la seule ouverture mentionnée est un soupirail.

- *Caves équipées d'une niche*

Quatre caves ne présentent que d'une seule niche dans leurs parois : les caves des établissements ruraux de *La Seigneurie* à Saint-Jean-Geest (29,14 m²), du *Château d'eau* à Villers-Bretonneux (5,25 m² – sans précision), de *Rupt Chaudron* à Liverdun (17,16 m²) et de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne (10,26 m²).

Dans la cave de *La Seigneurie*, la niche – peut-être à fond plat selon le plan (fig. 23 : 4) – est équipée dans le mur en face de l'accès et n'est pas centrée sur la paroi mais se situe presque en face de l'entrée. Dans la cave du site de *Rupt Chaudron*, la niche – peut-être à fond plat si l'on se fie à l'illustration (fig. 26) – est équipée le mur à gauche de l'accès. Enfin, dans la cave de *La Charbonnière*, la niche est de type **E2** et se situe dans la paroi à droite de l'accès. Le fouilleur la décrit comme suit : en partie effondrée, les deux ouvertures étaient séparées par une dalle de pierre tendre, retrouvée en place, et auraient été couvertes par un madrier disparu au moment de la fouille.

La présence d'au minimum une niche est possible dans trois autres structures. Il s'agit de la cave du *Vieux Paquis* (25 m²) – présence d'un mur circulaire, possible niche de type **B**, autour d'une statue de Mercure et de vestiges d'« autel » – et de *La noue derrière Scarponne* (16,92 m²) – présence d'une « ouverture » dans l'angle nord-est – dans l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard et de la première cave de l'établissement rural de *La Potière* à Soulosse-sous-Saint-Élophé (18 m²) – où une échancrure dans le mur à droite de l'accès pourrait marquer l'emplacement d'une niche disparue.

▪ *Caves équipées de deux niches*

Deux caves intégrant des habitats urbains sont équipées de deux niches : la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay (23,84 m² minimum) et la cave de la *rue Franklin Roosevelt* dans la ville de Reims (3,19 m²).

Dans la cave bavaisienne, il s'agit de niches de type **C** qui se font strictement face et se situent dans les deux parois adjacentes à celle de l'hypothétique accès, disparue sous une levée de terre d'époque médiévale. Elles se trouvent à une distance de 2,35 m de la paroi en face de l'accès, équipée d'un soupirail prenant le jour sur le *décumanus* voisin. Pour la cave rémoise, seule la localisation et le type de l'une des deux niches est appréhendable sur base d'une photographie (fig. 44) : elle se situe dans la paroi en face de l'accès et est, à priori, une niche de type **A** (non dégagée sur la photographie).

Six caves ont révélé l'existence d'un minimum de deux niches dans leurs parois.

Dans la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay (28,16 m²), la hauteur conservée des parois n'a permis de mettre à jour que deux niches prenant naissance au niveau du sol. Elles sont de type **B** et s'ouvrent dans deux angles de la structure (fig. 60). La localisation de l'accès de ce sous-sol n'est pas certaine : la présence de possibles vestiges de seuil pourrait le situer dans la paroi sud (auquel cas les niches équipent les angles de la paroi à gauche de l'accès) mais l'angle sud-est de la cave, détruit par le creusement de deux fosses postérieures, pourraient également avoir accueilli cet accès (auquel cas les niches équipent les angles de la paroi en face de l'accès). Toujours à Bavay, la fouille partielle de la cave de la *rue Pierre Mathieu* n'a permis que de mettre au jour la paroi située à gauche de l'accès, équipée de deux niches de type **B** qui pourraient prendre naissance au niveau du sol (fig. 53).

Dans la cave de la *parcelle n° 1 du quartier Est* de l'agglomération de *Bliesbruck* (20 m²) sont présentes « plusieurs niches », sans plus de précisions. Une illustration (fig. 41) nous permet d'affirmer qu'au moins un des murs de la cave est équipé de deux niches de type **C**.

Dans les parois de la cave du *secteur R* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives (12,60 m²) ont également été dégagées deux niches de type **C** : une dans la paroi de l'accès et une dans la paroi à gauche de l'accès. Le mur à droite de l'accès n'est conservé que sur 0,40 m de hauteur en raison de l'érection de la redoute d'un fortin postérieur, ce qui ne permet pas d'affirmer ou d'infirmer la présence d'ouvertures dans cette paroi.

L'observation de la seule illustration disponible (fig. 28) de la cave de la *villa* du *Champ des Agaises* à Haulchin nous permet d'affirmer la présence d'au moins deux niches de type **C** dans la paroi de l'accès. La même limite est rencontrée pour la cave de la zone industrielle des *Hauts-Sarts* à Herstal : seule l'observation de l'illustration (fig. 46) nous permet d'affirmer la présence d'un minimum de deux niches de type **C** (peut-être avec un cintre accusant une légère forme ogivale ?) dans la paroi en face de l'accès.

▪ Caves équipées de trois niches

Sept caves sont équipées de trois niches : trois intégrant des habitats de l'agglomération de *Bliesbruck* et quatre situées dans les établissements ruraux de *Guizette* à Eben-Emael, de *Buisson du Maréchal* à Lixhe (2 caves) et du *Sarrasin* à Champigneulle.

Dans la cave de la *parcelle n° 4 du quartier Ouest* de *Bliesbruck* (16,72 m²), elles sont toutes regroupées dans la paroi à gauche de l'accès et disposent d'un fond plat selon le plan (fig. 19). Dans la cave de la *parcelle n° 8 du quartier Ouest* (21,84 m²), une niche se trouve dans la paroi de l'accès, une seconde dans la paroi à droite de l'accès et une troisième dans la paroi à gauche de ce dernier. Il s'agissait probablement de niches de type **C** : l'une d'elle conservait l'amorce d'un cintre en grès et l'observation d'une photographie de la cave (fig. 48) permet d'entrevoir un probable fond plat à ces équipements. Pour terminer, dans la cave de la *parcelle n° 13 du quartier Ouest* (± 12 m²), une niche se situe dans la paroi de l'accès et les deux autres dans chacune des parois adjacentes à ce dernier. D'après la photographie (fig. 49), il s'agit, là aussi, de niches à fond plat.

La cave de l'établissement rural de *Guizette* à Eben-Emael (20,37 m²) est équipée de trois niches de type **C**, une dans la paroi face à l'accès, une dans la paroi à gauche et une dans la paroi à droite de ce dernier (fig. 76).

Les deux caves de l'habitat de *Buisson du Maréchal* à Lixhe sont également équipées de trois niches chacune, peut-être à fond plat selon le plan (fig. 14). Dans la cave n° 2 (14,58 m²) située dans un des angles intérieurs de l'habitat, une niche s'ouvre dans la paroi de l'accès, une dans la paroi à droite de l'accès et une dans la paroi à gauche de ce dernier. Dans la cave B isolée (11,56 m²), une des niches se situe dans la paroi de l'accès, une deuxième s'ouvre dans la paroi à droite de l'accès et une troisième équipe la paroi face à celui-ci.

Dans l'établissement rural du *Sarrasin* à Champigneulle, la cave (± 20 m²) est équipée d'une niche dans la paroi à droite de l'accès et de deux niches dans la paroi en face de celui-ci. Si l'on se fie au plan (fig. 9), ces dernières accusent un fond plat.

Deux caves sont équipées d'au moins trois niches : la cave de la *sablière Denimal* dans la ville de Bavay (13,51 m²) et la cave de l'établissement rural d'*Eisenbrunn* à Mittelbronn (25 m²).

Au moins trois des ouvertures présentes dans les parois de la cave de la *sablière Denimal* sont renseignées comme étant des niches : le fouilleur signale deux niches de type **C** dans la paroi à droite de l'accès et une niche à fond plat dans la paroi à gauche de ce dernier (type **A** ou **C**). Cependant, deux autres ouvertures, dont la nature n'est pas précisée, sont également représentées sur le plan de ce sous-sol (fig. 77). Sur le mur de l'entrée, le fouilleur mentionne la présence d'un pilier, qui doit constituer le massif de maçonnerie carré représenté à l'est de l'escalier, aménageant dans cette paroi un espace creux qui n'est donc pas, à priori, une niche. L'ouverture se situant à l'angle sud, large de 0,60 m, est de forme particulière : il est impossible d'affirmer sa nature avec certitude sur base de cette seule illustration.

Pour le site d'*Eisenbrunn*, la littérature précise que la cave est équipée de deux niches jumelées. Pourtant, l'unique illustration que nous possédons de cette structure (fig. 38) représente un soupirail au bas duquel s'ouvre une niche non jumelée. Nous concluons

donc que la cave est équipée d'au moins trois niches : deux géminées (type **E1** ou **E2**) dont nous ne connaissons pas la localisation et une cintrée (type **B** ou **C**) située au pied du soupirail.

▪ *Caves équipées de quatre niches*

Huit caves sont équipées de quatre niches : quatre intégrant des habitats situés en agglomération – les deux caves de Famars et les caves des *secteurs Q* et *T* du site des *Sarrasins* à Braives – et quatre au sein des établissements ruraux de *Clarisse* à Nivelles, de *Magerot* à Torgny (cave n° 2), de *Résimont* à Évelette et des *Bruyères* à Treignes.

La localisation de l'accès de la cave de la *parcelle Olivier* à Famars ($\pm 20,90 \text{ m}^2$) n'est pas connue avec certitude, mais nous avons abordé la possibilité que celui-ci se trouve dans l'angle disparu de la structure (*cf. supra* – fig. 27). Dans cette configuration, deux niches seraient équipées dans la paroi face à l'accès et une dans chacune des parois adjacentes à celui-ci – ces deux dernières n'étant pas centrées mais disposées à proximité de la paroi du fond. D'après l'illustration, il s'agit de niches de type **C**. Dans la cave n° 1 des *parcelles AB 161-162* ($7,02 \text{ m}^2$), les niches sont de type **B** et regroupées autour de l'angle nord-est de la structure : deux dans la paroi à gauche de l'accès et deux dans la paroi en face de celui-ci. La base des niches se situe d'ailleurs au niveau du sol (fig. 40).

La cave du *secteur T* de l'agglomération des *Sarrasins* ($13,14 \text{ m}^2$) est équipée de trois niches dans la paroi à droite de l'accès et d'une quatrième dans la paroi en face de ce dernier (fig. 67), toutes de type **C**. Dans la cave du *secteur Q* ($8,64 \text{ m}^2$), deux niches de type **C** sont équipées dans chacune des parois adjacentes à l'accès (fig. 65). Cette disposition se retrouve également dans deux autres caves intégrant des établissements ruraux : celles des *villae* de *Résimont* à Évelette (14 m^2) et des *Bruyères* à Treignes ($\pm 25 \text{ m}^2$).

Pour la cave n° 2 de *Magerot* ($19,25 \text{ m}^2$), seul le type d'une des quatre niches est connu : il s'agit d'une niche de type **B**. Pour les trois autres niches, il s'agit probablement de niches à fond plat (type **A** ou **C**) en raison de la mention d'un cul-de-

four pour la quatrième. La localisation des niches dans les parois de la structure n'est pas connue.

Dans le comblement de la cave de la *villa* de *Clarisse* (25 m²) furent retrouvés quatre « arcatures » en travertin à hauteur du milieu de chaque paroi. Ces pièces accusaient les dimensions suivantes : 0,17 m de long sur 0,08 m à l'*extrados* et sur 0,05 m à l'*intrados*, 0,85 m de hauteur, 0,96 m de largeur extérieure et 0,60 m de largeur intérieure. Il est admis qu'il s'agit des vestiges de quatre niches qui équipaient le centre des quatre parois du sous-sol. Le recours au terme arcature induisant la présence d'un cintre, il s'agit de niches de type **B** ou **C**.

Un minimum de quatre niches de type **B** est renseigné pour la cave n°1 de la *sablère Mathieu* dans la ville de Bavay (32 m²) : deux dans la paroi de l'accès et deux dans le mur en face de ce dernier, dont les fondations étaient encore visibles. Les deux autres parois étaient détruites au moment de la fouille. Nous constatons également sur l'illustration (fig. 55) que ces niches sont équipées relativement bas dans l'appareillage, à trois assises du sol de la structure.

- *Caves équipées de cinq niches*

Quatre caves sont équipées de cinq niches : une intégrant un habitat de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont (15,20 m²) et trois intégrant des établissements ruraux, sur les sites de *Saint-Donat* à Miécrot (11,85 m²), de *Vigetaille* à Le Roux-lez-Fosses (13,83 m²) et du *Grand Sareu* à Grémecey (19,79 m²).

Dans la cave des *Castellains*, une niche de type **A** équipe la paroi de l'accès et deux niches de type **C** sont situées dans chacune des parois adjacentes à ce dernier. Dans la cave de la *villa* de *Saint-Donat*, les niches (à fond plat, selon l'illustration – fig. 10 : d) sont implantées de la même manière.

Sur le site de *Vigetaille*, les niches sont de type **C** et équipées comme suit : une dans la paroi à gauche de l'accès, deux dans la paroi de l'accès et deux dans la paroi face à ce dernier (fig. 8).

Sur le site du *Grand Sareu* à Grémecey, trois niches équipent chacun des murs de l'extension située au nord-est, les deux autres sont placées dans les parois à droite et en face de l'accès (fig. 11 : e). Le type de ces niches n'est pas connu.

Un minimum de cinq niches est signalé pour deux autres structures. Dans la cave du site du *Perroi* à Iwuy (13 m²), quatre de ces niches sont équipées sur deux registres dans la paroi de l'accès : les fouilleurs signalent, de part et d'autre de ce dernier, deux niches rectangulaires superposées, l'arc de la niche supérieure étant mitré – il s'agit donc de niches de type **A** au registre inférieur et de niches de type **D1** au registre supérieur. Ils précisent également la présence d'une cinquième niche de grande dimension qui, si l'on se fie à la seule illustration dont nous disposons (fig. 56), est de type **B** et prend naissance au niveau du sol. Le croquis de la cave de la *villa* de *La Planchette* à Vervins (14,03 m²) renseigne lui aussi un minimum de cinq niches (fig. 78 – le mur sud n'étant pas représenté) : une niche de type **D1** dans la paroi de l'accès, deux niches de type **C** dans la paroi à gauche de ce dernier et deux niches de type **A** dans la paroi face à l'accès.

- *Caves équipées de six niches ou plus*

Trois caves intégrant des établissements ruraux sont équipées de six niches : les caves des sites de *La Tombe* à Marcinelle (13,30 m²), du *Pré des Wez* à Serville (19,75 m²) et du *Gau* à Chastrès (± 12 m²).

Sur le site de *La Tombe*, trois niches se trouvent dans le mur en face de l'accès, deux dans le mur à gauche de l'accès et une dans la paroi en face de ce dernier (fig. 10 : c). Elles sont toutes de type **C**.

Sur le site du *Pré des Wez*, trois niches s'ouvrent dans la paroi en face de l'entrée et trois dans la paroi à gauche de celle-ci (fig. 11 : d). La même disposition se retrouve sur les deux murs : une niche centrale de type **D2** entourée de niches de type **C**.

Dans l'habitat du *Gau*, le mur en face de l'accès est équipé d'une niche de type **B** entourée de niches de type **C** (fig. 13). La paroi à gauche de l'entrée est équipée de deux niches de type **C** et une dernière, de type **C** également, s'ouvre dans le mur de l'accès.

Enfin, un minimum de six niches de type **B** est signalé dans la cave n° 2 de la *sablière Lenglet* à Bavay (10,80 m²), dégagée partiellement (fig. 37): deux niches fouillées et l'amorce d'une troisième dans chacun des murs adjacents à la paroi de l'entrée.

Malgré le signalement de neuf niches dans la cave de la *villa de Ronchinne* à Maillen (19,47 m²), nous émettons l'hypothèse qu'aucune distinction n'a été établie, dans les articles publiés, entre les différentes ouvertures présentes dans les parois. L'observation du plan nous indique quant à lui l'existence de deux soupiraux (fig. 10 : b : ouvertures plus profondes) et de sept niches : deux dans les parois à gauche, en face et à droite de l'accès et une dernière dans la paroi de l'accès. Ces niches sont, d'après le plan, à fond plat.

Sept niches de type **C** s'ouvrent dans les murs de la cave de l'établissement rural de la *Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite (9 m²) : deux dans la paroi à droite de l'accès, trois dans la paroi à gauche de l'accès et deux dans la paroi de ce dernier (fig. 11 : c).

Dans les parois de la cave n° 1 de la *sablière Lenglet* à Bavay (12,71 m²) se trouvent neuf niches de type **B**, équipées relativement bas dans l'appareil des murs, à trois assises du sol de la cave (fig. 39) : deux dans la paroi à droite de l'accès, trois dans la paroi lui faisant face, deux dans la paroi à gauche de l'accès et deux dans la paroi de ce dernier.

Dix niches de type **C** sont signalées dans les parois la cave de la *villa d'Augette* à Gerpennes (33,82 m²) : trois dans la paroi à gauche de l'accès, deux dans la paroi en face de celui-ci, trois dans la paroi droite et deux dans celle de l'accès.

La fouille partielle de la cave de la *rue des Soupirs* à Bavay a permis de mettre au jour un minimum de dix niches organisées sur deux registres. Cependant, il est fort probable que d'autres équipaient les parois non-dégagées du sous-sol (fig. 54). Le mur en face de l'accès (dégagé partiellement) était équipé de deux niches de type **B** au registre inférieur et de deux niches de type **A** au registre supérieur. Le mur de l'accès était équipé de deux niches de type **B** au registre inférieur et deux niches de type **C** au registre supérieur. Deux autres niches ont été découvertes dans la paroi à droite de l'accès, organisée selon

le même schéma : une niche de type **B** au registre inférieur et une niche de type **A** au registre supérieur. Le reste de la paroi n'a pas été dégagé.

A Graincourt-lès-Havrincourt, la cave de l'*Arbre-Chaud* ($\pm 13,64 \text{ m}^2$) était équipée de onze niches (dont trois dans la paroi à droite de l'entrée, disparues suite à un remaniement) organisées sur deux registres – les bases des niches du registre inférieur se situant au niveau du sol de la structure : les parois à gauche et en face de l'accès sont équipées de quatre niches chacune, deux de type **C** au registre supérieur et deux de type **B** au registre inférieur.

Dix-huit niches, également organisées sur deux registres, équipent les parois de la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville ($14,72 \text{ m}^2$). Deux niches de type **C** se trouvent dans le mur de l'accès, de part et d'autre de ce dernier. Dans la paroi à droite de l'accès se trouvent trois niches de type **B** au registre inférieur et quatre niches de type **C** au registre supérieur. Dans la paroi à gauche de l'accès s'ouvrent deux niches de type **B** au registre inférieur et trois niches de type **C** au registre supérieur. Dans l'extension de l'angle ouest de la structure, le mur du fond est occupé par un soupirail et les deux murs latéraux sont chacun équipés comme suit : une niche de type **B** au registre inférieur et une niche de type **C** au registre supérieur. Toutes les niches équipées au registre inférieur prennent naissance au niveau du sol.

Enfin, dans la cave n° 2 de la *sablière Lenglet* à Bavay ($10,80 \text{ m}^2$ minimum) se trouvaient dix-neuf niches : six sur chacun des grands côtés, trois dans la paroi de l'accès et quatre dans celle lui faisant face. Cette brève description fut rédigée par les hommes en charge des travaux de déblayement et ne put être complétée par le fouilleur responsable, car la structure fut détruite avant que ce dernier ne se soit rendu sur place. En regard de la superficie de la cave, ces dernières étaient peut-être organisées sur deux registres dans certaines parois.

b. Les dimensions

Pour les caves dont nous disposons des dimensions de ces équipements, celles-ci sont reprises dans le tableau ci-après. Ces niches disposent d'une largeur comprise entre

0,33 m et 0,95 m ; d'une hauteur comprise entre 0,38 m et 1,50 m ; et d'une profondeur comprise entre 0,13 m et 0,50 m.⁹⁵

		Dimensions des niches (m)		
N°	Nom du site	Larg.	Haut.	Prof.
1	La Seigneurie (Saint-Jean-Geest)	0,6	?	?
3	La Tombe (Marcinelle)	0,5	0,64	0,36
5	Augette (Gerpennes)	0,45	0,7	0,3
9a	Les Sarrasins - secteur Q (Braives)	0,62	1,05	0,30/0,40
9b	Les Sarrasins - secteur R (Braives)	0,4	0,53	0,34
9c	Les Sarrasins - secteur T (Braives)	0,56	?	0,36
10a	Buisson du Maréchal - cave B (Lixhe)	0,5	?	0,3
10b	Buisson du Maréchal - cave 2 (Lixhe)	0,43	?	0,3
17	Vigetaille (Le Roux-lez-Fosses)	0,43	0,77	0,20/0,30
26b	Parcelles AB 161-162 (Famars)	0,56/0,60	0,85	0,3
27a	Rue Pierre Mathieu (Bavay)	0,74	1	?
27b	Rue des Soupirs (Bavay)	0,74/0,77	1	?
27c	Ilot sud-ouest <i>forum</i> - cave (Bavay)	0,6	0,9	0,38
27d	Ilot sud-ouest <i>forum</i> - pièce (Bavay)	?	1,5	?
27e	Sablière Mathieu - cave 1 (Bavay)	0,7	1,15	0,5
27g	Sablière Denimal (Bavay)	0,45/0,80	0,6	0,3
27h	Sablière Lenglet - cave 1 (Bavay)	0,95	1	0,45
27i	Sablière Lenglet - cave 2 (Bavay)	0,9	0,7	0,5
32	La Charbonnière (Fontaines-sur-Marne)	0,50 et 0,90	?	0,35
40	Zone industrielle Route d'accès (Ennery)	0,33	0,38	0,35

Nous notons deux particularités en lien avec les largeurs de ces équipements. Les caves au sein desquelles les nichent accusent une largeur de plus de 0,70 m sont au nombre de quatre et sont toutes situées dans la ville de Bavay : la cave de la *rue Pierre Mathieu* (0,74 m), la cave de la *rue des Soupirs* (entre 0,74 m et 0,77 m) et les deux caves de la *sablière Lenglet* (0,90 m pour la cave n° 2 et entre 0,70 m et 0,95 m pour la cave n° 1).

⁹⁵ Notons ici que la profondeur de ces équipements est facteur de la largeur des murs de la structure.

De plus, deux sous-sols sont équipés de niches dont les largeurs varient de manière significative : la cave de la *sablière Denimal* dans la ville de Bavay – deux niches de 0,45 m de large dans la paroi à droite de l'entrée et une niche de 0,80 m de large dans la paroi à gauche de l'entrée – et la cave de l'établissement rural de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne – où la niche jumelée accuse une largeur de 0,50 m dans le compartiment est et une largeur de 0,90 m dans le compartiment ouest.

Pour terminer, les niches de la cave de l'*Arbre-Chaud* à Graincourt-lès-Havrincourt accusent des hauteurs très différentes selon les registres : 0,26 m au registre supérieur et 0,93 m au registre inférieur.

3.2. Les soupiraux⁹⁶

Une cave ne possède aucun soupirail : la cave de la *villa du Ramelsberg* à Radelange (7,82 m²).

Pour vingt-et-cinq caves, les informations sur la présence et la localisation de ces équipements ne sont pas disponibles, soit en raison de la partialité de la fouille (n'ayant pas dégagés tous les murs), soit en raison de la hauteur conservée des murs, (insuffisante pour discuter de la présence ou de l'absence de ces équipements), ou bien encore de l'absence de détails sur les équipements de la cave dans la littérature.

Trente-deux caves disposent d'un seul soupirail alors que la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay (28,16 m²) en compte trois dans son mur nord. Dix autres sous-sols sont équipés de deux soupiraux : trois caves intégrant des habitats situés en agglomération – celles des *parcelles n^{os} 4* (16,72 m²) et *8* (21,84 m²) du *quartier Ouest* et *n^o 1* (20 m²) du *quartier Est* de l'agglomération de *Bliesbruck* – et sept caves intégrant des établissements ruraux, sur les sites de *Ronchinne* à Maillen (19,47 m²), de *Vigetaille* à Le Roux-lez-Fosses (13,83 m²), des *Machenées* à Neuville (14,72 m²), de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne (10,26 m²), de *Rupt Chaudron* à Liverdun (17,16 m²), de la zone industrielle *Route d'accès* à Ennery (superficie inconnue) et de *La Potière* à Soulosse-sous-Saint-Élophé (18 et 13 m²).

⁹⁶ Les données concernant les soupiraux des caves du corpus sont reprises sous forme de tableau dans l'annexe n° 8 du présent volume.

Le tableau en annexe n° 8 reprend la localisation de ces équipements dans les parois des structures, ainsi que les quelques dimensions disponibles. Sur ce point, notons que la disposition des soupiraux indique la présence d'un terrain relativement dégagé à flanc de la paroi concernée, afin de permettre le ravitaillement et l'éclairage du sous-sol.

Dans quatre caves, les largeurs de ces ouvertures à leur base et à leur sommet sont renseignées. Nous constatons donc que les embrasures supérieures (donnant sur l'extérieur) sont de moindres dimensions que les ouvertures inférieures, ce qui semble logique. Sur ce point, notons aussi l'étroitesse de l'embrasure inférieure du soupirail de la cave de la *villa* de *La Tombe* à Marcinelle, 0,45 m, alors que dans les autres structures, la largeur de l'ouverture inférieure de ces équipements varie entre 1,05 m et 2,25 m.

Concernant l'orientation de leurs ouvertures, nous savons que dix soupiraux s'ouvrent vers le Nord, trois vers le Nord-Est, deux vers le Nord-Ouest, sept vers l'Est, sept vers l'Ouest, six vers le Sud, deux vers le Sud-Est et quatre vers le Sud-Ouest.

Quant aux espaces sur lesquels ils s'ouvrent, pour les trente-cinq soupiraux pour lesquels cette information est disponible, nous constatons que trente de ces équipement prennent le jour sur un espace extérieur du logis – treize construits dans la façade arrière des logis, six dans une des façades latérales des logis, trois dans la façade avant des logis, sept prennent le jour sur une chaussée et une dernière s'ouvre vers la cour centrale du logis – et que les cinq autres s'ouvrent sur un espace intérieur de l'habitat.

Pour terminer, notons que tous les soupiraux sont, à priori, construits dans l'épaisseur des parois, à l'exception du soupirail de la cave du *secteur R* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives, construit en hors-œuvre (fig. 66).

3.3. Les autres équipements

Dans la cave n° 1 de la *villa* de *Magerot* à Torgny, une banquette a été élevée le long des murs ouest et nord (fig. 58). Elle accuse une hauteur équivalente à deux assises du niveau inférieur, à savoir $\pm 0,60$ m (*cf. supra*), et une profondeur de 0,40 m. Sa construction semble prendre appui sur le terrain en place et, comme l'illustration ne

présente aucune dalle conservée de l'assise, il est possible que cette dernière ait été laissée « à nu ».

4. Les équipements légers

4.1. L'aménagement des sols d'occupation

a. Revêtements de sable et foyers

Sur le sol de la cave de la *parcelle n° 8 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck*, un grand foyer de tuiles a été découvert à proximité du mur oriental (fig. 48). Ce dernier est associé à la première phase de construction de la cave (avant l'agrandissement – cf. *supra*) datée d'entre la fin du I^{er} et la fin du II^e siècle ap. J.-C.

Un sol de sable, qui pourrait constituer un équipement destiné tant au stockage des récipients qu'au drainage des sols⁹⁷, est signalé dans six structures : dans la cave du *secteur Q* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives (« sable naturel »), dans la cave n° 3 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard (0,20 m d'épaisseur), dans la cave de la *parcelle n° 8 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* (sol de sable préalable et postérieur à l'existence supposée d'un plancher), dans les deux caves du site de *Buisson du Maréchal* à Lixhe (cave n° 2 : fines couches alternant les sables jaune pur et gris sale ; cave B : fines couches de sables posées sur le limon gras du sol en place) et dans la cave du *Ramelsberg* à Radelange (sable de « Steinfeld »).

b. Fosses de calage de récipients

Malgré qu'il s'agisse d'un aménagement de sol considéré comme courant dans les caves d'habitats, des fosses de calage de récipients ne sont signalés que dans onze structures. Une fosse destinée au stockage est présente dans le sol de la cave de la *rue de l'Écu* dans la ville de Reims. Dans les habitats d'agglomération, il s'agit de la cave n° 3 de *Vertunum* à Saint-Mard (situés le long des parois nord, sud et ouest – nombre et type indéterminé), de la cave de la *Place Marché aux Légumes* à Namur (six trous d'amphores devant la partie est du mur nord) et des caves des *parcelles n° 4* (d'après l'illustration, onze emplacements le long des quatre parois et présence d'une fosse peu

⁹⁷ Les caves sont, par définition, des espaces souterrains : il n'est donc pas impossible que ces structures puissent être inondées en cas de fortes pluies (eaux survenues par les soupiraux par exemple).

profonde – fig. 19), 11 (d'après l'illustration, neuf emplacements le long des parois sud, ouest et nord – fig. 18) et 13 du quartier Ouest de l'agglomération de *Bliesbruck*. En établissement rural, des fosses de calages de récipients sont présentes dans les sols des caves des sites de *Clarisse* à Nivelles (huit fosses), du *Ramelsberg* à Radelange (sans précision) et de *Saint-Donat* à Miécrot (situés à hauteur du soupirail s'ouvrant dans le mur nord-est).

Deux caves ont livré les vestiges de fosses aménagées. Dans l'axe de l'accès de la cave n° 3 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard ont été retrouvés les vestiges d'une fosse rectangulaire d'1 m de long sur 0,94 m de large et sur 0,77 m de profondeur, sans doute coffrée de planches à l'origine. Dans l'angle sud-ouest de la cave n° 2 de l'habitat de *Buisson du Maréchal* a été dégagée une fosse d'environ 0,90 m de diamètre, dont le fond était tapissé d'argile cuite.

4.2. Les traces de mobilier en matériaux périssables

Dans le sol de la cave de la *rue de l'Écu* dans la ville de Reims, le fouilleur signale la présence de trous de poteaux irréguliers et carrés qu'il n'interprète pas comme les vestiges d'un possible coffrage de bois des parois de la cave – alors que la seule illustration disponible semble montrer un alignement de ces trous sur les pourtours de la structure (fig. 59). Il est donc envisageable que ces traces signalent la présence d'un mobilier léger disparu, mais il est impossible de l'affirmer sans données ou illustrations plus précises.

Les parois nord et est de la cave n° 1 des *parcelles AB 161-162* dans l'agglomération de Famars conservent les traces de renforcements carrés situés à 1,40 m du sol (fig. 40 et 72) : à cette hauteur, il est peu probable qu'il s'agisse d'emplacement destinés aux poutres d'un plafond. Il est possible qu'il s'agisse de trous de boulins ou encore qu'ils aient été destinés à accueillir et fixer du mobilier léger.

V. LE DÉCOR DES CAVES

1. L'appareillage comme support décoratif⁹⁸

1.1. L'alternance dans la nature des matériaux

Quatre caves appareillées en *opus vittatum* disposent d'un appareil au sein duquel une alternance dans la nature des moellons est signalée : deux intégrant des habitats de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives et deux situées en établissement rural. Une cinquième cave, intégrant un habitat du *vicus* de Namur, possède un appareil en *opus vittatum mixtum* au sein duquel les alternances des assises répondent à des logiques différentes selon les parois.

Dans la cave du *secteur R* de l'agglomération des *Sarrasins*, cet appareillage se présente comme suit (fig. 79) : en partant du sol se trouve une première assise de moellons de schiste phyllade (placés sur le petit côté), une assise de moellons de schiste phyllade, une assise de moellons de travertin, deux assises de moellons de schiste phyllade, une assise de moellons de travertin, ainsi de suite jusqu'à la seizième assise, juste au-dessus de la niche. Ensuite se trouve une assise qui alterne moellons de schiste phyllade et moellons de travertin, surmontée de sept assises similaires.

Dans la cave du *secteur T*, le parement est réalisé à l'aide de moellons de schiste, d'un calibrage de 0,60 m sur 0,16 m, et de travertin, le tout conservé sur vingt assises. A partir de la base du mur, la cinquième assise est constituée de moellons de travertin.

Les parois de la cave de la *villa* de *La Tombe* à Marcinelle sont appareillées à l'aide d'une alternance d'assises de moellons de pierre calcaire gris-bleu et d'assises de moellons de pierre calcaire gris-clair, sans plus de précision.

Dans la cave du *Gau* à Chastrès, ce sont des assises de moellons de travertin qui alternent avec des assises de moellons de pierre calcaire dans l'appareillage.

Dans le *vicus* de Namur, les murs de la cave de la *Place Marché aux Légumes* sont appareillés en *opus vittatum mixtum* à l'aide d'un appareil hétérogène alternant la

⁹⁸ Pour rappel, toutes les données sur le parement des structures sont reprises sous forme de tableau dans l'annexe n° 6 du présent volume.

pierre calcaire, le tuffeau de Lincent de couleur jaune et la terre cuite. L'ordre de succession des assises diffère d'une paroi à l'autre.⁹⁹ Le parement du mur nord présente (de bas en haut) six assises de moellons de pierre calcaire, deux lits de briques ou de dalles en terre cuite, trois assises de moellons de pierre calcaire et un lit de tuiles. Le parement du mur sud présente une assise de moellons de pierre calcaire, deux assises de moellons de tuffeau, une assise de moellons de pierre calcaire, deux lits de tuiles, une assise de moellons de pierre calcaire, deux assises de moellons de tuffeau, une assise de moellons de pierre calcaire, deux lits de dalles de terre cuite, une assise de moellons de pierre calcaire et une assise de moellons de tuffeau.

Enfin, dans la cave de la *villa des Machénées* à Neuville, même si l'organisation du parement ne semble pas répondre à une logique particulière, nous notons tout de même la mise en œuvre de moellons possédant des teintes différentes, allant du gris au beige-rose (fig. 71).

1.2. Un *opus reticulatum* partiel

Le recours à un *opus reticulatum* partiel est signalé dans la cave de la *villa de Saint-Donat* à Miécrot. Pour rappel, cette cave est équipée de cinq niches, dont une dans la paroi de l'accès et deux dans chacune des parois adjacentes à ce dernier. Le fouilleur signale que, sur deux des parois de cette cave, l'espace entre les niches était appareillé en *opus reticulatum* : il doit donc s'agir des parois situées à gauche et à droite de celle de l'entrée.

2. Les motifs appareillés et les éléments en saillie

Dans le parement de quatre caves sont insérés des décors appareillés : deux intégrant des habitats d'agglomérations et deux situées au sein d'établissements ruraux.

Dans la cave de la *parcelle n° 1 du quartier Est* de l'agglomération de *Bliesbruck* et dans la cave de la *villa d'Augette* à Gerpinnen se trouvent des pierres formant un motif, insérés dans la maçonnerie entre les niches. Dans la cave de *Bliesbruck*, il s'agit d'un élément (probablement du grès – fig. 41) de forme semi-circulaire – la base plane étant placée en bas et la partie convexe en haut, surmontée d'une petite rangée d'éléments en

⁹⁹ Seuls les parements des murs nord et sud sont détaillés dans la littérature.

terre cuite – gravé de rayons partant du centre de la base, le tout s'apparentant fortement à une niche miniature. Dans la cave d'*Augette*, il s'agit de quatre pierres blanches formant un ornement en forme de croix (fig. 32).

Sur le site des *Machenées* à Neuville, plusieurs compositions décoratives sont appareillées dans les murs de la cave. Au registre supérieur de la paroi est (fig. 71), la niche la plus au nord est surmontée d'un motif ornemental triangulaire en damier (fig. 80) constitué de moellons triangulaires et losangiques posés sur la pointe alternant entre calcaire et travertin. Ce motif se retrouve également entre deux niches du registre inférieur de cette même paroi. Les deux registres de l'appareil de la paroi ouest portent également ce décor en damier. De part et d'autre du soupirail du mur nord se trouve un second motif décoratif (fig. 81), réalisé avec les mêmes matériaux taillés en pelta et dessinant un motif ornemental en ruche.

À l'extrémité sud du mur oriental de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay se trouve une composition triangulaire (fig. 82 : gauche) réalisée à partir d'un moellon de forme carré posé sa pointe. Ce décor se retrouve également sur le mur nord, de part et d'autre du soupirail (fig. 82 : droite), révélé par la dégradation de l'enduit blanc le recouvrant : cette dernière composition s'approche fortement d'une ébauche d'appareil réticulé. Il est possible que ce motif constitue une frise, les trois exemplaires apparents se trouvant au même niveau, mais les parois de cette cave sont recouvertes d'un enduit peint, ce qui rend invérifiable cette hypothèse (*cf. infra*).

Dans treize sous-sols ont été signalés des éléments en saillie de l'appareillage des parois : trois situées dans des habitats urbains, cinq intégrant des habitats d'agglomérations et cinq intégrant des établissements ruraux.

Une triple assise de terre cuite, partiellement en saillie, est présente dans les parois de la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville (*cf. supra* – fig. 71). Trois autres caves ont livré pareils éléments : la double assise de terre cuite de la cave de la *rue Pierre Mathieu* dans la ville de Bavay est également saillante (fig. 53), un cordon de pierre blanche en saillie orné de moulures est présent dans l'appareil de la cave de l'agglomération du *Perroi* à Iwuy et une corniche sépare les deux registres de niches de la cave de la *villa* de l'*Arbre-Chaud* à Graincourt-lès-Havrincourt. Cette dernière

présente un profil composé d'un tore de 0,35 m de diamètre et d'un cavet souligné de petites baguettes ; le tout creusé d'une petite gorge par-dessous.

Une colonne engagée se trouve entre les deux niches du registre inférieur de la cave de la *rue des Soupirs* dans la ville de Bavay, colonne qui se prolonge en pilastre au registre supérieur (fig. 54). A la base des murs se trouve un entablement décoré d'une triple moulure.

Les murs de trois caves sont ornés de pilastres : dans la cave de la *villa d'Augette* à Gerpinnes, ils sont au nombre de deux autour de la niche du mur sud (fig. 83) ; dans la cave n° 1 de la *sablière Lenglet* à Bavay, ils sont au nombre de cinq et situés entre les niches (fig. 39) et dans la cave de la *villa de La Planchette* à Vervins, un seul pilastre prend place entre les deux niches du mur nord (fig. 78).

Un pilier engagé, constitué de blocs de grès superposés de section carrée (fig. 84), est présent dans la maçonnerie du mur sud de la cave de la *parcelle n° 1 du quartier Est* de l'agglomération de *Bliesbruck*.

Trois structures ont livré des piliers : la cave n° 4 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard (un seul pilier – fig. 57), la cave de la *parcelle n° 8 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* (placé à l'endroit de l'ancien mur occidental, suite à l'agrandissement – cf. *supra*, fig. 48) et la cave n° 2 de la *villa de Magerot* à Torgny, au sein de laquelle huit piliers monolithiques sont signalés.¹⁰⁰

Enfin, un cul-de-lampe¹⁰¹ figurant le torse d'un Apollon assis tenant une lyre dans la main gauche a été retrouvé sur l'une des parois de la cave du *Castrum* dans l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard.

¹⁰⁰ Il est également probable que la présence de colonnes engagées, de pilastres ou de piliers assurent, au-delà de leur caractère esthétique, une fonction stabilisatrice.

¹⁰¹ Un cul-de-lampe est un élément en surplomb d'une paroi servant à supporter une charge. [PEROUSE DE MONTCLOS, 2011, p. 262.]

3. Les équipements comme supports décoratifs

3.1. Les niches

a. Les cintres : claveaux et pierres d'appui

Pour seize caves, il a été possible d'observer l'utilisation de claveaux de nature(s) différente(s) – un ou plusieurs matériaux supplémentaires – de celle des moellons des parois et/ou la monumentalisation des pierres d'appui, à la naissance des cintres.

Les cintres des niches de quatre caves de la ville de Bavay sont appareillés à l'aide de matériaux différant de ceux utilisés pour les parois : la cave de la *rue des Soupirs*, la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum*, la cave n° 1 de la *sablière Mathieu* et la cave de la *sablière Denimal*.¹⁰² Dans la cave de la *rue des Soupirs* (fig. 54) et dans la cave n° 1 de la *sablière Mathieu* (fig. 55), les claveaux des niches sont constitués d'une alternance de calcaire bleu et de deux éléments en terre cuite. Dans la cave de la *sablière Denimal*, ce sont des carreaux de couleur jaune qui alternent avec les claveaux de calcaire bleu dans le cintre des niches. Enfin, dans la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum*, les cintres des niches sont composés d'une alternance de claveaux de pierre blanche et de terre cuite.

Cinq caves intégrant des habitats situés en agglomérations ont également livré des particularités quant à la mise en œuvre de leur cintre.

Même si le cintre des niches de la cave de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont n'est pas conservé, nous savons qu'un carreau de céramique supportait la naissance des cintres alors que les parois sont appareillées en moellons de pierre calcaire.

Dans la cave du *secteur Q* du site des *Sarrasins* à Braives, l'appareillage des parois est réalisé au moyen de moellons de schiste phyllade et de terre cuite alors que les claveaux des niches sont en tuffeau. Les cintres des niches reposent par ailleurs sur un moellon plus épais et plus long compris dans l'appareil.

¹⁰² Dans tous ces sous-sols, des moellons de calcaire bleu sont utilisés dans l'appareil des murs – en complément avec une double assise de tuiles dans la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum*.

Dans la cave n° 1 des *parcelles AB 161-162* à Famars, les murs sont principalement élevés à l'aide de moellons de grès et de deux assises de terre cuite (quelques pierres calcaire furent également utilisées lorsqu'une taille particulière était nécessaire) alors que dans les cintres des niches, des claveaux de pierre calcaire alternent avec des éléments doublés ou triplés en terre cuite. Les cintres des niches prennent naissance sur la première assise de terre cuite présente dans l'appareil (fig. 72 – *cf. supra*).

À *Bliesbruck* enfin, dans les caves des maisons des *parcelles n° 8 du quartier Ouest* et *n° 1 du quartier Est*, les parois sont élevées en moellons de pierre calcaire et les cintres des niches sont composés de claveaux de grès.

Pour terminer, sept caves d'établissements ruraux sont équipées de niches au sein desquelles la nature des claveaux diffère de celle des moellons de l'appareil des murs.

Pour la cave du *Champ des Agaises* à Haulchin, la nature des matériaux utilisés n'est pas précisée mais l'observation d'une photographie (fig. 28) renseigne le recours à une pierre plus claire dans le cintre des niches. Les cintres reposent d'ailleurs sur des moellons saillants.

Le croquis de l'élévation de la cave de *Guizette* à Eben-Emael (fig. 85) indique une alternance de matériaux dans les claveaux (sans précision), les parois étant élevées à l'aide de moellons de tuffeau.

Dans la cave de la *villa de La Tombe* à Marcinelle, l'appareillage des murs est réalisé à l'aide de moellons de pierre calcaire gris bleu et gris clair, alors que les claveaux des niches sont en travertin, avec l'occurrence de quelques pierres bleues. De plus, les cintres des niches reposent sur un moellon plus long que ceux qui composent le parement.

Sur le site d'*Augette* à Gerpinnes, les murs de la cave sont élevés en pierre (sans précision) et en terre cuite, alors que les claveaux des niches alternent entre la pierre blanche et la pierre calcaire. Les cintres prennent d'ailleurs appui sur un des cordons de terre cuite présent dans l'appareil des murs (*cf. supra*).

Dans la cave de *Vigetaille* à Le Roux-lez-Fosses, des moellons de pierre calcaire sont utilisés dans l'appareil des parois alors que le cintre des niches est réalisé à l'aide de claveaux en tuffeau.

Sur le site du *Pré des Wez* à Serville, les murs de la cave sont appareillés en moellons de pierre calcaire alors que le travertin et la terre cuite alternent dans les claveaux en saillie des cintres des niches.

Enfin, dans la cave du site de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne, les parois sont élevées en moellons de calcaire dur alors que les jambages des ouvertures (dont la niche géminée) sont réalisés à l'aide de calcaire tendre, sans doute pour des raisons de facilité de taille.

b. Les arcs de décharges

Quatorze caves sont équipées de niches dont les cintres sont surmontés d'arcs de décharge apparents, faits d'éléments en terre cuite la plupart du temps disposés horizontalement sous la forme d'un cordon : trois dans la ville de Bavay – la cave de la *rue Pierre Mathieu* (fig. 53), la cave de la *rue des Soupirs* (fig. 54) et la cave n° 1 de la *sablère Lenglet* (fig. 39), quatre en agglomérations – les caves des *secteurs Q* (fig. 73) et *R* (fig. 79) des *Sarrasins* à Braives, la cave n° 1 des *parcelles AB 161-162* à Famars (fig. 72) et la cave de la *parcelle n° 1 du quartier Est* de *Bliesbruck* (fig. 41) – et sept en établissement rural – les caves des sites de *La Tombe* à Marcinelle (fig. 86), du *Champ des Agaises* à Haulchin (fig. 28), de *Guizette* à Eben-Emael (fig. 85), de *Vigetaille* à Le Roux-lez-Fosses (fig. 42), de *Résimont* à Évelette, du *Pré des Wez* à Serville et de *l'Arbre-Chaud* à Graincourt-lès-Havrincourt (fig. 87).

Enfin, la cave de la *villa d'Augette* à Gerpinnes possède des niches dont le cintre est surmonté d'un arc de décharge doublé.

c. Les piédroits

Deux des caves situées dans la ville de Bavay ont révélés des singularités liés à ces jambages. Les deux niches de la cave de la *rue Pierre Mathieu* partagent le même piédroit (fig. 53), tout comme les niches du registre inférieur de la cave de la *rue des*

Soupirs. Dans ce deuxième sous-sol, le piédroit est d'ailleurs décoré d'une colonne engagée (fig. 54).

d. Les appareillages particuliers

Dans six caves a été signalé le recours à un appareillage particulier pour le fond des niches, dont cinq situés dans la ville de Bavay.

C'est le cas pour les deux sous-sols mis au jour dans l'îlot situé au sud-ouest du *forum* : dans la niche ouest de la cave, la deuxième assise au-dessus de la tablette est composée d'une alternance régulière de moellons de calcaire blanc et de moellons de calcaire bleu ; et dans la pièce semi-enterrée, l'appareillage des niches fait intervenir des assises de terre cuite plus nombreuses que dans l'appareillage des parois.

Dans la cave de la *rue des Soupirs*, deux doubles cordons de tuiles sont présents dans l'appareil du fond des niches, cordons qui se prolongent d'ailleurs dans la colonne engagée qui les sépare (fig. 54).

Dans la cave de la *rue Pierre Mathieu*, une double assise de terre cuite est présente uniquement dans l'appareil du fond des niches, à hauteur de la naissance du cintre (fig. 53).

Dans les deux murs latéraux de l'accès de la cave n° 1 de la *sablière Lenglet* se trouve une niche rectangulaire dont le fond est orné d'un décor géométrique réalisé au moyen de pierres blanches, de pierres bleues et de terre cuite. D'après l'illustration (fig. 39), la forme centrale de ce décor s'apparente à une rose à quatre vents, dont les quatre extrémités rejoignent les angles d'un carré posé sur sa pointe. Ce carré est compris dans un second et un troisième carré posé à plat, le tout mesurant 0,37 m de côté. Le contour du carré extérieur est bordé sur ses quatre côtés d'une frise, large de 0,06 m, composée de triangles placés côte-à-côte, alternativement à plat et sur leur pointe. Cette frise de triangles est bordée à gauche et à droite par une superposition de petits carrés, et sur la bordure inférieure, d'une double ligne de rectangles aussi longs mais plus fins que ceux du parement.

Enfin, sur le site du relais routiers des *Hauts-Sarts* à Herstal, le fond des niches de la cave semble appareillé uniquement à l'aide de terre cuite (fig. 46).

3.2. Les soupiraux

Dans la cave du *secteur T* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives, le soupirail s'ouvrant dans le mur nord est constitué de onze assises alternant la nature des matériaux mis en œuvre (alternance qui n'est pas présente dans l'appareil des murs – *cf. supra*) : une assise de moellons de travertin, deux assises de moellons schiste et huit assises de moellons de travertin. Au contraire, dans la cave de la *Place Marché aux Légumes* à Namur, l'alternance des matériaux utilisée dans l'élévation des parois est également présente dans l'appareillage du soupirail.

4. Les enduits

4.1. Les enduits muraux

Trois types d'enduit ont été rencontrés dans les caves de notre corpus : l'enduit simple à base de mortier, l'enduit incisé, à base de mortier également, et l'enduit peint.

a. Les enduits simples

Un enduit simple a été appliqué sur les parois de trois sous-sols. Dans la cave n° 2 de la *sablière Lenglet* dans la ville de Bavay, la surface des moellons était presque entièrement recouverte par le ciment gris assez épais également utilisé pour les joints. Les murs de la cave de la *parcelle n° 4 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* sont recouverts d'un enduit de chaux. Enfin, dans la cave de la *parcelle n° 8* du même quartier, c'est un enduit lisse et probablement chaulé qui recouvre les parois de l'extension ajoutée suite à l'agrandissement de la cave (*cf. supra*). Signalons ici que le recours à un enduit de chaux est probablement motivé par des raisons d'ordre sanitaire.

b. Les enduits incisés

Un enduit sur lequel fut tracé un appareillage décoratif a été retrouvé sur les murs de trois sous-sols : la cave de la *rue de Cernay* dans la ville de Reims (fig. 52), la cave n° 3 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard (fig. 88) et la cave de l'établissement rural de *Clarisse* à Nivelles.

c. Les enduits peints

Huit caves possèdent des parois sur lesquelles des vestiges d'enduits peints ont été découverts, dont deux intégrant des habitats urbains et six intégrant des établissements ruraux.

Dans la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay, les murs sont recouverts d'un enduit à fond blanc conservé par plaques irrégulières (fig. 89 et 90) à partir du ressaut de maçonnerie correspondant à une reprise (*cf. supra*) – le soubassement des murs, lié à un état antérieur, en était dépourvu. Sur toute la moitié sud du mur oriental, l'enduit est couvert d'un voile de concrétions jaunâtres très dur qui occulte le décor. L'enduit, appliqué sans soin particulier, est épais de 0,8 cm et est composé de deux couches : une première couche de mortier jaune compacte mais friable, et une seconde couche, plus fine, d'un enduit de surface composé essentiellement de chaux, sur lequel des traces d'outils sont encore visibles.

Sur certaines zones de la partie inférieure des murs, une plinthe noirâtre a pu être identifiée sur une hauteur de 0,60 m environ : ces traces se retrouvent à l'extrémité nord du mur ouest et sur les zones situées au sud et en dessous de la niche de la paroi est. Au-dessus de cette plinthe, aucun motif n'a été repéré sur l'enduit blanc encore solidaire à la maçonnerie ; mais sont présentes des traces de coups et de griffures, ainsi que des taches noires, sans doute occasionnées par l'utilisation d'une lampe à huile. La partie supérieure des parois, à l'amorce de la voûte, est ornée d'une bande horizontale rouge ocre, large de 0,25 m, surmontée d'une frise de cercles rouge ocre sécants et tangents accusant un diamètre de 0,285 m.

Les vestiges d'enduits peints retrouvés dans le remblai de la cave signalent que la voûte effondrée était également enduite. La plupart des fragments retrouvés présentent un fond blanc, mais certains possèdent de petites touches de peinture ocre jaune et rouge ocre, parfois rose ou verte (fig. 91). L'hypothèse d'un décor de guirlandes sur la voûte a été avancée, mais l'organisation de celui-ci reste totalement inconnue. Le mur nord conserve quant à lui les vestiges d'un enduit blanc.

La cave de la *rue Franklin Roosevelt* dans la ville de Reims était également peinte : la photographie (fig. 44) renseigne que les contours de l'espace rectangulaire

(possible niche)¹⁰³ était orné d'un cadre constitué, de l'intérieur vers l'extérieur, d'une large bande de couleur noire, d'une moins large bande de couleur blanche et d'une ligne de couleur rouge.

Dans la cave de la *villa* du *Champ de Saint Éloi* à Merbes-le-Château, les quatre murs sont recouverts d'enduits peints reposant sur un mortier de tuileau, conservés sur une hauteur variant de 0,30 m à 0,80 m. La base des murs est ornée d'une plinthe rouge ocre, d'environ 0,22 m de hauteur, surmontée d'une série de champs blancs délimités par des bandes rouge ocre verticales flanquées deux filets noirs. Les murs nord et sud (fig. 92) en comptent treize et présentent une alternance entre compartiments larges (entre 0,88 m et 1,26 m) et moyens (0,64 m), séparés par des compartiments étroits (entre 0,20 m et 0,28 m). Les murs ouest et est (fig. 93) sont ornés de cinq compartiments, trois larges et deux étroits. La paroi située à droite du soupirail conserve la limite supérieure de ces compartiments, située à 0,80 m du sol. Ces champs blancs ne comportent pas de motifs à l'exception de celui se trouvant à l'extrémité sud du mur est : ce dernier est décoré d'une touffe végétale composée de treize fines feuilles oblongues, de couleur jaune, verte et noire, disposées en éventail (fig. 93).

Sur les parois de la cave de l'établissement rural du *Ramelsberg* à Radelange ont également été mis au jour des enduits peints – les fouilleurs en ont d'ailleurs fait un croquis (fig. 94 – place 4). La base des murs est noircie sur une trentaine de centimètres. Au-dessus de ce registre, les murs sont ornés de champs blancs successifs, alternant entre 0,20 m et 0,30 m de large, séparés par des bandes rouges de 0,02 m d'épaisseur. Les fouilleurs émettent l'hypothèse que la disposition de ces couleurs correspond à la disposition des poutres du plafond.

Dans la cave de l'habitat de *Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite, les parois de l'accès conservaient des traces d'enduits peints : une large plinthe de couleur rouge, bordée d'un filet noir, était surmontée d'un large panneau blanc.

La voûte de l'entrée de la cave de la *villa* des *Bruyères* à Treignes conservait aussi les traces d'enduits peints. Sur ce site, Catherine Delplace répertorie, sans

¹⁰³ L'observation de la photographie associée au peu de détails fourni par la littérature ne permet pas de préciser la nature de cette ouverture. Il pourrait s'agir d'une niche, auquel cas, elle serait encore comblée et la fouille encore en cours.

localisation, des enduits représentant des décors linéaires, des vestiges de graffitis et l'amorce d'un décor végétal.

Sur l'enduit incisé de la cave du site de *Clarisse* à Nivelles furent découverts des vestiges d'enduits peints très mal conservés.¹⁰⁴

Enfin, dans la cave de la *villa* de *Saint-Donat* à Miécret, certains moellons conservaient la trace d'un enduit rouge foncé.

4.2. Les enduits des équipements

Dans six caves ont été signalées des niches dont l'espace intérieur était recouvert d'un enduit, partiellement pour trois d'entre elles et totalement pour les trois autres.

Deux caves possèdent des niches dont la tablette était enduite : la cave n° 2 du site de *Buisson du Maréchal* à Lixhe (épais de 3 mm) et la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay (enduit de tuileau dans la niche occidentale et enduit de couleur jaune dans la niche orientale). Dans la cave n° 1 des *parcelles AB 161-162* à Famars, c'est toute la moitié supérieure des niches qui était recouverte d'un épais mortier blanc (chaux ?).

Un plâtras de couleur rose (tuileau ?) a été découvert à l'intérieur des niches du *secteur R* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives. Une couche de stuc blanc recouvrait les parois intérieures des niches de la cave du site de *Saint-Donat* à Miécret. Un enduit gris est présent sur les parois intérieures des niches de la cave de la *parcelle n° 1 du quartier Est* de l'agglomération de *Bliesbruck*.

Enfin, dans la cave de l'îlot situé au sud-ouest de *forum* de la ville de Bavay, la pente du soupirail du mur nord est recouverte d'une couche de mortier de tuileau.

¹⁰⁴ Il est à noter de particulier pour cette cave la superposition d'un enduit peint sur un enduit incisé.

VI. LA RÉFECTION DES CAVES

Les quelques traces de remaniement observées dans les caves de notre corpus semblent principalement affecter les accès, ainsi que les sols et les équipements. Ces modifications ont été opérées selon cinq objectifs : la stabilisation, l'assainissement (humidité, ventilation, éclairage), l'optimisation (modification de l'accès, agrandissement des espaces ou ajout d'équipements muraux), la décoration ou la longévité d'utilisation des sous-sols concernés.

1. Stabilisation de la construction

Dans la cave de l'agglomération du *Perroi* à Iwuy, la paroi nord de l'accès semble avoir subi un remaniement : elle intègre dans son épaisseur un tronçon de mur de forme cylindrique qui pourrait constituer l'assise de la colonne retrouvée effondrée dans l'entrée, laquelle a sans doute servi à soutenir le plafond du rez-de-chaussée.

La paroi ouest de la cave de l'établissement rural de l'*Arbre-Chaud* à Graincourt-lès-Havrincourt a été remaniée avant l'abandon, peut-être suite à un effondrement. Ce remaniement a été réalisé de manière rudimentaire par l'introduction de tuiles, de gros blocs de grès équarris et de colonnes à l'intérieur du mur (fig. 95). Elle devait à l'origine présenter le même appareillage que les murs est et sud, et le départ de trois niches est toujours observable à la base du mur.

2. Assainissement

Un soupirail a été ajouté dans un des murs de l'accès de la cave n° 4 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard, ce qui a nécessité un renforcement de la paroi et donc causé un rétrécissement de la largeur de l'accès.

L'observation de la coupe du puits et de l'élévation (fig. 55) de la cave n° 1 de la *sablière Mathieu* dans la ville de Bavay permet de constater ceci que le béton de sol n'est conservé que jusqu'à hauteur du puits et que son épaisseur est telle qu'il noie presque entièrement la première marche de l'escalier. Il est donc envisageable que le puits et/ou le sol bétonné constituent des modifications postérieures et non des équipements initiaux de la structure.

Dans la cave de la zone industrielle *Route d'accès* à Ennery, au cours d'une phase d'aménagements, le couloir d'accès extérieur du sous-sol a été couvert et un système de drainage, partiellement réalisé en bois, est installé en complément du puisard, afin d'amener l'eau récoltée vers l'extérieur.

3. Optimisation des espaces

Le couloir d'accès de la cave de la *parcelle n° 8 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* a lui aussi subi une série de transformations qui ont modifié son plan au cours de l'occupation de l'habitat, probablement afin d'optimiser l'occupation de la grande salle centrale voisine. À l'origine, la cave était accessible par un couloir droit démarrant du centre de la pièce centrale de l'habitat et arrivant dans l'angle sud-est du sous-sol (fig. 17 : a). Entre 100 et 175 ap. J.-C., cet accès est modifié : une entrée à double équerre est aménagée depuis l'angle nord-ouest de la salle voisine (fig. 17 : b). Vers la fin du II^e ou le début du III^e siècle, ce système est supprimé et un couloir d'accès rectiligne est alors aménagé le long de la paroi nord de l'habitat, desservant cette fois l'angle nord-est de la cave (fig. 17 : c). Comme déjà évoqué auparavant, la cave de la *parcelle n° 8 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* a été agrandie de 2,10 m vers l'ouest vers la fin du II^e ou le début du III^e siècle.

Enfin, les modifications structurelles de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay sont d'un autre ordre et d'une ampleur plus importante.

Les murs occidentaux et orientaux de la structure conservent la trace de deux états de construction. Le premier état, caractérisé par l'utilisation d'un mortier jaune et de joints simples (*cf. supra*), se retrouve conservé dans les parties basses des murs, jusqu'à environ 1 m au-dessus du niveau de sol supposé. Il prend la forme d'un soubassement saillant (0,10 m), non enduit, composé de six assises de moellons de calcaire bleu surmontées d'une double assise de terre cuite (fig. 96).

Le deuxième état, caractérisé par l'utilisation d'un mortier de tuileau et de joints dagués et relevés de rouge, commence au-dessus de cette double assise de terre cuite – c'est cette mise en œuvre, pourtant soignée, qui sera recouverte d'un enduit peint (*cf. infra*). Cette reprise partielle – liée à la mise en place d'un plafond voûté qui nécessita le

renforcement des parois – concerne uniquement le parement interne et une partie du blocage des murs. La mise en œuvre des deux niches de la cave les rattache également au second état. Des détails dans l'appareil du mur nord confirment que celui-ci a également fait l'objet d'une réfection lors de cette phase d'aménagements.

4. Décoration

Dans deux caves, la superposition d'éléments considérés comme relevant d'une pratique décorative pourrait être la preuve de la tenue de réaménagements. Dans la cave de la *villa* de *Clarisse* à Nivelles, des vestiges d'enduits peints sont mentionnés sur les murs, ces derniers étant également enduits d'un mortier sur lequel un appareillage décoratif avait été gravé (*cf. supra*). Dans la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay, la présence hypothétique d'une frise de motifs appareillés (trois portions d'appareil réticulé retrouvées à la même hauteur dans le parement) est invérifiable en raison de la présence d'un enduit peint recouvrant les murs de la structure. Cette frise pourrait donc constituer l'indice d'un premier programme décoratif (et donc faire partie de l'étape de réfection décrite au point précédent) et l'enduit peint constituer l'objet d'une troisième étape de modifications.

5. Longévité d'utilisation

La fouille des aménagements de sol de la cave d'*Augette* a révélé la présence de trois bétons successifs scellant trois niveaux d'incendie, ce qui tend à prouver une utilisation relativement longue du sous-sol. Le sol ancien est composé d'une fine couche de stuc recouverte par un second béton, relevant le niveau du sol à mi-hauteur du palier de l'accès. Un troisième béton recouvre ces sols précédents, nivelant le sol à hauteur du palier.

VII. LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE DES CAVES ¹⁰⁵

1. Les niveaux d'occupation

Le mobilier mis au jour dans les caves de notre étude n'est que rarement signalé en connexion avec un niveau spécifiquement lié à l'occupation des sous-sols. Au sein de notre corpus, dix-sept caves ont livré du mobilier que nous avons considéré comme issu du niveau d'occupation de la structure.

Pour les habitats urbains, il s'agit de la cave de l'*Arsenal Ney* à Metz (mobilier retrouvé sur le sol) et des trois caves bavaisiennes suivantes : la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* (mobilier au contact du sol et dans le niveau d'incendie au contact du sol) et les caves n^{os} 1 (mobilier dans un puits) et 2 (mobilier dans un puits et dans une niche) de la *sablière Lenglet*.

Pour les habitats d'agglomérations, il s'agit de la cave du site des *Castellains* à Fontaine-Valmont¹⁰⁶ (mobilier céramique concentré aux pieds des niches en cul-de-four), de la cave du *secteur R* du site des *Sarrasins* à Braives (mobilier retrouvé sur le sol), de la cave de la *Place Marché aux Légumes* à Namur (mobilier issu de la couche d'occupation), de la cave du *Perroi* à Iwuy (mobilier céramique retrouvé au pied d'un bloc de grès au centre de la pièce), de la cave du *Vieux Pâquis* dans l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard (mobilier retrouvé dans une « abside », probablement une niche) et de la cave de la *parcelle n° 13 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* (mobilier retrouvé dans le sol d'occupation).

Pour les établissements ruraux, il s'agit des caves des sites de *La Tombe* à Marcinelle (mobilier retrouvé sur le sol), de *Guizette* à Eben-Emael (mobilier enregistré par couche), de *Vigetaille* à Le Roux-lez-Fosses (mobilier retrouvé en place dans une niche), des *Machenées* à Neuville (mobilier issu de la couche d'incendie au contact du sol), de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne (mobilier retrouvé dans le niveau

¹⁰⁵ Les occurrences de tous les types de mobilier rencontrés dans les niveaux d'occupation des caves du corpus sont reprises sous forme de tableau dans l'annexe n° 9 du présent volume.

¹⁰⁶ La taphonomie de la cave des *Castellains* à Fontaine-Valmont (*cf. supra*) nous indique que le mobilier présent dans la structure y fut probablement piégé de manière brutale suite à l'effondrement de la voûte. Un abondant mobilier céramique destiné à la conservation et au transport des denrées fut notamment retrouvé dans son comblement, ce qui nous incite à penser qu'il s'agit bien d'une destruction brutale.

d'occupation), de *Château d'eau* à Villers-Bretonneux (mobilier retrouvé en place dans une niche) et de la cave n° 2 de l'habitat de *Buisson du Maréchal* à Lixhe (mobilier retrouvé dans une fosse creusée dans le sol d'occupation).

Six autres caves ont livré du mobilier que nous avons considéré comme suffisamment significatif pour figurer au sein de notre étude, même si le niveau dans lequel il a été mis au jour n'est pas précisé dans la littérature.¹⁰⁷ En effet, la présence de statuaire (en pierre ou en bronze) ainsi que de mobilier céramique à destination possiblement votive nous a paru intéressante à relever dans le comblement de la cave n° 2 de la *sablière Mathieu* dans la ville de Bavay, de la cave de la *rue de l'Écu* dans la ville de Reims, des deux caves de l'agglomération du *Châtelet* à Gourzon, de la cave du *Castrum* dans l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard et de la cave de la *villa* du *Sarrasin* à Champigneulle.

Dans cette même logique, les caves dans lesquelles ont été découverts des vestiges de tables ou d'autels ont également été intégrées au corpus sur base de la seule présence de ce type de mobilier dans leur comblement (*cf. infra*).

2. Le mobilier céramique : les catégories fonctionnelles rencontrées¹⁰⁸

Le tableau se trouvant en annexe n° 10 du présent volume présente les différents mobiliers céramiques des couches d'occupation des caves du corpus, classés en fonction des catégories fonctionnelles auxquelles ils appartiennent.

La catégorie fonctionnelle la plus représentée est celle de la consommation de liquides. Des fragments de cruches ont été mis au jour dans le comblement de la cave du site des *Castellains* à Fontaine-Valmont et de la couche d'occupation de la *villa* de *La*

¹⁰⁷ Ces structures sont signalées par un astérisque en exposant (*) dans les descriptions de cette section.

¹⁰⁸ La fouille du comblement des trois caves de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard a livré un important mobilier céramique dont l'assemblage est caractéristique du 3^e quart du III^e siècle. L'étude de ce dernier a également permis de déterminer la destruction brutale de l'habitat suite à un incendie (céramique avec traces de feu, fragments de verre fondu, etc.). Cependant, la fouille n'a pas différencié le mobilier provenant des caves elles-mêmes et celui des niveaux de comblements supérieurs, issus de l'effondrement des pièces surmontant les sous-sols ; manquement qui rend inexploitable ces données. Cependant, une photographie de la cave n° 1 en cours de fouille (fig. 119) montre la présence d'un plateau de table, ainsi que de fragments de *dolium*, dans/sur le sol de la cave, ce qui nous permet d'affirmer que ce mobilier provient de la couche d'occupation. Un important mobilier céramique a également été mis au jour dans la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay, mais la fouille n'a pas retrouvé de sol d'occupation : le mobilier répertorié est issu des niveaux de comblement de la structure et ne constitue donc pas des données d'occupation.

Charbonnière à Fontaines-sur-Marne. Des fragments de vases à boire ont été découverts dans la cave du *secteur R* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives (un fragment indéterminée à engobe mate avec décor de projection de sable et un fragment de gobelet ovoïde fumé à décor de guillochis), de la cave de la *Place Marché aux Légumes* du *vicus* de Namur (variante tasse/coupelle Ritt 8 et gobelet VANVINCKENROYE 222), de la cave n° 2 de l'habitat de *Buisson du Maréchal* à Lixhe (gobelet VANVINCKENROYE 12e dans la fosse de l'angle sud-ouest – fig. 97 : 25) et des caves des établissements ruraux des *Machenées* à Neuville (fragment indéterminé de céramique métallescente d'Argonne – fig. 98 : 10 –; terre sigillée : gobelet *Bet 102/Déchelette* 72 – fig. 98 : 2 – et commune sombre : bol *Nerviens* J6 – fig. 98 : 11) et de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne (deux fragments d'une tasse bilobée *Drag.* 27 et trois fragments d'une coupe *Drag.* 37, quelques fragments de céramique métallescente indéterminés, quatre fonds de gobelet).

La fréquence de ce type de découverte contraste avec celle de la vaisselle de table, assez rare. Deux caves intégrant des établissements ruraux en ont livré: celle de la *villa* de *La Tombe* à Marcinelle (une écuelle carénée en terre grise sur le palier de la cage d'accès – fig. 99 – et un plat en terre noire de type GOSE 290/VANVINCKENROYE 21b dans l'angle est – fig. 100) et la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville (terre sigillée : plat ou assiette *Drag.* 18/31 – fig. 98 : 3 –; céramiques à vernis rouge pompéien : quatre fragments de plats *Blicquy* V – fig. 98 : 6 à 9 – et céramique non tournée : plat creux *Venant plc3* – fig. 98 : 14).

La seconde catégorie la mieux représentée est celle des vases de transport et/ou de stockage, présente dans les couches d'occupation de cinq sous-sols : la cave de la *domus* de l'*Arsenal* Ney dans la ville de Metz (amphore Peacock 50 – fig. 101 : 6), la cave de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont (amphores et *dolia*), la cave n° 1 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard (*dolia* – fig. 102), la cave de la *parcelle n° 11 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* (amphore Dressel 20) et la cave de la *villa* de *La Tombe* à Marcinelle (*dolium*).

Par ailleurs, la vaisselle de préparation n'est présente que dans trois caves : la cave de la *domus* de l'*Arsenal* Ney dans la ville de Metz (mortier *Drag.* 43 – fig. 100 : 3), la cave de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont (casseroles, mortiers,

tèles et bassins) et la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville (terre sigillée : mortier *Drag.* 45 et faisselle).

Enfin, la catégorie des céramiques à destination cultuelle est représentée au sein du mobilier céramique de quatre caves : un vase zoomorphe ithyphallique à applique de singe a été découvert dans la cave de la *rue de l'Écu* dans la ville de Reims (fig. 103) et des vases à masques ont été mis au jour dans la cave n° 2 de la *sablière Lenglet* à Bavay (un fragment dans une niche), dans la cave de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont (concentrés aux pieds des niches en cul-de-four – fig. 104) et dans la cave de la *villa* de *La Tombe* à Marcinelle (vase complet retrouvé dans l'angle ouest – fig. 105, 106 et 107).

La présence d'urnes funéraires est signalée au sein du mobilier céramique de trois caves intégrant des établissements ruraux : la cave du site de *Guizette* à Eben-Emael (trois urnes, deux dans la couche d'occupation et une en place dans la niche du mur sud-ouest – fig. 108), la cave de *Vigetaille* à Le Roux-lez-Fosses (fig. 42 – urne entière en terre noire remplie de cendres et en place dans la niche la plus proche de l'accès) et la cave du *Château d'eau* à Villers-Bretonneux (urne en pâte rougeâtre remplie de cendres et en place dans une niche).

Pour terminer, signalons que du mobilier céramique indéterminé est signalé dans six caves : dans les deux caves de la *sablière Lenglet* dans la ville de Bavay (terre sigillée, *terra nigra* et céramiques communes), dans les caves de l'agglomération du *Perroi* à Iwuy (vase brisé) et du *vicus* de Namur (céramiques communes) et dans les caves des établissements ruraux des *Machenées* à Neuville (pot *Venant pobr7/8/9*) et de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne (terre sigillée décorée, vase bleuté craquelé et vase gris clair décoré).

3. Le mobilier métallique

3.1. Les monnaies

La seule monnaie découverte sur un sol d'occupation est un *dupondius* provenant de la cave du *secteur R* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives.

Deux sesterces provenant de la cave de la pièce-semi enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay – et proposant des datations très homogènes – et cinq pièces signalées dans la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville – proposant quant à elles une fourchette chronologique assez large – sont issues des niveaux d'incendie retrouvés au contact du sol de ces caves.

Enfin, une cinquantaine de pièces de monnaies a été découverte dans le dépôt de métal retrouvé à l'angle nord-est de la cave de la *villa* du *Sarrasin* à Champigneulle* (le plus éloigné de l'entrée). Dans cette dernière cave, ce mobilier couvre une période d'une centaine d'années.

Pièces de monnaies issues des niveaux d'occupations et des niveaux d'incendie au contact du sol :

N°	Qté	Valeur	Année(s)	Lieu de frappe	Empereur
27d	1	Sesterce	163-175 ap. J.-C.	Rome	Lucilla
	1	Sesterce	165 ap. J.-C.	Rome	Marc-Aurèle
9b	1	<i>Dupondius</i>	161-163 ap. J.-C.	Rome	Marc-Aurèle
21	1	As	10-7 av. J.-C.	?	Auguste
	1	As	115-116 ap. J.-C.	Antioche	Trajan
	1	Nummus	309-311 ap. J.-C.	Londres	Constantin
	2	Denier	?	?	Septime-Sévère
34	± 50	?	± 253 - ± 353 ap. J.-C.	?	Gallien à Magnence

3.2. Le bronze

a. Les statuettes

Des statuettes de bronze ont été mises au jour dans quatre caves, dont une intégrant un habitat urbain, deux situées dans un habitat d'agglomération et une intégrant un établissement rural.

Dans le comblement de la cave n° 2 de la *sablière Mathieu* dans la ville de Bavay* a été mise au jour une statuette de *Mater* haute de 0,20 m représentant une jeune femme vêtue et assise, tenant une « corbeille » de fruits dans une main et une patère dans l'autre (fig. 109). Quatre statuettes ont également été découvertes dans la *cave aux Bronzes* de l'agglomération du *Châtelet* à Gourzon*. Elles étaient toutes munies, sur

l'une de leur face, de deux bélières permettant la suspension de l'objet : un Jupiter à la roue (Taranis) de 0,14 m de haut (fig. 110), un Hercule (fig. 111) et un buste de femme, peut-être Vénus, toutes les deux mesurant entre 0,094 et 0,14 m de haut (fig. 112) et un sanglier de 0,074 m de hauteur (fig. 113). Dans le dépôt de métal découvert dans la cave de la *villa* du *Sarrasin* à Champigneulle* ont été découverts, entre autres, des éléments de statuaire, un buste ainsi qu'une statuette de Dionysos d'une hauteur de 0,60 m (fig. 114). Enfin, dans la seconde cave du site de *La Potière* à Soulosse-sous-Saint-Éloph* a été découvert un petit buste de divinité (sans précision) de 0,052 m de haut.

b. Les autres types de mobilier

Un manche de clé orné d'une tête de cheval, long de 11,9 cm (fig. 115), a été découvert dans le comblement de la cave n° 2 de la *sablière Mathieu* dans la ville de Bavay.*

Deux fragments d'épingles à tête ronde (fig. 116 : 28) et un fléau de balance (fig. 116 : 36) sont signalés dans la fosse située à l'angle sud-ouest de la cave n° 2 de l'habitat de *Buisson du Maréchal* à Lixhe (fig. 116 : 7).

Sur le sol de la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville se trouvaient trois chaudrons.

Dans le dépôt de métal mis au jour dans l'angle de la cave de la *villa* du *Sarrasin* à Champigneulle* ont été mis au jour un assemblage diversifié d'objets en bronze : une anse d'hydrie, un fragment de candélabre à pied zoomorphe, un griffon, un socle de lampadaire, une serre d'aigle, deux dauphins, des appliques de meubles de 0,28 m de haut (fig. 117) représentant un personnage féminin recouvert d'un drapé, des clapets et raccords de tuyaux, des éléments de chars, des clochettes et des appliques.

3.3. Le fer

Un fer de lance fut découvert dans le « puits » se trouvant au centre de la cave n° 1 de la *sablière Lenglet* à Bavay.

Dans le niveau d'incendie recouvrant le sol de la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville ont été découverts cent-nonante-et-un objets en fer (repris dans le tableau en

fig. 118), dont trois talons de manche de chandeliers – deux sur le sol de la cave et un dans une niche – ainsi qu’une très longue faux à soie et trois faux à douilles retrouvées sur le sol de la cave. Le reste du mobilier est composé de soixante-sept éléments de ferrure (tiges, clous, crochet, plaques, fragments de tôle), quarante-quatre éléments architectoniques (pitons, agrafes, clous, crampons, crochets, crapaudine et patte-fiche), vingt-deux objets personnels (clous de chaussure, briquet et épingle), dix-neuf éléments d’anneaux et de chaines, quatorze éléments d’outillage (forces, viroles, faux, frette, poids et taillant), treize éléments d’huissierie (clés, poignées, charnières, gâches de verrou, passe-courroie, penture à nœud, pivot et loquet à ressort), six éléments culinaires (couteaux, crémaillère, anse et fourchette à chaudron) et enfin deux objets liés à l’élevage (clarine et étrier).

Le niveau d’occupation de la cave de la *villa* de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne a lui aussi livré du mobilier en fer : quelques clous, un crochet, une tige courbée en S, un piton, une aiguille et un fragment de cercle.

Enfin, des tuyaux en fer sont également signalés dans le dépôt de métal retrouvé dans la cave de la *villa* du *Sarrasin* à Champigneulle.*

3.4. Le plomb

Des fragments de feuilles de plomb sont signalés parmi le dépôt de métal retrouvé dans l’angle de la cave de la *villa* du *Sarrasin* à Champigneulle.*

4. Le mobilier lithique

4.1. Les tables en pierre

Une table en pierre, entière ou fragmentaire a été mise au jour dans vingt caves : treize de ces caves intègrent des habitats de villes ou d’agglomérations, les sept autres se trouvent dans des établissements ruraux. Nous rappelons que, concernant ce type de mobilier, la simple présence d’une table dans le comblement d’un sous-sol a été considérée suffisante pour l’enregistrement de la structure. Une très grande majorité des rapports de fouilles ne mentionnent malheureusement pas le niveau dans/sur lequel la table fut découverte.

Sur les vingt caves concernées, treize sont situées en territoire médiomatrique, cinq en cité des Leuques, une chez les Trévires et une chez les Nerviens.

a. Dans les niveaux d'occupation

Dans la *domus* de l'*Arsenal Ney* à Metz, la fouille de la cave a permis de mettre au jour un pied de table en pierre retrouvé en connexion avec une fosse cuvelée de forme rectangulaire mesurant 0,87 m sur 0,83 m creusée dans le sol d'occupation (fig. 50). D'après l'illustration, la base de ce pied est circulaire alors que le sommet, sur lequel un plateau devait être fixé, est de forme carré.

Dans la cave n° 1 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard, sur le sol d'occupation, a été retrouvé un plateau de table en calcaire bajocien d'un diamètre de 0,80 m, brisé et maintenu par deux crampons de fer (fig. 119 et 120). Un fragment de pied de table de la même pierre (fig. 121 et 122) a également été découvert : sont conservés la base (0,114 m de hauteur) et l'amorce de la colonnette (0,16 m de diamètre). Un creusement de forme carré sur le revers de cette base était destiné à accueillir le système de fixation du dispositif de taille de la pierre au tour.

Dans la cave de la *villa* de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne, la plinthe d'une colonne (extrémité supérieure de forme carrée) a été retrouvée encastrée dans le niveau d'occupation de la structure (fig. 123) : elle se trouvait donc fixée la tête en bas. Le sol d'occupation était recouvert d'une couche de cendres puis d'un niveau de destruction renfermant le second fragment de la colonne ainsi que ceux d'un disque en calcaire tendre mesurant 0,90 m de diamètre et 0,13 m d'épaisseur. Il s'agit d'une colonne d'ordre toscan de 1,35 m de haut et de 0,255 à 0,30 m de diamètre (fig. 124). Le fût porte une inscription « *E/T/I* – ligaturés – *RAPIO* » à mi-hauteur, ainsi qu'une lettre isolée « *D* » située plus bas. L'inscription que porte le fût (« *E/T/I* – ligaturés – *RAPIO* » à mi-hauteur, ainsi qu'une lettre isolée « *D* » située plus bas) suggère qu'il s'agit d'un réemploi.

b. Dans les couches de destruction

Deux tables ont été découvertes dans des niveaux de destruction : comme le prouve le cas de la colonne de la cave la *villa* de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-

Marne (*cf. supra*), il est possible que des éléments de la partie supérieure de la table s'y retrouvent enfouis. C'est le cas pour la cave de *La Noue derrière Scarponne*, dans l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard : des fragments d'une table entière en calcaire oolithique ont été retrouvés dans le niveau de destruction. Le plateau mesure 0,93 m de diamètre et le pied 1,15 m de hauteur (fig. 125). Une table en grès a également été mise au jour dans la couche de destruction de la cave de la *parcelle n° 4 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck*.

c. Les tables sans localisation stratigraphique

Dans la cave de l'agglomération du *Perroi* à Iwuy a été mise au jour la moitié d'une épaisse table en pierre à bordure surélevée, dont les « côtés » (tranches du plateau ?) sont gravés d'un motif végétal mêlant tiges et fleurs. La partie supérieure de la table (plateau ?) était abimée de nombreuses entailles.

La *cave au pilier* de l'agglomération du *Châtelet* à Gourzon porte ce nom en raison de la présence, dans son comblement, d'un pied de table formé d'une colonne carrée haute de 0,82 m sculptée d'une femme drapée sur l'une de ses faces (fig. 126). Le plateau (carré) mesurait 0,86 m sur 0,78 m et était épais de 0,11 m.

Une table en pierre fut également mise au jour dans le comblement de la cave du *castrum** dans l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard. Le plateau mesure 0,92 m de diamètre et le pied, taillé en fuseau, porte les traces d'un système de mortaises – que le fouilleur interprète comme un système permettant de fixer la table au dallage du sol.

Dans trois autres caves de l'agglomération de *Bliesbruck* ont été mises au jour des tables en pierre entière ou fragmentaires. Le comblement des caves des *parcelles n°s 11 et 13 du quartier Ouest* et la *parcelle n° 1 du quartier Est* a livré une table complète, alors qu'un plateau seul fut retrouvé dans la cave de la *parcelle n° 8 du quartier Ouest*.

Dans le comblement de la cave de la *villa* du *Grand Sareu* à Grémecey ont été retrouvés des fragments appartenant à un plateau de table en grès d'un diamètre de 0,75 m et d'une épaisseur de 0,12 m. À hauteur du centre de la cave ont également été retrouvés les fragments de la colonne qui soutenait ce plateau.

Sept autres sous-sols ont livré les vestiges ce type de mobilier en pierre, sans que soient données plus de précisions : la cave de *La Vieille Croix* à Choley-Ménillot (fragments d'une table), la cave de la villa de *Rupt Chaudron* à Liverdun (fragments de table et de colonne), la cave de la villa de *Saint-Ulrich* à Dolving (base d'une table), la cave de la zone industrielle *Route d'accès* à Ennery (pilier de table), la cave du site de *Daehnzerbühl* à Lachambre (deux fragments d'une table « dressoir » en grès rose), la cave du site d'*Eisenbrunn* à Mittelbronn (pied de table en grès) et la seconde cave du site de *La Potière* à Soulosse-sous-Saint-Élophe (pied de table et fragments de plateau circulaire en calcaire).

d. Les autels

Trois caves ont livré des vestiges d'autels. Dans la cave de la *rue de l'Écu* dans la ville de Reims* ont été mis au jour deux blocs en calcaire appartenant possiblement à un « autel domestique » : un bloc parallélépipédique et une base de colonne toscane carrée (côtés 0,42 m et hauteur : 0,08 m) avec un départ de colonne (hauteur : 0,20 m). Des fragments d'autels ont également été retrouvés dans la cave du *Vieux Paquis* de l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard. Ce mobilier est décrit comme suit dans le rapport des fouilles ancien : « On a trouvé deux autres tables à sacrifice en pierre. L'une avait 30 cent. en carré sur 5 cent. seulement en épaisseur, et ses bords étaient ornés d'une moulure en quart de rond, l'autre était sans moulure et parfaitement polie sur les deux faces. Elles gisaient à une faible profondeur, à côté d'un Mercure en bas-relief ».¹⁰⁹ Enfin, un « autel » cylindrique, mesurant 0,80 m de haut et possédant une base d'ordre dorique, a été découvert dans la cave du *Castrum* * dans l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard : la forme cylindrique de ce mobilier pourrait suggérer qu'il s'agisse en réalité d'une table.

4.2. La statuaire

Dans l'« abside » (probable niche) signalée dans la cave du *Vieux Pâquis* de l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard a été mise au jour une statue de Mercure en bas-relief : « Le dieu tient, comme d'ordinaire, une bourse dans la main droite et un caducée dans la gauche. Ce morceau d'un assez bon style, est orné d'une corniche à sa

¹⁰⁹ BEAULIEU, 1843, p. 129-130.

partie supérieure, et paraît avoir été autrefois sur un piédestal ». ¹¹⁰ Une statuette de déesse mère en calcaire, de 0,58 m de haut, est aussi signalée dans le comblement de la cave de la *villa* du *Sarrasin* à Champigneulles* (fig. 127).

4.3. Les autres objets en pierre

Au contact du sol de la pièce semi enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay ont été retrouvés de grands blocs de calcaire bleu (davantage concentrés au sud, là où se trouvait l'entrée supposée) dont un élément d'arc appareillé constitué d'une alternance de moellon de calcaire blanc et de terre cuite et un grand bloc calcaire semi-circulaire, mesurant 0,22 m sur 0,25 m et portant des traces d'inscription : deux lignes de guidage espacées de 0,09 m et une lettre « P » haute de 0,04 m prenant appui sur la seconde ligne.

Dans le « puits » au centre de la cave n° 1 de la *sablière Lenglet*, toujours à Bavay, ont été mis au jour des plaquettes de marbres. Deux socles de pierre blanche parfaitement taillés hauts de 0,30 m environ ont également été retrouvés dans les deux niches adjacentes à l'angle est de la cave.

Enfin, dans la couche d'incendie recouvrant le sol de la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville ont été mis au jour une meule, une pierre à aiguiser ainsi qu'un fragment de colonne d'ordre toscan.

5. Les autres types de mobilier

5.1. Le verre

Du mobilier en verre est signalé dans le comblement de la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville. Ce mobilier comprend, d'une part, celui du niveau d'incendie au contact du sol et, d'autre part, le mobilier en verre retrouvé dans l'entrée et celui sans localisation stratigraphique présentant un faciès chronologique s'étalant de la fin du II^e siècle à la première moitié du IV^e siècle. Furent totalisés quarante-quatre fragments représentant au total vingt individus (fig. 128) : cinq appartiennent à de la vaisselle de table (dont un gobelet cylindrique à double pied annulaire *Isings* 85b), dix à de la

¹¹⁰ *Ibid.*

vaisselle de stockage (bouteilles prismatiques soufflées-moulées), deux à des objets de toilette (deux fragments de fond d'*unquentarium Isings* 82) et les trois derniers sont des fragments de verre à vitres.

5.2. Les objets en os

Une épingle a été mise au jour dans deux caves : la cave du *secteur R* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives (épingle à tête polyédrique) et la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville.

5.3. Les vestiges d'enduits

Des fragments de peintures murales permettant de reconstituer deux parois au moins ont été retrouvés sur le sol de la cave de la *domus* du site de *l'Arsenal Ney* dans la ville de Metz et ne sont pas issus des parois du sous-sol lui-même.

6. La chronologie d'occupation

La période d'occupation de vingt-cinq caves est connue. Pour quatorze caves dont l'occupation n'est pas datée, il a été décidé de prendre en compte les données d'occupation des habitats qu'elles intègrent. Pour douze autres caves dont l'occupation n'est pas datée, il fut possible d'avancer une période d'occupation sur base de la chronologie de construction/destruction des caves (occupation postérieure à la construction/antérieure à la destruction). Enfin, pour dix-huit caves, la chronologie d'occupation ne peut être appréhendée.

Le tableau chronologique (annexe n° 11) reprend les périodes d'occupation des structures du corpus (ou des habitats concernés), sur laquelle sont donc également signalées les quelques datations de construction et de destruction des sous-sols pour lesquels nous ne disposons d'aucune autre information.

6.1. Dans les habitats urbains des capitales

La cave n° 1 de la *sablière Lenglet* dans la ville de Bavay a fourni les indices d'une occupation durant le I^{er} siècle ap. J.-C. La cave de la *rue de Cernay* dans la ville

de Reims intègre probablement cette catégorie de caves urbaines précoces, les vestiges de l'habitat qu'elle intègre ayant été comblés durant la seconde moitié du I^{er} siècle.

Quatre sous-sols d'habitats urbains ont livré les indices d'une occupation pendant le II^e siècle principalement : les deux structures de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay (milieu II^e siècle), la cave de la *rue de l'Écu* dans la ville de Reims – intégrant une *domus* dont l'occupation est datée de ce siècle – et la cave du site de l'*Arsenal Ney* dans la ville de Metz, elle aussi intégrant une *domus* dont l'occupation est datée du II^e siècle.

La période d'occupation de deux autres sous-sols bavaisiens peut être estimée sur base d'indices chronologiques plus faibles. La statuette de *Mater* retrouvée dans le comblement de la cave n° 2 de la *sablière Mathieu* est datée des II^e et III^e siècles, ce qui laisse supposer une occupation contemporaine à cette période. Enfin, la destruction de la cave de la *sablière Denimal* est datée du courant du III^e siècle (en raison de la présence d'une inhumation que le fouilleur date du IV^e siècle), ce qui laisse également supposer une occupation antérieure.

6.2. Dans les habitats d'agglomérations

Deux caves intégrant des habitats d'agglomérations sont occupées dès le I^{er} siècle ap. J.-C. : les caves des *Castellains* à Fontaine-Valmont et de la *Noue derrière Scarponne* à Dieulouard. L'occupation de la cave des *Castellains* se prolongera jusqu'au deuxième tiers du III^e siècle. En ce qui concerne la cave de la *Noue derrière Scarponne*, il pourrait s'agir de la structure ayant connu l'occupation la plus longue du corpus, la fouille du comblement de cette cave ayant livré des vestiges d'occupation allant jusqu'à la période carolingienne. Entre -1,70 m (sol d'origine) et -0,48 m de profondeur, pas moins de cinq sols de circulation supplémentaires ont été repérés.

La construction de la cave de la *parcelle n° 4 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* se place vers la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. et les modifications de l'accès prouvent son occupation jusqu'au début du III^e siècle au minimum.

Dans l'agglomération des *Sarrasins* à Braives, l'occupation de la cave du secteur *T* est, en toute logique, antérieure à sa destruction dans le courant du II^e siècle. La cave du secteur *R* est occupée du début au deuxième tiers du II^e siècle. Quant à la cave du secteur *Q*, elle livra les traces d'une occupation qui commence après le règne de Trajan pour se terminer en 230 ap. J.-C.

La cave n° 1 des *parcelles AB 161-162* de l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard intègre un ensemble de vestiges dont l'occupation est datée des II^e et III^e siècles, tout comme la cave de la station routière des *Hauts-Sarts* à Herstal.

Deux caves de l'agglomération de *Bliesbruck* pourraient avoir connu une occupation qui débuta dans le courant du II^e siècle : la cave de la *parcelle n° 4 du quartier Ouest*, dont la construction intègre les modifications apportées à l'habitat entre 150 et 250 ap. J.-C. et la cave de la *parcelle n° 1 du quartier Est*, construite dans le courant du II^e siècle.

Les niveaux d'occupation de la cave de la *Place Marché aux Légumes* du vicus de Namur ont livré les vestiges d'une occupation durant le III^e siècle uniquement, tout comme la cave de la *parcelle n° 11 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck*. La construction de la cave de la *parcelle n° 13 du quartier Ouest* ayant eu lieu dans le courant du III^e siècle, son occupation est, à priori, au moins contemporaine à ce siècle également. Enfin, les trois caves de l'agglomération de *Vertunum* furent occupées durant le milieu du III^e siècle au moins, leur destruction étant datée du troisième quart du III^e siècle.

Pour terminer, le pied de table retrouvé dans la *cave au Pilier* de l'agglomération du *Châtelet* à Gourzon est daté de la fin du IV^e siècle.

6.3. Dans les établissements ruraux

Trois caves intégrant des établissements ruraux ont livré les traces d'une occupation démarrant pendant la deuxième moitié ou vers la fin du I^{er} siècle : les caves de *La Tombe* à Marcinelle, de *Guizette* à Eben-Emael et de la zone industrielle *Route d'accès* à Ennery. La cave de *La Tombe* sera occupée jusqu'au deuxième tiers du II^e

siècle voire au début du III^e siècle, la cave de la zone industrielle *Route d'accès* sera occupée aux II^e et III^e siècles et celle de *Guizette* jusqu'au courant du IV^e siècle.

Deux autres caves, dont l'occupation *stricto sensu* n'est pas datée, font probablement partie de cette génération précoce de sous-sols : la cave de la *Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite, ayant été construite vers la fin du I^{er} siècle et la cave de *Saint-Ulrich* à Dolving, qui intègre la grande *villa* construite sur le site durant le deuxième quart du I^{er} siècle.

Cinq caves ont livré les traces d'une occupation durant le II^e siècle uniquement, dont la cave de la *villa* de *La Planchette* à Vervins et la cave de la *villa* du *Grand Sareu* à Grémecey. La cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville est construite dans le courant du II^e siècle et sera détruite durant la seconde moitié de ce même siècle, ce qui induit une occupation intermédiaire. La cave du site de *Daehnzerbühl* à Lachambre intègre un établissement dont l'occupation est aussi datée du II^e siècle. Enfin, la cave du site de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne intègre une *villa* dont l'occupation est datée de la seconde moitié du II^e siècle.

Quatre sous-sols ont livré les vestiges d'une occupation qui débute au II^e siècle : la cave de la *villa* du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château, la cave de la *villa* du *Sarrasin* à Champigneulle, la cave d'*Eisenbrunn* à Mittelbronn et la cave du site de *La Potière* à Soulosse-sous-Saint-Éloph. Les caves du *Champ de Saint-Éloi* et d'*Eisenbrunn* seront occupées jusqu'au cours du III^e siècle et la cave de *La Potière* sera détruite durant la seconde moitié du III^e siècle. La cave du site du *Sarrasin* intègre quant à elle un établissement qui sera occupé jusqu'au milieu du IV^e siècle.

Les caves des sites de *Résimont* à Évelette et de *La Vieille Croix* à Choley-Ménillot intègrent toutes les deux des établissements dont l'occupation est datée des II^e et III^e siècles. La cave de la *villa* de *Rupt Chaudron* à Liverdun intègre aussi un établissement qui connaîtra des destructions (et donc une occupation probable) aux cours des II^e et III^e siècles.

Deux autres caves ont livré les traces d'une occupation à la charnière des II^e et III^e siècles : la cave de la *villa* de *Clarisse* à Nivelles et la cave du *Champ des Aigaises* à Haulchin, intégrant une *villa* dont l'occupation s'arrête au début du III^e siècle.

Les deux caves du site de *Buisson du Maréchal* à Lixhe ont fourni les traces d'une occupation pendant le III^e siècle. Deux autres caves sont détruites vers la fin du III^e siècle, indiquant donc une occupation antérieure : la cave n° 2 de la *villa* de *Magerot* à Torgny et de la *villa* des *Bruyères* à Treignes. La cave du *Pré des Wez* à Serville intègre elle aussi un établissement qui sera détruit durant la seconde moitié du III^e siècle.

Enfin, la cave l'*Arbre-Chaud* à Graincourt-lès-Havrincourt a livré une monnaie indiquant un *terminus post quem* de 363 ap. J.-C., et donc une occupation probable jusqu'à la moitié du IV^e siècle au moins.

VIII. L'ABANDON DES CAVES

1. L'arrêt de l'occupation

1.1. Les caves incendiées

Quatorze caves ont livré les traces indiscutables d'une destruction par incendie : les caves d'habitats urbains de la *sablière Denimal* à Bavay et de l'*Arsenal Ney* à Metz, les caves d'habitats d'agglomérations du *secteur R* du site des *Sarrasins* à Braives et les trois caves de *Vertunum* à Saint-Mard, et les caves des établissements ruraux d'*Augette* à Gerpinnes, du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château, de *Vigetaille* à Le Roux-lez-Fosses, des *Machenées* à Neuville, des *Bruyères* à Treignes, du *Grand Sareu* à Grémecey, de la zone industrielle *Route d'accès* à Ennery, de *La Potière* à Soulosse-sous-Saint-Élophe et la cave n° 2 de l'habitat de *Buisson du Maréchal* à Lixhe.

1.2. Le remblaiement en cours d'occupation

Les deux caves de la *villa* de *Magerot* à Torgny ont été remblayées au cours de l'occupation de l'établissement, la cave n° 1 (fig. 58) ayant été comblée très tôt (cf. *supra*). La cave n° 2 (fig. 33) fut remblayée à la fin du III^e siècle, dans le cadre des nombreux remaniements de l'habitat à l'époque constantinienne qui verront la

réorganisation presque totale de l'espace intérieur. Une grande salle chauffée par hypocauste sera notamment construite à l'angle nord-est de l'habitat. Cette salle sera annexée, sur son flanc nord, d'une petite salle carrée (ultérieurement dotée d'une abside) qui nécessitera le comblement de la cave n° 2 (fig. 5).

Pour toutes les autres caves, les détails quant à la manière dont elles furent abandonnées ne sont pas connus. Pour une partie d'entre elles, l'abandon fut probablement contemporain de l'arrêt de l'occupation générale de l'habitat (*cf. infra* – chronologie d'abandon).

2. Le comblement des caves¹¹¹

2.1. Les niveaux de destruction

Les niveaux de destruction des caves d'habitat sont généralement composés de vestiges issus des pièces qui les surmontaient et qui s'y sont retrouvés au moment de la destruction de l'habitat. Ils se situent la plupart du temps dans la partie inférieure du comblement, parfois séparés du niveau d'occupation par une couche d'incendie.

Dix-sept caves ont livré de tels niveaux : la cave de la *domus* de l'*Arsenal Ney* dans la ville de Metz, la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville Bavay – ayant entre autres livré les vestiges de la voûte –, la cave de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont, la cave de la *Place Marché aux Légumes* du *vicus* de Namur, les

¹¹¹ Pour trente-quatre caves intégrant notre corpus, aucune information de stratigraphie n'est disponible. Il s'agit des caves d'habitats urbains de la *rue Pierre Mathieu*, de la *rue des Soupîrs*, de la cave n° 2 de la *sablière Mathieu* à Bavay et des trois caves de Reims ; des caves d'habitats d'agglomérations de *Vertunum* à Saint-Mard (caves n°s 3 et 4), du *Perroi* à Iwuy, de la *parcelle Olivier* à Famars, des deux caves du *Châtelet* à Gourzon, des caves du *Castrum* et du *Vieux Paquis* dans l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard et de la cave de *parcelle n° 13 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* ; et des caves intégrant les établissements ruraux de *La Seigneurie* à Saint-Jean-Geest, du *Champ des Agaises* à Haulchin, de la zone industrielle des *Hauts-Sarts* à Herstal, du *Ramelsberg* à Radelange, des deux caves de la *villa* de *Magerot* à Torgny, des caves de *Ronchinne* à Maillen, de la *Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite, de *Saint-Donat* à Miécrot, de *Résimont* à Évelette, du *Pré des Wez* à Serville, des *Bruyères* à Treignes, du *Gau* à Chastrès, de la *Vieille Croix* à Choley-Ménillot, de *Rupt Chaudron* à Liverdun, de *Saint-Ulrich* à Dolving et de *Daehnzerbühl* à Lachambre.

Pour sept autres structures, très peu d'informations stratigraphiques sont dispensées. Il s'agit des caves bavaisiennes n° 1 de la *sablière Mathieu* (mention de la présence de débris de toute espèce dans le remplissage), de la cave de la *sablière Denimal* (mention d'une couche d'incendie et d'une inhumation dans le comblement) et des caves n°s 1 (mention de la hauteur des terres emplissant la structure : 2,80 m) et 2 (mention de la hauteur à laquelle fut retrouvée le mobilier) de la *sablière Lenglet*, et des caves des établissements ruraux de *La Planchette* à Vervins (mention de deux niveaux de comblement), du *Sarrasin* à Champigneulle (mention d'un dépôt de métal dans le comblement) et de la zone industrielle *Route d'Accès* à Ennery (présence de poutres calcinées sur le sol de la cave).

trois caves de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard, les caves des *parcelles n^{os} 4, 8 et 11 du quartier Ouest* et la cave de la *parcelle n^o 1 du quartier Est* de l'agglomération de *Bliesbruck*, la cave n^o 1 des *parcelles AB 161-162* de l'agglomération de Famars – où la construction hors-sol était faite de parois en torchis et d'une couverture de tuiles –, la cave de la *Noue derrière Scarponne* dans l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard et les caves des établissements ruraux de *La Tombe* à Marcinelle, de *Buisson du Maréchal* à Lixhe (deux caves) et de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne.

2.2. Les niveaux de remblai

Les caves étant des structures souterraines, il est assez fréquent que les espaces creux qu'elles dévoilent une fois la couverture et l'habitat détruits finissent par servir de dépotoirs. Ces niveaux accumulent toutes sortes de rejets : débris de constructions, déchets d'incendies, rebus domestiques, *etc.* Dans la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay, cette destination est particulièrement manifeste à travers les formes de cônes superposés de certaines couches retrouvées dans le comblement intermédiaire (fig. 96), qui sont la résultante d'opérations de remblaiement systématiques survenus suite à la destruction de la voûte et donc à l'exposition de l'excavation.

Seul le comblement de quinze caves a fait l'objet d'une description stratigraphique : les deux caves de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* et la cave n^o 2 de la *sablière Lenglet* dans la ville de Bavay, les caves des *secteurs R et T* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives, la cave de la *Place Marché aux Légumes* du *vicus* de Namur, la cave n^o 1 des *parcelles AB 161-162* de l'agglomération de Famars, les caves des *parcelles n^{os} 4 et 8 du quartier Ouest* et la cave de la *parcelle n^o 1 du quartier Est* de l'agglomération de *Bliesbruck*, et les caves des établissements ruraux de *Clarisse* à Nivelles, de *Guizette* à Eben-Emael, des *Machenées* à Neuville, de *La Planchette* à Vervins et d'*Eisenbrunn* à Mittelbronn (où la découverte d'une importante couche de cendres pourrait indiquer que cette excavation aurait recueilli les déchets liés à l'entretien de la chambre de chauffe d'un hypocauste tout proche).

3. La chronologie d'abandon¹¹²

3.1. Dans les habitats urbains des capitales

La cave de la *rue de Cernay* à Reims est comblée dès le I^{er} siècle ap. J.-C. La cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay est abandonnée dans le courant du II^e siècle et la cave du site de l'*Arsenal Ney* à Metz est détruite entre la fin du II^e siècle et la moitié du III^e siècle. L'abandon de la cave de la *sablière Denimal* à Bavay a probablement eut lieu dans le courant du III^e siècle d'après le fouilleur, en raison de la présence d'une inhumation qu'il date du IV^e siècle.

3.2. Dans les habitats d'agglomérations

La cave du *secteur T* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives est abandonnée dans le courant du II^e siècle. La cave de la *parcelle n° 11 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* fut remblayée dans le courant du III^e siècle. La cave du *secteur Q* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives fut abandonnée dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle et les trois caves de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard furent détruites au cours du troisième quart du III^e siècle. Les niveaux de comblement de la cave de la *Place Marché aux Légumes* du *vicus* de Namur ont également livré du mobilier du III^e siècle.

L'abandon de six sous-sols d'habitat d'agglomérations n'est pas daté mais la destruction des sites auxquels ils appartiennent est éclairante de ce point de vue. La cave des *Castellains* à Fontaine-Valmont intègre une agglomération qui fut pillée et démantelée pendant le deuxième tiers du III^e siècle. Sur le site de l'agglomération de *Bliesbruck* a été retrouvée en plusieurs endroits une couche de destruction datée des alentours de 260 ap. J.-C. Le site des *Sarrasins* à Braives sera quant à lui abandonné dans le courant du IV^e siècle.

3.3. Dans les établissements ruraux

La cave n° 1 de la *villa* de *Magerot* à Torgny a livré des remblais datés de la fin du I^{er} siècle et constitue donc la structure la plus précoce du corpus.

¹¹² La chronologie d'abandon des caves du corpus, ainsi que les arguments datant, sont repris dans l'annexe n° 12 du présent volume.

L'abandon des caves de la *villa* des *Machenées* à Neuville et de la *villa* du *Grand Sareu* à Grémecey (établissement détruit vers 170 ap. J.-C.) intervient durant la seconde moitié du II^e siècle.

Sont abandonnés dans le courant du III^e siècle les caves des établissements ruraux du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château et d'*Eisenbrunn* à Mittelbronn, cette dernière intégrant une occupation dont les vestiges sont comblés à cette époque.

Les caves des établissements ruraux de *Buisson du Maréchal* à Lixhe (les deux caves), de *Saint-Donat* à Miécrot, du *Pré des Wez* à Serville, des *Bruyères* à Treignes (260-261 ap. J.-C.) et de *La Potière* à Soulosse-sous-Saint-Élophe sont abandonnées dans le courant la seconde moitié du III^e siècle.

La cave n° 2 de la *villa* de *Magerot* à Torgny fut quant à elle remblayée vers la fin du III^e siècle.

La fin de l'occupation de deux autres caves situées en milieu rural n'est pas connue, mais ces dernières intègrent des établissements dont l'abandon a lieu dans le courant du IV^e siècle : les caves de la *Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite et du *Sarrasin* à Champigneulle.

Enfin, la cave de l'*Arbre-Chaud* à Graincourt-lès-Havrincourt a fourni un *terminus post quem* de 363 ap. J.-C., ce qui induit son probable abandon durant la seconde moitié de ce siècle.

4. Les formes de réoccupation

Si une cave abandonnée peut servir de dépotoir, elle peut également être réutilisée. Les deux caves du site de *Buisson du Maréchal* à Lixhe ont livré, au-dessus des niveaux de destruction de l'habitat initial, des niveaux constitués de foyers superposés (fig. 34 et 35), eux aussi recouverts par un second niveau de destruction, ce qui semble indiquer la possible construction d'une superstructure sur les vestiges de ces caves. Dans la cave B, le fond d'une des niches a même été détruit dans le but d'y aménager un four, dont la destination n'est pas connue. Certains sous-sols semblent avoir connu, à l'instar des caves de Lixhe, une utilisation (primaire ou secondaire) suffisamment longue pour qu'y soient retrouvés plusieurs niveaux de sol. Même s'il est

impossible de savoir si ces niveaux sont contemporains de l'occupation initiale des habitats ou s'ils constituent la preuve d'une réoccupation, ces réaménagements prouvent une volonté claire d'occupation « prolongée » du local souterrain.

La partie basse du comblement de la cave de la *villa d'Augette* Gerpinnes était rythmée par trois niveaux de sol, scellant trois niveaux d'incendie. Trois niveaux de sol sont également signalés dans le comblement de la cave de la *villa du Grand-Sareu* à Grémecey. À Dieulouard, cinq niveaux de sol ont été repérés dans le comblement de la cave de *La Noue derrière Scarponne*. Notons également la présence d'un second niveau d'incendie dans le comblement de la cave de la *villa des Machénées* à Neuville, situé à plus d'un mètre du niveau d'occupation d'origine (fig. 129 : niveau IV) et qui pourrait donc constituer la preuve d'une réutilisation de l'excavation. Ce dernier se situe d'ailleurs juste en dessous du registre supérieur des niches équipant la structure.

Le comblement inférieur de la cave de la *Place Marché aux Légumes* dans le *vicus* de Namur a livré une importante quantité de mobiliers en bronze (socles de statuettes, patère, appliques de char, anses de chaudron décorées, épingles, phalères, cupules, appliques d'harnachement, rivets, etc.) formant un ensemble à possible vocation cultuelle d'après J. Plumier.¹¹³

Enfin, six caves ont livré les indices d'une réutilisation comme espace funéraire. Une inhumation fut retrouvée dans un des angles de la cave de la *sablière Denimal* dans la ville de Bavay. Une inhumation féminine d'époque mérovingienne a été découverte dans la cave de la *parcelle Olivier* dans l'agglomération de Famars. Des inhumations (sans précision) ont également été mises au jour dans la cave de l'établissement rural de *La Planchette* à Vervins : le fouilleur enregistra la structure comme caveau funéraire du II^e siècle. Dans la cave de l'établissement rural de *Guizette* à Eben-Emael ont été retrouvées trois urnes : une se trouvait dans la niche du mur sud-ouest – complète et perforée – et deux autres, conservées partiellement, ont été retrouvées dans le niveau se trouvant sur le sol d'occupation (fig. 85). Dans deux caves ont été découvertes des urnes

¹¹³ PLUMIER, 1996, p. 77. L'auteur avance d'ailleurs la possibilité d'une réoccupation cultuelle de la zone suite à l'abandon de l'habitat, en raison, entre autres, de la nature du comblement du puits retrouvé à proximité (dont le remplissage, associé à de possibles pratiques cultuelles, est daté par la céramique de la première moitié du III^e siècle) et de la présence, non loin du puits, d'un dépôt sacrificiel contenant les squelettes de deux canidés (dépôt opéré entre 250 et 280 ap. J.-C., période durant laquelle la cave a été abandonnée). [HANUT et PLUMIER, 2011, p. 210-214.]

remplies de cendres, en place dans les niches : la cave de la *villa* de *Vigetaille* à Le Roux-lez-Fosses (la niche la plus méridionale du mur est – fig. 42) et la cave du site du *Château d'eau* à Villers-Bretonneux.

Pour terminer, signalons la présence d'une fosse aménagée au Bas-Empire dans le remblai supérieur de la cave du *secteur T* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives.

IX. CONTEXTES, ARCHITECTURE ET MOBILIER DES CAVES D'HABITAT : SYNTHÈSE

1. La répartition géographique et les types d'occupation concernés¹¹⁴

Sur les soixante-neuf caves répertoriées dans le cadre de cette étude, vingt-deux sont situées en cité des Tongres (31,9 % du corpus), quinze en cité des Nerviens (21,8 %), quatorze en cité des Médiomatriques (20,3 %), sept en cité des Leuques (10,1 %), six en cité des Trévires (8,7%), quatre en cité des Rèmes (5,8 %) et une en cité des Ambiens (1,4 %). Elles sont donc majoritairement implantées dans la partie nord-est du sud de la Gaule Belgique, dans les cités voisines des Germanies, avec une moindre importance dans les cités trévire et leuque.

Trente-quatre de ces caves intègrent des habitats urbains – treize situés au sein de capitales et vingt-et-un situés dans les agglomérations –, et trente-quatre caves sont implantées dans les établissements ruraux. Nous constatons donc une répartition strictement équivalente de ces caves entre occupations urbaines et rurales. La dernière cave intègre un relai routier.

Les caves d'habitats urbains sont très rarement retrouvées en connexion avec un contexte domestique conservé. Les seules exceptions sont la cave de la *domus* à péristyle et cour centrale de l'*Arsenal Ney* dans la ville de Metz et les cinq caves de l'agglomération routière de *Bliesbruck*, site au sein duquel l'habitat prend la forme de maisons allongées. Toutes les autres caves situées en milieu urbain appartiennent à des habitats de type indéterminé.

Vingt-et-un des établissements ruraux concernés par notre analyse disposent d'un plan général (partiel ou complet) qu'il est possible de rattacher à une typologie

¹¹⁴ Pour rappel, les informations de contexte général des caves du corpus (Cités – types d'occupation et d'habitat) sont reprises sous la forme de tableau dans l'annexe n° 2 du présent volume.

d'occupation reconnue. Pour les treize restants, ils sont considérés comme appartenant au type indéterminé.

En ce qui concerne les *villae* – occupations au sein desquelles l'existence d'annexes agricoles ou artisanales est avérée –, elles appartiennent toutes à la catégorie des *villae* à plan organisé à l'exception de la *villa* de *Saint-Ulrich* à Dolving qui, malgré l'importance des vestiges découverts, dispose d'une organisation davantage dispersée.

La *villa* de *Ronchinne* à Maillen appartient à la typologie des *villae* à pavillons multiples alignés (implantation latérale de la cour agricole – Type 4 d'Alain Ferrière¹¹⁵). Un second site appartient sans doute à cette catégorie, la *villa* du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château. La *villa* de *Vigetaille* à Le-Roux-lez-fosses appartient à la catégorie des *villae* à cour unique, typologie à laquelle appartient peut-être également la *villa* du *Sarrasin* à Champigneulle. Enfin, la *villa* de *Magerot* à Torgny est elle aussi annexée de bâtiments d'exploitation, mais dont l'implantation n'est pas connue.

En ce qui concerne plus particulièrement les corps de logis des établissements ruraux, six types de plan sont représentés dans le corpus.

Le corps de logis le plus développé du corpus est celui de la phase finale de la *villa* de *Saint-Ulrich* à Dolving, vaste résidence à cours multiples et péristyle équipée de plus de cent-vingt salles. Sur le site de la *villa* de *Ronchinne* à Maillen, le corps de logis est une résidence de plan allongé. Trois autres corps de logis – dont les plans sont incomplets – pourraient également appartenir à cette catégorie : ceux des sites de *La Tombe* à Marcinelle, de *Saint-Donat* à Miécret et de *La Planchette* à Vervins. Deux corps de logis constituent des maisons de plan compact, sur les sites de *Magerot* à Torgny (phase finale) et des *Bruyères* à Treignes. Les corps de logis des *Machenées* à Neuville et de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne (plans partiels) pourraient aussi appartenir à cette catégorie. Six corps de logis accusent le plan d'une maison à hall central et constituent donc le type le plus représenté : ceux des sites de *Vigetaille* à Le Roux-lez-Fosses, d'*Augette* à Gerpinnes, de *Résimont* à Évelette, de la *Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite, du *Pré des Wez* à Serville et du *Grand Sareu* à Grémecey. Les corps de logis de la phase initiale de la *villa* de *Magerot* à Torgny et du site du *Gau* à Chastrès

¹¹⁵ FERDIÈRE, GANDINI, NOUVEL et COLLART, *op. cit.*, p. 382.

s'apparentent à des maisons de plan rectangulaire. Enfin, le corps de logis du site de *Buisson du Maréchal* à Lixhe est un habitat de plan basilical, représentant le type d'occupation le moins complexe du corpus.

2. L'environnement domestique¹¹⁶

2.1. L'apport des contextes et la localisation dans le plan de l'habitat

L'appartenance à un habitat ou à un environnement direct plutôt aisé est supposée pour cinq caves : la cave de la *domus* de l'*Arsenal Ney* dans la ville de Metz, la cave de la *rue Pierre Mathieu* et de la *rue des Soupirs* dans la ville de Bavay, la cave de l'agglomération du *Perroi* à Iwuy et la cave de l'établissement rural du *Champ des Agaises* à Haulchin. Au contraire, un environnement modeste est supposé pour les deux caves de la *sablière Mathieu* dans la ville de Bavay et pour la cave de la *rue Franklin Roosevelt* dans la ville de Reims.

Vingt-sept caves ont été mises au jour dans un environnement domestique relativement bien conservé. Une seule cave d'habitat urbain conserve un contexte domestique dont le plan est connu : la cave de l'*Arsenal Ney* dans la ville de Metz, qui est implantée à l'angle sud-ouest d'une *domus*. En agglomération, les cinq caves du site de *Bliesbruck* constituent les seuls exemples de caves d'habitat d'agglomérations découvertes en contexte domestique conservé. L'habitat y prend la forme de maisons allongées au sein desquelles l'espace domestique est organisé en deux, voire en trois parties. Les caves sont équipées soit à l'arrière des maisons, soit à l'avant ou encore au centre de l'habitat.

Dans le relais routier des *Hauts-Sarts* à Herstal, la cave est construite dans le prolongement d'un habitat sur poteaux, l'entrée dirigée sur le côté façade de la construction.

En milieu rural, la localisation des caves au sein de l'habitat varie selon deux tendances principales : cinq sont implantées à hauteur du centre des corps de logis et quinze disposent d'une implantation décentrée, dont sept construites dans un des angles des

¹¹⁶ Pour rappel, les données concernant l'espace domestiques (localisation dans le plan et accessibilité) sont reprises sous forme de tableau dans l'annexe n°3 du présent volume.

habitats, les huit autres sont équipées sous les pièces d'angle en saillie des corps de logis.

Pour terminer, six caves ont été retrouvées en connexion avec des vestiges d'habitat très partiels (difficilement exploitables dans le cadre de l'analyse des contextes domestiques), vingt-trois caves sont considérées comme des structures isolées (n'ayant pas été retrouvées en connexion directe avec d'autres vestiges¹¹⁷), et enfin, pour treize caves, l'environnement domestique est considéré comme indéterminé, aucun plan ni description des habitats n'étant disponible ou suffisamment complet.

2.2. L'accessibilité

Sur les soixante-neuf caves répertoriées, trente-et-une ont pu être reliées à l'espace domestique depuis lequel elles sont accessibles. Trois tendances ont été dégagées : un accès depuis une salle intérieure, un accès depuis un portique et un accès depuis un espace extérieur. Treize caves sont accessibles depuis l'intérieur du logis ; une située en habitat urbain, cinq caves intégrant des habitats de l'agglomération de *Bliesbruck* et sept situées dans des établissements ruraux. Un accès depuis l'une des salles intérieures des habitats est également supposé pour les trois sous-sols de l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard, les caves étant équipées à l'avant des maisons. Sept caves intégrant des établissements ruraux sont accessibles depuis une galerie de circulation (fermée ou couverte). Enfin, six caves sont accessibles depuis un espace extérieur de l'habitat ; une intégrant un habitat de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont et six situées au sein d'établissements ruraux. Un accès extérieur est également supposé pour trois autres caves.

Il a été constaté que pour cinquante-deux des sous-sols, l'accès se trouvait construit à l'intérieur des structures, ce qui constitue donc une tendance largement majoritaire. Seule la cave n° 2 de la *villa* de *Magerot* à Torgny a livré un accès équipé à l'intérieur de la cave. Un accès interne est également supposé pour la cave de la *parcelle Olivier* dans l'agglomération de Famars. Enfin, dans la *villa* de *Vigetaille* à Le

¹¹⁷ L'isolation d'une cave est de nature différente en contexte rural et en contexte urbain. En milieu rural, le fait qu'une cave soit isolée des autres vestiges de l'établissement ne remet pas réellement en question – sauf chronologie contraire – son appartenance à la même occupation ; alors qu'en milieu urbain, une cave isolée est beaucoup plus difficilement associée à d'autres structures environnantes, en raison de l'intensité de l'occupation des parcelles qui ne permet pas toujours une conservation uniforme des vestiges d'une même occupation.

Roux-lez-Fosses, l'accès de la cave est construit à moitié à l'intérieur et à moitié à l'extérieur de la structure.

Deux types d'accès sont représentés : un accès rectiligne pour quarante-et-une structures et un accès de plan coudé pour neuf autres. Trois caves équipées d'un accès rectiligne ont livré des particularités. Les accès des caves des établissements ruraux de *Saint-Donat* à Miécrot et de *Rupt Chaudron* à Liverdun sont disposés obliquement et débouchent sur un des angles des sous-sols. L'accès de la cave du *Sarrasin* à Champigneulle semble quant à lui accuser un plan légèrement évasé sur le début de la descente. Neuf caves sont équipées d'un accès de plan coudé, dont la cave de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont et six caves intégrant des établissements ruraux.

3. La construction des caves

3.1. Chronologie de construction¹¹⁸

Sur les quinze caves dont la construction est datée, trois sont datées de la fin du I^{er} siècle, une en agglomération et deux au sein d'établissements ruraux. Le début du II^e siècle voit la construction de quatre caves, une en agglomération et trois dans les établissements ruraux. Trois autres caves sont construites dans le courant du II^e siècle, une en milieu urbain et deux en agglomérations, et une quatrième apparaît à la fin du II^e siècle en milieu rural. Entre la fin du II^e siècle et le début du III^e siècle sont construites trois autres caves, une en agglomération et les deux autres au sein d'établissements ruraux. Enfin, les deux caves les plus tardives du point de vue de leur construction apparaissent en agglomération au milieu ou dans le courant du III^e siècle.

Même si ces quelques datations semblent peu représentatives par rapport à l'ensemble du corpus, nous pouvons tout de même affirmer que ces caves apparaissent dès la fin du I^{er} siècle et continuent à être équipées dans les habitats tout au long des II^e et III^e siècles.

¹¹⁸ Pour rappel, un tableau reprenant les données de construction des caves du corpus est présent en annexe n° 4 du présent volume.

3.2. Types de plan et dimensions¹¹⁹

Tous les sous-sols pour lesquels nous disposons d'un plan sont des structures rectangulaires ou carrées. Dans deux établissements ruraux – *Machenées* à Neuville et *Grand Sareu* à Grémecey – les caves disposent d'une petite extension d'un peu plus de deux mètres carrés équipées dans un des angles opposés à l'entrée. Signalons également le cas de la cave du site de *La Potière* à Soulosse-sous-Saint-Élophé qui est composée de deux pièces en enfilade.

Les caves du corpus disposent d'une superficie comprise entre 3,19 m² et 33,82 m², sans aucune tendance en rapport avec le type d'établissement qu'elles équipent, urbain ou rural. Mis à part l'unique cas d'agrandissement – la cave de la *parcelle n° 8 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* – les sous-sols répertoriés n'ont pas connu de modifications majeures du point de vue de leurs superficies tout au long de leur utilisation.

3.3. L'architecture des caves¹²⁰

La présence de fondations de murs n'est signalée que dans deux caves, ce qui ne semble pas pour autant signifier l'absence de la tenue de ce type de travaux dans les autres structures.¹²¹

Sur les vingt-trois caves dont nous connaissons le type de sol, dix sont équipées d'un sol bétonné (dont quatre en béton de tuileau), neuf d'un sol de terre battue, trois d'un dallage de pierre (régulier et irrégulier) et une dernière d'un sol damé de limon et de craie. Aucune cave n'a livré les vestiges d'un plancher. Cependant, dans trois caves ont été retrouvées des préparations de sol ou de parois qui pourraient être associées à l'existence d'un plancher ou d'un dallage disparu.

¹¹⁹ Pour rappel, un tableau reprenant la chronologie de construction des caves du corpus est présent en annexe n° 4 du présent volume.

¹²⁰ Pour rappel, un tableau reprenant les dimensions des caves du corpus est présent en annexe n° 5 du présent volume.

¹²¹ En effet, les parois d'un sous-sol sont soumises à de nombreuses poussées verticales en raison du poids des structures hors sols qu'il supporte ; il est donc probable que des travaux de fondations aient été menés dans d'autres caves, sans que ceux-ci ne soient mentionnés dans les publications consultées.

Dans vingt-cinq caves a été notée l'existence d'un parement externe et/ou d'un « blocage ».¹²² Les caves des établissements ruraux de *Magerot* à Torgny (cave n° 2) et des *Bruyères* à Treignes disposent d'un parement externe très régulier. Pour les vingt-trois autres structures, il s'agit d'un massif irrégulier de maçonnerie, indéterminé mais observable sur les illustrations de dix-sept caves et qualifié de « blocage » dans les descriptions de six autres.

Quant au parement interne des sous-sols, nous avons constaté le recours à un *opus vittatum* dans vingt-sept cas, même si pour quatre de ces caves, nous n'en savons pas davantage. Dans quatre autres caves, l'alternance dans la nature des matériaux mis en œuvre pourrait traduire une volonté décorative. Dans le parement interne des dix-neuf dernières structures, la nature des moellons ne varie pas : quinze sont appareillées à l'aide de moellons de calcaire, deux sont appareillées à l'aide de moellons de « pierre blanche », une dispose d'un appareil fait de moellons de grès et la dernière est appareillée au moyen de moellons de tuffeau.

Un *opus vittatum mixtum* fut utilisé comme parement interne dans quatorze caves ; pour l'une d'entre elles, l'alternance dans la nature des moellons pourrait traduire une volonté décorative et pour deux autres, nous ne disposons pas de plus de détails. L'appareillage de cinq sous-sols comprend une assise de terre cuite unique (simple, double ou triple), les six autres présentent plusieurs assises de terre cuite dans leurs parements : ces assises sont doublées dans tous les cas – la cave du relais routier des *Hauts-Sarts* à Herstal dispose même d'une assise de terre cuite quadruplée. Dans la cave de la *villa* des *Bruyères* à Treignes, les deux types de parement sont présents : les murs nord et sud sont appareillés en *opus vittatum* et les murs est et ouest sont appareillés en *opus vittatum mixtum*. Dans la cave n° 4 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard, deux types d'appareillage sont aussi signalés : une paroi est parementée en *opus incertum* et l'autre en *opus vittatum*.

Enfin, les parois de la cave n° 1 de la *villa* de *Magerot* sont appareillées au moyen de larges dalles dont les dimensions varient selon les assises : des dalles de taille

¹²² Le terme blocage est utilisé ici pour qualifier le massif de maçonnerie irrégulier qui sépare les parements internes des sous-sols des limites « brutes » de l'excavation (terre, roche, etc.).

moyenne dans l'assise inférieure, des petites dalles dans l'assise médiane et des grandes dalles dans l'assise supérieure.

Nous disposons de très peu d'informations sur les types de couvrement des caves de notre corpus. Une couverture de plancher est signalée dans deux caves d'établissements ruraux. Trois caves ont livré les vestiges des deux types de couverture classique (plancher et voûte). Dans la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay, un plafond voûté a remplacé un plancher antérieur. Dans la cave de la *villa* d'*Augette* à Gerpennes, les négatifs de poutres observables sur les parties supérieures des parois sont probablement à mettre en lien avec l'aménagement d'un niveau de circulation au-dessus du plafond voûté de la cave. Enfin, dans la cave de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont, les vestiges de plancher ont été retrouvés sous les vestiges d'une couverture voûtée, ce qui induit deux possibilités : soit les vestiges de plancher proviennent de la couverture de la cave elle-même et les vestiges de voûte sont issus de la couverture d'une pièce supérieure de l'habitat, soit les vestiges de plancher ont été rejetés dans la cave abandonnée avant que son plafond voûté ne s'effondre.

4. L'équipement des caves

4.1. L'équipement des accès

Trente-et-une caves ont fourni les vestiges d'un escalier équipé dans leurs accès – seize en bois et quinze en pierre¹²³ –, six ont également livré des pierres de seuil. La cave de la *villa* de *Ronchinne* à Maillen était quant à elle dépourvue de ce type d'équipement et était accessible au moyen d'une rampe.

Deux caves sont équipées d'une niche dans chacune des parois de leurs accès, dix-huit autres disposent d'un accès équipé d'une seule niche – dans deux des cas, l'appareillage de cette niche n'est pas précisé. Pour quatorze de ces caves, il s'agit d'une niche à fond plat : trois niches cintrées, deux niches de forme rectangulaire et neuf de type indéterminé. Une autre de ces caves dispose d'une niche appareillée en cul-de-four dans son couloir accès, et dans la dernière cave, il s'agit d'une niche géminée.

¹²³ La présence d'un escalier de pierre est également avancée dans six autres caves (*cf. supra*).

Ces niches équipent les parois gauches des accès (dans le sens de la descente) dans dix structures, les parois droites des accès dans six autres caves et, dans un cas unique, la niche s'ouvre dans le mur faisant face à la descente. Quatre caves disposent d'un accès équipé d'un soupirail : deux sont construits dans les parois gauches des accès, les deux autres équipent les parois en face de la descente. Enfin, cinq caves ont livré les vestiges de la présence d'une porte, à priori toutes situées en bas des rampes d'accès, ces dernières étant situées à l'extérieur des caves.

4.2. Les équipements de sol

Dans dix caves ont été mis au jour des équipements de sol liés à la collecte et/ou à l'évacuation de l'eau. Le sol de cinq caves est équipé d'un puisard : un de forme indéterminé et quatre de forme circulaire, ceux-ci étant maçonnés et toujours situés au centre des structures. Dans deux cas, le puisard était recouvert d'une dalle de grès. Dans la cave de la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay, le sol est constitué d'un béton de tuileau et la jonction entre le sol et les parois est protégée par un joint d'étanchéité : ces aménagements traduisent probablement une inondation fréquente du sous-sol. Dans la cave de la zone industrielle *Route d'accès* à Ennery, un système de drainage est installé en complément du puisard d'origine.

Les diamètres de ces équipements varient – pour les trois dont nous disposons des dimensions – entre 0,60 m et 0,80 m. Les profondeurs varient quant à elles d'1,50 m à 1,80 m, ce qui indique qu'il ne s'agit à priori pas d'équipements destinés au puisage de l'eau mais bien à son évacuation.

Les cinq autres caves, situées au sein d'établissements ruraux, ont livré des vestiges de canalisations liés à un système de drainage.

4.3. Les équipements muraux

*a. Les niches*¹²⁴

▪ *Nombres, types et localisation*

¹²⁴ Pour rappel, les données concernant les niches des caves du corpus sont reprises sous forme de tableau dans l'annexe n° 7 du présent volume.

Nous ne reprendrons pas systématiquement, dans le cadre de cette synthèse, les informations concernant les caves dans lesquelles est signalé un nombre minimum de niches : en raison de la partialité de la fouille ou de la conservation des vestiges, ces informations sont considérées comme lacunaires. Nous signalerons cependant les quelques cas dans lesquels ces équipements, bien qu'hypothétiquement en sous-nombre par rapport à l'état d'origine des sous-sols, ont révélés des particularités du point de vue de leur construction (localisation et/ou forme).

Une seule cave (voire peut-être une deuxième) ne présente aucune niche malgré la bonne conservation de la hauteur des parois.

Quatre caves ne sont équipées que d'une seule niche. Elles intègrent toutes des établissements ruraux et disposent de superficies très discordantes, allant de $\pm 5,25 \text{ m}^2$ à $29,14 \text{ m}^2$. Une de ces caves est équipée d'une niche de type **E2** ; et dans les deux autres, il s'agit d'une niche à fond plat. L'unicité de ce type d'équipement pose question, surtout dans les caves de grande superficie. Dans trois cas, la localisation de la niche dans les parois est connue : aucune tendance ne fut notée quant à leur disposition. La niche de type **E2** est située au « fond » de la cave, sur la paroi à droite de celle de l'accès. Dans les deux autres caves, nous pourrions éventuellement y voir un équipement construit volontairement à vue ou à proximité de l'entrée.

Les deux caves disposant de deux niches font partie d'habitats intégrant une capitale. Elles aussi présentent des superficies très différentes : $3,19 \text{ m}^2$ pour l'une et $23,84 \text{ m}^2$ (min) pour l'autre. Dans la plus grande de ces caves, les niches de type **C** sont équipées symétriquement sur chacune des parois adjacentes à celle de l'entrée. Dans la plus petite, une des niches (à priori de type **A**) est construite dans la paroi en face de l'entrée, la position de la seconde n'est pas connue.

Signalons le cas de la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay, qui comprend au minimum deux niches de type **B** équipées de manière singulière : dans l'épaisseur des murs aux angles de la structure.

Parmi les sept caves équipées de trois niches, trois intègrent des habitats d'agglomérations et quatre sont situées au sein d'établissements ruraux. Ces caves disposent de superficies allant de $11,56 \text{ m}^2$ à $21,84 \text{ m}^2$.

Dans les deux plus grandes caves de cette sélection (20,37 m² et 21,84 m²), il s'agit de niches de type **C** disposées selon le même schéma : une dans la paroi de l'accès et les deux autres dans chacun des murs adjacents à l'entrée. Dans les cinq autres caves, il s'agit probablement de niches à fond plat, équipées comme suit : une par paroi (dont systématiquement celle de l'accès) dans trois structures, une dans la paroi à droite de l'accès et les deux autres dans la paroi face à ce dernier pour une quatrième structure et, dans la dernière cave, les niches sont toutes construites dans la paroi à droite de l'entrée.

Notons également le cas de la cave du site d'*Eisenbrunn* à Mittelbronn (comportant un minimum de trois niches), dans laquelle une niche cintrée – type **B** ou **C** – a été équipée, de manière décentrée, sous l'ouverture inférieure d'un soupirail.

Huit caves disposent de quatre niches : quatre intégrant des habitats d'agglomérations et quatre situées en établissement rural. Du point de vue de leurs superficies, nous avons noté un écart relativement important dans les caves d'habitats d'agglomérations – allant de 7,02 m² à $\pm$ 20,90 m² – alors que les caves d'établissements ruraux disposent d'une superficie un peu plus constante, allant de 14 m² à $\pm$ 25 m².

Dans sept de ces caves, les quatre niches sont d'un même type : quatre niches de type **C** dans six cas et quatre niches de type **B** dans la septième cave. Dans la dernière cave, il s'agit de trois niches à fond plat (type **A** ou **C**) et d'une niche de type **B**, dont nous ne connaissons pas les localisations. Concernant l'emplacement de ces ouvertures dans les parois des sept autres sous-sols précédents, une disposition similaire a été notée dans trois caves : deux niches dans chacun des murs adjacents à celui de l'entrée. Dans la quatrième cave, les niches (type **B**) sont équipées dans les deux parois de l'angle gauche du fond de la cave. La cinquième cave disposait probablement d'une niche dans chacune de ses parois (détruites). Dans la sixième cave, une niche est équipée dans la paroi face à l'accès et les trois autres s'ouvrent dans la paroi à gauche de ce dernier. Dans la septième cave, la localisation de l'entrée n'est pas certaine mais un regroupement de ces ouvertures est observable : deux sont équipées sur une paroi et les deux autres sont construites sur les deux murs adjacents, décentrées vers la paroi équipée des deux niches.

Signalons également que dans la cave n°1 de la *sablière Mathieu* dans la ville de Bavay (fouillée partiellement), les quatre niches découvertes (type **B**) prenaient naissance très bas dans l'appareil, à trois assises du sol de la cave.

Quatre caves sont équipées de cinq niches, une intégrant un habitat d'agglomération et trois situées au sein d'établissements ruraux. Elles accusent des superficies relativement constantes, allant de 11,85 m² à 19,79 m².

Dans les trois caves d'établissements ruraux, les cinq niches sont d'un même type (de types imprécis dans deux caves et de type **C** dans la troisième). Pour deux de ces caves, la localisation de ces équipements est connue. La première n'est en réalité équipée que de deux niches, les trois niches restantes se trouvant construites dans chacune des parois de l'extension. La deuxième dispose d'une niche dans la paroi de son accès et de deux niches dans chacune des parois adjacentes. Cette dernière disposition se retrouve dans la cave d'habitat d'agglomération, la niche de la paroi de l'accès étant de type **A** et les quatre autres de type **B**.

Dans les deux caves au sein desquelles un minimum de cinq niches est signalé, nous avons constaté la présence de trois types différents de niches – organisés sur deux registres dans une de ces caves. Chacune comprend notamment une niche de type **D1** dans la paroi de leur accès.

Dans les trois caves équipées de six niches – toutes situées en établissement rural – les superficies varient entre ± 12 m² et 19,75 m². Dans une de ces caves, les niches sont toutes de type **C** et dans les deux autres caves, deux types de niches sont présents et disposés de manière singulière. Dans les parois où s'ouvrent trois niches (ce qui concerne deux parois dans la première cave et une paroi dans la deuxième cave), deux niches de type **C** entourent, dans la première cave, une niche de type **D2**, et dans la deuxième cave, une niche de type **B**.

Deux caves situées en établissement rural disposent de sept niches, toutes à priori de même type dans chacune des structures. Elles accusent des superficies de

19,47 m² pour la première et de 9 m² pour la deuxième, ce qui constitue un nombre important d'ouvertures par rapport à la superficie de la structure.

La proportion nombre de niche/superficie est aussi étonnante dans trois autres caves, une intégrant un habitat de capitale et les deux autres situées en établissement rural. La première cave dispose d'une superficie de 12,71 m² et de neuf niches (sur un seul registre). La seconde dispose d'une superficie de ± 13,64 m² et était équipée, à l'origine, d'onze niches (sur deux registres). La troisième compte dix-huit niches (sur deux registres, dont quatre dans une extension) pour une superficie de 14,72 m². Dans les deux dernières caves, l'organisation en deux registres a influencé la forme des ouvertures : les niches des registres supérieurs sont de type **C** et les niches des registres inférieurs sont de type **B**.

Les deux dernières caves disposent d'une superficie dépassant les 30 m² (respectivement 32 et 33,82 m²). La première compte dix-neuf niches probablement équipées sur deux registres alors que la deuxième, qui est la plus grande du corpus, n'en compte que dix, toutes de type **C** et équipées sur un seul registre.

▪ *Dimensions*

Les niches des caves pour lesquelles les dimensions sont disponibles présentent une largeur comprise entre 0,33 m et 0,95 m, une hauteur comprise entre 0,38 m et 1,50 m et une profondeur comprise entre 0,13 m et 0,50 m.¹²⁵

Les caves de la ville de Bavay ont la particularité de présenter toutes – exceptées la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* et la cave de la *sablière Denimal* – des dimensions assez importantes : une largeur variant de 0,70 m et 0,95 m (contre 0,40 à 0,60 m de largeur dans les autres sites – niche géminée mise à part) et une hauteur variant de 0,70 m à 1,50 m (contre 0,38 à 1,05 m de hauteur dans les autres sites). De plus, la majorité de ces niches sont de type **B** et équipées très bas dans l'appareil, voire au niveau du sol des structures. Ces particularités pourraient donc indiquer que ces niches étaient destinées à accueillir un mobilier encombrant et peut-être relativement lourd.

¹²⁵ Notons ici que la profondeur de ces équipements est facteur de la largeur des murs de la structure.

Notons également que dans trois caves, les dimensions des niches varient de manière significative, ce qui pourrait signifier que ces niches n'étaient pas prévues pour accueillir le même type de mobilier. Le cas de la niche géminée de la cave de la *villa* de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne est questionnant sur ce point, dégageant deux espaces accolés de dimensions différentes.

b. Les soupiraux

Une cave d'établissement rural ne possède pas de soupirail, étant creusée dans la roche. Trente-deux caves sont équipées d'un unique soupirail, dix autres de deux soupiraux et une dernière en compte trois dans la même paroi. Ces équipements sont tous, à priori, construits dans l'épaisseur des murs, à l'exception du soupirail de la cave du *secteur R* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives, construit en hors-œuvre.

La grande majorité des soupiraux prennent le jour depuis un espace extérieur de l'habitat, sur la façade arrière des logis ou sur une chaussée dans plus de la moitié des cas, dispositions qui appuient la fonction de ravitaillement de ces équipements. Au contraire, cinq soupiraux prennent le jour sur une pièce du logis, ce qui traduit donc une utilité purement sanitaire (lumière et aération).

4.4. Les autres équipements

Dans une cave intégrant un établissement rural, une banquette fut maçonnée de long de deux parois.

Deux types d'équipements dits « légers » ont été répertoriés : les équipements de sols et les équipements muraux.

Une cave d'agglomération dispose d'un grand foyer de tuiles. Un revêtement de sable – dont la destination pourrait être le drainage des sols, voire la facilitation de la fonction de stockage – est également signalé dans six autres structures.

Dans le sol de onze caves ont été découvertes des fosses de calage de récipients et deux caves supplémentaires ont livré des fosses aménagées : l'une coffrée de planches et la seconde tapissée d'argile cuite.

Enfin, trois caves ont livré des négatifs de poteaux ou de piquets (dans les murs ou sur le sol) qui pourraient avoir accueilli des étagères de bois ou des parois de séparation.

5. Le décor des caves

Dans les caves du corpus ont été notés quatre principaux types de finitions, considérés comme relevant possiblement d'une volonté décorative : certains types de parements, l'insertion de motifs ou d'éléments en saillie dans/sur les parements, des particularités dans la mise en œuvre des équipements et enfin la présence d'enduits.

5.1. L'appareillage comme support décoratif

Dans sept caves a été signalé le recours à un type d'appareil à possible caractère « esthétique » : trois intégrant des habitats d'agglomérations et quatre situées au sein d'établissements ruraux.

Dans quatre de ces caves, il s'agit d'un *opus vittatum* faisant intervenir des matériaux de couleurs/natures différentes, disposés en alternance. Cette alternance s'observe tant dans la superposition d'assises de moellons de nature différente (concerne le parement des quatre caves) que dans le recours à des moellons de nature différente au sein d'une même assise (concerne une seule cave).

Dans la cinquième et la sixième cave, il s'agit d'*opus vittatum mixtum* dans lesquels plusieurs types ou teintes de pierre ont été utilisées.

Enfin, dans la septième cave, le recours à des sections d'*opus reticulatum* dans l'appareil compris entre les niches qui pourrait être considéré comme décoratif.

5.2. Les motifs appareillés et les éléments en saillie

Dans le parement de quatre sont insérés des décors appareillés : une cave intégrant un habitat de capitale, une cave intégrant un habitat d'agglomération et deux caves intégrant des établissements ruraux. Ces décors sont insérés régulièrement entre les niches à hauteur du regard dans trois caves ; et constituent peut-être une frise de motifs réticulés située dans le bas de la maçonnerie dans la quatrième. La présence de

cette frise dans l'appareil est d'autant plus étonnante que les parois de la cave ont été enduites par-dessus ces motifs.

Treize caves disposent, dans l'appareillage de leurs parois, d'éléments en saillie : trois caves intégrant des habitats de capitale, cinq caves d'habitats d'agglomérations et cinq caves d'établissements ruraux. Dans quatre caves, ce sont des cordons ou des corniches qui constituent les éléments en saillie. Huit autres caves disposent dans/sur leurs parements d'éléments architecturaux qui, au-delà de leur fonction de stabilisation, présentent également des intérêts esthétiques (habillage des parois, verticalité, divisions en travées) : une cave est équipée d'une colonne engagée, une autre dispose d'un pilier engagé, trois caves présentent des pilastres et trois autres sont équipées de piliers. Dans la dernière cave, c'est un cul-de-lampe figuré qui constitue l'élément en saillie.

5.3. Les équipements comme supports décoratifs

Dans la mise en œuvre de certaines niches, quatre éléments semblent avoir fait l'objet d'une recherche particulière : la nature des claveaux, l'élément d'appui à la naissance des cintres, les piédroits et l'appareillage interne. Des arcs de décharge visibles – et non pas situés dans la maçonnerie, derrière le parement – pourraient également constituer, au-delà de leurs avantages techniques, des éléments décoratifs.

Le recours à des claveaux de nature différente de celle des moellons des parois permet de créer un contraste qui met visuellement en valeur ces équipements, en complément des éventuelles propriétés techniques des différents matériaux mis en œuvre. Cette attention a été notée pour seize caves, dont quatre intégrant des habitats de capitale, cinq intégrant des habitats d'agglomérations et sept situés au sein d'établissements ruraux. Dans six de ces caves, nous avons noté trois particularités supplémentaires : des claveaux saillants (deux caves), des cintres prenant appui sur un cordon de terre cuite présent dans le parement (deux caves) et des cintres prenant appui sur un moellon différent de ceux qui équipent les parois (plus long et/ou plus épais – deux caves).

La présence d'un arc de décharge visible au-dessus des cintres des niches a été notifiée pour quatorze caves, dont trois intégrant des habitats de capitale, quatre

intégrant des habitats d'agglomérations et sept situées en établissements ruraux. Dans une dix-septième cave, cet arc est doublé. Il est important de noter que les arcs de décharge sont, classiquement, composés d'éléments posés sur leur petit côté : dans les caves répertoriées, ces arcs sont composés, dans la majorité des cas, d'éléments de terre cuite placés sur leur long côté, le tout prenant la forme d'un cordon.

Dans la majorité des caves, les piédroits des niches sont propres à chaque ouverture, bien séparés les uns des autres. Dans deux caves intégrant des habitats de capitale, les niches partagent un même piédroit. Dans une de ces caves, ces derniers sont même ornés d'une colonne engagée.

Dans six caves, l'utilisation d'un appareillage particulier pour le fond des niches a été remarquée : ici aussi il pourrait s'agir d'une mise en valeur de ces équipements. Dans trois caves, l'appareillage du fond des niches fait intervenir plus d'assises de terre cuite que l'appareillage des parois. Une assise présentant une alternance régulière dans la nature des moellons est également signalée dans l'appareillage d'une niche d'une autre cave. Dans la dernière structure, c'est un décor géométrique qui a été appareillé dans le fond de deux niches rectangulaires équipant chacune des parois de l'accès.

Une seule cave a livré un soupirail dont la mise en œuvre semble relever d'une volonté décorative. Cette cave intègre un habitat d'agglomération et l'appareil de son soupirail fait intervenir des alternances d'assises qui ne se retrouvent pas dans l'appareil des parois.

5.4. Les enduits

La présence d'un enduit a été signalée sur les parois de treize caves et sur les équipements de sept autres structures. Quatre de ces caves intègrent des habitats urbains, trois intègrent des habitats d'agglomérations et sept sont situées au sein d'établissements ruraux.

Dans trois caves, un enduit simple a été appliqué sur les parois, fait de mortier ou de chaux. Dans trois autres caves, un enduit lisse à base de mortier a également été appliqué sur les parois mais sur ce dernier fut gravé un appareil décoratif. Les parois des sept dernières caves ont été recouvertes d'un enduit peint. Précisons ici que l'enduit

peint de la cave de la *villa* de *Clarisse* à Nivelles a été appliqué par-dessus un enduit incisé (*cf. supra*).

L'utilisation d'un enduit à priori monochrome (rouge foncé) est signalée dans une cave. Une plinthe peinte a été découverte dans quatre structures ; elle est noire dans deux caves, rouge dans la troisième et rouge ocre dans la quatrième. Une organisation en panneaux (blancs) est signalée dans trois structures. Deux caves ont livré des décors géométriques et deux autres caves ont livré des décors végétaux. Nous avons également signalé la présence d'un plafond peint dans l'une des caves. Pour une dernière cave, nous ne disposons pas de détails sur les enduits peints retrouvés, mais nous savons que le support était la voûte de l'entrée de la structure.

Enfin, dans six caves ont été découvertes des niches totalement ou partiellement (tablette ou partie supérieure du cul-de-four) enduites. Dans deux cas, il semble s'agir d'un enduit de tuileau, pour les autres, il s'agit de mortier. Un soupirail, équipé le long d'une chaussée, a également été recouvert d'un enduit de tuileau.

6. La réfection des caves

Les accès ainsi que les équipements de sol et muraux sont les principaux supports des réfections observées dans les caves de notre corpus. Cinq objectifs ont ainsi été dégagés : la stabilisation des constructions (deux caves), l'assainissement (trois caves), la décoration (deux caves), l'optimisation des espaces (trois caves) et enfin, la longévité d'utilisation (une cave).

7. Le mobilier archéologique¹²⁶

Dix-sept caves ont livré du mobilier que nous avons considéré comme issu des niveaux d'occupation des structures : quatre situées dans des habitats urbains, six intégrant des habitats d'agglomérations et sept situées au sein d'établissements ruraux. À cette sélection doivent être ajoutées les vingt caves au sein desquelles une table en pierre a été découverte. Enfin, six caves supplémentaires ont livré du mobilier que nous avons considéré comme suffisamment significatif (statuaire ou mobilier céramique à

¹²⁶ Pour rappel, un tableau reprenant les occurrences des différents types de mobilier retrouvés dans les caves du corpus figure en annexe n° 9 du présent volume.

possible destination votive) pour figurer au sein du corpus, même si ce dernier n'est pas spécifiquement signalé en connexion avec un niveau d'occupation.

7.1. Le mobilier céramique

Le mobilier céramique retrouvé dans les niveaux d'occupation des caves du corpus a été classé en six catégories fonctionnelles.

La catégorie la plus récurrente, représentée dans six caves, est celle de la consommation de liquide (cruche, gobelet, tasse et coupe/coupelle). Trois de ces caves sont situées au sein d'habitats d'agglomérations, les trois autres sont situées en milieu rural. L'occurrence de ce type de mobilier contraste avec la rareté de la présence de la vaisselle de table, signalée dans deux caves intégrant des établissements ruraux (plats, assiettes et écuelle). Trois caves ont également livré de la vaisselle de préparation, une appartenant à chacun des trois types d'occupation représentés dans notre corpus.

Les vases de transports et/ou de stockage (amphore et *dolium*) sont présentes dans cinq caves, ce qui demeure une proportion très minime pour cette fonction, classiquement associée à ce type de structure. Une de ces caves intègre un habitat urbain, trois autres intègrent des habitats d'agglomérations et la dernière se situe en milieu rural.

Vient ensuite la catégorie des céramiques à destination cultuelle (vases à masques et vase zoomorphe), représentée au sein de quatre caves : deux situées au sein d'habitats urbains, une intégrant un habitat d'agglomérations et la dernière située en établissement rural.

Enfin, la présence d'urnes funéraires est notifiée dans le niveau d'occupation de trois caves intégrant des établissements ruraux. Dans ces trois caves, ce mobilier a, entre autres, été retrouvé en place dans une niche.

7.2. Le mobilier métallique

Quatre caves ont livré des pièces de monnaies. Ce mobilier a été retrouvé, pour deux d'entre elles, dans un niveau d'incendie retrouvé en contact avec le sol des structures. Dans une de ces caves intégrant un établissement rural, ce dernier (cinq monnaies) propose une datation allant de 10-7 av. J.-C. à 309-311 ap. J.-C., ce qui

pourrait indiquer une période d'occupation relativement longue.¹²⁷ Dans la seconde de ces caves, située elle au sein d'un habitat urbain, ce mobilier (deux monnaies) propose une datation très homogène, allant de 163 à 175 ap. J.-C. La troisième cave, intégrant un habitat d'agglomération, a livré une seule pièce de monnaie, retrouvée dans le niveau d'occupation de la structure. Cette dernière est datée de 161-163 ap. J.-C. Enfin, dans la dernière cave, située en milieu rural, ce mobilier (une cinquantaine de monnaies) a été découvert au sein d'un dépôt de métal, lequel propose une fourchette chronologique d'une centaine d'années, entre ± 253 et ± 353 ap. J.-C.

Des statuettes de bronze ont été découvertes dans quatre caves : une cave d'habitat urbain, deux caves d'habitats d'agglomérations et une dernière intégrant un établissement rural. Dans deux d'entre elles, c'est une seule statuette de divinité qui a été mise au jour ; dans les deux autres, plusieurs statuettes sont signalées.

Dans trois caves, dont deux intégrant des établissements ruraux et une située en milieu urbain, sept autres objets de bronze ont été mis au jour : un manche de clé décoré, deux épingles, un instrument de pesée et trois récipients culinaires. Dans le dépôt de métal retrouvé dans une cave intégrant un établissement rural, un assemblage assez hétérogène d'objets en bronze est également signalé.¹²⁸

Du mobilier en fer est signalé dans quatre caves, trois situées en établissement rural et une intégrant un habitat urbain (fer de lance). Le mobilier issu des caves en milieu rural rassemble une majorité d'éléments de ferrures, d'éléments architectoniques et d'objets personnels. Le reste du mobilier comprend des objets d'éclairage, des éléments de chaînes, des outils liés à l'artisanat et aux travaux agricoles et d'élevage, des outils et récipients culinaires et des éléments d'huissierie.

Pour terminer, une seule cave d'établissement rural a livré des feuilles de plomb, découvertes au sein d'un dépôt de métal.

¹²⁷ Cet écart chronologique ne prend évidemment pas en compte la période de circulation des pièces de monnaie, facteur qui peut considérablement rapprocher, voire restreindre, la datation ainsi proposée par ce type de mobilier.

¹²⁸ Ce dépôt comprend, entre autres, une anse d'hydrie, un fragment de candélabre à pied zoomorphe, un griffon, un socle de lampadaire, une serre d'aigle, deux dauphins, des appliques, des clapets et raccords de tuyaux, des éléments de chars et des clochettes.

7.3. Le mobilier lithique

Une table en pierre (entière ou fragmentaire) a été découverte dans vingt structures. Trois d'entre elles ont été mises au jour dans un niveau lié à l'occupation de la cave – dont deux avec le pied encastré dans le sol d'occupation – les autres proviennent de niveaux de destruction ou de niveaux indéterminés. La quasi-totalité de ces caves sont situées en territoires leuque et médiomatrique. Dix intègrent des habitats d'agglomérations, neuf sont situées au sein d'un établissement rural et la dernière se trouve en milieu urbain.

Une table semble avoir été pourvue d'un plateau rectangulaire ; tous les autres plateaux mis au jour sont circulaires. L'un d'entre eux a fait l'objet d'une réfection : un plateau brisé a été maintenu à l'aide de crampons de fer. La tranche du plateau d'une table a été décorée d'une frise d'éléments végétaux ; ce dernier est notamment abimé de nombreuses entailles sur le dessus. Nous disposons des diamètres de cinq de ces éléments : de 0,75 m pour le plus petit jusqu'à 0,93 m pour le plus grand. L'unique plateau rectangulaire signalé mesure quant à lui 0,86 m sur 0,78 m. Nous connaissons également l'épaisseur de trois plateaux : 0,11 m, 0,12 m et 0,13 m.

Une seule table est équipée d'un pied rectangulaire – ce dernier est d'ailleurs sculpté d'un personnage féminin – les autres pieds découverts sont circulaires. Un cas de réemploi a également été signalé : une ancienne colonne d'ordre toscan utilisée, plinthe en bas, comme pied de table. Nous disposons des hauteurs de trois de ces éléments : 0,82 m, 1,15 m et 1,35 m ; et du diamètre de deux : 0,16 m pour le premier (incomplet) et de 0,255 à 0,30 m pour le second.

Enfin, sur deux éléments de table est signalé un système de mortaises, élément qui indique une taille de la pierre au tour.

Trois caves – une située dans un habitat urbain et les deux autres intégrant des habitats d'agglomérations – ont livré des vestiges d'autels, mais aucun de ces objets n'a pu être identifié comme provenant du niveau d'occupation des structures. Dans la première cave, il s'agit de deux éléments en pierre – un bloc parallélépipédique et d'une base de colonne. Dans la seconde cave, il s'agit d'un autel haut de 0,80 m formé d'une base dorique. Dans la troisième, c'est également deux objets qui ont été découverts, l'un

de forme carrée (0,30 m de côté) et décoré sur des bords (épaisseur de 0,05 m) de moulures en quart-de-rond, et l'autre parfaitement lisse sur ses deux bords. Un Mercure en bas-relief a d'ailleurs été découvert aux côtés de ces vestiges.

Dans une cave intégrant un établissement rural une statuette de déesse mère de 0,58 m de haut a été mise au jour. Deux socles de pierre blanche parfaitement taillés de 0,30 m de haut ont été découverts en place dans deux des niches d'une cave d'habitat urbain – ces éléments pourraient également indiquer que de la statuaire y avait été placée.

Pour terminer, des objets en pierre (éléments d'arc appareillés, plaquettes de marbre, meule, pierre à aiguiser et fragment de colonne) sont signalés dans trois caves.

7.4. Les autres types de mobilier

Pour terminer, une cave située au sein d'un établissement rural a livré de la vaisselle en verre : dix individus de bouteilles prismatiques (stockage), cinq individus de vaisselle de table et deux individus de vaisselle de toilette. Trois fragments de verre à vitre ont également été découverts dans cette cave.

Une épingle en os a été mise au jour dans deux caves, l'une située dans un habitat d'agglomération et l'autre intégrant un établissement rural.

Enfin, dans une cave d'habitat urbain ont été découverts des vestiges d'enduits rapportés, appartenant à au moins deux parois.

7.5. La chronologie d'occupation ¹²⁹

Dans les habitats urbains des capitales, deux caves sont occupées durant le I^{er} siècle ap. J.-C. et cinq autres ont livré les indices d'une occupation pendant le II^e siècle. La présence d'une inhumation du IV^e siècle dans une dernière cave pourrait également indiquer une occupation de la structure durant le III^e siècle.

Dans les habitats d'agglomérations, trois caves ont également livré les indices d'une occupation dès le I^{er} siècle et qui se prolonge jusqu'au début du III^e siècle pour la

¹²⁹ Pour rappel, une frise chronologique reprenant les données d'occupation, de construction et de destruction des caves du corpus figure en annexe n° 11 du présent volume.

première et jusqu'au deuxième tiers du III^e siècle pour la seconde. La troisième de ces caves pourrait avoir été occupée jusqu'à la période carolingienne.¹³⁰ Une quatrième cave est associée à une occupation précoce (I^{er}-II^e), sa destruction étant datée du courant du II^e siècle.

Une autre cave a livré les indices d'une occupation durant le II^e siècle uniquement – du début au troisième tiers. Dans la même agglomération, une seconde cave est occupée depuis la fin du règne de Trajan jusqu'en 230 ap. J.-C.

Deux caves sont associées à une occupation durant les II^e et III^e siècles. Deux autres structures, dont les constructions sont datées d'entre la moitié du II^e et la moitié du III^e siècle, pourraient avoir été occupées durant cette même période.

Deux caves ont livré les indices d'une occupation durant le III^e siècle. Quatre autres sous-sols sont associés à une occupation durant le III^e siècle au moins : l'un construit durant ce siècle et trois autres dont la destruction intervient durant le troisième quart du III^e siècle. L'occupation d'une dernière cave est datée de la fin du IV^e siècle.

En établissement rural, trois caves ont livré les traces d'une occupation démarrant pendant la deuxième moitié ou vers la fin du I^{er} siècle et se terminant durant le deuxième tiers du II^e siècle voire au début du III^e siècle pour la première, jusque dans le courant III^e siècle pour la seconde et courant IV^e siècle pour la troisième. Deux autres sous-sols, construits vers la fin du I^{er} siècle, font partie de cette génération précoce et pourraient avoir été occupés durant le II^e siècle au moins.

Cinq caves ont livré les traces d'une occupation durant le II^e siècle uniquement. Dans quatre autres structures, l'occupation démarre au II^e siècle et se prolonge jusqu'au cours du III^e siècle pour trois d'entre elles et jusqu'au milieu du IV^e siècle pour la dernière.

Une occupation durant les II^e et III^e siècles est avancée pour trois caves ; pour deux autres sous-sols, une occupation à la charnière de ces deux siècles au moins est supposée. Deux caves (appartenant au même site) ont livré les indices d'une occupation durant le III^e siècle. Pour deux autres structures, c'est une destruction durant la fin du

¹³⁰ Cependant, la hauteur conservée des parois de la cave n'étant pas renseignée, il est impossible de savoir si tous les sols d'occupation retrouvés dans le comblement de la cave sont associés à la structure ou s'il s'agit de niveaux d'occupation postérieurs à sa destruction.

III^e siècle qui semble indiquer une occupation durant ce même siècle au moins. Enfin, une dernière cave a fourni un *terminus post quem* de 363 ap. J.-C. et fut donc probablement occupé jusqu'au milieu du IV^e siècle au moins.

8. L'abandon des caves

8.1. L'arrêt de l'occupation

Quatorze caves ont été détruites par incendie : deux intégrant des habitats urbains, quatre intégrant des habitats d'agglomérations et huit situées au sein d'établissements ruraux.

En milieu rural, deux caves appartenant au même établissement ont été comblées durant l'occupation de l'habitat : l'une située dans la pièce centrale du corps de logis, remblayée relativement tôt dans l'histoire de l'occupation, et la seconde située au bout d'une galerie de circulation bordant un flanc du corps de logis. Des travaux de remaniements à l'époque constantinienne nécessiteront le remblaiement de cette seconde cave en vue de la construction d'une grande salle sur hypocauste dotée d'une abside.

Pour les autres caves, l'arrêt de l'occupation ne trouve pas d'explication autre que l'arrêt de l'occupation de l'habitat dans lequel la cave s'intègre.

8.2. Le comblement des caves

Le comblement des caves pour lesquelles nous disposons de données de stratigraphie¹³¹ est composé de deux types de niveaux : destruction et remblaiement. Dix-sept caves ont livré un niveau de destruction dans leur comblement : deux situées au sein d'habitats urbains, onze intégrant des habitats d'agglomérations et quatre situées en établissement rural. La caractérisation de ces niveaux de destruction permet de notifier la présence d'un plafond voûté (dans la cave et/ou dans la pièce qui la surmontait) pour deux caves et la présence d'une construction hors-sol en matériaux périssables pour une troisième.

¹³¹ Pour trente-quatre caves du corpus, aucun détail de stratigraphie n'est disponible (*cf. supra*).

Des niveaux de remblais sont signalés dans quinze caves : trois caves situées dans un habitat urbain, sept caves intégrant des habitats d'agglomérations et cinq caves situées au sein d'un établissement rural. La présence de ce type de comblement renseigne que la cave, une fois détruite, a été utilisée comme zone de rebus, ce qui signale donc une présence humaine (ponctuelle ou régulière) à ses alentours.

8.3. La chronologie d'abandon¹³²

Dans les habitats urbains des capitales, une cave est abandonnée dès le I^{er} siècle. Une seconde cave est abandonnée dans le courant du II^e siècle et une troisième entre la fin du II^e et la moitié du III^e siècle. Une quatrième cave aurait été abandonnée dans le courant du III^e siècle, en raison de la présence d'une inhumation que le fouilleur date du IV^e siècle.

Dans les habitats d'agglomérations, une seule cave est abandonnée dans le courant du II^e siècle, alors que six caves sont abandonnées dans le courant ou vers la fin du III^e siècle. Pour quatre structures supplémentaires, un abandon dans le courant du III^e siècle est également avancé, par analogie avec l'abandon des occupations qu'elles intègrent. Enfin, pour deux dernières caves, un abandon dans le courant du IV^e siècle est avancé, pour les mêmes raisons que celles exposées ci-avant.

Dans les établissements ruraux, une cave est abandonnée vers la fin du I^{er} siècle et deux autres durant la seconde moitié du II^e siècle. Huit caves sont abandonnées durant le III^e siècle : courant III^e siècle pour deux caves, seconde moitié III^e siècle pour cinq caves et fin III^e siècle pour la dernière.

Deux caves sont probablement abandonnées dans le courant du IV^e siècle, en raison de leur appartenance à un établissement dont l'abandon est daté de siècle. Enfin, dans une dernière structure, un *terminus post quem* de 363 ap. J.-C. renseigne un abandon probable durant la seconde moitié du IV^e siècle.

¹³² Pour rappel, un tableau reprenant la chronologie d'abandon des caves du corpus est présent en annexe n° 12 du présent volume.

8.4. Les formes de réoccupation

Une réutilisation « domestique » (voire artisanale) est avancée pour deux caves intégrant un même établissement rural. Dans leur comblement a été découvert un niveau constitué de foyers superposés, lui-même recouvert par un second niveau de destruction – ce qui semble indiquer qu’une superstructure a été reconstruite au-dessus des vestiges de ces caves. Le fond d’une des niches a même été recreusé pour l’aménagement d’un four, dont la destination n’est pas connue.

Dans trois caves ont été signalés plusieurs niveaux de sol qui, s’ils ne se rapportent pas à l’occupation d’origine, indiquent alors un réinvestissement de ses vestiges. Dans le comblement d’une structure, la présence d’un niveau d’incendie démarrant à plus d’un mètre du niveau de sol d’origine pourrait également constituer la preuve d’une réutilisation de l’excavation.

Dans le comblement d’une cave d’agglomération a été découvert un ensemble de mobilier en bronze qui pourrait s’apparenter à un dépôt à caractère votif ou à une cachette de fondeur.

Enfin, une réutilisation comme caveau funéraire est avancée pour six caves, une intégrant un habitat urbain (inhumation), une intégrant un habitat d’agglomération (inhumation) et quatre situées au sein d’un établissement rural (présence d’une inhumation dans une cave et d’urnes funéraires dans les trois autres)

CHAPITRE III : LA FONCTIONNALITÉ DES CAVES D'HABITATS

L'objectif du présent chapitre est d'entamer une discussion argumentée sur les différentes hypothèses fonctionnelles qui pourraient être associées aux caves d'habitats, sur base de la mise en parallèle et de la complémentarité entre trois types d'indices archéologiques : leurs équipements, leur décor et leurs mobiliers. Toutefois, nous n'aborderons pas toutes les catégories de données analysées dans le chapitre précédent afin de nous concentrer plus spécifiquement sur les éléments, mobiliers ou architecturaux qui ne semblent pas, à première vue, servir la fonction de stockage traditionnellement associées à ces espaces souterrains.

Suivant cette logique, nous commencerons par aborder les implications fonctionnelles de la présence des différents équipements et revêtements de sol, muraux et de couverture. Nous nous intéresserons ensuite aux différentes formes de décors que nous avons signalés, afin de tenter de les caractériser et d'en déduire des considérations d'ordre fonctionnel. Enfin, nous analyserons et exploiterons certaines catégories de mobilier dans le but d'appuyer les destinations fonctionnelles précédemment avancées, le mobilier archéologique constituant en effet l'indicateur le plus fidèle de notre démarche, ce dernier étant généralement lui-même qualifié selon sa fonction.

La conclusion sera suivie d'une proposition de grille d'analyse fonctionnelle relativement basique, établie sur base des réflexions exposées tout au long de ce chapitre. Pour clôturer notre recherche, nous aborderons et commenterons les quelques limites que nous avons rencontrées au cours de cette étude avant d'en envisager d'éventuelles poursuites.

I. L'ÉQUIPEMENTS DES CAVES

Les caves étant des espaces classiquement dédiés au stockage, la présence d'un revêtement de sol ou de certains équipements traduit des préoccupations particulières qui, sans réellement desservir la fonction de stockage, ne semblent pas toujours en découler. Nous proposons, dans cette première partie, de discuter des différentes applications fonctionnelles de ces équipements, en envisageant les incidences de leur présence sur la fonction de stockage de la pièce mais également en tentant d'y appliquer, quand cela s'avère possible et avec l'appui d'autres données issues de l'analyse, d'autres implications fonctionnelles.

1. Les revêtements et équipements de sol

1.1. Absence de revêtement : la terre battue

Nous répertorions neuf caves disposant d'un simple sol de terre battue. La mise en parallèle de l'absence d'un revêtement de sol avec la présence d'un décor (*cf. infra*) dénote quelques peu dans les caves de la *villa* de *Clarisse* à Nivelles (enduit incisé et peint), de *Saint-Donat* à Miécret (*opus reticulatum* partiel) et des *secteurs R* et *S* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives (*opus vittatum* décoratif). Pour ces quatre caves, nous notons donc que les travaux de finitions ont principalement porté sur les parois et non sur les sols. La présence de fosses de calage de récipients dans les deux caves d'établissements ruraux pourrait être une des explications de cette particularité, la terre battue offrant certains avantages pour le stockage que les habitants ont peut-être désiré conserver (modifications/déplacement des fosses, réfections, *etc.*).

1.2. Revêtements et équipements destinés au drainage et à l'imperméabilité

La présence d'un sol de sable ainsi que celle d'un revêtement en mortier de tuileau constituent des aménagements sans doute destinés à contrer les dégâts que pourraient engendrer les problèmes d'humidité, en permettant une bonne isolation du sol ou une meilleure absorption de ce dernier en cas d'inondation. La construction d'un système de drainage ainsi que d'un puisard servent les mêmes buts.

Dans la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay, cette recherche d'étanchéité est très clairement exprimée par la combinaison d'un sol en

mortier de tuileau, d'un puisard et de joints en quart-de-rond protégeant la base des murs. L'épaisseur de trois de ces revêtements en mortier de tuileau nous paraît d'ailleurs importante : 0,20 m pour la cave du site de *Vigetaille* à Le-Roux-Lez-Fosses et pour la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay et jusqu'à 0,30 m pour la cave n° 2 de la *Sablière Lenglet* à Bavay. Une meilleure absorption des eaux d'infiltration est possible si la sous-couche du béton de sol est constituée d'un radier de cailloux,¹³³ équipement signalé dans deux de ces structures. La présence d'un système de drainage atteste également de ces mêmes préoccupations : dans la cave de *La Tombe* à Marcinelle, les conduits sont d'ailleurs placés sous les soupiraux afin de permettre d'évacuer l'eau qui s'engouffrerait par ces ouvertures.

Les puisards équipant certaines caves bavaisiennes (cave n° 1 de la *sablière Mathieu* et caves n° 1 et 2 de la *sablière Lenglet*) ont été qualifiés de puits à destinations rituelles par M. Hénault,¹³⁴ principalement en raison de la découverte de sépultures dans les caves de la *sablière Lenglet*¹³⁵ et d'un grand nombre de fragments de céramiques dans le comblement des « puits ». La destination potentiellement funéraire de quelques-unes des caves répertoriées sera discutée dans la section consacrée aux niches, équipements plus directement à l'origine de cette hypothèse fonctionnelle « secondaire ». Quant à l'usage potentiellement rituel de ces « puits », nous concluons simplement que si l'existence de puits rituels en Gaule est actuellement discutée et controversée,¹³⁶ ces derniers ne sont jamais retrouvés au sein même des habitats et présentent une profondeur et un remplissage très caractéristique qui n'approchent en rien les petites profondeurs et les quelques fragments de céramiques retrouvés dans les « puits » de nos caves.

¹³³ ADAM, 2011, p. 253.

¹³⁴ HÉNAULT, 1914, 1922 et 1923.

¹³⁵ LORIDANT, 1992, p. 94. Une incinération a été mise au jour dans la cave n° 1 de la *sablière Lenglet* (cave 306) et une inhumation a été découverte dans la cave n° 2 de la *sablière Lenglet* (cave 309).

¹³⁶ Voir notamment, pour les puits « rituels » de Bliesbruck (Moselle) – comparaisons et typologies : PETIT J.-P., 1987. Puits et fosses rituelles en Gaule d'après l'exemple de Bliesbruck (Moselle) : un aspect d'un culte chthonien celtique, *Cahiers Lorrains*, 1, p. 13-35, [http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/43758/CL_1987_1_13.pdf?sequence=1&isAllowed=y], (13/07/17) et PETIT J.-P., 1988. *Puits et fosses rituels en Gaule d'après l'exemple de Bliesbruck (Moselle)*, I (textes) et II (planches), Sarreguemines.

1.3. Revêtements fixes : aménagements de confort ?

L'utilisation d'un mortier de sol, qu'il s'agisse de tuileau ou non, ne nous paraît pas inattendue dans l'optique d'une nécessité de protéger le contenu de la cave de l'humidité du sol. Cependant, la pose de ce type de revêtement pourrait également avoir été motivée par l'envie de disposer d'un niveau de circulation net et moins salissant que la terre battue. Cette même volonté est probablement à l'origine de la mise en place d'autres types revêtements: damage de limon et de craie, probables planchers, lit de pierres plates ou dallages réguliers.

La pose d'un sol dur et fixe dans une cave complique son utilisation à des fins de stockage, du moins pour les récipients qui sont traditionnellement placés dans des fosses de calages comme les *dolia*. Le recours à des équipements mobiliers destinés à organiser et à faciliter le stockage (étagères en bois, paniers en vannerie, *etc.*) est donc fortement probable dans ces caves mais les vestiges de ces derniers ne sont pas conservés.

1.4. Les autres équipements

a. Le foyer de la cave de la parcelle n° 8 du quartier Ouest de Bliesbruck

Sur le sol de la cave de la *parcelle n° 8 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* a été retrouvé un grand foyer de tuiles, associé à la première phase de construction de la cave. Selon notre entendement, la présence d'un foyer dans une cave d'habitat peut être expliquée par deux raisonnements.

Tout d'abord, il pourrait y avoir été placé comme source de chaleur. Sur le sol de certaines caves du secteur C du site du *Plateau de Mageroux* dans l'agglomération de *Vertunum* (Saint-Mard) ont été découvertes des traces de foyers qui ont été interprétées comme un possible système de « chauffage » destiné au sous-sol lui-même.¹³⁷ Cette hypothèse s'inspire notamment des résultats de la fouille d'une cave romaine sur le plateau de la forteresse protohistorique de la *Tranchée des Portes* à Étalle. Sur toute l'épaisseur de la couche d'occupation de cette cave ont été retrouvées des taches de feu juxtaposées à hauteur du centre de la cave, qui seraient la résultante d'opérations

¹³⁷ GRATIA, 1994, p. 88-89.

ponctuelles de dépôt de braises dans le but de chauffer la pièce et de protéger les denrées du gel au cours d'hivers particulièrement rudes.

Dans la cave de la *parcelle n° 8 du quartier Ouest de Bliesbruck*, la nécessité de recouvrir les nouvelles parois de l'extension ouest de cette cave d'un mortier de tuileau, ainsi que de poser une couche de sable sur le sol suite à l'agrandissement pourraient indiquer l'existence de problèmes d'humidité dans cette cave, peut-être déjà présents lors du premier état et ayant donc, selon cette logique, motivé la mise en place de ce foyer. Cependant, la présence d'un hypocauste au sud de la cave devait fournir à ce sous-sol un apport calorifère non négligeable sans que la nécessité d'une source de chaleur supplémentaire soit requise, dans le cadre d'un lieu uniquement destiné au stockage.

La présence d'un foyer dans cette cave nous incite davantage à y voir l'indice d'une utilisation domestique dépassant le simple stockage et accueillant la tenue d'activités quotidiennes (espace de séjour, cuisine, *etc.*). Plusieurs arguments viennent appuyer cette interprétation :

- la contemporanéité du foyer et d'un potentiel niveau de circulation de plancher ;
- le fait que la cave possède un mur commun avec une installation de chauffage, ce qui devait contribuer à y maintenir une température correcte ¹³⁸ ;
- l'agrandissement de ce local au cours de l'occupation de l'habitat, en faisant le plus grand des sous-sols du *vicus* répertoriés dans le cadre de cette étude (21, 84 m²)
- et enfin, la mise en place d'un enduit étanche et sur le mur construit suite à l'agrandissement.

Si aucun autre cas n'a été trouvé pour soutenir cette hypothèse quelque peu hasardeuse, signalons simplement le fait qu'à Pompéi, le foyer est placé sous la protection de divinités. J.-P. Adam¹³⁹ précise d'ailleurs que suite à l'agrandissement des *domus* de la ville au cours du second âge Samnite, le laraire est déplacé avec le foyer de l'*atrium*

¹³⁸ Parmi les caves du *vicus* de *Bliesbruck* répertoriées dans le cadre de cette recherche, cette cave est la seule à jouxter directement une installation de chauffage (fig. 17) ; dans la parcelle n° 13 du même quartier, l'hypocauste n'a pas de mur en commun avec la cave (fig. 18).

¹³⁹ ADAM, *op. cit.*, p. 324.

vers d'autres espaces de l'habitat : péristyle, jardin ou cuisine. Sur base de ces considérations et en regard du fait que cette cave présente déjà deux des éléments qui alimentent l'hypothèse de la tenue d'activités cultuelles dans les caves d'habitats – présence d'une niche juste au-dessus du foyer (fig. 48) et base d'une table en pierre (cf. *infra*) retrouvée dans le comblement, la présence de ce foyer viendrait s'ajouter à la liste des indicateurs de la tenue d'un culte.

b. Les murs de séparation de la cave de la villa de Résimont à Évelette

Pour terminer, considérons l'existence supputée de murs de séparation en torchis recouverts d'un enduit blanc dans la cave de la villa de Résimont à Évelette, dont les vestiges ont été découverts sur le sol de la structure. Si ces vestiges de parois sont effectivement issus de la cave elle-même, il s'agirait d'un argument en faveur d'une hypothèse de multifonctionnalité de cette cave. Dans cette logique, cette division de la superficie de la cave (14 m²) pourrait être l'indicateur d'une « spécialisation » des différents espaces aménagés.

Nous nous devons de signaler ici que nous considérons ces informations avec beaucoup de prudence. Sans l'assurance que ces séparations proviennent bien de la cave et de son occupation, nous ne pouvons aller plus loin dans notre interprétation de cette information, n'ayant, qui plus est, trouvé aucun cas similaire. La conservation de vestiges en torchis est déjà un fait relativement rare. Nous regrettons que le fouilleur n'ait pas fourni plus de détails sur ces vestiges en particulier (longueur et hauteur des parois conservée, localisation de ces vestiges dans la cave, etc.).¹⁴⁰

2. Les équipements muraux

Dans le cadre de cette section dédiée à la fonction des équipements muraux, nous ne nous attarderons pas sur le cas des soupiraux, dont les fonctions sont bien connues. Précisons cependant que la présence d'un nombre important de ces ouvertures, comme c'est le cas dans la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay qui en compte trois dans son mur nord, devait fournir à la pièce une

¹⁴⁰ Bibliographie sur la villa de Résimont à Évelette : MATAGNE M., 1962. Vestiges importants d'une villa romaine à Evelette, *le Guetteur Wallon*, 2, p. 74-78 et WILLEMS J., 1966. Notes au sujet de la villa belgo-romaine d'Evelette, *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, 6, p. 15-28.

très bonne luminosité, désirée pour des raisons qui nous échappent mais qui prouvent cependant une utilisation extraordinaire de la pièce ; l'obscurité offrant traditionnellement de meilleures conditions de conservation des denrées périssables.

Nous rappelons également que la cave de la *villa* du *Ramelsberg* à Radelange est dépourvue de cet équipement : ce détail paraît interpellant car le soupirail, outre son utilité pour l'éclairage et la ventilation de la cave, constitue également un équipement destiné à faciliter son approvisionnement. Cette structure étant creusée dans la roche sur 2 m de profondeur, il est possible qu'un soupirail maçonné ait été aménagé au-dessus des parois de roche, mais les fouilleurs ne mentionnent pas de tels aménagements.

2.1. Les niches murales

Dans les caves d'habitats répertoriées, ces ouvertures se présentent dans une grande diversité de nombre, de formes et de mises en œuvre : unique, géminées ou multiples, présentant un cintre en berceau, rectangulaire ou angulaire ou encore appareillée en cul-de-four ou à fond plat. Six caves¹⁴¹ ont la particularité d'être équipées de niches de formes et/ou de mises en œuvre différentes, et ce au sein de chacune des six structures. Dans quatre autres caves¹⁴² au sein desquelles ces ouvertures sont organisées sur deux registres, le type des niches diffère selon les registres. La diversité typologique de ces ouvertures pourrait constituer la preuve de fonctions différentes : c'est pourquoi nous ne sommes pas à la recherche de la fonction univoque de ces équipements mais bien des différentes fonctions qu'elles peuvent avoir assumées.

a. L'éclairage ?

Premièrement, nous pourrions envisager ces équipements comme étant conçus pour accueillir une source de lumière artificielle et servir donc une fonction d'éclairage complémentaire à l'éclairage naturel apporté par le soupirail. Dans la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay notamment, l'enduit peint qui recouvre les parois porte en effet des traces interprétées comme occasionnées par l'utilisation d'une lampe à huile.

¹⁴¹ Il s'agit des caves des sites des *Castellains* à Fontaine-Valmont, du *Magerot* à Torgny (cave n° 2), du *Pré des Wez* à Serville, du *Gau* à Chastrès, de la *Planchette* à Vervins et d'Eisenbrunn à Mittelbronn.

¹⁴² Il s'agit de la cave de la *rue des Soupirs* à Bavay, de la cave de l'agglomération du *Perroi* à Iwuy et des caves des sites des *Machenées* à Neuville et de l'*Arbre Chaud* à Graincourt-lès-Havrincourt.

La localisation de ces équipements dans ou à proximité de l'accès pourrait constituer un premier indice de la fonction d'éclairage de ces ouvertures, surtout dans les caves au sein desquelles un nombre relativement restreint de niches est signalé.¹⁴³ Le terme de « niche d'éclairage » fut d'ailleurs utilisé pour qualifier les niches rectangulaires à fond plat de trois caves : celles des établissements ruraux du *Pré des Wez* à Serville et du *Gau* à Chastrès (concerne uniquement la niche de l'accès) et de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont. Dans cette troisième cave, les deux niches « d'éclairage » signalées sont situées à la fois dans les parois de l'accès (en face de la descente) et dans la cave (dans la paroi de l'accès, proche de ce dernier).

La présence d'éléments de lampe dans le comblement n'est signalée que dans deux des structures de notre sélection. Une lampe à huile a été mise au jour dans le comblement de la seconde cave du site de *La Potière* à Soulosse-sous-Saint-Élophé alors qu'aucune niche n'est signalée dans les parois de cette pièce (conservation partielle). Une échancrure dans le mur nord de la première cave, pièce située dans le prolongement de la seconde, pourrait être interprétée comme les vestiges d'une niche, toutefois sans certitude.¹⁴⁴ Un élément de lampe en bronze suspendu à des chaînettes est également mentionné dans le comblement de la cave du site de *Rupt Chaudron* à Liverdun. Cependant, ici non plus, aucune précision de stratigraphique n'est disponible pour confirmer la découverte de cet objet dans un niveau lié à l'occupation de la cave. La relative absence de ce type de mobilier d'éclairage dans les caves de notre sélection pourrait évidemment être liée à une série de circonstances malheureuses, comme les conditions d'abandon, de destruction et/ou de remaniement propres à chaque structure (récupération, réoccupation), ou encore le manque d'intérêt du fouilleur pour ce « petit » mobilier utilitaire ; tendance qui, loin de constituer une norme, est tout de même présente entre les lignes dans certains rapports de fouilles anciens.

Un second type de mobilier d'éclairage est signalé dans des niveaux stratigraphiques liés à l'occupation de la structure. Un chandelier à douille été retrouvé dans la couche d'incendie située au contact du sol d'occupation de la cave du *secteur R*

¹⁴³ La présence d'une niche dans les parois de l'accès des caves est signalée dans le tableau reprenant les informations de contexte domestique figurant en annexe n° 3 du présent volume.

¹⁴⁴ De plus, il est à noter que la stratigraphie partielle renseignée pour la fouille de cette structure ne précise pas le niveau d'enfouissement dans lequel l'objet a été découvert.

de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives. Trois talons de manche de chandeliers ont par ailleurs été retrouvés dans la cave du site des *Machenées* à Neuville : deux se trouvaient sur le sol de la cave et le troisième a été retrouvé dans une niche. Un éclairage mural pourrait donc être avancé pour cette cave, ce qui indiquerait une volonté d'éclairage « continu » et fixe de la pièce dans le cadre d'une utilisation prolongée. Les fouilleurs n'ont cependant pas mentionné l'existence de percements ni d'altération du parement.

b. Le stockage ?

L'usage de niches pour le stockage repose sur au moins une découverte : une quantité indéterminée d'*imbrices* intactes a été retrouvée en place dans une des niches de la cave du *secteur Q* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives. Le fait de prévoir au moment de la construction ces « étagères intégrées » dans les parois peut paraître relever d'une prévoyance peu commune, empêchant, qui plus est, l'installation d'étagères contre les parois. Toutefois, l'analyse de certaines caractéristiques de ces équipements pourrait attester de cette volonté.

La fonction de stockage pourrait être avancée dans les caves où ces niches sont présentes en grand nombre alors que la superficie de la structure n'est pas tellement importante, la moyenne étant de 17,32 m². C'est notamment le cas pour la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville (dix-huit niches pour 17,72 m²) et pour la cave du site de l'*Arbre-Chaud* à Graincourt-lès-Havrincourt (onze niches pour 13,65 m²).

Rappelons par ailleurs qu'onze caves¹⁴⁵ présentent des équipements au sol liés à l'évacuation de l'eau. Les caves étant, par définition, des structures aménagées sous le niveau du sol, elles sont particulièrement exposées au risque d'inondation. En cas de fortes pluies, de grandes quantités d'eau peuvent survenir par le soupirail et provoquer la destruction de mobilier, d'aliments ou de tout autre élément « fragile » stocké là : la présence de ces armoires solides intégrées en hauteur dans les parois permettrait un stockage sécurisé des éléments qui, aux yeux des habitants, nécessitent cette attention.

¹⁴⁵ Il s'agit de la cave et de la pièce semi-enterrée mises au jour dans l'îlot situé au sud-ouest du *forum*, des caves n^{os} 1 et 2 de la *sablière Lenglet* et de la cave n^o 1 de la *sablière Mathieu* dans la ville de Bavay, de la cave de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont et des caves des établissements ruraux de *La Tombe* à Marcinelle, de la *Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite, des *Bruyères* à Treignes, du *Grand Sareu* à Grémecey et de la cave de la zone industrielle *Route d'accès* à Ennery.

Quatre caves¹⁴⁶ sont équipées de niches enduites partiellement ou totalement, alors que les parois n'ont pas révélé de vestiges d'enduit. Il pourrait s'agir d'une opération liée à une nécessité d'assainissement de cet espace dans le but de protéger son contenu de l'humidité des parois. L'intérieur des niches de la cave du *secteur R* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives est par ailleurs entièrement revêtu d'un plâtras de couleur rose, possible mortier de tuileau dont les propriétés étanches sont connues à l'époque.

Les niches cintrées en cul-de-four équipées au niveau du sol (ou presque) dans dix caves¹⁴⁷ pourraient constituer des emplacements prévus pour accueillir des récipients de stockage.

Dans les niches en cul-de-four de la cave *st 608* du *vicus* de Beaumont-sur-Oise en région Île-de-France ont été découvertes en place une amphore type Dressel 20 étêtée et éculée servant de jarre ainsi qu'une amphore régionale à laquelle il manquait une anse (fig. 130). Son comblement est daté de la fin du premier tiers du III^e siècle.¹⁴⁸ Ceci semble prouver que ce type de niches, équipé au niveau du sol, pouvait effectivement servir à accueillir ce type de mobilier. Les dimensions de ces niches ne sont connues que pour deux caves de la ville de Bavay : la cave n° 2 de la *sablière Lenglet*, qui possède des niches d'une profondeur de 0,50 m (les plus profondes du corpus) et la pièce semi enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum*, qui possède des niches d'une hauteur d'1,50 m (les plus hautes du corpus).

Pour sept de ces caves, ce type de niche est le seul représenté.¹⁴⁹ Dans la cave n° 1 des *parcelles AB 161-162* de l'agglomération de Famars, cette fonction est appuyée par la présence d'emplacements rectangulaires dans la maçonnerie au-dessus des niches, lesquels pourraient constituer les négatifs d'une étagère suspendue. Dans cette configuration, la fixation de ce mobilier est plausible en raison, justement, de la

¹⁴⁶ Il s'agit de la cave n° 2 de l'habitat de Buisson du Maréchal à Lixhe, la cave n° 1 des *parcelles AB 161-162* de l'agglomération de Famars, la cave du *secteur R* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives et la cave de la *parcelle n° 1 du quartier Est* de l'agglomération de *Bliesbruck*.

¹⁴⁷ Il s'agit de la cave de la *rue Pierre Mathieu*, de la cave de la *rue des Soupirs*, de la cave n° 1 de la *sablière Mathieu*, des caves n° 1 et 2 de la *sablière Lenglet* et de la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay, de la cave n° 1 des *parcelles AB 161-162* de l'agglomération de Famars, de la cave de l'agglomération du *Perroi* à Iwuy et des caves des établissements ruraux des *Machenées* à Neuville et de l'*Arbre Chaud* à Graincourt-les-Havrincourt.

¹⁴⁸ ERISTOV, KOHLMAYER et VERMEERSCH, 2002, p. 196 ; MORIZE et VERMEERSCH, 1993, p. 40.

¹⁴⁹ Rappelons que la cave de la *rue Pierre Mathieu*, de la *rue des Soupirs* et la cave n° 2 de la *sablière Lenglet* n'ont été dégagées que partiellement.

présence de ces niches en cul-de-four au niveau du sol. Notons que dans la maison de Neptune et d'Amphitrite sur le site d'*Herculanum* en Italie, des vestiges d'étagères suspendues, fixées à la fois au mur et au linteau d'un étage, ont été retrouvées en place (fig. 131). Il pourrait donc s'agir, pour la cave de Famars, d'un système de ce genre.

Dans quatre de ces caves, ce type de niche n'est pas le seul représenté. Dans les caves de la *rue des Soupirs* à Bavay, de *l'Arbre-Chaud* à Graincourt-les-Havrincourt et de la *villa des Machénées* à Neuville, ces niches en cul-de-four sont équipées au registre inférieur et des niches d'un type différent s'ouvrent au registre supérieur. Dans la cave de Bavay, il s'agit de niches rectangulaires à fond plat et dans les deux autres caves, de niches cintrées à fond plat. Enfin, dans la cave de l'agglomération du *Perroi* à Iwuy, outre la niche en cul-de-four, une niche gémisée s'ouvre dans la paroi gauche de l'accès et deux niches « superposées » se trouvent dans le mur de l'accès, de part et d'autre de ce dernier (fig. 56). La différenciation du type de ces ouvertures selon les registres pourrait constituer l'indice d'une fonction différente de ces équipements. Une autre explication verrait dans la superposition de niches de types différents une exigence d'ordre architecturale, pour des raisons de solidité et de stabilité de la construction. Quoi qu'il en soit, la multiplication de ces ouvertures dans les parois, pouvant aller jusqu'à leur superposition (contrainte ou non), est une particularité à laquelle nous ne pouvons appliquer aucun autre raisonnement que celui de la nécessité ou de la tradition.

Notons à présent que deux caves ne disposent d'aucune niche.¹⁵⁰ En effet, à plusieurs reprises, lors de la conception du corpus, la hauteur conservée de certaines parois nous a semblée insuffisante pour affirmer avec certitude la présence ou l'absence d'ouvertures dans celles-ci.¹⁵¹ Cependant, ces deux caves possèdent des parois conservées sur une hauteur allant d'1,30 m à 2 m, hauteur représentant un nombre d'assises non négligeable : dans les caves pour lesquelles nous savons à quelle hauteur se situait la base des niches, ces dernières prennent naissance à maximum un mètre du sol environ. La constatation du fait que certaines caves ne possèdent pas de niches nous

¹⁵⁰ Il s'agit de la cave de la *Place du Marché aux Légumes* dans le *vicus* de Namur et de la cave de l'établissement rural du *Ramelsberg* à Radelange.

¹⁵¹ Pour une partie de ces caves, seul un nombre minimum de ces ouvertures a pu être avancé. Pour les autres, nous avons considéré ce type de données comme indéterminé.

pousse à émettre cette hypothèse : les niches équipées dans les parois des sous-sols ne constituent pas des équipements essentiels pour le stockage.

c. Le culte ?

Les questionnements sur la fonction de ces niches murales dans les caves d'habitats ont également donné lieu à des hypothèses de fonction cultuelle. Dans ce postulat, les niches constitueraient des laraires et accueilleraient les statuettes de divinités honorées dans le cadre d'une pratique religieuse domestique (*cf.* Introduction). Cette fonction de *lararium* est d'ailleurs clairement évoquée pour la cave du site d'*Augette* à Gerpennes dans le rapport de fouilles de L. De Glymes, L. Henseval et J. Kaisin paru en 1875.¹⁵² Nous sommes conscients qu'il s'agit là de recherches pour le moins anciennes, mais ces dernières nous paraissent représentatives des prémisses d'une discussion (datée) sur la possibilité d'une utilisation de ces « caves à niches » liée à d'autres nécessités domestiques que celle du stockage. Sur le site de Pompéi, sur les 505 laraires recensés, seulement deux sont situés en sous-sol.¹⁵³ L'un d'entre eux a même été aménagé dans un couloir souterrain, dans la *Maison de N. Popidius Priscus* aussi appelée *Maison des Marbres*.¹⁵⁴

D'après G. Coulon¹⁵⁵, certaines maisons gallo-romaines étaient équipées d'un oratoire privé qui présente les mêmes caractéristiques qu'une cave classique mais qui est équipée d'une ou plusieurs niches aménagées assez hautes dans les parois et parfois géminées. Dans le comblement de ces structures sont généralement découvertes des tables en pierre à un seul pied (nous reviendrons plus après sur ce mobilier en particulier).

La présence de niches géminées est signalée dans trois des structures de notre corpus¹⁵⁶, pourtant ces dernières ne sont pas qualifiées de « caves sanctuaires ». Cette assignation a cependant été proposée dans la littérature pour huit autres caves. Pour quatre d'entre

¹⁵² DE GLYMES, HENSEVAL et KAISIN, 1875, p. 120-127.

¹⁵³ DEYTS, 1998, p. 66.

¹⁵⁴ CERULLI IRELLI (et coll.), 1993, p. 140-141.

¹⁵⁵ COULON, 2006, p. 200.

¹⁵⁶ Il s'agit des caves des établissements ruraux de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne et d'*Eisenbrunn* à Mittelbronn et de la cave de l'agglomération du *Perroi* à Iwuy.

elles¹⁵⁷, la simple présence d'une table ou d'un autel dans le comblement semble avoir suffi à lui attribuer ce qualificatif. Pour deux autres caves¹⁵⁸, c'est la présence de statuaire qui semble à l'origine de cette attribution fonctionnelle. Enfin, pour les deux dernières¹⁵⁹, l'assemblage d'une table ou d'un autel avec de la statuaire est signalée.

En janvier 2005, dans le cadre du colloque sur le thème « *Autour du trésor de Mâcon. Luxe et quotidien en Gaule romaine* », J. Santrot¹⁶⁰ présente son étude des Lares et laraires de Gaule romaine et définit les « *lararium* » en ces termes :

*« Le laraire est normalement centré sur le foyer domestique et comporte un autel ou son substitut. Il est établi dans un placard de bois ou dans une niche ménagée dans un mur » à une hauteur telle que l'on puisse aisément l'atteindre lorsque l'on est debout », fermée ou non de grilles ou de portes de bois pour protéger les figurines divines. Il se résume parfois à une peinture murale et constitue le temple miniature qu'habitent les divinités et qui abrite leurs figurines. Sa forme s'inspire donc de celle du temple, au toit à deux pentes et au fronton triangulaire appuyé sur deux colonnes, et ce sont les aediculae ou temples miniatures monolithes placés sur un podium de 1 à 2 m de haut, ou les pseudo-aediculae maçonnées, qui dégénèrent en niche à cul de four sous un fronton triangulaire appuyé sur deux pilastres. [...] Dans une configuration relativement fréquente en Gaule, qui se réfère peut-être à des usages plus anciens, certains de ces oratoires privés sont situés en sous-sol, dans une ou plusieurs niches aménagées « assez haut dans les parois », sous un édicule à colonne ou sur un massif placé dans un angle de la cave-sanctuaire ».*¹⁶¹

¹⁵⁷ Il s'agit des caves des sites de *La Potière* à Soulosse-sous-Saint-Elophe, de *La Vieille Croix* à Choley-Menillot, de la cave de la *Rochotte* à Scarponne (Dieulouard) et de la cave au pilier de l'agglomération du *Châtelet* à Gourzon.

¹⁵⁸ Il s'agit de la cave du *Sarrasin* à Champigneulle et de la cave aux *Bronzes* de l'agglomération *Châtelet* à Grouzon.

¹⁵⁹ Il s'agit des caves du *Castrum* et du *Vieux Pâquis* de l'agglomération du *Châtelet* à Gourzon.

¹⁶⁰ SANTROT, 2007.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 81 – 82.

Nous pourrions envisager une parenté entre l'utilisation d'un fronton triangulaire dans les laraires dits « classiques » et la présence de niches à arc angulaire dans trois¹⁶² caves. Dans la cave du site de *Pré des Wez* à Serville, les murs nord et est sont équipés de trois niches chacun ; deux niches cintrées aux extrémités de parois et une niche à arc angulaire au milieu. Nous notons ici le caractère central occupé dans cette cave par ces équipements aux arcs particuliers. Une attention architecturale particulière à l'une de ces ouvertures peut également être portée au crédit d'une fonctionnalité cultuelle. C'est la découverte de « la grande niche », appelée ainsi par les fouilleurs, dans la cave du site d'*Augette* à Gerpinnes qui est à l'origine de l'hypothèse de *lararium*.

J. Santrot¹⁶³ indique que les niches qui équipent les parois des maisons gallo-romaines sont, de manière générale, d'une hauteur moins importante (de 0,30 à 0,50 m et plus) que celles découvertes sur les sites d'Ostie, d'Herculanum et de Pompéi, qui, quant à elles, présentent des mesures moyennes de 0,50 m de hauteur et de 0,10 m de profondeur. Les dimensions des niches signalées dans les parois des caves de notre corpus disposent d'une hauteur moyenne supérieure à celle avancée par l'auteur, équivalente à 0,85 m. Nous constatons également une profondeur très nettement supérieure à celle des niches italiques, d'une moyenne de 0,36 m. Cette particularité pourrait être expliquée par le fait que, comme le souligne l'auteur,¹⁶⁴ le rôle des scènes peintes était prépondérant dans les niches italiennes: sur les cinq cent cinq laraires répertoriés à Pompéi, seulement vingt-sept contenaient des statuettes de culte – certains pouvaient en rassembler jusqu'à sept, mais la moyenne est d'une ou de deux. Les profondeurs plus importantes des niches « gallo-romaines » pourraient donc indiquer que ces dernières étaient peut-être destinées à accueillir davantage de mobilier, leurs parois ne constituant généralement pas le support de décors peints.

Au sein de notre corpus, aucune niche n'a livré de statuettes de divinité. À cette particularité, l'étude de J. Santrot¹⁶⁵ fournit, ici encore, une hypothèse explicative :

¹⁶² Il s'agit des caves des *villae* du *Pré des Wez* à Serville et de *La Planchette* à Vervins, et de la cave de l'agglomération du *Perroi* à Iwuy.

¹⁶³ SANTROT, *op. cit.*, p. 84.

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 88.

« [...] il est vraisemblable qu'une partie notable des images de divinités ou d'ancêtres qui peuplaient les laraires de la Gaule et des provinces périphériques étaient en matériaux périssables et ont disparues. [...] Vu la facilité de mise en œuvre de ces matériaux, il est vraisemblable que bien des laraires « gaulois » abritaient des figurines de cire, de bois, de plâtre ou de pierre locale.»¹⁶⁶

En s'éloignant légèrement de l'emprise territoriale de notre étude, nous constatons en effet que l'archéologie a déjà livré des exemples d'utilisation cultuelle de ces équipements. Dans l'agglomération antique d'*Intaranum*, dans l'actuelle ville d'Entrains-sur-Nohain située dans le département de la Nièvre (Bourgogne-Franche-Comté, France), la fouille du chantier *Chambault* a permis de mettre au jour, dans la cave n° 2, une statuette de dieu en pierre et deux petits pichets à offrandes (fig. 132) retrouvés en place dans une des deux niches dont la cave était équipée.¹⁶⁷ Tout récemment, le chantier de fouille de la maison de la culture de Bourges, sur les pentes de Séraucourt, a livré une cave, datée de la fin du II^e et du début du III^e siècle, au sein de laquelle le fond d'une niche avait reçu un enduit peint représentant un faune (fig. 133).¹⁶⁸ S'il ne s'agit pas, à proprement parler, de la représentation classique d'un Lare, cette figuration mythologique dans le fond d'une niche est une découverte importante dans le cadre de la question de la destination de ces ouvertures et de la fonction des caves d'habitats gallo-romains du Haut-Empire.

d. Une fonction funéraire ?

La fonction funéraire de ces caves à niches est principalement abordée par M. Hénault concernant l'étude des « caveaux sépulcraux » retrouvés à Bavay.¹⁶⁹ Selon cette hypothèse, les niches murales de ces structures étaient destinées à abriter les urnes funéraires d'une famille « romaine ». La plupart des « caves à niches » mises au jour par M. Hénault dans les sablières de Bavay ont d'ailleurs été considérées à l'époque comme

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ MEISSONNIER, 2013, p. 34.

¹⁶⁸ GARDEL, 2017.

¹⁶⁹ Sur les neuf caves bavaisiennes, cinq ont été découvertes et fouillées par M. Hénault au début du XX^e siècle dans le cadre de l'exploitation des sablières et deux autres, les caves de la *rue Pierre Mathieu* et de la *rue des Soupîrs*, se trouvent à l'est au cœur de la ville antique. Mises à part les deux structures fouillées récemment dans l'îlot situé au sud-ouest du *forum*, toutes les autres caves ont été qualifiées de caveaux funéraires. Pour la bibliographie spécifique à chaque cave, consulter les références situées aux pages 272-277 du corpus figurant dans le second volume de cette étude.

des caveaux funéraires. Si H. Bièvelet¹⁷⁰ corrige déjà cette interprétation funéraire en 1956, A. Van Doorselaer¹⁷¹ répertorie en 1967 ces caves – ainsi que la cave de la *villa* de *La Planchette* à Vervins – comme caveaux funéraires. En 1992, F. Loridant¹⁷² propose une réinterprétation des vestiges funéraires des sablières et conclut à une réoccupation funéraire de cette ancienne zone résidentielle, dont les différents vestiges encore en place (puits, caves, fosses, *etc.*) ont été réutilisés comme sépultures.

2.2. La banquette maçonnée

Le long des parois est et nord de la cave n° 1 de la *villa* de *Magerot* à Torgny a été découverte une banquette maçonnée, accusant une hauteur de 0,60 m et une profondeur de 0,40 m. Dans l'état dans lequel elle a été découverte, cette banquette n'était pas maçonnée sur l'assise, dont le blocage (indéterminé) était à nu.

Des banquettes très similaires ont notamment été mises au jour dans des caves découvertes à Cuignières dans l'Oise.¹⁷³ L'occupation du site consiste en une première série de constructions que le fouilleur interprète comme appartenant à une *villa*, ainsi que plusieurs autres excavations (douze caves, trois puits et une fosse) qu'il attribue à des habitats d'un probable relais ou d'une petite agglomération routière, le site longeant la voie antique reliant Senlis à Amiens. L'occupation est datée de la fin du I^{er} siècle et fut détruite par incendie vers 260 ap. J.-C. Six de ces caves sont équipées de banquettes accusant des dimensions similaires à celle de la cave de la *villa* du *Magerot* à Torgny : elles mesurent entre 0,40 m et 0,50 de hauteur et entre 0,35 m et 0,60 m de profondeur. Sur l'assise de ces banquettes ont été découverts une série de fosses de calages de récipients de forme demi-sphériques ou coniques. Dans quatre cas, la banquette est construite le long d'une unique paroi. Dans les deux autres caves, respectivement deux et trois parois en sont pourvues. Dans la cave n° 2 de ce site, le mur ouest était percé de trois niches voûtées (H. 0,70 m et l. 0,60 m), lesquelles prenaient naissance à hauteur de ces équipements (fig. 134).¹⁷⁴

¹⁷⁰ BIEVELET, 1956.

¹⁷¹ VAN DOORSELAER, *op. cit.*, p. 138 (cave de Vervins) et 154-155 (caves des sablières de Bavay).

¹⁷² LORIDANT, *op. cit.*.

¹⁷³ JACQUINEZ, 1972.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 39-50.

3. Les couvertures voûtées

Il est délicat de discuter de la signification de la mise en œuvre d'un plafond voûté dans une cave d'habitat, car il s'agit d'un type de vestiges relativement rare en Gaule romaine. Sur le site de Pompéi, quelques caves voûtées ont été découvertes mais ces dernières sont de simples celliers.¹⁷⁵ Parmi les six *sacraria* découverts – pièces de la maison entièrement dédiées au culte des dieux domestiques – seulement deux sont équipés d'un plafond voûté.¹⁷⁶

A. Bequet¹⁷⁷ précisait déjà en 1904 que l'habitat gallo-romain de nos régions n'avait pas encore livré de cave au plafond voûté. Plus de cent ans plus tard, J.-C. Routier¹⁷⁸ fouille une cave voûtée sur le site gallo-romain de Wolphus à Zouafques (Hauts-de-France) et indique là encore que ce type de découverte n'est pas fréquent en Gaule. La période d'occupation de la cave de Wolphus n'est pas connue, mais son remblai a pu déterminer que la première utilisation comme dépotoir date des années précédant 370 ap. J.-C.¹⁷⁹ ; ce qui en fait une construction probablement contemporaine de la structure la plus tardive de notre corpus, la cave de l'*Arbre-Chaud* à Graincourt-lès-Havrincourt. Il signale qu'une cave voûtée fut aussi mise au jour à Amiens.¹⁸⁰

Une cave voûtée et équipée d'un puits à eau a également été découverte dans le cadre d'un établissement thermal, sur le site de Tavel dans le Gard. Cette cave est en réalité partiellement couverte par la voûte (fig. 135 : 5) et seul un petit espace plat de circulation a été aménagé devant le puits. D'après A. Nickels et P.-Y. Genty¹⁸¹, la voûte était coffrée de planches et une ouverture y a été pratiquée, probablement afin de permettre le puisage depuis les salles supérieures. La fouille de cet établissement a notamment livré trois autels, dont deux proviennent de la cave : un premier autel, entier avec une base comportant une dédicace à Apollon et un couronnement mouluré équipé d'une coupelle à libation, a été retrouvé à hauteur des dernières marches de l'accès, au niveau de la plateforme aménagée devant le puits ; le second, plus petit et anépigraphe,

¹⁷⁵ ADAM, *op. cit.*, 339.

¹⁷⁶ DUBOURDIEU, 1989, p. 65.

¹⁷⁷ BEQUET, 1904, p. 458.

¹⁷⁸ ROUTIER, 2011, p. 87.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 93.

¹⁸⁰ VASELLE, 1969.

¹⁸¹ NICKELS et GENTY, 1973, p. 245-252.

provient du comblement du puits lui-même. En raison de la découverte de trois de ces équipements cultuels sur le site, les fouilleurs ont avancé l'hypothèse d'un établissement thermal lié à un culte local des eaux, dont au moins une dédicace à Apollon, dieu guérisseur, est attestée.¹⁸²

Sur base de ces quelques considérations, il nous paraît peu objectif d'avancer des hypothèses d'ordre fonctionnel sur la présence de ce type de couverture dans une cave : dans la cave de Zouafques, aucune niche n'est présente et les auteurs ne mentionnent pas la possibilité d'une utilisation autre que celle de simple cellier, alors que dans la cave de Tavel, une double fonction (entretien d'un puits à eau associé à la tenue d'un culte des eaux, public) est avancée.

La seule structure dans laquelle nous pouvons affirmer la présence d'une couverture voûtée est la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay, cette dernière ayant été retrouvée en place. Nous ne pouvons que nous joindre aux considérations précédentes sur la rareté de ce type de couverture dans les habitats du Haut-Empire, tout en signalant que dans ce cas particulier, il s'agit d'une cave peinte. Cette structure a donc fait l'objet de beaucoup de soin, dont une reprise d'œuvre pour l'aménagement de la voûte.

II. LE DÉCOR DES CAVES

La pratique décorative dans le cadre domestique concerne généralement les espaces de réception et de vie du logis, moins les salles à destination purement utilitaire. La présence d'un décor induit traditionnellement une préoccupation d'ordre esthétique, en lien avec la tenue d'activités spécifiques à caractère public (réception, ostentation) ou privé (plaisance), qui se traduit par la mise en œuvre d'aménagements « non utilitaires ». La mise en œuvre d'un décor dans une cave d'habitat traduit des préoccupations dépassant celles liées à de simples celliers : alternances de couleurs et/ou de matériaux dans l'appareillage des parois et des équipements, ou encore présence d'un enduit sur les parois et dans les niches qui s'y ouvrent. Si la décoration d'un sous-sol ne suffit pas à en déterminer la fonction, elle est cependant la preuve de l'attention apportée à cette pièce par l'habitant.

¹⁸² *Ibid.*

1. Les enduits muraux

1.1. Les enduits non peints

Dans la cave n° 2 de la *sablière Lenglet* à Bavay, les murs étaient presque totalement recouverts par le mortier utilisé pour le liaisonnement des moellons. Un enduit de chaux est signalé sur les parois de la cave de la *parcelle n° 4 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck* et un enduit de tuileau recouvre les parois ajoutées suite à l'extension de la cave de la *parcelle n° 8* du même quartier. Dans ce dernier cas, le caractère partiel de l'enduit semble bel et bien répondre à une nécessité d'ordre technique, visant uniquement l'étanchéité des nouvelles parois de la cave, au détriment de l'uniformité de l'aspect du sous-sol.

La présence d'un enduit mural « simple » dans ces trois caves nous apparaît comme un aménagement à caractère utilitaire avant tout. Au-delà de l'aspect uniformisant, les avantages techniques d'un enduit mural (non décoré) sont la résistance mécanique, la durabilité, l'étanchéité ou encore l'isolation thermique.¹⁸³

1.2. Les enduits incisés et les joints dagués et peints

Sur les parois de la cave de la *rue de Cernay* dans la ville de Reims, de la cave n° 3 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard et de la cave de la *villa de Clarisse* à Nivelles se trouve un enduit incisé sur lequel fut gravé un décor fictif d'*opus vittatum* (fig. 52 et 88).

Dans le cadre d'une communication au colloque de Caen en avril 2011, Arnaud Coutelas et Florence Monier¹⁸⁴ ont présenté divers exemples de traitements illusionnistes des parois sur des édifices publics (sanctuaire et édifices de spectacle). Un type d'enduit similaire à ceux répertoriés a été découvert sur la surface extérieure du mur d'enceinte du sanctuaire de *Mars Mullo* à Allonnes (Sarthe) en France (fig. 136). Sur ce dernier se trouve ce que les auteurs ont qualifié d'« *enduit badigeonné gratté* ». Le parement a été enduit d'une couche de mortier de chaux lisse, épaisse d'un centimètre, avant d'être recouvert d'un badigeon de chaux blanc. Des lignes doubles,

¹⁸³ COUTELAS, 2009, p. 460.

¹⁸⁴ COUTELAS et MONIER, 2012, p. 191-205.

espacées d'un centimètre environ, ont été tracées sur l'enduit encore frais, afin de figurer un appareil alterné de petits moellons mesurant 0,13 m de long sur 0,07 m de large. Ensuite, la surface délimitée de ces faux moellons a été « grattée » afin d'en modifier la texture et la couleur, et ainsi contraster avec les joints lisses et blancs de cette fausse maçonnerie. Au-dessus de 0,70 m de hauteur, cet enduit était surmonté d'une frise de triangles isocèles, grossièrement incisés et alternativement blancs ou peints en rouge ocre. Cette technique était donc utilisée pour les parties basses de la construction.

Il est impossible de savoir, uniquement sur base d'illustrations peu précises, si cette volonté de différenciation de texture et de couleur est présente sur les enduits des trois caves de notre étude. En raison de l'absence de précisions de ce type dans la littérature concernée, nous considérons que cela n'ait pas été le cas pour deux d'entre elles : les appareils fictifs ont été simplement dessinés en creux sur l'enduit dont les murs sont recouverts. Toutefois, pour la cave de la *villa* de *Clarisse* à Nivelles, la mention de la présence de vestiges d'enduits peints sur les vestiges d'enduit incisé pourrait trouver ici une explication : il est possible que ces enduits peints aient été appliqués dans le but de rendre plus « réel » cet appareil fictif, dans une possible variante de la technique utilisée pour le sanctuaire d'Allonnes.

Dans ce même article, A. Coutelas et F. Monier¹⁸⁵ s'intéressent également à la technique des joints regarnis (ou beurrés), tirés au fer (ou dagués) et peints (optionnel). Elle consiste en l'application d'un surplus de mortier à l'endroit des joints du parement, lequel sera lissé avant d'être « tiré au fer » et parfois peint. Cette action de « tirer au fer », qui consiste à insérer une lame entre les joints d'un parement, a pour but de presser le liant architectural entre et contre les moellons pour solidifier le liaisonnement. Cette technique fut largement employée dans l'architecture du nord de la Gaule, tant pour les édifices publics (amphithéâtres d'Avenches, de Trèves et de Xanten ou théâtres d'Augst, d'*Alésia* ou de Dalheim) que dans l'architecture domestique.

¹⁸⁵ *Ibid.*

Ainsi, au sein de notre corpus, cette technique (décorée ou non) est utilisée autant dans les caves d'habitats urbains (trois caves¹⁸⁶) ou d'agglomérations (sept caves¹⁸⁷) que dans les caves d'établissements ruraux (sept caves¹⁸⁸).

Pour A. Coutelas et F. Monier¹⁸⁹, l'intérêt premier de cette technique décorative demeure, avant tout autre considération, son coût – ce qui explique sans doute son utilisation dans le parement des grandes constructions publiques. La surface à peindre est restreinte et l'ocre rouge est un pigment ordinaire ayant un important pouvoir colorant. Les auteurs émettent l'hypothèse que ces joints décorés constituaient peut-être un décor temporaire – dont la pose ne demande pas de qualifications poussées et qui pouvait être réalisée par les maçons – dans le but de protéger la maçonnerie tout en l'habillant dans l'attente de l'intervention des ouvriers et artistes spécialisés dans la pose et la décoration des enduits.

Le cas particulier de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay constituerait un bel exemple du caractère possiblement temporaire de cette technique : les joints dagués et peints de la maçonnerie de cette cave ont été recouverts d'un enduit peint suite aux modifications architecturales nécessitées par la mise en place d'un plafond voûté.

Sur base de cette même hypothèse, nous pourrions considérer que l'utilisation de cette technique dans les caves de notre corpus est d'abord l'expression d'une volonté de consolidation de la construction¹⁹⁰ dont les joints ont été, dans certains cas, les supports de fortune d'une ornementation provisoire dans l'attente d'un enduit de surface.

Cependant, la grande majorité des caves dans lesquelles de tels joints ont été utilisés n'ont pas été enduites par la suite. Il pourrait s'agir-là, dans la continuité de cette logique, de l'indice d'un certain désintérêt pour la finition de ce type de structures, les

¹⁸⁶ Il s'agit des caves bavaises de la *rue des Soupîrs* et des deux structures de l'îlot situé au sud-ouest du *forum*.

¹⁸⁷ Il s'agit de la cave des *parcelles n^{os} 8 et 13 du quartier Ouest* et de la cave de la *parcelle n^o 1 du quartier Est* de l'agglomération de *Bliesbruck*, des trois caves de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives et de la cave n^o 1 des *parcelles AB 161-162* de l'agglomération de Famars,

¹⁸⁸ Il s'agit des caves des sites de *Guizette* à Eben-Emael, du *Champ des Agaises* à Haulchin, de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne, du *Grand Sareu* à Grémecey, de *Buisson du Maréchal* (2 caves) et d'*Augette* à Gerpinnes.

¹⁸⁹ COUTELAS et MONIER, *op. cit.*, p. 200-201.

¹⁹⁰ Rappelons que s'agissant de sous-sols, les poussées subies par les parois devaient être importantes.

habitants ayant jugé suffisant cet apport décoratif. Il aurait été plaisant de pouvoir comparer ce niveau de finition avec celui de portions de murs en élévation situés au rez-de-chaussée, afin de pouvoir discuter cette hypothèse sur base d'éléments comparatifs appropriés.

Nous pourrions conclure que l'apport décoratif optionnel qui est observé sur ces joints (le trait d'ocre rouge) pourrait être le produit d'une ornementation « accessoire » – et peut-être temporaire – de ces éléments, dont la fonction architecturale (résistance mécanique) est la principale raison de mise en œuvre.

1.3. Les enduits peints

En dehors des caves de la *villa* du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes le Château et de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay – qui feront l'objet d'une analyse spécifique ci-après –, cinq autres caves ont livré les traces de la présence d'enduits peints. Pour deux de ces caves, il nous est impossible d'approfondir l'analyse en raison du caractère très partiel ou non décrit de ces vestiges.¹⁹¹

De manière générale, le décor mural peint, en Gaule romaine comme en Italie, répond à une organisation classique en trois parties : une zone inférieure, une zone médiane et une zone supérieure. En Campanie, les zones inférieures et supérieures sont généralement de la même largeur, alors qu'en Gaule, il arrive que la zone supérieure soit réduite à une mince frise. Quant à la zone médiane, elle est immuablement partagée en panneaux larges et interpanneaux étroits quand elle est décorée.¹⁹²

a. Les décors de panneaux

Deux caves ont livré les vestiges d'un décor de panneaux et interpanneaux blancs (sans conservation de motifs ni de figures) au-dessus d'une plinthe. Dans la cave de la *Plaine de Bieure* à Matagne-la-petite, les enduits retrouvés sur les parois ont simplement permis d'affirmer l'existence d'une plinthe de couleur rouge, bordée d'un filet noir et surmontée d'un vaste panneau blanc. Dans la cave du site du *Ramelsberg* à

¹⁹¹ Il s'agit de la cave de la *villa* des *Bruyères* à Treignes (où les enduits peints, non décrits, ont été retrouvés sur la voûte de l'entrée menant à la cave, partiellement en place) et de la cave de la *villa* de *Saint-Donat* à Miécrot (où certains moellons conservaient la trace d'un enduit de couleur rouge foncé).

¹⁹² BARBET, 2008, p. 21.

Radelange, une plinthe noire d'une largeur d'une trentaine de centimètres se trouve à la base des murs. Au-dessus de ce registre, les murs sont ornés de champs blancs successifs, alternant entre 0,20 et 0,30 m de large, séparés par des bandes rouges de 0,02 m (fig. 94 : place 4). Les fouilleurs ont émis l'hypothèse que la disposition de ces enduits correspondait peut-être à l'emplacement des sommiers du plafond. Le caractère épuré de ce décor, ainsi que la présence d'arcatures dans le décor d'une pièce adjacente (fig. 94 : place 1), pourrait apparenter ce programme décoratif à une variante inspirée du troisième style pompéien,¹⁹³ tel que celui qui a pu être reconstitué à partir de fragments d'enduits retrouvés dans la *cave Pinel* à Périgueux (fig. 137).¹⁹⁴ Cependant, il est délicat de postuler d'un niveau de finition sur base d'un croquis ancien qui ne renseigne qu'une organisation générale, sans qualifier l'état de conservation de ces vestiges. Notons que cette cave est creusée dans la roche et ne comporte aucune niche ni soupirail : l'éclairage de cette pièce était donc strictement artificiel et probablement épisodique, ce qui pourrait être à l'origine de la simplicité présumée de cette composition.

b. La niche décorée de la cave de la rue Franklin Roosevelt à Reims

Les parois de la cave de la *rue Franklin Roosevelt* dans la ville de Reims étaient recouvertes d'un enduit uni et orné d'un décor linéaire soigné autour d'une niche.¹⁹⁵ Ce décor est constitué, de l'intérieur vers l'extérieur, de deux traits peu distants : une large bande de couleur noire et une ligne de couleur rouge. L'absence d'une organisation en panneaux, contrairement aux autres caves peintes de notre corpus, pourrait être due à la petitesse de cet espace : la paroi la plus longue mesure 2,20 m.

Ce décor, relativement simple lui aussi, s'inscrit dans le type linéaire du décor d'embrasures tel que décrit par E. Broillet-Ramjoué et S. Bujard.¹⁹⁶ Il s'agit d'une ornementation qui présente une ou plusieurs bandes de couleurs juxtaposées formant l'encadrement d'une ouverture. Si dans la cave de Reims ce décor constitue l'encadrement extérieur de la niche, il semble que ce dernier soit plus régulièrement retrouvé dans les embrasures intérieures des ouvertures. L'ornementation linéaire de

¹⁹³ BARBET, 2009, p. 103-104.

¹⁹⁴ BARBET, 1982, p. 69-74.

¹⁹⁵ Cette cave était équipée de deux niches. Nous ne pouvons cependant affirmer de l'existence de ce décor qu'autour de la seule niche présente sur la photographie à notre disposition (fig. 44).

¹⁹⁶ BROILLET-RAMJOUÉ et BUJARD, 2011, p. 589.

cette niche se rapproche fortement des vestiges d'enduits peints retrouvés dans la *domus* de la *place des Épars* à Chartres, qui proviennent probablement de l'embrasement intérieure d'une fenêtre haute (fig. 138). Notons simplement qu'à Reims, deux couleurs ont été utilisées au lieu d'une. D'après E. Broillet-Ramjoué et S. Bujard¹⁹⁷, ce type de décor a toujours été retrouvé en contextes urbains – cette cave ne faisant pas exception – datés du II^e à la fin du III^e siècle.

c. Le décor de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du forum de Bavay

La partie supérieure des parois de cette cave, à l'amorce de la voûte, est ornée d'une bande horizontale rouge ocre, large de 0,25 m, surmontée d'une frise de cercles rouge ocre sécants et tangents accusant un diamètre de 28,5 cm. P. Thollard et S. Groetembril¹⁹⁸ y voient une version plus sobre mais agrandie d'un motif (fig. 139) ornant un édifice thermal à Ribemont-sur-Ancre (France) construit dans les premières années du II^e siècle. Ce motif, étudié par C. Allag¹⁹⁹, est composé de cercles sécants alignés, d'un diamètre de 12 cm (contre 28,5 cm à Bavay) peints en vert et souligné de points. La plupart des fragments de ce décor, outre les éléments présentant les motifs, sont recouverts d'un blanc uni. Ils indiquent l'existence d'une composition très épurée, à l'instar de celle de la cave de Bavay. L'utilisation d'un motif répétitif s'appuyant sur des lignes de cercles ou de demi-cercles sécants est attestée depuis le milieu du I^{er} siècle, certaines bordures ajourées²⁰⁰ du quatrième style pompéien en sont notamment composées. Des frises similaires ont été retrouvées dans la *maison de la Cloison de Bois* (insula III, n° 11-12) et dans la *maison au Salon Noir* (insula IV, n° 11) du site d'Herculanum sous la forme de motifs d'encadrement assez fins.²⁰¹ Concernant la position de cette frise sur les parties hautes de la paroi, citons l'exemple de la frise se trouvant sur le plafond de la pièce A de la maison IV de la *domus* du *Clos de Lombarde* à Narbonne²⁰², bordure ajourée qui, à la différence de la frise de la cave bavaysienne, est composée de cercles tangents mais non sécants et ornés de fleurs. Plus proche de nous, signalons le décor retrouvé dans les *Jardins du Luxembourg* à Paris, daté du début du II^e

¹⁹⁷ *Ibid.*

¹⁹⁸ THOLLARD et GROETEMBRIL, *op. cit.*, p. 39-52.

¹⁹⁹ ALLAG, 1982, p. 107-122.

²⁰⁰ Pour quelques exemples de bordures ajourées, consulter : BARBET, 2008, p. 188, fig. 281 b.

²⁰¹ ALLAG, *op. cit.*, p. 110.

²⁰² BARBET, 2008, p. 188, fig. 281b.

siècle, représentant des objets suspendus dans des arrondis formés par le croisement des pointes de cornes à boire et des corps de dauphins (fig. 140).²⁰³

L'étude d'une série d'autres sites²⁰⁴ ayant livré le même type de frise qu'à Ribemont-sur-Ancre – à laquelle la cave de Bavay vient s'ajouter –, permet à C. Allag²⁰⁵ d'affirmer que ce motif apparaît dans les provinces du nord-est de la Gaule à partir du II^e siècle, dont les caractéristiques nouvelles (dimensions et sobriété) pourraient avoir été influencées par les productions mosaïques.

Cette cave constituant une structure isolée, l'environnement domestique de cette dernière n'est pas connu et toute considération autre que stylistique nous est de ce fait interdite.

d. Le décor de la cave de la villa du Champ de Saint-Éloi à Merbes-le-Château

La cave de Merbes-le-Château constitue la structure peinte la plus intéressante du corpus car, contrairement à la cave peinte de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay, elle fut découverte au sein de son contexte domestique et qui plus est à proximité de pièces à vivre d'une *villa*. Nous approcherons d'abord l'environnement direct de cette cave avant de nous intéresser à l'étude stylistique de l'enduit.

La cave (fig. 142 : P17) intègre l'aile la plus méridionale du logis, construite lors d'une seconde phase d'extension de l'établissement. Malheureusement, l'état de conservation des salles de cette nouvelle aile ne permet pas d'en déduire l'utilisation. La cave jouxte le secteur balnéaire (fig. 141 : P11, P12, P13 et P33) de l'aile située au nord : la destination de ces anciennes salles d'eau reste incertaine suite à l'ajout de l'aile comprenant la cave et à la construction de la grande aile thermale (17 pièces sur 300 m²) lors de la quatrième et dernière phase d'extension. Le déplacement du *praefurnium* contre la façade nord-ouest (fig. 142 : P 14) atteste cependant de la volonté de continuer

²⁰³ *Ibid.*, p. 137.

²⁰⁴ C. Allag signale la découverte d'enduits peints présentant des motifs similaires, présentant parfois des dimensions et des couleurs différentes, sur le site du *Chantier des Ateliers* à Saintes (découverte non publiée), à Strasbourg (FORRER R., 1927. *Strasbourg – Argentorate préhistorique, gallo-romain et mérovingien*, Strasbourg, t. II, chap. 7, p. 422-429.), dans le *frigidarium* des thermes de la villa de Betting (Dossier dactylographié au Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines à Soissons), dans la villa de Nennig près de Trèves (Musée de Trèves, n° inv. 00381193 c.) et dans la bordure d'une mosaïque de voûte de la Basilique *Sainte-Constance* à Rome.

²⁰⁵ ALLAG, *op. cit.*, p. 110-113.

à chauffer ce secteur. Il est donc possible que ces salles aient été réutilisées comme pièces à vivre. La zone de jonction entre l'ancienne et la nouvelle aile est recouverte d'un béton de sol qui condamne l'ancienne chambre de chauffe ainsi que la majorité de la superficie de l'ancienne pièce méridionale de l'aile précédente. À cette phase d'extension est également associée la construction d'une grande galerie de circulation contre la façade sud-est du logis : la partie la plus au sud (fig. 142 : P 06) – devant la cave – conserve un béton de sol épais de 0,10 m reposant sur un radier de petites pierres posées à même l'argile du sol en place. De nombreuses tesselles blanches et noires parsemaient la couche de destruction retrouvée sur ce sol : ces dernières pourraient témoigner de l'existence d'une mosaïque bicolore.²⁰⁶

Même si nous ne savons rien de l'occupation des salles de cette aile, la présence de vestiges de mosaïque dans le portique depuis lequel la cave peinte est accessible semble bien traduire une volonté d'ornementation de ce secteur, qui pourrait donc être davantage destiné au séjour (et peut-être même à la réception) qu'à des espaces de service. La *villa* est d'ailleurs équipée de deux autres caves qui assuraient probablement la fonction de celliers : une première construite sous un bâtiment annexe élevé en matériaux périssables et une seconde située à côté d'une pièce équipée d'un foyer, associée en tout hypothèse à une possible cuisine. La possibilité d'une fonction autre que le stockage fut donc émise pour ce sous-sol par les fouilleurs.²⁰⁷

Il est pourtant vrai que dans le cas de la *villa* de Merbes-le-Château, l'importance de l'établissement – qui s'étend sur une centaine de mètres et comprend plus d'une quarantaine de salles dans l'aile principale lors de sa phase finale – pourrait avoir motivé la multiplication d'espaces à destination de stockage.²⁰⁸

S. Groetembril²⁰⁹ avance quant à elle l'hypothèse d'une salle de réunion, de tradition indigène, comme la cave découverte à Scharzenacker²¹⁰ (*cf. supra*), en Allemagne. Ce

²⁰⁶ AUTHOM et PARIDAENS, *op. cit.*, p. 59-69, 78.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 66.

²⁰⁸ D'autres établissements ruraux du corpus sont également équipés de deux caves : les *villae* de *Clarisse* à Nivelle, de *La Tombe* à Marcinelle, de *Magerot* à Torgny, de *Ronchinne* à Maillen et du *Château d'eau* à Villers-Bretonneux. Dans les établissements de Marcinelle et de Torgny, la présence de deux caves pourrait constituer une donnée plus significative quant à l'éventuelle destination différenciée de ces deux espaces souterrains, en raison de la moindre taille de ces deux occupations.

²⁰⁹ GROETEMBRIL, 2001, p. 318.

sous-sol intègre une agglomération et est probablement lié à une corporation d'artisans ; le caractère public de cette structure est donc relativement éloigné du contexte domestique et rural qui nous occupe ici.

Le décor de la cave de la villa du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château (fig. 92 et 93) nous a semblé relativement similaire à celui de la cave aux Amphores de l'insula 39 de l'agglomération gallo-romaine d'Augst (Suisse), étudiés par L. Tissot-Jordan dans le cadre de sa thèse à l'université de Lausanne²¹¹. Ces derniers ont également livré un décor de panneaux organisé en petits et grands compartiments blancs séparés par des bandes flanquées de filets rouges, dans lequel une unique figure est présente sur le mur de l'accès : deux personnages transportant une probable *dolia* (fig. 143). La représentation d'un motif végétal dans la partie basse du décor est une technique généralement inspirée du troisième style pompéien : dans la plupart des cas connus, ce motif est organisé au sein de compartiments et répété, voire décliné. L'unicité de ce type de décor pose donc question, il pourrait simplement s'agir d'une tâche non terminée. A titre de comparaison, signalons l'enduit peint d'une cave découverte dans la *Sablière Paicheur* à Mandeure, qui présente les mêmes motifs retrouvés en place sur les parois de la structure (fig. 144). L'occupation ou l'abandon de cette cave est daté de la fin du I^{er} siècle.²¹²

La présence d'un enduit peint sur les parois d'un sous-sol ne constitue pas la preuve que la cave n'assurait pas une fonction de stockage. Un enduit peint retrouvé sur les murs d'un second sous-sol de Mandeure, au lieu-dit les *Combottes du Milieu*, incite A. Barbet²¹³ à affirmer qu'il s'agit plutôt de l'indice d'un rôle utilitaire pluriel. Sur les parois de cette cave ont été découverts des vestiges d'enduits représentant des jarres et de possibles corbeilles (fig. 145), motifs rappelant d'après l'auteur certaines enseignes publicitaires retrouvées à Pompéi (échope du potier de la *via dell'Abbondanza*) et à Herculaneum (maison à la Cloison de Bois, Insula III). À Augst, la présence de cette figure renseigne probablement la destination de stock de ce sous-sol, ce qui tend à

²¹⁰ Voir notamment : KOLLING A., 1993. *Die Römerstadt in Homburg-Schwarzenacker*, Stiftung Römermuseum Homburg-Schwarzenacker et KOLLING A., 1972. Schwarzenacker an der Blies, *Bonner Jahrbücher*, 172, p. 238-258.

²¹¹ SÜTTERLIN et TÄNNLER, 2013, p. 11-12.

²¹² BARBET, 2008, p. 253.

²¹³ *Ibid.*, p. 254.

prouver l'usage de type de décor de panneaux – augmenté ici d'une unique figuration humaine et non d'un décor végétal comme à Merbes-le-Château – dans le cadre d'une cave destinée, au moins en partie, à la fonction de stock.

2. L'appareil comme support décoratif

2.1. L'*opus vittatum* et l'*opus vittatum mixtum* en Gaule romaine

Dès l'époque augustéenne en Gaule romaine, la méthode la plus répandue est, d'après J.-P. Adam²¹⁴, l'*opus vittatum*, appareil à assises réglées et alternées de moellons quadrangulaires. La Gaule ne connaîtra pas d'autres types de maçonnerie avant le début du II^e siècle. L'*opus craticium* (architecture en pan de bois) constituait également une technique très répandue mais dont les indices ne sont que très rarement conservés. Même suite à l'introduction de briques au sein de ces appareils réglés – *opus vittatum mixtum* –, la proportion de pierre demeurera largement dominante dans la masse et la surface des murs.

L'*opus vittatum mixtum* semble avoir fait son apparition en Gaule sous le règne de Trajan et s'est répandu sous Hadrien pour devenir le seul mode de construction en maçonnerie jusqu'à la fin de l'Empire. Dans les constructions d'*opus mixtum* en Italie, les arases de briques constituent des éléments de parement probablement utilisés pour contrôler l'horizontalité des assises. Au contraire, en Gaule, les constructeurs ont utilisé les avantages de ce matériau (de plus grande dimension et plus régulier que les moellons de pierre) pour réaliser de véritables chaînages horizontaux, dans le but de rendre les deux parements (interne et externe) des murs solidaires. Il semble que ces parements, malgré leur rendu polychrome, aient été dans la plupart des cas recouverts d'un enduit les masquant, tout comme en Italie.²¹⁵

Malgré les avantages « esthétiques » qu'induit le remplacement progressif de l'*opus vittatum* par l'*opus vittatum mixtum* en Gaule romaine, il semble que le recours à des éléments de terre cuite dans les parements ait été principalement motivé par des soucis d'ordre purement technique, dans le but de solidifier les constructions : le

²¹⁴ ADAM, *op. cit.*, p. 133, 147-149.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 152-154.

contrôle de l'horizontalité des assises et la cohésion de toute l'épaisseur de la maçonnerie.

Dans les caves de notre corpus, nous constatons d'ailleurs que ces parements n'ont pas été enduits (à l'exception de la cave de la *villa* de Merbes-le-Château), ce qui pose la question du degré de finition de ces structures. Il pourrait s'agir également de la preuve d'un possible « contentement décoratif » appliqué à ce type de structures, qui constituent à priori des pièces à usage strictement domestique, non destinées à être vues par des individus extérieurs à la maisonnée.

Dans les caves appareillées en *opus vittatum mixtum* « classique »²¹⁶, nous considérons donc que l'aspect décoratif qui se dégage de cette maçonnerie constitue un « effet secondaire » de cette mise en œuvre, ne relevant pas d'une volonté délibérée de décorer.

2.2. Les variantes décoratives d'*opus vittatum* et *opus vittatum mixtum*

Dans la même logique que celle appliquée pour les caves peintes, les quelques parements que nous pouvons considérer comme rigoureusement décoratifs font intervenir de manière irrégulière des matériaux de nature et de couleurs différentes.

a. Opus vittatum polychrome

Une intention décorative est considérée comme manifeste dans l'appareillage en *opus vittatum* des caves des secteurs *R* et *T* de l'agglomération des *Sarrasins* à Braives et des caves des établissements ruraux de *La Tombe* à Marcinelle et du *Gau* à Chastrès en raison du recours à des pierres de couleurs différentes dans les parements. L'aspect décoratif de ces appareillages est l'effet de la superposition d'assises de nature différentes, décor qui pourrait avoir été inspiré des techniques d'*opus vittatum mixtum*. Dans les caves des deux établissements ruraux, l'alternance des assises est régulière, faisant intervenir alternativement les deux matériaux. Dans les deux caves de Braives

²¹⁶ Par *opus vittatum mixtum* « classique », nous qualifions deux types d'appareillages : d'une part, les parements comprenant très peu, voire une seule, arase(s) de brique (dans ce cas, les avantages techniques de ces arases prévalent sur l'aspect décoratif) et d'autre part, les parements au sein desquels un même nombre d'arase(s) de terre cuite (généralement une ou deux) intervient de manière régulière dans la succession des assises (dans ce cas, il s'agit d'une mise en œuvre qui s'inspire directement des modèles italiques et observables dans les programmes de l'architecture publique – édifices de spectacle, thermes, aqueducs, sanctuaires, etc.).

par contre, la superposition des assises de nature différentes n'est pas régulière et fait même intervenir une assise de moellons posés sur leur petit côté. Au contraire de l'*opus vittatum mixtum*, le recours à ces appareillages ne nous semble pas être motivé par une recherche autre qu'esthétique. La mise en œuvre de pierre de différentes couleurs dans un *opus vittatum* peut même être réalisée dans le but de figurer des appareils à motifs, comme c'est le cas dans une cave retrouvée dans le quartier de l'amphithéâtre de Metz (fig. 146)²¹⁷. Cette dernière dispose d'un appareillage tout à fait particulier, qui ne fait pas écho à l'un des procédés utilisés dans les caves étudiées mais qui prouve cependant que l'*opus vittatum*, appareillage relativement simple, peut tout de même constituer le support d'un décor.

b. Opus vittatum mixtum

L'*opus vittatum mixtum* fait classiquement intervenir, à intervalles réguliers, un même nombre d'assises de terre cuite, comme dans la cave n° 1 des *parcelles AB 161-162* de Famars (fig. 40) ou encore dans la cave de la *villa d'Augette* à Gerpinnes (fig. 32) pour ne citer que ces exemples. Le choix d'une alternance irrégulière s'écarte donc de la norme italique et pourrait attester d'une volonté décorative appliquée directement à l'appareil et qui expliquerait alors l'absence d'enduits muraux. Notons à cet égard que l'*opus vittatum mixtum* de la cave du relais routier des *Hauts-Sarts* à Herstal fait intervenir quatre assises de briques dans la partie basse de son parement et deux autres à hauteur des niches (fig. 46). La hauteur à laquelle ces assises colorées se situent dans l'élévation des parois pourrait en effet traduire une volonté d'ornementation : la représentation d'une frise dans la partie basse et la mise en valeur des niches de la structure pour la double assise supérieure. La cave de la *villa des Bruyères* à Treignes (fig. 43) présente également une alternance non régulière d'assises de nature différente dans son parement. Dans l'appareil de la cave de la *Place Marché aux Légumes* de Namur (fig. 147), c'est la mise en œuvre de deux types de pierre (calcaire et tuffeau de Lincent) et de deux types d'éléments en terre cuite (tuiles et briques, disposant d'épaisseurs différentes) qui confère à ce parement un esthétisme très particulier. Enfin, la mise en œuvre de moellons calcaires de tons différents dans la cave de la *villa des*

²¹⁷ Cette dernière n'a pas pu être intégrée au corpus en raison du caractère trop partiel de sa conservation.

Machenées à Neuville (fig. 71) dont le rendu bigarré est d'un très bel effet, pourrait répondre à cette même préoccupation esthétique.

2.3. Les motifs appareillés

a. Ponctuation des travées entre les niches

Dans deux caves, l'appareil compris entre les niches est orné d'un motif : quatre pierres blanches formant un motif en forme de croix dans la cave de la *villa d'Augette* à Gerpinnes (fig. 32) et un élément semi-circulaire cannelé, figurant peut-être une niche miniature, dans la cave de la *parcelle n° 1 du quartier Est* de l'agglomération de *Bliesbruck* (fig. 41).

Dans la cave de la *villa d'Augette*, ces ornements ont été insérés dans la maçonnerie après la construction des murs, certains moellons ayant été cassés pour permettre l'introduction de ces pierres blanches. En 1875, L. De Glymes, L. Henseval et J. Kaisin²¹⁸ l'avaient interprété comme la trace d'une réoccupation chrétienne de la cave, laquelle aurait servi de lieu de culte secret aux premiers chrétiens de la région. Il s'agit là d'une hypothèse datée fortement discutable, la croix n'étant pas le motif exclusif de la Chrétienté. Il demeure cependant impossible de savoir de quand date cette modification ornementale.

Bien que nous n'ayons pas eu connaissances d'autres caves équipées de tels ornements, la répétition de ces motifs nous semble répondre à la logique d'une frise ornementale intégrant les niches dans la composition : dans les deux cas, ces motifs sont appareillés à la hauteur de ces ouvertures et se répètent de paroi en paroi. Tout comme pour la double assise de briques de la cave des *Hauts-Sarts* à Herstal (cf. *supra*), ces motifs servent donc à mettre tout particulièrement en valeur le niveau de l'élévation sur lequel les niches sont construites. Cette volonté est d'ailleurs particulièrement manifeste dans la cave de *Bliesbruck* à travers l'usage d'un motif transposant en miniature les principales caractéristiques de ces ouvertures (forme semi-circulaire, claveaux et arc de décharge).

²¹⁸ DE GLYMES, HENSEVAL et KAISIN, *op. cit.*, p. 123.

b. Motifs en damier et portions d'appareil (pseudo)réticulés

Dans la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville, la disposition de motifs triangulaires composés d'éléments en damier (noir et blanc) ne répond pas d'une logique aussi rigoureuse que dans les deux cas précédents : les motifs formés de moellons²¹⁹ carrés (fig. 80) se trouvent placés soit au-dessus d'une niche du registre supérieur, soit entre deux niches du registre inférieur (fig. 129), alors que les motifs composés de moellons taillés en pelte (fig. 81) sont placés de part et d'autre du soupirail. Ces éléments décoratifs servent donc l'ornementation des ouvertures de la cave, mais d'une manière moins symétrique que dans les caves de la *villa* d'*Augette* ou de *Bliesbruck* (cf. *supra*). Le fait que ces motifs n'aient été placés qu'aux côtés de certaines niches pourrait avoir une signification particulière quant à la destination de ces ouvertures et constituer l'indice d'une différenciation. Notons à cet égard que le motif disposé en « couronnement » d'une niche au registre supérieur des deux parois pourrait figurer un fronton et donc indiquer une possible fonction cultuelle (cf. *infra*) alors que les niches en cul-de-four équipées au niveau du sol au registre inférieur, elles aussi ornées, sont probablement destinées à accueillir des jarres de stockage (cf. *infra*). Si la différenciation par la présence de ce motif répond d'une logique particulière, nous n'en saisissons pas les traits. Quant aux deux motifs disposés de part et d'autre du soupirail, il se pourrait simplement que la situation de la paroi, face à l'entrée, ait été le principal prétexte à leur présence.

Le motif composé de peltes nous semble directement inspiré du répertoire géométrique de l'art de la mosaïque, dans lequel les compositions en damier de peltes ou d'écailles sont plus courantes. Sur le site d'Ostie, une mosaïque d'une composition très similaire à ce motif (fig. 148) a été découverte dans un corridor de la maison *Caupona del Pavone* (région IV, insula II).²²⁰ Un fragment d'une mosaïque identique, daté de la fin du II^e ou du début du III^e siècle, est également signalé à Augst (Suisse), dans une petite pièce jouxtant une grande salle de réception à abside du *Palazzo*

²¹⁹ En toute logique, il doit en effet s'agir de « moellons » et non de plaquettes (éléments constitutifs d'*opus sectile*) : afin de faciliter l'insertion de ces motifs dans le parement (lisse), ces éléments accusent probablement une épaisseur similaire à celle des moellons (sans certitude).

²²⁰ BECATTI, 1961, p. 176.

occupant les *insulae* 41 et 47.²²¹ La technique de mise en œuvre de ces décors diffère cependant de celle de la mosaïque, même pariétale : les différents éléments composant le motif sont faits d'une seule pièce et non d'un agencement de petites tesselles rectangulaires, ce qui constitue un procédé plus proche de la technique de l'*opus sectile*. L'expression géométrique de cette technique est basée sur l'utilisation d'éléments de différentes formes – triangle, carré, rectangle ou losange – parfaitement coupés et combinés dans des compositions sans interstices. Cependant, tous les éléments de ces décors appareillés sont identiques et proposent une composition imbriquée très régulière.

Nous proposons donc de concevoir ces deux motifs comme des portions triangulaires d'appareil réticulé, technique qui consiste à mettre en œuvre des moellons carrés posés sur leur pointe : la composition de peltes/écailles constituerait une variante probablement issue du répertoire de la mosaïque. À notre connaissance, aucun parement romain ou gallo-romain n'est composé de moellons taillés en écaille sur base duquel ces motifs auraient pu s'inspirer. Par contre, la pratique du bardage de parois à l'aide d'éléments taillés en écailles fut déjà avancée sur base de la découverte de tuiles trouées et taillées en écaille (fig. 149) – notamment sur le site des *Cléons* dans la commune de Haute-Goulaine (Loire-Atlantique)²²² – mais aucun exemple avéré n'est connu à ce jour.

J.-P. Adam²²³ signale que la polychromie était régulièrement utilisée dans les appareils en *opus reticulatum* découverts à Pompéi, Herculaneum ou Ostie. En Gaule, le parement du pont-siphon de *Beunant* sur l'aqueduc du Gier (Sainte-Foy-lès-Lyon, France) fait de rangs successifs alternant moellons clairs et moellons foncés (fig. 150), constitue la seule occurrence gallo-romaine connue du recours à cette technique particulière. Le même auteur²²⁴ indique d'ailleurs que le recours à un appareil réticulé, même monochrome, est extrêmement rare en Gaule romaine, ce qui semble servir l'idée qu'il s'agit probablement de l'expression d'une volonté décorative. Dans cette même logique, nous proposons également de considérer en tant que décor les portions d'appareil

²²¹ DELBARRE-BÄRTSCHI, 2014, p. 184 et pl. 1, n° 2.

²²² NAULEAU, 2013, p. 13-15.

²²³ ADAM, *op. cit.*, p. 146.

²²⁴ J.-P. Adam signale seulement deux autres occurrences de l'utilisation de ce type d'appareil en Gaule : dans les *horrea* de Narbonne (époque tardo-républicaine) et sous la forme de quelques panneaux dans le rempart et l'aqueduc de Fréjus. *Ibid.*, p. 145.

réticulé situées dans l'appareil compris entre les niches de la cave de la *villa* de *Saint-Donat* à Miécrot.

Une parenté pourrait être établie entre les motifs triangulaires analysés ci-avant et les compositions triangulaires, qualifiées d'ébauches d'appareil pseudo-réticulé, présentes dans le parement de l'extrémité sud du mur oriental et de part et d'autre du soupirail qui s'ouvre dans le mur nord de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay. Ce motif serait quant à lui l'amorce d'un *opus quasi-reticulatum* et constitue probablement une frise qui parcourait la totalité des parois de la cave – les trois exemplaires révélés par l'usure de l'enduit mural se trouvant à la même hauteur. P. Thollard et S. Groetembriel²²⁵ ont proposé plusieurs interprétations à la présence de ce motif (volonté décorative, fantaisie des maçons, marque d'un atelier ou encore apprentissage d'une technique) sans pouvoir y appliquer une argumentation. Nous savons simplement que ces motifs sont compris dans les portions d'appareils associés au second état de la cave : les parements internes ont dû être repris, suite à la mise en place d'un plafond voûté, avant d'être recouverts d'un enduit peint. Ceci nous permet d'avancer l'idée que ces motifs n'ont probablement pas été exposés très longtemps.

c. Fonds de niches en opus sectile

Dans la cave n° 1 de la *sablière Lenglet* à Bavay, le fond des niches équipant chacun des murs de l'accès est décoré d'un motif géométrique en *opus sectile*, fait d'éléments de pierre bleue, de pierre blanche et de terre cuite (fig. 39). Les *opus sectile* pariétaux sont très rarement conservés en Gaule²²⁶ et nous n'avons trouvé aucune comparaison que nous estimons suffisamment similaire au cas qui nous intéresse ici, qu'il s'agisse de la composition ou de sa localisation très particulière. Dans les exemplaires d'*opus sectile* de pavement, nous considérons que le celui du *frigidarium* des bains de la *villa* de Damblain (Vosges, France) constitue probablement la composition la plus proche géographiquement et stylistiquement de notre décor (fig. 151 : b), bien que l'environnement de ce dernier ne nous fournit pas réellement d'informations exploitables pour notre cave (même s'il s'agit d'architecture privée).

²²⁵ THOLLARD et GROETEMBRIL, *op. cit.*, p. 38.

²²⁶ THOREL, 2011, p. 485.

De manière générale, les décors d'*opus sectile*, réels ou fictifs, sont récurrents dans les salles de réception ou de thermes, lieux destinés à l'accueil et au bien-être des visiteurs et invités.²²⁷ Le pavement en *opus sectile* des bains de la *villa* de Damblain est composé d'un panneau carré entre deux rallonges, entouré d'une bordure de dalles en calcaire blanc. Le décor est rythmé par des bandes en schiste noir, des dalles en calcaire gris-bleu et des plaques en terre cuite rouge. Le panneau central comprend un disque en calcaire blanc inscrit entre quatre pointes de lance en calcaire gris-bleu et des triangles de calcaire rouge ponctués d'un fuseau en calcaire gris-bleu. Ce type de motif géométrique composé de plusieurs carrés et triangles emboîtés se retrouve régulièrement en Italie sous une forme plus répétitive, avec ou sans variantes, notamment dans les *Terme del Foro* à Ostie (fig. 152).²²⁸ Cette composition « à panneau central » se serait diffusée dans les régions septentrionales de la Gaule à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle jusqu'au début du III^e siècle.²²⁹

Les décors d'*opus sectile* en Gaule romaine ont été étudiés par C. Dugué²³⁰ dans le cadre d'une thèse soutenue en 2006 à l'Université de Poitiers. Nous n'avons malheureusement pas eu accès à cette étude qui aurait sans doute fourni d'intéressantes comparaisons stylistiques mais également permis de nous renseigner sur la particularité d'emplacement de ce décor. Celui-ci est en effet appliqué au fond d'une niche qui, en raison de sa forme (rectangulaire à fond plat) et de sa localisation (dans l'accès) constitue à priori une « simple » niche d'éclairage (cf. *supra*).

Deux autres cas de niches « particulières » équipées dans un couloir d'accès ont été repérés dans le corpus. Une niche géminée est signalée dans le couloir d'accès de la cave de l'agglomération du *Perroi* à Iwuy et dans la cave de la *villa* de *Saint-Donat* à Miécrot, c'est une niche en cul-de-four qui est équipée dans l'accès alors que des niches à fond plat sont signalées dans la cave. Ces cas constituent à ce stade des données inexplicables en terme fonctionnel mais pourraient indiquer une destination différenciée de ces équipements construits dans les accès.

²²⁷ *Ibid.*, p. 496.

²²⁸ BECATTI, *op. cit.*, pl. CCVII, n° 38.

²²⁹ BOULANGER, BLANC-BIJON et MECHLING, 2015, p. 71.

²³⁰ voir DUGUÉ C., 2005.

Cette constatation de l'existence de mises en œuvre particulières des équipements des accès pourraient également être mise en parallèle avec le signallement de vestiges d'enduits peints sur les parois des couloirs d'accès des caves des établissements ruraux de *La Plaine de Bieure* à Matagne-la-Petite et des *Bruyères* à Treignes. Le fait que les accès de ces caves aient également été décorés semble bien prouver que le caractère décoré d'un sous-sol pourrait être appréhendé sous l'angle d'un alignement décoratif par rapport aux autres salles de l'habitat plutôt que comme l'expression d'une volonté particulière d'ornementation appliquée à ces espaces.

3. Remarque : Objectivité de l'approche

Les considérations que nous avons dégagées souffrent d'un cruel manque de données comparatives. En effet, il est possible de juger objectivement du degré d'attention et de finition apporté à l'élévation d'une pièce en particulier uniquement sur la base d'autres données d'élévation issues de la même occupation. Les habitats gallo-romains ne sont généralement connus que sous la forme de plan et les structures souterraines constituent souvent les données d'élévation les plus complètes retrouvées sur les différents sites et donc les seules qu'il soit possible d'approcher.

En raison du faible degré de conservation des vestiges de murs au rez-de-chaussée, il est souvent impossible de savoir de quoi les élévations des pièces supérieures de l'habitat étaient constituées. Les vestiges d'un mur sur solin de pierre ne se différencient pas réellement de ceux d'un mur maçonné détruit. Pour quelques habitats de notre corpus, une élévation maçonnée est supposée en raison de la présence d'une grande quantité de moellons dans le remblai de démolition de la cave : c'est notamment le cas pour la cave de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont, pour les trois caves de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard et pour les cinq caves de *Bliesbruck*. En toute objectivité, nous nous devons également d'avancer l'hypothèse que les types de parements et les quelques décors repérés dans/sur le parement des caves de notre corpus pourraient également constituer, au contraire d'une attention particulière appliquée au sous-sol uniquement, l'indice de l'utilisation de ces techniques architecturales pour le reste de l'élévation des occupations.

III. LE MOBILIER DES CAVES

Dans une optique de réflexion sur les fonctionnalités multiples de l'espace cave, nous n'avons pas étudié toutes les catégories de mobiliers signalées dans ces structures. Nous avons approché une sélection particulière de ces vestiges mobiliers, notamment ceux qui, à priori, ne semble pas servir une fonction de stockage.

1. Le mobilier céramique

1.1. Céramiques cultuelles

a. Les vases à masques

D'un point de vue typologique, nous pouvons affirmer que le vase à masques retrouvé dans la cave de la villa de *La Tombe* à Marcinelle (fig. 105-107), seul exemplaire presque complet du corpus, est un vase à sept bustes avec anneaux intercalaires, appartenant au type *A/1-b* de la typologie mise sur pied par M. Amand²³¹ en 1984. Le fragment de vase à masques découvert dans la niche de la cave n° 2 de la *sablière Lenglet* à Bavay est quant à lui de taille très réduite : ne figure sur ce dernier qu'un anneau et quelques stries figurant une chevelure.²³² Nous ne sommes pas parvenus à retrouver ce fragment dans l'inventaire dressé par M. Amand : aucun des fragments retrouvés en 1922 dans les sablières bavaisiennes par H. Biévelet ne correspond au nôtre, les milieux archéologiques des découvertes diffèrent. Il est donc fort possible que ce dernier ait été perdu. Enfin, les deux fragments de vases à masques mis au jour dans la cave de l'agglomération des *Castellains* Fontaine-Valmont (fig. 104) appartiennent également au type A de la même typologie²³³, dont l'un représente un dieu tricéphale. Nous sommes d'ailleurs étonnés d'apprendre que sur les « *fragments de vases à bustes concentrés plus particulièrement aux pieds des niches en cul-de-four* » signalés par G. Faider-Feytmans en 1995²³⁴, seulement deux ont été étudiés en 1984. D'autres fragments de vases à masques provenant de ce site ont été répertoriés par M. Amand²³⁵, mais ces derniers ne proviennent pas de la cave : il est donc fort probable que

²³¹ AMAND, 1984, p. 27.

²³² BIÉVELET, 1976, p. 305.

²³³ AMAND, *op. cit.*, p. 140-141.

²³⁴ FAYDER-FEYTMANS (et coll.), 1995, p. 104-105.

²³⁵ AMAND, *op. cit.*, pl. XVII et XVIII (corpus III : France)

seulement deux fragments y aient été découverts. La « concentration » de ces vestiges aux pieds de plusieurs niches nous paraît, à ce titre, difficilement interprétable de manière objective.

La fonction précise de ces objets n'est pas connue. Il ne fait aucun doute que ces figures représentent des divinités d'après M. Amand²³⁶, mais l'absence d'attributs et la rareté des vases complets en compliquent l'identification. Si ces vases à bustes diffèrent d'un point de vue typologique des « vases planétaires » ou « semainiers » rhénans – gobelets ou canthares figurés et inscrits, dont des exemplaires complets sont connus à Trèves notamment²³⁷ – l'auteur avance pourtant une possible filiation culturelle entre ces récipients, sur l'exemple de la diffusion de la céramique métallescente. En effet, la découverte de colonnes au géant à l'anguipède à Tongres, Arlon et Fontaine-Valmont – sur lesquelles sont représentées les divinités planétaires – indique que les jours de la semaine étaient connus en cités des Tongres et des Trévires.²³⁸

M. Amand²³⁹ propose d'appréhender ces vases à masques comme des récipients cultuels et non-utilitaires, représentant des dieux en épiphanie dont l'identification reste énigmatique, avec parfois un tricéphale. Une fonction prophylactique – protection du sommeil du défunt – avait été avancée par M. Renard²⁴⁰ en 1955, mais la découverte de ce type de mobilier entier dans les sépultures est rarissime. Au contraire, la découverte d'un vase complet sur le sol d'occupation de la cave de la villa de *La Tombe* à Marcinelle pourrait induire une destination spécifique, toujours selon M. Amand²⁴¹ : assurer richesse et fécondité pour la maisonnée. Il propose en effet d'appréhender le dieu tricéphale comme un probable Mercure, parèdre masculin des *Matres*.

b. Le vase zoomorphe ithyphallique à applique de singe

Ce vase (fig. 103), découvert dans la cave de la *rue de l'Écu* dans la ville de Reims, est une production de terre sigillée du Centre de la Gaule. En raison de la présence, dans le comblement de la cave, de vestiges probables d'un autel, une

²³⁶ *Ibid.*, p. 102-103.

²³⁷ *Ibid.*, pl. VI et V (corpus II : BDR).

²³⁸ *Ibid.*, p. 104.

²³⁹ *Ibid.*, p. 105-106.

²⁴⁰ RENARD, 1955.

²⁴¹ AMAND, *op. cit.*

interprétation culturelle de ce vase semble s'imposer.²⁴² Il est à noter ici qu'une fosse destinée au stockage a également été retrouvée dans cette cave, ce qui semble indiquer au moins une double destination (culte et stockage) pour la structure.

Nous n'avons pas trouvé de productions similaires en terre sigillée. Il semblerait, d'après F. Vilvorder²⁴³, que le décor d'applique zoomorphe soit, durant le Haut-Empire, une technique décorative qui aurait été utilisée notamment pour les récipients à glaçure plombifère dans les ateliers du Centre de la Gaule ; l'auteur renseigne d'ailleurs deux découvertes isolées de vaisselle à glaçure plombifère en contexte culturel, notamment dans le *Mithraeum* fouillé par M. Martens²⁴⁴ à Tirlemont.

Un vase statuette en céramique à glaçure plombifère, signalée en 1983 par J. Corrocher²⁴⁵ dans un catalogue de cette production céramique sur le site de Vichy (Allier, France), se rapproche très fortement du vase découvert dans la cave de la *rue de l'Écu* à Reims. Ce dernier (n° 2-5-0 dans l'inventaire de J. Corrocher) présente également une applique de singe ithyphallique assis avec les genoux pliés et fut trouvé dans un contexte daté des I^{er}-II^e siècles ap. J.-C. Un vase similaire se trouve aussi au *Musée d'archéologie nationale du domaine de Saint-Germain-en-Laye* (ancien Musée des Antiquités Nationales) sous le numéro d'inventaire 25502 (Rouvier 1075, collection A. Rambert).²⁴⁶

L'auteur²⁴⁷ décrit ces vases statuettes comme de petits objets (en moyenne 10 cm de hauteur) présentant une assise plane pour la stabilité et un petit goulot du côté opposé à l'applique, ce qui semble correspondre à notre vase. Il ajoute qu'en raison de leur petite taille et de leur caractère esthétique, ces vases décorés pourraient avoir servi de récipients à essences parfumées.

Même si les dimensions du vase rémois sont plus importantes (H. : entre 25 et 30 cm) et qu'il fut découvert dans un contexte plus tardif, daté du III^e siècle, il s'agit

²⁴² CHOSSENOT, ESTÉBAN et NEISS, 2010, p. 278.

²⁴³ BRULET, VILVORDER et DELAGE, 2010, p. 287-289.

²⁴⁴ Voir : MARTENS M., 2004. The mithraeum in Tienen (Belgium), small finds and what they can tell us, dans M. Martens et G. De Boe (éd.), *Roman Mithraism: the evidence of the small finds, Acta of the international Conference*, 7-8 November 2001, Tienen, Belgium, p. 25-56 (Archeologie in Vlaanderen, Monografie, 4).

²⁴⁵ CORROCHER, 1983, p. 34.

²⁴⁶ *Ibid.*

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 31.

sans aucun doute du même type de représentation. Cependant, en regard de sa contenance, il est fort peu probable qu'il ait contenu du parfum. Enfin, le caractère ithyphallique de ces objets est sans doute une évocation à Priape, divinité romaine associée à la protection et à la fertilité des hommes, de l'élevage et de l'agriculture.²⁴⁸ Un galet phallique fut par ailleurs découvert entre les deux statuettes retrouvées dans l'édicule maçonné du sanctuaire « sous le musée » du site d'*Argentomagus*, ce qui confirme bien l'usage de ce symbole en contexte culturel.²⁴⁹

1.2. Associations de céramiques indicatrices de fonctionnalités multiples

En premier lieu, il faut prendre note de la relative rareté du mobilier céramique dans les couches d'occupation des caves : sur les soixante-neuf structures répertoriées, seulement dix-sept ont livré du mobilier qui a pu être étudié. Il faut donc rester vigilant quant à la signification et à la récurrence des catégories fonctionnelles rencontrées. Ainsi, de la céramique de stockage/transport n'a été découverte que dans cinq caves alors que toutes les structures répertoriées constituent des caves d'habitats qui devaient, en théorie, assurer la fonction de cellier. Si la présentation des mobiliers céramiques en fonction de catégories fonctionnelles nous est apparue comme nécessaire, leur interprétation objective requiert une prise en compte des associations (notamment en raison de la quantité restreinte de mobilier), ce qui fut possible pour quatre structures.

Même si une prépondérance de vases à boire est signalée, elle ne nous paraît pas significative : dans trois des six caves concernées, il ne s'agit que d'un seul fragment. Au contraire, dans la cave de la *villa* de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne, quatre types différents de vases à boire ont été découverts. Cette cave est également la seule dans laquelle fut mise au jour une table en pierre « fonctionnelle »²⁵⁰ parmi toutes celles ayant livré du mobilier céramique lié à l'occupation. Cet assemblage table/vases à boire est probablement à mettre en rapport avec l'une des hypothèses fonctionnelles sur la présence de la table (*cf. infra*) : le séjour (prise de repas) ou le culte (offrandes).

²⁴⁸ DUMAS et FÜRDÖS, 2012, p. 38.

²⁴⁹ DUMASY, 2013, p. 105-106.

²⁵⁰ La cave n° 1 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard ayant livré un plateau de table brisé, déposé sur le sol contre un mur dans l'alignement de restes de *dolia*, il semble que cette table n'ait pas été utilisée dans cette cave mais plutôt remise. (*cf. supra*).

Le mobilier céramique issu du niveau d'occupation de la cave de la *villa* de *La Tombe* à Marcinelle constitue également un assemblage intéressant : un exemplaire complet de vase à masques y est associé à des vestiges de *dolium* et à de la vaisselle de service/présentation (écuelle et plat). Pour cette cave donc, le mobilier céramique semble induire deux fonctions au moins pour la pièce : le stockage et le culte. Quant à la présence de la vaisselle de table, il est délicat d'en déduire une quelconque signification, surtout en regard de sa localisation : dans l'angle opposé à celui dans lequel le vase à masques a été découvert (plat) et sur le palier de la cage d'accès (écuelle).

Les deux mêmes fonctions sont représentées dans la cave de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont : le stockage (amphore et *dolia*) et le culte (vases à masques). Ces mobiliers sont ici associés à de nombreux récipients liés à la préparation culinaire (tèles, mortiers, bassins et casseroles), ce qui pourrait indiquer que cette cave servit également « d'arrière-cuisine » (aucun foyer ni trace de feux sur le sol et les parois). L'isolation de la cave ne nous permet malheureusement pas d'appuyer cette hypothèse sur des données de plan ; mais rappelons que le palier inférieur de l'accès de cette structure est équipé d'un puisard, ce qui induit probablement un accès depuis un espace extérieur de l'habitat.

Pour terminer, le mobilier céramique issu de la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville comprend principalement de la vaisselle de table ou de service, qu'il s'agisse de nourriture (plats *Blicquy V* et *Venant plc 3*) ou de boisson (gobelet *Bet 102/Déchelette 72* et bol *Nerviens J6*). L'étude des équipements de la cave nous ayant fourni les indices d'une fonction de stockage (niches en cul-de-four équipées au niveau du sol), nous pourrions donc y ajouter celle de séjour (prise de repas), laquelle pourrait également être appuyée par la présence d'éléments décoratifs sur les parois de la structure (*opus vittatum mixtum* bigarré et motifs appareillés).

2. Le mobilier métallique

2.1. La statuaire

a. La cave aux Bronzes de l'agglomération du Châtelet à Gourzon

Face à la découverte d'un assemblage de quatre statuettes en bronze dans le comblement d'une cave d'habitat, il est difficile de ne pas résister à l'interprétation de ce mobilier comme le vestige d'un possible culte domestique. Cependant, ce mobilier n'a pas été retrouvé en place dans une niche et aucune indication stratigraphique n'est fournie. Si l'utilisation cultuelle de ce type de mobilier ne fait pas de doute, il semble prudent de ne pas systématiquement les associer à l'existence d'un *laraire* : de tels objets, ainsi « rassemblés », peuvent également constituer un dépôt de fondeur, comme celui de la cave de la *villa* du *Sarrasin* à Champigneulle.

Mis à part le cas exceptionnel du *laraire* de Rezé, les découvertes archéologiques témoignant de la présence de *laires* domestiques en Gaule sont encore relativement ténues, même si la tenue de cultes domestiques n'en est pas pour autant remise en question. G. Coulon²⁵¹ signale entre autre la découverte, à Avenches (Suisse) de six statuettes en bronze représentant Minerve (en deux exemplaires), Mercure, Junon, une Victoire et un dieu *Lare*, suggérant l'existence d'une chapelle domestique dans l'habitat. Comme nous l'avons déjà précisé, J. Santrot²⁵² s'est attaché à étudier les manifestations du culte des *Lares* et *Pénates* – divinités traditionnellement vénérées dans les *laires*. Sur les soixante-huit figurines qu'il répertoria en Gaule romaine, la plupart sont tenues pour des importations italiennes traditionnellement attribuées au I^{er} siècle, très peu sont considérées comme des imitations provinciales. Cependant, il précise également que le *laraire* n'est pas dédié au seul culte des *Lares*, il rassemble en effet les figurines des divinités les plus honorées par la famille. D'après ce dernier, la figurine du *laraire* devait constituer avant tout un *ex voto* offert à la divinité représentée, avant de devenir elle-même le support du culte.²⁵³

À ce titre, la trouvaille de ces quatre statuettes, dont aucune ne représente un *Lare*, pourraient effectivement provenir d'un *laraire*. Quant à affirmer que ce dernier se trouvait dans la cave à proprement parler, ou même dans l'habitation concernée sans autre informations, cela n'est pas possible.

Deux de ces statuettes présentent une iconographie pleinement méditerranéenne. La première représente un buste dit de « Vénus » (fig. 112). Nous ne savons pas ce qui

²⁵¹ COULON, *op. cit.*, p. 198-199.

²⁵² SANTROT, *op. cit.*

²⁵³ *Ibid.*, p. 85.

amené à l'interprétation de cette figure comme Vénus dans la littérature²⁵⁴ et nous ne pourrions cependant pas y opposer d'arguments valables. La forme en écusson de la partie inférieure de la statuette semble indiquer l'existence d'une base disparue. La seconde représente un Hercule (fig. 111) affublé de ses attributs classiques : une peau de lion, une massue et un arc.

Les deux autres statuettes présentent quant à elles des caractéristiques iconographiques davantage « celtiques ». La première statuette est un « Jupiter à la roue » (fig. 110). Si sa nudité ainsi que l'esse et la foudre qu'il porte du bras droit l'apparentent très clairement au Jupiter romain ; la roue, au contraire, constitue l'attribut classique du dieu celtique Taranis. Citant P. Lambrechts²⁵⁵, D. Gricourt et D. Hollard²⁵⁶ soulignent en effet qu'aucun dieu du panthéon gréco-romain n'a de roue pour attribut, ce qui fait de ce type de représentation (foudre et roue) l'indice probable de l'assimilation gauloise d'un dieu romain.²⁵⁷ Enfin, la dernière statuette représente un sanglier (fig. 113). Un porc ou sanglier en calcaire a également été découvert parmi les statuettes en place du fameux « laraire » de Rezé (Loire-Atlantique).²⁵⁸ D'après J. Santrot²⁵⁹, le porc-sanglier, sauvage ou domestique, était important dans la culture gauloise et gallo-romaine : il constituait l'élément essentiel de l'alimentation et de l'économie et était symbole de fertilité et de richesse. Ne disposant pas d'image de la partie face de la statuette, il nous est impossible d'affirmer avec certitude le type de traitement stylistique dont il a fait l'objet. Cependant, nous constatons que l'ondulation de la crinière est très régulière, ce qui pourrait indiquer une représentation davantage stylisée que naturaliste. Ainsi, cette figurine s'apparente peut-être à celle retrouvée à Neuvy-en-Sullias (Loiret, France), mais dans une variante plus « domestique », moins athlétique : des pattes plus épaisses et plus courtes, une cavité abdominale plus large. Cette statuette a été mise au jour dans un dépôt de bronze interprété comme le trésor d'un temple dédié au dieu gaulois Rudiobus.²⁶⁰

²⁵⁴ THÉVENARD, 1996, p. 221.

²⁵⁵ LAMBRECHTS, 1942, p. 93.

²⁵⁶ GRICOURT et HOLLARD, 1990, p. 290.

²⁵⁷ Sur les différentes théories concernant les relations entre Jupiter à la roue et Taranis, consulter GRICOURT et HOLLARD, *op. cit.*, p. 286-296.

²⁵⁸ SANTROT, 1993, p. 277.

²⁵⁹ *Ibid.*

²⁶⁰ DEYTS, *op. cit.*, p. 94, fig. 50.

b. La « Mater » de Bavay

Une statuette de *Mater* en bronze (fig. 109) a été découverte dans le comblement de la cave n° 2 de la *sablière Mathieu* dans la ville de Bavay. Cette dernière a notamment été étudiée par G. Faider-Feytmans en 1948.²⁶¹ Le culte des *Matrae* est bien attesté en Gaule romaine, sous des formes (seule ou triade, maternant, avec attributs) et dans des contextes (domestique, cultuel et funéraire) très variés. Lorsqu'elles ne sont pas « mères » comme c'est le cas ici, elles présentent généralement des attributs symboles de prospérité terrienne : corne d'abondance, corbeille de fruit, patère à libation, *etc.* Le fait que ces divinités soient généralement réalisées à l'aide de terre cuite et dans des factures très variables indique le caractère répandu de leur culte – les figurines de pierre et de bronze sont plus rares.²⁶²

La *Mater* de Bavay est d'un type très semblable à celle retrouvée sur le site d'*Alésia*, dans la fameuse « cave à la Mater » (fig. 153) : les deux déesses ont une pose similaire et les mêmes attributs (fruits rassemblés en corbeille dans un vêtement sur les genoux et patère à ombilic).²⁶³ Ce type de représentation est relativement caractéristique des provinces de Gaule Belgique et des Germanie et se rapproche davantage de la grande statuaire que des petites productions de pierre et de terre cuite.²⁶⁴

Aucun indice ne nous porte à croire que cette statuette est bien issue du niveau d'occupation de la structure : elle a d'ailleurs été retrouvée « *protégée par un débris de tuile tombé de la toiture* »²⁶⁵, ce qui semble indiquer sa provenance depuis les pièces supérieures de l'habitat, voire peut-être un caractère rapporté.

2.2. Les autres objets en fer

Parmi les autres objets en fer retrouvé dans le niveau d'occupation des caves de notre corpus, nous ne ferons mention que des trois chaudrons en bronze découverts sur le sol de la cave de la *villa des Machénées* à Neuville. Sur la présence de ces ustensile de cuisine, nous ne pouvons déduire que la possibilité qu'elle constitue une éventuelle

²⁶¹ FAIDER-FEYTMANS, 1948.

²⁶² DUVAL, 1957, p. 55-56 ; CATTELAÏN et STERCKS, 1997, p. 54.

²⁶³ FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.*, p. 389-390.

²⁶⁴ DEYTS, *op. cit.*, p. 67.

²⁶⁵ FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.*, p. 388.

preuve de la destination de stockage de la pièce. L'absence de foyer dans le niveau d'occupation élimine la possibilité que cette cave ait pu également servir de cuisine. Ces récipients n'ont pas non plus été découverts dans une configuration qui induit une intention cultuelle ou votive.

La majorité du mobilier métallique restant ayant été découvert dans le dépôt de fondeur de la cave de la *villa* du *Sarrasin* à Champigneulle, ces objets ne constituent pas en eux-mêmes, des indices sur la destination fonctionnelle de la cave. La présence d'un dépôt indique simplement que cette cave a été considérée, à un moment indéterminé de l'occupation du site, comme adaptée au besoin d'y enfuir des objets de valeur.

3. Le mobilier lithique

3.1. Les autels

La présence d'un autel dans le niveau d'occupation d'une cave nous semble constituer l'indice le plus probant de la tenue d'une activité cultuelle dans la pièce. Le cas de la cave voûtée de l'établissement thermal fouillé sur le site de Tavel dans le Gard (*cf. supra*) en est un bon exemple. Malheureusement, nous ne possédons aucune illustration de ces trois mobiliers²⁶⁶ et extrêmement peu de données sur le contexte de découverte d'un seul de ces objets.

En 1843, L. Beaulieu²⁶⁷ signale qu'une « *table de sacrifice* » en pierre et une sculpture de Mercure en bas-relief ont été découverts à une faible profondeur dans la cave du *Vieux Pâquis* de l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard, et qu'autour de ces objets se trouvait un mur circulaire. Deux informations paraissent quelques peu contradictoires : la faible profondeur de découverte, ce qui semble indiquer que ces derniers se situaient relativement haut dans le comblement de la cave, et la présence d'un mur circulaire autour d'eux, qui pourrait être interprété comme une niche en cul-de-four. Nous concevons difficilement la possibilité qu'un autel de 0,30 m de côté ait pu se trouver dans une niche aux côtés d'une sculpture ; si c'est effectivement le cas, il doit s'agir d'une niche très profonde. Or, nous avons constaté que, dans les caves de notre étude,

²⁶⁶ Pour rappel, trois caves ont livré des autels entiers ou fragmentaires : dans les caves du *Castrum* et du *Vieux Pâquis* de l'agglomération de *Scarponne* à Dieulouard et dans la cave de la *rue de l'Ecu* dans la ville de Reims.

²⁶⁷ BEAULIEU, *op. cit.*

les grandes niches sont presque systématiquement équipées au niveau du sol, ou relativement bas dans la maçonnerie – comme dans les caves bavariennes de la *rue des Soupirs*, de la *sablière Lenglet* et de la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum*. Le fait que ce mobilier ait été découvert à faible profondeur semble nier cette possibilité. L'explication de cette « contradiction » pourrait être un arasement très prononcé des parois de la structure, mais nous ne possédons aucune information sur l'architecture de cette cave. La preuve est faite que sans précisions de contexte ou de stratigraphie, l'interprétation de ce type de donnée est une tentative vouée à la subjectivité.

3.2. Les tables

Parmi les vingt tables répertoriées, seulement trois ont été mises au jour dans un niveau lié à l'occupation des structures. Le niveau stratigraphique dans lequel ce mobilier a été retrouvé n'est que très rarement connu en raison de l'ancienneté des fouilles et/ou de l'accessibilité aux publications détaillées. Il faut donc prendre en considération la possibilité que ces tables ne proviennent pas de la cave elle-même mais soit issues des pièces surmontant les sous-sols.

Dans la cave de la parcelle n° 5 du quartier Ouest de l'agglomération de *Bliesbruck* a également été retrouvée une table en pierre, mais cette dernière n'a pas été intégrée à l'étude : grâce à un enregistrement méticuleux des données au moment de la fouille, il a été possible d'affirmer que l'objet se trouvait en position de chute (fig. 154) et que par conséquent, elle ne constituait pas un mobilier qui équipait la cave à l'origine. Cette provenance depuis les pièces surmontant les sous-sols est d'ailleurs avancée pour les tables retrouvées dans les caves des *parcelles n° 11 et 13* du même quartier par J.-P. Petit.²⁶⁸

Il nous faut donc être vigilant : pour la majorité des caves dans le comblement desquelles une table a été découverte, nous ne disposons pas de suffisamment d'informations de contexte (qu'il s'agisse de stratigraphie ou de données architecturales – décoration, équipements) pour pouvoir discuter de leur présence dans les sous-sols. Le recensement de tables opéré dans le cadre de cette étude ne constitue donc qu'une

²⁶⁸ PETIT, 2005, p. 106-107.

première étape : la consultation des différents rapports de fouilles (SRA régionaux français, publications anciennes manuscrites, etc.) s'avère primordiale pour avancer de manière plus objective dans cette analyse.

a. Tables à offrandes ?

La première question qu'il nous faut éclaircir est la suivante : en quoi une table « dressoir » en pierre servirait-elle une fonction culturelle ?

Les pratiques culturelles domestiques existantes en Gaule préromaine et en Italie ont été exposées dans le cadre de l'introduction de cette étude. Nous y avons donc appris que si le laraire constitue l'endroit privilégié où sont placées les représentations divines dans la religion romaine, ce dernier est très souvent annexé d'un autel – certains autels pompéiens sont d'ailleurs de forme circulaire²⁶⁹ – destiné à accueillir les offrandes faites aux dieux. M.-O. Laforge²⁷⁰ indique également qu'à Pompéi, le caractère sacré de la table, qui peut également servir d'autel, est expliqué par le fait que ce soit cet objet qui porte les instruments du culte et qui reçoit les offrandes faites aux dieux.

L'origine et la signification de l'utilisation d'une table dans un cadre culturel a été étudiée par C. Goudineau²⁷¹ en 1967. Nous ne reviendrons pas ici sur les différents apports de cette étude, qui se base sur des textes et des représentations issues de l'Antiquité grecque et romaine, pour nous concentrer sur des exemples spécifiques à la Gaule et à ses pratiques culturelles. Toutefois, notons que dans l'introduction de son étude, l'auteur spécifie que :

*« Tandis que l'autel est réservé aux sacrifices sanglants, la table reçoit les offrandes telles que galettes et gâteaux, fruits, œufs, sel, boissons, ou encore tel mets considéré comme particulièrement cher et traditionnellement consacré à telle divinité. »*²⁷²

Sur le site romain d'Argentomagus à Saint-Marcel (Indre, France) a été découvert en 1986, contigüe à un sous-sol, un petit édicule peint de forme carrée ouvert

²⁶⁹ LAFORGE, *op. cit.*, p. 27.

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 126.

²⁷¹ GOUDINEAU, 1967.

²⁷² *Ibid.*, p. 77.

à l'est, dans lequel était encore en place deux petites statues en calcaire, séparées par un galet dont la forme évoque un phallus et placées derrière une petite table « à offrandes » en pierre (fig. 155). Cet édicule intègre un ensemble plus vaste à destination publique construit au début du II^e siècle ap. J.-C., que les recherches récentes ont interprété comme un probable sanctuaire. Même s'il ne s'agit pas d'une cave d'habitation, cette découverte a l'avantage de présenter une table en pierre à un pied (miniature) dans un contexte culturel.²⁷³

G. Coulon²⁷⁴ nous signale par ailleurs que le cas d'*Argentomagus* n'est pas isolé. Lors des fouilles de l'agglomération du *Châtelet* à Gourzon par P.-C. Grignon²⁷⁵ à la fin du XVIII^e siècle, dix-huit caves domestiques ont été désignées comme *aedicula*, « sanctuaires », dont une était équipée d'une table placée devant une niche. D'autres sites ont également livré des sous-sols au sein desquels une table en pierre a été découverte, notamment à *Alésia*²⁷⁶ ou à Entrains-sur-Nohain²⁷⁷. Si le terme de « cave-sanctuaire » a été largement diffusé, nous lui préférons l'appellation d'« oratoire privé » proposée par G. Coulon²⁷⁸, le terme de « cave-sanctuaire » revêtant, d'après ce dernier, une intentionnalité unique et un caractère public qui ne convient pas à ces structures.

Si dans une des caves découvertes dans l'agglomération du *Châtelet* à Gourzon l'association d'une table avec une niche a pu être établie,²⁷⁹ ce n'est pas le cas pour les trois tables dont nous disposons du contexte de découverte.²⁸⁰ Pour deux des caves concernées, le degré de conservation de la maçonnerie n'a malheureusement pas permis de statuer sur la présence de niches dans leurs parois – toutefois, notons la disposition décentrée de la table dans la cave du site de l'*Arsenal Ney* à Metz (fig. 50). Dans la cave de la *villa* de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne, une niche géminée s'ouvre dans

²⁷³ DUMASY, *op. cit.*, p. 105-106 et 144. Un musée de site a d'ailleurs été construit sur ces vestiges et ce mobilier culturel est aujourd'hui présenté *in situ*, au sein de l'édicule dans lequel il a été mis au jour.

²⁷⁴ COULON, 1998, p. 64-66.

²⁷⁵ GRIGNON, 1774 et 1775.

²⁷⁶ LE GALL, *op. cit.*, p. 167-172.

²⁷⁷ MEISSONNIER, *op. cit.*

²⁷⁸ COULON, *op. cit.*, p. 66.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 64.

²⁸⁰ Pour rappel, les tables retrouvées dans la cave de la *domus* de l'*Arsenal Ney* dans la ville de Metz, dans la cave n° 1 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard et dans la cave de la *villa* de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne constituent les seules qui proviennent sans aucun doute des niveaux d'occupations des structures.

une des parois de l'angle opposé à celui dans lequel la table a été mise au jour, encastrée dans le niveau de circulation. Enfin, dans la cave n° 1 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard, c'est un plateau seul, brisé et réparé, qui a été découvert sur le sol de la structure. L'architecture de ces caves ne comporte d'ailleurs aucun indice de la tenue de travaux de « finitions » (décoration, aménagement d'un niveau de sol fixe).

Par contre, les tables en elle-même semblent avoir fait l'objet d'un intérêt particulier : deux sont encastrées dans le sol de la cave et la troisième a fait l'objet d'une réfection. Une quatrième table a fait l'objet d'un soin particulier : la table au pied décoré (fig. 126) retrouvée dans la *cave au Pilier*, toujours dans l'agglomération du *Châtelet* à Gourzon. Même si l'origine de cette table n'est pas établie avec certitude, signalons que dans l'agglomération d'*Alésia* à Alise-Sainte-Reine (Côte d'Or, France) des pieds de tables décorés (fig. 156) ont été découverts dans des niveaux d'occupation de certaines caves considérées par J. Le Gall²⁸¹ comme chapelles domestiques.

b. Tables à usage domestique ?

Il nous faut également envisager le caractère purement utilitaire de cet objet. La présence d'une table dans un sous-sol d'habitat pourrait également indiquer que cette pièce était utilisée comme salle de séjour. Dans la cave de la *villa* de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne, la table fut retrouvée insérée dans le sol de circulation de la pièce, juste devant la descente de l'accès et dans l'axe d'un soupirail (fig. 123). La localisation de cette table, dans l'angle opposé à celui équipé de l'unique niche géminée de la pièce, semble bien induire une destination purement « pratique ». Enfin, la présence d'une table dans une cave pourrait également être liée à la fonction de stockage de la pièce : elle pourrait constituer un présentoir surélevé, assurant un rôle similaire à celui d'une étagère (le fait qu'elle soit faite de pierre et non de bois pouvait peut-être être avantageux en termes de solidité ou d'ininflammabilité), soit constituer elle-même l'objet stocké lui-même. Rappelons que dans la cave n° 1 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard, le plateau de table, brisé et réparé, a été découvert sur le sol de la structure, aligné contre le mur aux côtés de restes de *dolia* (fig. 102)

²⁸¹ LE GALL, *op. cit.*

IV. LA FONCTIONNALITÉ DES CAVES D'HABITATS : SYNTHÈSE ET LIMITES DE L'ÉTUDE

1. La fonction des équipements

1.1. Les revêtements et équipements de sol

La plupart des revêtements et équipements de sol que nous avons analysés ne constituent pas les indices d'une fonction particulière de la cave, même si l'incidence de leur présence dans ces structures a pu être discutée.

L'absence de revêtement (terre battue) pourrait être l'indicateur de la destination de stock de la cave, mais cela est loin d'être attesté. Un sol de terre battue peut être couplé, comme sur les sites de *Clarisse* à Nivelles, de *Saint-Donat* à Miécret et des *Sarrasins* à Braives (cave du secteur S), avec une mise en œuvre décorative des parements et des enduits muraux. Cette différenciation de finitions entre les éléments architecturaux qui composent la structure pourrait être un premier signal de sa fonctionnalité multiple.

Nous avons également répertorié différents types de revêtements et d'équipements de sols destinés à l'imperméabilisation et au drainage des sols : nivellements de sable, revêtements en mortier de tuileau, systèmes de drainage et puisards. Ces aménagements destinés à lutter contre l'humidité dans les sous-sols peuvent autant être liés à la volonté de garantir une atmosphère de conservation saine que constituer des aménagements de confort destinés à une pièce au sein de laquelle la fréquentation dépasse les besoins d'approvisionnements.

Le cas de la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay nous semble particulièrement questionnant sur le sujet de sa destination fonctionnelle : la structure présente à la fois de nombreux équipements destinés à lutter contre les effets néfastes de l'humidité (béton de tuileau, base des murs protégée par un joint d'étanchéité, puisard), les niches les plus grandes du corpus équipées dans les angles de la structure (cas unique) et les indices d'une fréquentation extraordinaire de la pièce de par l'existence de trois soupiraux dans son mur nord (*cf. supra*). La présence de ces ouvertures ne semble d'ailleurs pas être à l'origine du « problème » de l'eau dans cette cave, car au contraire de la cave voisine, les pentes de ces équipements ne sont pas revêtues d'un mortier hydraulique.

La présence d'un revêtement de sol fixe (béton, dallage ou plancher) dans une cave d'habitat est considérée comme l'indicateur d'un soin apporté à l'aménagement et au confort de circulation, prouvant donc l'utilisation et la « valorisation » de la pièce mais ne se référant pas, nous l'avons vu, à une fonction particulière. Ces sols induisent une adaptation des techniques traditionnelles de stockage en fosse de calage, qui doivent avoir été entièrement remplacées par un mobilier en matériaux périssables dont ne persiste aucune trace. Les seuls indices qui pourraient subsister sont à chercher sur les vestiges de parement : la présence de trous rectangulaires dans l'appareil, comme dans la cave n° 1 des *parcelles AB 161-162* de l'agglomération de Famars, pourraient indiquer l'existence d'un système d'étagère suspendue.

Un foyer a été signalé sur le sol de la cave de la *parcelle n° 8 du quartier Ouest* de l'agglomération de *Bliesbruck*. La destination de ce dernier n'est pas connue (chauffage, cuisson) mais une série de facteurs nous ont conduit à y voir l'indice d'une utilisation probable comme pièce de vie, l'agrandissement du local lors d'une phase d'aménagement de l'habitat constituant, selon nous, le facteur le plus probant.

1.2. Les équipements muraux

Nous l'avons rapidement abordé, la construction d'un nombre important de soupiraux dans un sous-sol constitue un indice non négligeable d'une fréquentation de la pièce pendant des temps et selon des formes qui dépassent ceux de la visite d'un simple stock, en raison de la luminosité considérable qu'ils fournissent au local.

La fonction des niches qui équipent les murs des caves est déterminée, selon notre entendement, par deux facteurs : leur localisation dans les parois et la forme qu'elles accusent. S'il est certain que ces ouvertures étaient destinées à accueillir du mobilier, ce dernier n'est pratiquement jamais retrouvé en place. Nous avons sur ce point précisé que des niches ne sont pas systématiquement construites dans les caves répertoriées et que, par conséquent, elles ne constituent probablement pas un équipement indispensable à la fonction première de stockage de la pièce.

Les niches rectangulaires à fond plat situées dans les couloirs d'accès et à proximité de ces derniers ont été interprétées comme des niches d'éclairage. Les niches en cul-de-

four construites au niveau du sol constituent quant à elles des équipements probablement destinés au stockage. Par ailleurs, la banquette maçonnée découverte dans la cave n° 1 de la *villa* de *Magerot* à Torgny devait également être destinée à asseoir des récipients. Dans les caves où deux registres de niches ont été signalés, les niches du registre inférieur sont toujours des niches cintrées en cul-de-four. Quant à la nécessité de pourvoir la cave d'un nombre important de niches, exprimée notamment par la superposition de ces équipements dans les parois, nous n'y voyons pas d'explication fonctionnelle univoque mais probablement la preuve d'une destination différenciée, sans certitude.

Pour les caves uniquement équipées de niches cintrées (fond plat ou cul-de-four) en hauteur dans l'appareil, il est impossible d'avancer une hypothèse fonctionnelle correctement argumentée. Une seule de ces niches a livré du mobilier : une quantité indéterminée d'*imbrices* intactes, à priori donc stockées là. Pour les caves au sein desquelles du mobilier à caractère cultuel a été découvert dans le niveau d'occupation, il est possible d'avancer une fonction cultuelle pour la pièce et donc, par extension, pour ses équipements également. Nous avons aussi émis l'hypothèse qu'une niche dont la construction a fait l'objet de davantage de soin, comme la niche équipant la paroi à droite de l'accès dans la cave de la *villa* d'*Augette* à Gerpinnes, pourrait avoir été utilisée dans le cadre d'un culte.

Enfin, sur la destination funéraire de ces ouvertures, nous ne pouvons qu'émettre un sérieux doute sur l'hypothèse. Les « caveaux » découverts par M. Hénault au début du siècle dernier dans la ville de Bavay ont fait l'objet d'une récente étude et purent être confirmés comme des cas de réutilisation funéraire de vestiges d'habitats (caves, fosses, puits). Si ces niches ont bien été utilisées à cette fin, le but initial de leur construction devait probablement être tout autre. Les quelques recherches que nous avons menées sur les pratiques funéraires en Gaule Belgique durant le Haut-Empire ne nous ont pas renseigné de cas avérés de sépultures dans l'emprise des murs des habitations. La question mériterait une recherche plus soignée et approfondie ; l'objectivité que nous désirons appliquer à cette recherche nous incite donc à ne pas nous prononcer sur le sujet et à laisser le champ libre aux étudiants ou chercheurs pour qui les pratiques funéraires sont des matières plus familières.

1.3. Les plafonds voûtés

Sur base de l'existence d'un plafond voûté dans une cave d'habitat, il nous est impossible de déduire une fonctionnalité spécifique pour la pièce. Nous avons ainsi constaté qu'une voûte peut très bien avoir été construite autant dans un cellier – comme à Pompéi ou sur le site de Wolphus à Zouafques – que dans une cave à vocation « publique » dans laquelle la tenue d'un culte est appuyée par la présence d'autel – comme sur le site de l'établissement thermal de Tavel. Il semble donc que la présence d'une voûte ne suffise pas à elle seule à induire une destination fonctionnelle spécifique, la rareté de ce type de vestige ne facilitant d'ailleurs pas leur interprétation. Toutefois, nous notons que le seul plafond voûté avéré au sein de notre corpus a été découvert dans l'une des rares caves peintes répertoriées.

2. La signification de la présence d'un décor

Le caractère décoré d'une cave d'habitat ne peut pas, lui non plus, être retenu comme révélateur d'une fonction en particulier, à plus forte raison que les quelques décors peints que nous avons signalés ne représentent aucun sujet figuré porteur de sens. Cependant, la présence d'un décor dans un sous-sol prouve, avant tout autre chose, la volonté des habitants de rendre cette pièce plus esthétique, quelle(s) qu'en soi(en)t la ou les fonctions. L'apport d'éléments décoratifs dans une cave doit être appréhendé avant tout comme un indice signalant une utilité et une fréquentation équivalentes à celles des autres pièces décorées de l'habitat et donc signaler la tenue en ses murs d'activités domestiques, privées ou publiques, requérant un séjour suffisamment long pour avoir nécessité la mise en place d'un décor mural.

La recherche du caractère spécifiquement décoré de l'architecture d'une cave ne peut constituer qu'une enquête empreinte de subjectivité : pour juger de la singularité des finitions et des décors d'une pièce au sein d'un habitat, il faudrait pouvoir comparer les éléments relevés à d'autres données architecturales issues du même site, ce qui n'est que très rarement possible de faire en raison du caractère arasé des vestiges des habitats concernés. De plus, nous ne pouvons pas totalement nier la possibilité qu'un simple cellier ait fait l'objet de finitions. Ces travaux auraient pu voir la mise en place de certains détails architecturaux considérés par nous comme relevant d'une pratique

décorative mais qui pourraient simplement constituer des éléments d'une tradition architecturale domestique dont il est impossible de saisir le caractère global.

2.1. Les enduits muraux

Sur la présence d'un enduit simple sur les parois d'une cave, nous déduisons des motivations d'ordre utilitaire avant tout (résistance mécanique, durabilité, étanchéité ou isolation thermique), l'uniformité qui s'en dégage n'étant, à priori, qu'une conséquence esthétique de son application. L'aspect décoratif de ces enduits peut par ailleurs être amélioré, par le fait d'y graver un appareil fictif de maçonnerie en *opus vittatum mixtum* comme dans la cave n° 3 de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard – dans ce cas, l'apport esthétique est bien confirmé.

Cependant, nous avons également vu que la technique des joints dagués et peints, qui requiert la présence d'un appareil régulier mais une moindre quantité de mortier, peut tout à fait servir les mêmes préoccupations techniques. Ce procédé permet un aspect final plus régulier qu'un enduit incisé, ce dernier devant être tracé sans repères et assez rapidement avant que l'enduit ne sèche. De plus, la pose de joints dagués et peints constitue un procédé ne demandant pas des qualifications poussées qui est à priori peu coûteux et qui pourrait également être interprété comme temporaire. Cette dernière hypothèse est entre autres appuyée par les deux états de construction de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay. Cependant, l'apport décoratif de ces joints travaillés peut avoir été jugé comme suffisant, ceux-ci n'ayant finalement pas été recouverts par un enduit dans la très grande majorité des caves où ils sont signalés.

Au contraire, la présence d'un enduit peint sur les parois d'une cave ne peut pas être expliquée par une autre motivation que la volonté d'une mise en œuvre décorative. Nous avons répertorié deux caves dans lesquelles un décor simple, constitué d'une plinthe (noire ou rouge) surmontée d'un décor de panneaux blancs (sans motifs ni figures conservés) a été retrouvé. Dans la cave de la *villa* du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château, ce décor de panneaux a été orné d'un unique motif végétal, sur la portion de plinthe se trouvant juste en face de l'accès de la cave. La présence de cet enduit peint, l'emplacement de ce sous-sol (accessible depuis le couloir transversal de la *villa* dans lequel ont été découvertes des tesselles de mosaïque), ainsi que la présence de

deux autres caves dans le plan connu de l'habitat (fouille partielle) pourraient constituer trois indices majeurs quant à une destination fonctionnelle de la pièce dépassant celle de cellier à provisions.

Contrairement au sous-sol précédent, la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de la ville de Bavay (également peinte) est une structure isolée, nous n'avons donc pas eu la possibilité d'analyser le contexte domestique dans lequel elle s'insère. Les comparaisons stylistiques de la frise qui orne les parties supérieures de l'enduit nous ont permis d'affirmer qu'il s'agit d'un motif qui apparaît dans les provinces du nord-est de la Gaule à partir du II^e siècle, lequel pourrait avoir été influencé par les compositions de l'art mosaïque. Une dernière cave peinte est signalée, également dans un habitat de capitale de cité, retrouvée dans la rue *Franklin Roosevelt* à Reims. Dans cette dernière, le décor est simplement composé de deux bandes de couleur encadrant l'une des deux niches équipant la petite cave : dans ce sous-sol, le décor sert donc l'ornementation d'une ouverture.

2.2. Les appareils décoratifs

Traditionnel support décoratif, l'enduit n'est pourtant pas le seul à prétendre à cette fin. Les parois de plusieurs caves sont appareillées à l'aide de parements considérés comme décoratifs en raison d'une alternance particulière dans les matériaux utilisés. Ainsi, certains appareils d'*opus vittatum* décoratifs font intervenir des moellons de nature différente selon les assises, cette alternance pouvant être régulière ou non. Cette mise en œuvre confère à ce type d'appareil, relativement basique et répandu, un caractère polychrome qui pourrait être inspiré des techniques de l'*opus vittatum mixtum* traditionnel. Parmi les appareils d'*opus vittatum mixtum*, nous avons dégagé deux déclinaisons à caractère décoratif : les parements dans lesquels les assises de terre cuite interviennent de manière irrégulière et les parements faisant intervenir trois types de matériaux différents dans le parement.

Certaines caves ont aussi livré ce que nous avons génériquement appelé des « motifs appareillés ». Une partie de ces derniers, les plus simples et composés de peu d'éléments, sont insérés dans la maçonnerie entre les niches selon la logique d'une frise ornementale incluant ces ouvertures dans la composition, probablement dans le but de

mettre en valeur cette partie spécifique de l'élévation. Les motifs plus complexes sont quant à eux constitués de damiers et/ou de portions d'appareil (pseudo)réticulé et peuvent prendre la forme traditionnelle de cette maçonnerie (moellons carrés posés sur leur pointe) ou présenter des variantes, telles que la polychromie ou des éléments en forme d'écaille. L'implantation de ces motifs est variable : ils peuvent orner l'appareil compris entre ou au-dessus des niches ou constituer une frise basse dans la maçonnerie. Enfin, une cave bavaissienne dispose, dans son couloir d'accès, d'une niche rectangulaire dont le fond est orné d'un motif géométrique réalisé en *opus sectile*. La localisation de ce décor pose d'ailleurs question ; la plupart des apports décoratifs observés sont localisés dans les caves elles-mêmes et non dans leurs accès. Même s'il n'est pas impossible qu'une simple niche d'éclairage ait été décorée, deux autres cas de niches particulières équipées dans un couloir pourraient induire une destination plus spécifique de ces ouvertures, qui reste à ce stade totalement indéterminée.

3. Un mobilier indiquant la tenue d'activités domestiques

Pour ce champ de l'analyse, si la destination fonctionnelle de la plupart du mobilier est connue, le manque d'information stratigraphique nous priva trop souvent de la certitude que ces objets sont issus du niveau d'occupation des caves. Sur base de cette constatation, il a été à plusieurs reprises impossible d'avancer des hypothèses fonctionnelles objectives, notamment pour les caves ayant livré des objets à destination cultuelle certaine (statuaire et autel) ou supputée (table).

3.1. Le mobilier céramique

Trois caves ont livré des fragments de vases à masques dans leur niveau d'occupation. Dans la cave de la *villa* de *La Tombe* à Marcinelle, ces derniers ont été retrouvés sur le sol dans un angle de la structure. Ils ont pu être assemblés pour reconstituer un vase presque complet, fait relativement rare et qui indique probablement le caractère non rapporté de cet objet. Dans la cave de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont, deux fragments retrouvés aux pieds des niches en cul-de-four du sous-sol ont pu être étudiés. Enfin, dans la cave n° 2 de la *sablière Lenglet* dans la ville de Bavay, un petit fragment, probablement perdu, a été retrouvé dans une niche. L'iconographie de ces récipients pourrait avoir été influencée par les vases

« planétaires » rhénans. Si la fonction exacte de ces objets n'est pas connue, une destination cultuelle leur est traditionnellement associée.

Aux côtés du vase zoomorphe ithyphallique à applique de singe de la cave de la *rue de l'Écu* dans la ville de Reims ont également été découverts les vestiges d'un autel, ce qui semble bien confirmer la destination cultuelle de l'objet et de la cave (en plus de la fonction de stock renseignée par la présence d'une fosse de stockage dans le sol). Si ce récipient est une production de terre sigillée du Centre de la Gaule, son iconographie pourrait être inspirée des céramiques à glaçure plombifère de la même région, lesquelles présentent de manière plus avérée ce type de décoration d'applique zoomorphe.

L'analyse des différents assemblages de vaisselle découverts dans les niveaux d'occupation des caves, associée à d'autres données telles que la présence d'une table ou d'un élément de décor, nous ont permis d'avancer des hypothèses fonctionnelles pour quatre structures : la cave de la *villa* de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne (séjour ou culte), la *villa* de *La Tombe* à Marcinelle (stockage et culte), la cave de l'agglomération des *Castellains* à Fontaine-Valmont (stockage, culte et arrière-cuisine) et la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville (stockage et séjour).

3.2. Le mobilier métallique

Aucun des éléments de statuaire en bronze découverts dans les caves de notre corpus n'a pu être déterminé comme issu du niveau d'occupation des structures, ce qui nous empêche d'émettre clairement l'hypothèse d'une fonction cultuelle pour ces caves. La découverte de quatre statuettes dans la *cave aux Bronzes* de l'agglomération du *Châtelet* à Gourzon pourrait, en raison de la présence de quatre de ces objets, plaider davantage en faveur de cette destination. Toutefois, si cet assemblage paraît en effet caractéristique du mobilier d'un laraire, rien ne nous prouve que ce dernier ne se trouvait pas dans les pièces supérieures de l'habitat. La découverte d'une statuette isolée nous paraît fort peu révélatrice d'une fonction cultuelle ; le contexte de découverte de la « *Mater de Bavay* » indique d'ailleurs une provenance depuis les étages de l'habitat.

Pour terminer, les trois chaudrons découverts sur le sol de la cave de la *villa* des *Machenées* à Neuville ont été interprétés comme des indices appuyant la fonction de

stockage de la pièce, déjà déduite de la présence de nombreuses niches en cul-de-four équipées au niveau du sol.

3.3. Le mobilier lithique

Un seul des trois autels découverts dans les caves de notre corpus pourrait être issu d'un niveau d'occupation, les fouilles anciennes le mettant en association avec une probable niche, sans certitude. Si la fonction d'un autel ne fait pas de doute, celle d'une table en revanche est un sujet plus complexe. Pour ce mobilier également, nous n'avons pu affirmer sa découverte dans un niveau d'occupation que dans trois cas sur les vingt signalés.

Une seule découverte de table en contexte cultuel, dans l'édicule maçonné appartenant à un sanctuaire public dans l'agglomération d'*Argentomagus*, à Saint-Marcel dans l'Indre (région non comprise dans la zone géographique de notre étude), nous a permis d'affirmer que ce mobilier pouvait effectivement servir table à offrandes. Des tables en pierre ont également été découvertes dans des « caves sanctuaires » des agglomérations gallo-romaines d'*Alésia* à Alise-Sainte-Reine et du *Châtelet* à Gourzon. Pour les trois tables de notre corpus provenant effectivement du niveau d'occupation des caves, nous n'avons pas pu dégager d'éléments les associant à une pratique cultuelle. Dans un des cas, la table a même été appréhendée comme probable objet stocké. Il n'est pas impossible en effet que la présence d'une table dans le niveau d'occupation d'une cave soit à mettre directement en lien avec la fonction de stockage de la pièce, comme élément stocké ou comme mobilier servant au stockage.

Dans une dernière hypothèse explicative, nous avons envisagé que la présence d'une table dans une cave constitue l'indice d'une fonction de séjour de la pièce, à l'instar d'un nombre important de soupiraux. Sur ce point, nous avons également noté que la table de la cave de la villa de *La Charbonnière* à Fontaines-sur-Marne a été encastrée dans le sol de circulation de la cave, au pied du couloir d'accès et sous l'embrasement d'un soupirail.

4. Des critères sélectifs aux critères fonctionnels

La méthodologie de recensement des caves sélectionnées dans le cadre de cette étude (cf. Introduction) nous a fourni un corpus de structures relativement diversifié dont l'analyse nous a permis de faire émerger certaines considérations d'ordre fonctionnel. La grande majorité des critères sélectifs ont pu faire l'objet de réflexions argumentées, mais beaucoup ont été considérés comme trop peu révélateurs pour constituer de réels indices fonctionnels. En raison des différents éléments finalement écartés de la méthodologie de base appliquée au recensement des structures étudiées, il serait vain de tenter d'y appliquer la nouvelle méthode ici proposée.

Toutes les réflexions menées dans le cadre de cette recherche nous ont permis d'esquisser une première liste de *critères fonctionnels* qui reprend les indices dégagés les plus manifestes. Il ne s'agit évidemment pas d'une liste exhaustive mais d'une première base méthodologique dont l'application pourrait fournir un corpus plus adapté à la question fonctionnelle qui nous a occupés tout au long de cette recherche.

- Indices d'une utilisation domestique « élargie » :

1. Présence de parois décorées (appareil ou enduit)
2. Présence d'un revêtement de sol fixe (béton, plancher, dallage)
3. Présence d'équipements ou de mobilier permettant un bon éclairage

Remarque : Ces indices sont considérés comme les preuves d'une volonté d'aménagement « extraordinaire » d'un cellier. Plutôt que de considérer ces éléments comme des aménagements particuliers au sous-sol, nous proposons de les appréhender comme les indices d'un alignement architectural et décoratif de la pièce avec un « programme » décoratif plus global, qui porterait la cave à un niveau de fréquentation similaire aux autres espaces décorés de l'habitat.

- Critères indiquant une fonction de stockage :

1. Présence de fosses de calage de récipients dans le sol d'occupation
2. Présence de céramique de stockage dans le niveau d'occupation
3. Présence de niches en cul-de-four aménagées au niveau du sol

4. Présence d'une banquette maçonnée le long des parois

▪ Critères indiquant une fonction de séjour :

1. Présence d'indice(s) d'une utilisation domestique élargie (*cf. supra*)
2. Présence d'un foyer sur le sol d'occupation
3. Présence de vaisselle de présentation et de consommation de nourriture et/ou de boisson dans le niveau d'occupation
4. Présence d'une table dans le niveau d'occupation

Nb : Il est primordial de prendre en compte la localisation de la table par rapport aux équipements (accès, niches, soupiraux) ainsi que le type de mobilier du niveau d'occupation.

▪ Critères indiquant une fonction cultuelle :

1. Présence d'indice(s) d'une utilisation domestique élargie (*cf. supra*)
2. Présence d'une niche dont la mise en œuvre diffère des autres niches
3. Présence de céramique à destination cultuelle dans le niveau d'occupation
4. Présence d'un autel dans le niveau d'occupation
5. Présence d'une table en pierre dans le niveau d'occupation

Nb : Il est primordial de prendre en compte la localisation de la table par rapport aux équipements (accès, niches, soupiraux) ainsi que le type de mobilier du niveau d'occupation.

6. Présence de statuaire dans le niveau d'occupation

5. Limites de l'étude et poursuites à envisager

Au cours de cette recherche, nous avons été confrontés à plusieurs difficultés qui ont entravé la tenue de l'analyse objective et complète que nous aurions voulu fournir dans le cadre de ce travail de fin d'étude.

Les deux premières difficultés sont inhérentes à notre discipline. En premier lieu, nous avons dû traiter de la fonction des caves d'habitats sans les informations édifiantes qu'auraient pu fournir des vestiges en matériaux périssables : statuettes de culte, mobilier en bois ou en vannerie, pièces d'étoffe ou de cuir, *etc.* Il est frustrant de devoir discuter de la destination d'une structure sur base de données extrêmement partielles sur l'occupation, à plus forte raison que nous avons eu la chance de travailler sur des structures dont l'élévation était encore en place. De plus, l'interprétation des

quelques vestiges mobiliers retrouvés doit prendre en compte la possibilité que la dernière occupation de ces caves ne constitue pas en réalité une « occupation » au sens strict du terme. Une partie importante de habitats étudiés n'ont pas livré de traces d'incendie et pourraient donc constituer des contextes d'abandon, caractérisés par les éventualités de la récupération d'éléments mobiliers et de la réoccupation.

Cependant, la principale difficulté avec laquelle nous avons dû composer est la régulière absence des données de stratigraphie du comblement. Des informations de stratigraphie ne sont ainsi disponibles que pour vingt-huit caves de la sélection, la précision de ces dernières est d'ailleurs très variable. Il s'agit là d'un inconvénient majeur qui nous a privé de l'analyse de données importantes. Nous pensons notamment aux trois caves de l'agglomération de *Vertunum* à Saint-Mard, dont la destruction brutale par incendie a pu être établie. Elles ont livré un important mobilier céramique qui s'est révélé inexploitable dans notre étude car la fouille n'a pas différencié le mobilier issu de la cave et celui provenant des niveaux supérieurs de l'habitat. Si cette absence de données stratigraphiques peut être partiellement expliquée par le fait que ces données n'existent tout simplement pas, elle peut également être la conséquence de l'accessibilité réduite de certains rapports de fouilles, qui aurait nécessité que nous nous rendions dans plusieurs SRA français pour leur consultation. Nous avons tout de même pris le soin de répertorier toute la bibliographie signalée pour chaque site étudié, même si une partie n'a pu être consultée, dans l'optique de permettre un éventuel approfondissement des analyses entamées dans le cadre de ce mémoire.

À ce titre, nous ne pourrions que conseiller aux futurs chercheurs de travailler sur base de caves bien publiées et de ne pas considérer la présence d'un type de mobilier dans le comblement de la structure comme une donnée suffisante à l'étude. De plus, il nous paraît à présent évident que des conditions de destruction violentes de l'habitat constituent les données les plus précieuses qu'il soit possible d'analyser. Une deuxième recommandation que nous nous permettrions de faire concernerait la nécessité de posséder et d'exploiter un maximum les données du plan, de l'architecture et des finitions des pièces au rez-de-chaussée des habitats, afin de pouvoir opérer des comparaisons efficaces et objectives sur l'attention portée au caractère « décoré » des sous-sols. Du reste, ayant été contraints d'aborder le chapitre interprétatif sur base d'une

trop grande majorité de structures isolées, nous n'avons pas pu exploiter les précieuses informations qu'auraient pu fournir des caves en contexte domestique connu. Par ailleurs, nous aimerions indiquer que la présence d'un foyer sur le sol d'occupation de la cave, qui constitue une trace significative tant pour l'utilisation du sous-sol comme de lieu de séjour ou de culte, constitue un indice que nous aurions dû prendre en considération. Dans la *villa* de *Mageroy* à Habay-la-Vieille étudiée par L. Zeippen²⁸² dans le cadre d'un mémoire de licence à l'UCL en 2004, une fonction de logement peut même être avancée pour la cave du corps de logis principal – sous-sol dont l'occupation est datée du II^e siècle à 263 ap. J.-C. – en raison de l'association d'aménagements particuliers, de deux foyers et d'une couche de paille sur le sol de la structure. Enfin, les caves équipées d'un nombre important de niches ne nous semblent pas constituer des objets d'analyse aussi intéressants que nous l'imaginions. L'effet monumental et le soin apporté à la construction est incontestable ; cependant, une recherche axée sur l'unicité de ce type d'équipement pourrait être davantage adaptée à la tenue d'une réflexion sur la destination particulière de ces équipements, dont nous savons maintenant que la forme ou la localisation sont plus parlante que le nombre.

Nous sommes pleinement conscients qu'il s'agit là des principales faiblesses du présent travail, le caractère pédagogique de cette tâche y étant pour beaucoup. Il est certain que si nous avions la possibilité de remonter le temps et de recommencer cette recherche à ses prémisses, le corpus terminal des structures serait moins important mais permettrait une analyse fonctionnelle beaucoup plus poussée et objective. La méthodologie des *critères fonctionnels* proposés en fin de second chapitre doit à ce titre être considérée comme un retour critique sur la méthodologie des *critères sélectifs* appliquée au moment de la conception du corpus de l'étude.

²⁸² ZEIPPEN, 2004. Description de la cave p. 94-102.

CONCLUSION

Le but de cette recherche était de constituer un premier corpus entièrement dédié à la problématique de l'architecture particulière et de la fonctionnalité possiblement multiple des caves des habitats urbains et ruraux du sud de la Gaule Belgique.

Hormis la fonction de stockage classiquement associée aux sous-sols d'habitats, trois postulats fonctionnels supplémentaires ont traditionnellement été attribués à ces espaces dans la rare littérature consacrée au sujet : le séjour, le culte et la fonction funéraire. Sur base de ces hypothèses, nous avons mis au point une première méthodologie de *critères sélectifs* pour permettre l'élaboration du corpus, premier chapitre de cette étude, en prenant appui sur les trois types d'indices archéologiques utilisés pour la détermination fonctionnelle des espaces : les équipements, le décor et le mobilier des structures.

Le second chapitre a été consacré à la présentation thématique de toutes les données archéologiques disponibles sur les caves ainsi répertoriées : contexte géographique, environnement domestique, analyse architecturale, caractérisation des équipements, type de finitions, chronologies de construction, d'occupation et d'abandon, mobilier d'occupation, réfection, réoccupation et enfin comblement. L'analyse de ces données nous a permis, d'une part, de dégager une série de considérations générales sur les contextes dans lesquels s'insèrent ces caves, sur leur architecture ainsi que sur le type de mobilier d'occupation qui peut y être découvert. Mais il nous permet également d'opérer un tri au sein des données répertoriées, dans le but de pouvoir aborder le chapitre fonctionnel avec une idée objective des indices intéressants à approfondir.

Dans le troisième chapitre, nous nous sommes attachés à discuter des implications fonctionnelles de la présence dans ces caves d'une sélection d'équipements, d'éléments décoratifs et de mobiliers. Nous avons ainsi pu établir une série d'hypothèses fonctionnelles en lien avec la destination de certains équipements (niche, soupirail, banquette, fixations d'étagère, foyer) et mobiliers (céramiques cultuelles, vaisselle de table et de service, autel, table, statuaire), qui ont été étendus à la structure qui les présente. Ces hypothèses fonctionnelles ont ponctuellement pris une expression plurielle dans laquelle le stockage (fonction d'ailleurs très peu avérée par les données

mais qui est traditionnellement associée à ces espaces) se couple effectivement avec le culte ou le séjour. Toutefois, nous avons été maintes fois privés de pouvoir affirmer clairement ces destinations fonctionnelles en raison de l'incertitude de la provenance du mobilier, ce qui a très nettement entravé notre entreprise. La présence d'un revêtement de sol fixe (béton, dallage, plancher), d'équipements destinés à l'imperméabilisation et au drainage du sol (bétons de tuileau, canalisations, puisards) et de décors muraux (appareillage décoratif, enduit) n'ont pas pu être considérés comme les indices d'une fonction particulière. Néanmoins, ces derniers ont été interprétés comme des aménagements de confort dont la mise en œuvre n'induit non pas un statut particulier de l'espace cave mais bien une utilisation domestique « élargie », et de ce fait probablement multiple, au même titre que tous les autres espaces décorés de l'habitat.

Le volet interprétatif de ce travail n'aura donc pas méthodiquement fourni des interprétations fonctionnelles pour toutes les caves répertoriées dans le corpus. Cependant, il nous a permis de proposer une série de *critères fonctionnels*, qui constituent les éléments d'une méthodologie « *réponse* » à celle des critères sélectifs à l'origine du corpus étudié. Cette dernière a l'avantage d'avoir été construite sur base d'une sélection (trop) composite de structures et permettra probablement, dans l'éventualité de sa mise à l'épreuve, l'élaboration d'un corpus plus pertinent sur la problématique de la destination fonctionnelle des caves d'habitats.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM J.-P., 2011. *La construction romaine. Matériaux et techniques*, Paris, 6^e édition.

ALBERTI G., 2009. *La maison urbaine en gaule Belgique et dans les Germanies, vol. 1 : texte*, thèse de doctorat présentée à l'Université de Strasbourg, UFR Sciences Historiques (A.-M. Adam, directeur).

[http://scd-theses.u-strasbg.fr/2067/01/ALBERTI_Geraldine_2009_v1.pdf], (19/08/16).
01127137/file/these_D_Wilmouth_Anne_2014_annexe.pdf], (05/08/16).

ALLAG C., 1982. Enduits peints de Ribemont-sur-Ancre, *Gallia*, 40, 1, p. 107-122.
[http://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1982_num_40_1_1855], (18/07/17).

AMAND M., 1984. *Vases à bustes, vases à décor zoomorphe et vases cultuels aux serpents dans les anciennes provinces de Belgique et de Germanie* (Mémoires de la Classe des beaux-arts. Collection in-8^o-2^e série, t. 15, fasc. 20), Bruxelles.

AUTHOM N. et PARIDAENS N., 2015. *La villa romaine du « Champ de Saint-Éloi » à Merbes-le-Château* (Études et Document : Archéologie : 30), Namur.

BARBET A., 1982. La diffusion du III^e style pompéien en Gaule (Première partie), *Gallia*, 40, 1, p. 53-82.

[http://www.persee.fr/docAsPDF/galia_0016-4119_1982_num_40_1_1853.pdf],
(28/07/17)

BARBET A., 2008. *La peinture murale en Gaule romaine*, Paris.

BARBET A., 2009. *La peinture murale romaine. Les styles décoratifs pompéiens*, 2^e édition revue et corrigée, Paris.

BEAULIEU L., 1843. *Archéologie de la Lorraine, ou recueil de notices et de documents pour servir à l'histoire des antiquités de cette province*, 2, Paris.
[<https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=uc1.b2832714;view=1up;seq=7>], (23/03/16).

BECATTI G., 1961. *Scavi di Ostia IV. Mosaici e Pavimenti marmorei*, Istituto Poligrafico dello Stato, 2 volumes (textes et planches).

BEQUET A., 1904. Habitations de métallurgistes belgo-romains, *Annales de la Société archéologique de Namur*, 24, 4, p. 453-463.

BIÉVELET H., 1956. L'exploration archéologique de Bavai. Caveaux funéraires ou celliers ?, *Revue du Nord*, 38, p. 273-288.

[http://www.persee.fr/doc/AsPDF/rnord_0035-2624_1956_num_38_152_2217.pdf], (14/07/17).

BIÉVELET H., 1976. *Études bavaisiennes. Mélanges offerts au Chanoine Biévelet* (2 vol.), Villeneuve-d'Asq.

BOULANGER K., BLANC-BIJON V. et MECHLING J.-M., 2015. Le décor d'opus sectile et de mosaïque pariétale des bains de la villa de Damblain (Vosges, France), dans G. Trovabene (dir.), *Atti – Actes du XII^e colloque AIEMA*, Venise, 11-15 septembre 2012, p.71-82.

BOYCE K. G., 1937. *Corpus of the Lararia of Pompei* (Memoirs of the American Academy at Rome, XIV), Rome.

BROILLET-RAMJOUÉ E. et BUJARD S., 2011. Fenêtre ou la quatrième dimension de la paroi, dans C. Balmelle, H. Eristov et F. Monier (dir.), *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le Haut Moyen-Age. Mosaïque, peinture, stuc*, actes du colloque international de l'Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008, (Aquitania Supplément, 20), Bordeaux, p. 579-593.

BRULET R., 2009. *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles.

BRULET R., VILVORDER F. et DELAGE R., 2010. *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Turnhout.

BRUNEAUX J.-L., 2000. *Les religions gauloises : Nouvelles approches sur les rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Nouvelle édition revue, augmentée et illustrée, Paris.

CATTELAÏN P. et STERCKX C., 1997. *Des dieux celtes aux dieux romains. Divinités et lieux de culte de la Gaule indépendante jusqu'à la fin de la période gallo-romaine*, catalogue d'exposition, Musée du Malgré Tout, Treignes.

CERULLI IRELLI G. (et coll.), 1993. *La peinture de Pompéi. Témoignages de l'art romain dans la zone ensevelie par le Vésuve en 79 av. J.-C.*, II, Paris.

CHOSSENOT R., ESTÉBAN A. et NEISS R., 2010. Reims, Paris (Carte archéologique de la Gaule, 51/2).

CORROCHER J., 1983. La céramique à glaçure plombifère de Vichy (Allier), *Revue archéologique du Centre de la France*, 22, 1, p. 15-40.

[http://www.persee.fr/doc/AsPDF/racf_0220-6617_1983_num_22_1_2365.pdf], (08/08/17).

COULON G., 1998. Divinités et cultes domestiques, dans S. Deyts (dir.), *À la rencontre des Dieux gaulois. Un défi à César*, catalogue de l'exposition organisée par le Musée archéologique de Dijon, du 27 novembre 1998 au 8 mars 1999 à Lattes (Musée archéologique Henri Prades) et du 31 mars au 28 juin 1999 à Saint-Germain-en-Laye (Musée des Antiquités nationales), Dijon, p. 64-66.

COULON G., 2006. *Les gallo-romains. Vivre, travailler, croire, se distraire. 51 av. J.-C. – 486 apr. J.-C.*, Paris.

COUTELAS A., 2003. Pétroarchéologie du mortier de chaux gallo-romain. Essai de reconstitution et d'interprétation des chaînes opératoires : du matériau au métier antique, thèse de doctorat présentée à l'Université Panthéon-Sorbonne – Paris I (Sander van der Leeuw, directeur).

[https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00528508/file/Coutelas_2003.pdf], (20/06/17).

COUTELAS A. et MONIER F., 2012. Ni stuc ni peinture : un traitement illusionniste des parois, dans J. Boislève, K. Jardel et G. Tendron (dir.), *Décor des édifices civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, I^{er}-IV^e siècle. Peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique*, actes du colloque de Caen, 7-8 avril 2011 (Mémoire XLV – 2012), Chauvigny, p. 191-205.

DAMON J.-P., 2011. Synthèse conclusive, dans C. Balmelle, H. Eristov et F. Monier (dir.), *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le Haut Moyen-Age. Mosaïque, peinture, stuc*, actes du colloque international de l'Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008, (Aquitania Supplément, 20), Bordeaux, p. 718.

DE CHAZELLES A., 1995. La maison préromaine et son décor en Gaule méridionale, *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 10, p. 35-40. [http://www.persee.fr/docAsPDF/pica_1272-6117_1995_hos_10_1_1848.pdf], (22/07/17).

DEHAISNES O. et BONTEMPS A., 1888. Histoire d'Iwuy, *Bulletin de la commission historique du Nord*, 18, p. 28-30. [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5533983b>], (15/05/16).

DE GLYMES L., HENSEVAL L. et KAISIN J., 1875. Rapport sur la fouille de la villa belgo-romaine de Gerpennes, *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, 7, p. 93-140.

DELBARRE-BÄRTSCHI S., 2013. *Les mosaïques romaines en Suisse*, Basel (Antiqua, 53).

DEYTS S., 1998. *À la rencontre des dieux Gaulois, un défi à César*, catalogue d'exposition, Lattes, 27 novembre – 8 mars 1999, Musée des Antiquités Nationales (Saint-Germain-en-Laye), Dijon.

DUBOURDIEU A., 1989. *Les origines et le développement du culte des Pénates à Rome*, Rome (Publications de l'École française de Rome, 118). [http://www.persee.fr/docAsPDF/efr_0000-0000_1989_ths_118_1_3991.pdf], (03/07/17).

DUGUÉ C., 2005. *Les décors en opus sectile de la Gaule romaine : contribution à l'étude du décor romain : I^{er} siècle av. J.-C. - IV^{ème} siècle apr. J.C.*, thèse de doctorat présentée à l'Université de Poitiers (Pascale Ballet et Catherine Balmelle, directeurs). Non consultée.

DUMAS C. et FÜRDÖS D., 2012. Priape, entre invocation et superstition, *Le sexe à Rome, au-delà des idées reçues* (Dossiers d'Archéologie Hors-Série n° 22 – avril 2012), p. 36-41.

DUMASY F. (dir.), 2013. *Argentomagus. La ville se dévoile. 25 années de recherches archéologiques*, catalogue d'exposition, 5 juillet – 15 décembre 2013, Musée archéologique d'Argentomagus, Saint-Marcel.

DUVAL P.-M., 1957. *Les dieux de la Gaule*, Paris.

DUVAL P.-M., 1989. L'originalité de l'architecture gallo-romaine, *Travaux sur la Gaule 2 (1946-1986)*, Rome : École française de Rome, p. 1055-1086 (Publications de l'École française de Rome, 116). [http://www.persee.fr/docAsPDF/efr_0000-0000_1989_ant_116_1_3729.pdf], (20/07/17).

ERISTOV H., KOHLMAYER C. et VERMEERSCH D., 2002. Beaumont-sur-Oise (95) : l'habitat du III^e siècle et son décor peint au sud du cimetière, zone 18, *Revue archéologique du Centre de la France*, 41, p. 187-224. [http://www.persee.fr/docAsPDF/racf_0220-6617_2002_num_41_1_2908.pdf], (21/07/17).

FAIDER-FEYTMANS G., 1948. La « Mater » de Bavai, *Gallia*, 6, 2, p. 385-394. [http://www.persee.fr/docAsPDF/galia_0016-4119_1948_num_6_2_2099.pdf], (08/08/17).

FAIDER-FEYTMANS G. (et coll.), 1995. *Le site gallo-romain des Castellains à Fontaine-Valmont* (Monographies du Musée royal de Mariemont, 7), Morlanwelz.

FERDIÈRE A., GANDINI C., NOUVEL P. et COLLART J.-L., 2010. Les grandes villae « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions, *Revue archéologique de l'Est*, 59, 2, p. 357-446 [<http://rae.revues.org/6217>], (30/03/17).

FEUGÈRE M., 2007. Cultes domestiques en Languedoc préromain : magie ou religion?, *Ephesia Grammata*, 2007-1, p.1-10. [http://www.etudesmagiques.info/2007/EG_2007-01.pdf], (24/07/17).

GARDEL B., « Une "découverte exceptionnelle" lors des fouilles archéologiques de Séraucourt », dans *Loisirs dans Le Berry Républicain*, 26/04/2017, [http://www.leberry.fr/bourges/loisirs/travaux-urbanisme/2017/04/26/une-decouverte-exceptionnelle-lors-des-fouilles-archeologiques-de-seraucourt_12377771.html], (03/08/17).

GOLOSETTI R., 2014. Cultes et lieux de mémoire dans le Sud-Est de la Gaule : Réflexions à partir des lieux de culte sur d'anciens oppida, dans M.-O. Charles-Laforge (coord.), *Les Religions dans le Monde romain : Cultes locaux et dieux romains en Gaule de la fin de la République au III^e siècle après J.-C. : persistance ou interpretatio ?*, Arras, p. 31-59.

GOUDINEAU C., 1967. Ιεραὶ Τραπεζαί, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 79, 1, p. 77-134. [http://www.persee.fr/doc/mefr_0223-4874_1967_num_79_1_7531], (05/08/2017).

GRATIA H., 1994. Le chauffage des caves en hiver, dans A. Cahen-Delhay (et coll.), *Un quartier de l'agglomération gallo-romaine de Saint-Mard (Virton)*, Namur (Etudes et Documents : Fouilles, 1), p. 88-89.

GRICOURT D. ET HOLLARD D., 1990. Taranis, le dieu celtique à la roue. Remarques préliminaires, *Dialogues d'histoire ancienne*, 16, 2, p. 275-320.

[http://www.persee.fr/docAsPDF/dha_0755-7256_1990_num_16_2_1491.pdf], (08/08/17).

GRIGNON P.-C., 1774. *Bulletin des fouilles faites, par ordre du roi, d'une ville romaine sur la montagne du Châtelet entre Saint-Dizier et Joinville en Champagne*, Paris. Non consulté.

GRIGNON P.-C., 1775. *Second bulletin des fouilles faites, par ordre du roi, d'une ville romaine sur la petite montagne du Châtelet entre Saint-Dizier et Joinville en Champagne*, Paris. Non consulté.

GROETEMBRIL S., 2011. La question des pièces souterraines peintes en Gaule, dans C. Balmelle, H. Eristov et F. Monier (dir.), *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le Haut Moyen-Age. Mosaïque, peinture, stuc*, actes du colloque international de l'Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008, (Aquitania Supplément, 20), Bordeaux, p. 311-320.

HANUT F. et PLUMIER J., 2011. Namur (Belgique) : continuité, déclin démographique et repli stratégique d'un petit vicus fluvial à la fin du 3^e siècle, dans R. Schatzmann et S. Martin-Kilcher (dir.), *L'Empire romain en mutation. Répercussions sur les villes dans*

la deuxième moitié du III^e siècle, actes du colloque de Bern/Augst (Suisse), 3-5 décembre 2009, p. 201-219 (Archéologie et Histoire Romaine, 20), Montagnac.

HÉNAULT M., 1914. Nécropole antique à Bavay (Nord). Rapport sur les fouilles de 1911-1912, *Bulletin du comité des travaux historiques et scientifiques*, p. 54-56. [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2033428>], (18/06/17).

HÉNAULT M., 1922. Caveau sépulcral du I^{er} siècle à Bavay (Nord), *Bulletin du comité des travaux historiques et scientifiques*, p. 15-21. [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k203350v>], (18/06/17).

HÉNAULT M., 1923. Fouilles et découvertes archéologiques. 1921-1922, *Pro Nervia*, 1, p. 15-23.

HOEK-BRUDER E., 1998. Ein aufschlussreicher römischer Keller in Augusta Raurica (Flur Obermülhe), *Mille fiori. Festschrift für Ludwig Berger zu seinem 65. Geburtstag* (Forschungen in Augst, Band 25), Augst, p. 67-75.

JACQUINEZ R., 1972. Un habitat Gallo-Romain à Cuignières (Oise), *Revue archéologique du nord-est de l'Oise*, 2, p. 39-57. [http://www.persee.fr/docAsPDF/pica_0752-563x_1972_num_2_1_972.pdf], (22/07/17).

LAFORGE M.-O., 2009. *La religion privée à Pompéi* (Études, VII), Naples.

LAMBRECHTS P., 1942. *Contribution à l'étude des divinités celtiques*, Bruges.

LE GALL J., 1963. *Alésia : Archéologie et Histoire* (Résurrection du Passé), Paris.

LEPAGE L., 1990 et 1992. *La ville gallo-romaine du Châtelet de Gourzon en Haute Marne*. I et II. Saint-Dizier. (n. c.)

LORIDANT F., 1992. Les nécropoles du sud-ouest de Bavay d'après les fouilles de Maurice Hénault, *Revue du Nord*, 74, 296, p. 91-113. [http://www.persee.fr/docAsPDF/rnord_0035-2624_1992_num_74_296_5993.pdf], (14/07/17).

MANGIN M., 1981. *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia. Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*, 2 vol., Paris.

MEISSONNIER J., 2013. Religion privée et religion publique dans l'agglomération gallo-romaine secondaire d'Entrains-sur-Nohain (Nièvre), *Dialogues d'histoire ancienne*, 39, 2, p. 33-47.

[http://www.persee.fr/docAsPDF/dha_0755-7256_2013_num_39_2_3853.pdf], (22/07/17).

MORIZE D. et VERMEERSCH D., 1993. *Beaumont-sur-Oise, le vicus gallo-romain : ateliers de potiers et céramiques gallo-romaines en milieux de production et consommation (étude préliminaire)*, Actes du congrès de Versailles (Société Française d'Étude le Céramique Antique en Gaule), textes lus et rassemblés par L. Rivet, 20-23 mai 1993, Marseille, p. 11-52. [http://sfecag.free.fr/ACTES/1993_011-052_Morize-Vermeersch.pdf], (21/07/17).

NAULEAU J.-F., 2013. Les matériaux de construction en terre cuite d'époque romaine dans l'ouest des Pays de la Loire – Premier bilan, *Revue archéologique de l'Ouest*, 30, p. 223-259. [<http://rao.revues.org/2154>], (31/07/17).

NICKELS A. et GENTY P.-Y., 1973. L'ensemble thermal gallo-romain de Tavel, Gard, *Revue archéologique de Narbonnaise*, 6, p. 233-252. [http://www.persee.fr/docAsPDF/ran_0557-7705_1973_num_6_1_954.pdf], (04/07/17).

PEROUSE DE MONCLOS J.-M., 2011. *Architecture. Description et vocabulaire méthodiques* (Principes d'analyse scientifique), Nouvelle édition, Paris.

PETIT J.-P., 1993. L'architecture privée dans l'agglomération secondaire de Bliesbruck : Bilan et perspectives de recherche, dans J.-M. Massing et J.-P. Petit (dir.), *Etudes offertes à Jean Schaub*, Bliesbruck, p. 129-160.

PETIT J.-P., 2005. *Bliesbruck-Reinheim. Celtes et Gallo-Romains en Moselle et en Sarre*, Paris.

PLUMIER J., 1996. Namur. L'époque romaine, dans J. Plumier (dir.), *Cinq années d'archéologie en Province de Namur 1990-1995* (Études et documents : fouilles, 3), p. 73-91.

RENARD M., 1955. Poteries à masques prophylactiques. À propos des vases « planétaires », *Latomus*, XIV, p. 202-240.

ROUTIER J.-C. (et coll.), 2011. Le site gallo-romain de Wolphus à Zouafques (62), *Revue du Nord*, 5 (n° 393), p. 79-165.

[<https://www.cairn.info/revue-du-nord-2011-5-page-79.htm>], (30/07/17).

SANTROT J., 1993. Le petit monde du “laraire” gallo-romain de Rezé (Loire-Atlantique), *Revue des Études Anciennes. Hommage à Jean Marcadé*, 95, p. 265-294.

[http://www.persee.fr/docAsPDF/rea_0035-2004_1993_num_95_1_4534.pdf], (08/08/17).

SANTROT J., 2007. Lares et laraires en Gaule romaine, Chapelles luxueuses et oratoires populaires, dans F. Baratte, M. Joly et J.-C. Béal, *Autour du trésor de Mâcon. Luxe et quotidien en Gaule romaine*, actes du colloque de Mâcon, 27-29 janvier 2005, Institut de recherche du Val de Saône-Mâconnais, Mâcon, p. 75-104.

[https://www.academia.edu/28593763/Lares_et_laraires_en_Gaule_romaine_chapelles_luxueuses_et_oratoires_populaires], (20/07/17).

SÜTTERLIN H. et TÄNNLER T., 2013. Vom Aktenschrank ins World Wide Web Zur Digitalisierung des Archivs der Historischen und Antiquarischen Gesellschaft zu Basel, *Augusta Raurica - Das Magazin zur Römerstadt*, 2013/1, p. 10-12.

[http://www.augustaurica.ch/fileadmin/user_upload/2_Arch%C3%A4ologie/7_Literatur%20und%20Verlag/05_Magazin_Augusta_Raurica/Augusta_Raurica_2013_1.pdf], (04/07/17).

THÉVENARD J.-J., 1996. *La Haute Marne*, Paris (Carte archéologique de la Gaule, 51/2).

THOLLARD P. et GROETEMBRIL S., 1999. Fouille sur le forum de Bavay (1993 – 1998). III. Habitat, voirie et stratigraphie au sud du forum, *Revue du Nord*, 81, p. 23-46.

THOREL M., 2011. Le rôle des imitations d'opus sectile dans la peinture murale gallo-romaine (deuxième moitié du I^{er} siècle – fin du III^e siècle p. C.), *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le Haut Moyen-Age. Mosaïque, peinture, stuc*, actes du colloque international de l'Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008, (Aquitania Supplément, 20), Bordeaux, p. 485-497.

VAN ANDRINGA W., 2009. *Quotidien des dieux et des hommes. La vie religieuse dans les cités du Vésuve à l'époque romaine* (Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome, 337), Rome.

VAN DOORSELAER A., 1967. *Les nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale* – Traduit du néerlandais par M. Amand (Dissertationes Archaeologicae Gandenses, X), Bruges.

VASSELLE F., 1969. Découverte d'une cave gallo-romaine à Amiens (Somme), *Ogam*, 21 (1-6), p. 105-116.

WILMOUTH A., 2014. *Caractérisation du mobilier métallique des quartiers artisanaux Ouest et Est du vicus gallo-romain de Bliesbruck (Moselle), Volume 4 : Les parcelles 1 à 9 du quartier Ouest*, thèse de doctorat présentée à l'Université de Bourgogne, UFR Sciences humaines (J.-P. Guillaumet, directeur).

[https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01127137/file/these_D_Wilmouth_Anne_2014_annexe.pdf], (05/08/16).

VILVORDER F. et WEINKAUF E., 2014. La villa romaine de Grâce-Hollogne, Velroux. Fouilles 2004-2005 dans la zone d'extension de l'aéroport de Liège/Bierset, *Bulletin de la Société royale belge d'Etudes géologiques et archéologiques* (Les Chercheurs de la Wallonie, 50), Flémalle.

ZEIPPEN L., 2004. *La villa gallo-romaine de Mageroy à Habay-la-Vieille (Lux) : étude de l'occupation du site*, mémoire de licence (R. Brulet, promoteur), Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique.

ILLUSTRATIONS

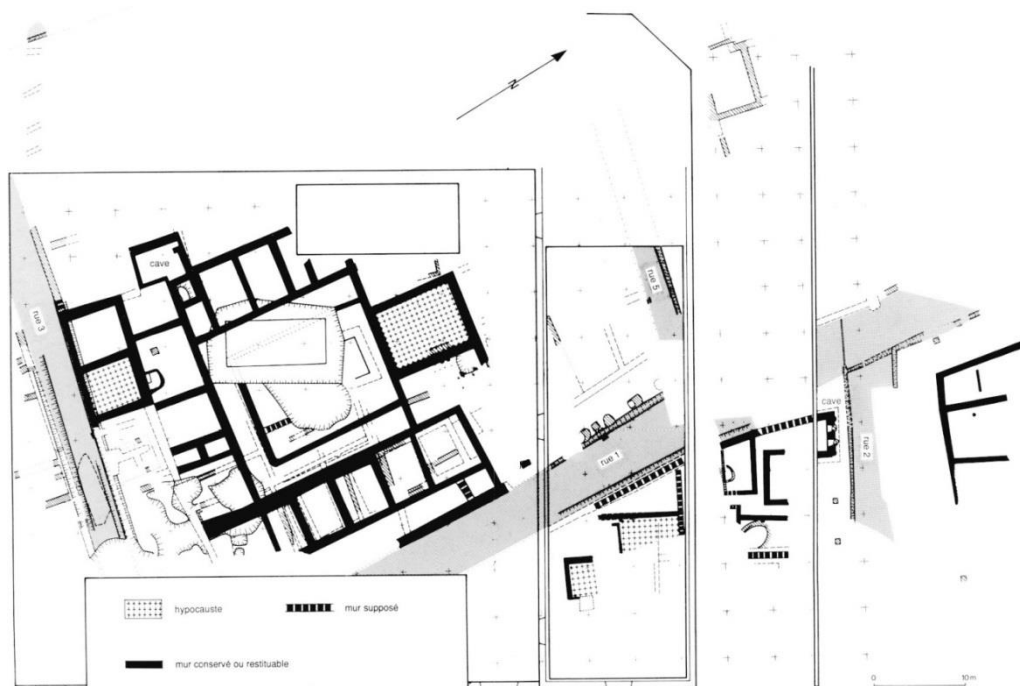


Fig. 1. Plan d'ensemble de l'habitat aux II^e-III^e siècles des îlots B, D et E du quartier de l'Arsenal Ney, Metz, France.



Fig. 2. Plan du noyau urbanisé du vicus gallo-romain de Bliesbruck, Bliesbruck, France.

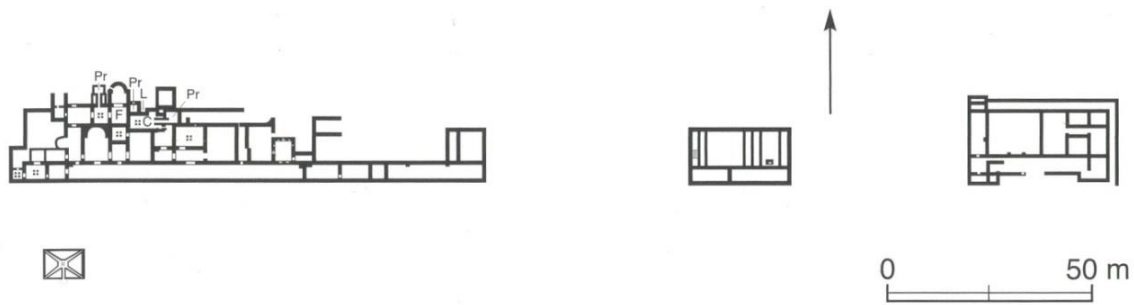


Fig. 3. Plan des trois ensembles de bâtiments de la villa de *Ronchinne*, Maillen, Belgique.
(Plan : A. Bequet, Société archéologique de Namur, Namur)



Fig. 4. Plan des quatre phases d'aménagements du corps de logis de la villa du *Champ de Saint-Éloi*, Merbes-le-Château, Belgique. (DAO : SPW/DGO4 – flèches ajoutées par nous)

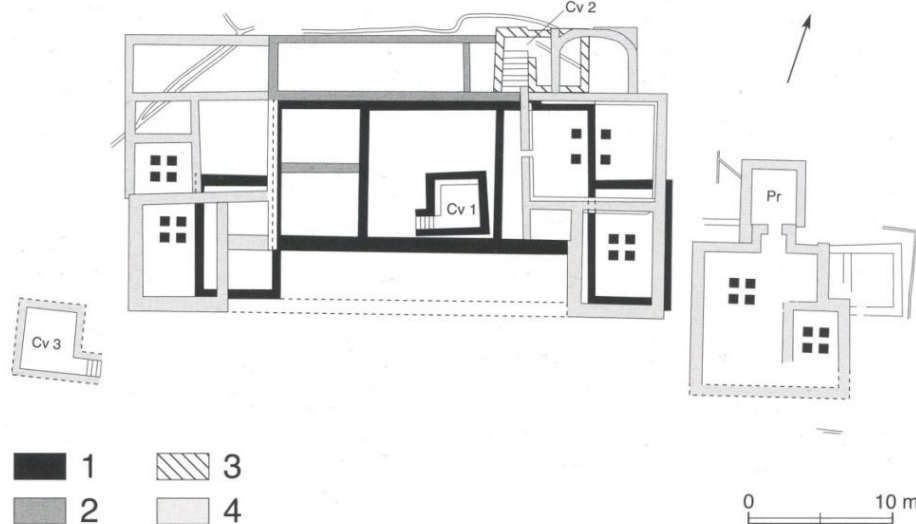


Fig. 5. Plan du premier bâtiment résidentiel et des bains de la villa de *Magerot*, Torgny, Belgique.
1. Bâtiment initial ; 2. Seconde phase d'aménagement ; 3. Troisième phase de construction ; 4.
Transformations d'époque constantinienne (Plan : G. Lambert, Ministère de la Région wallonne, Division
du patrimoine. Direction de l'archéologie)

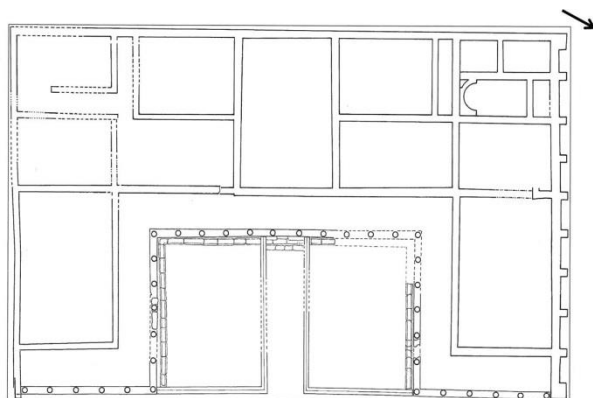


Fig. 6. Plan de la première phase (2^e quart I^{er} siècle) de la « Grande villa » de *Saint-Ulrich*, Dolving, France. (Orientation approximative, ajoutée par nous)

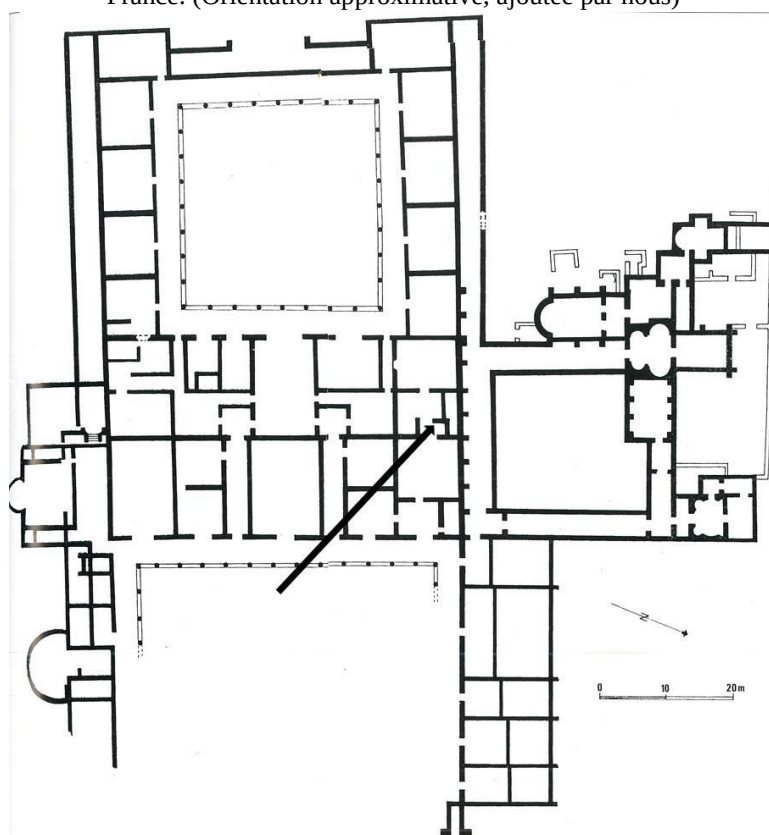


Fig. 7. Plan de la seconde phase (époque flavienne) et localisation de la cave de la « Grande villa » de *Saint-Ulrich*, Dolving, France. (Flèche ajoutée par nous)

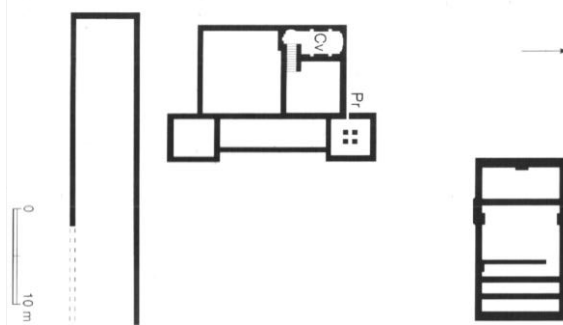


Fig. 8. Plan de la villa de *Vigetaille*, Le Roux-lez-Fosses, Belgique. Les distances entre les bâtiments ne respectent pas l'échelle. (Plan : A. Mahieu, Société archéologique de Namur, Namur)

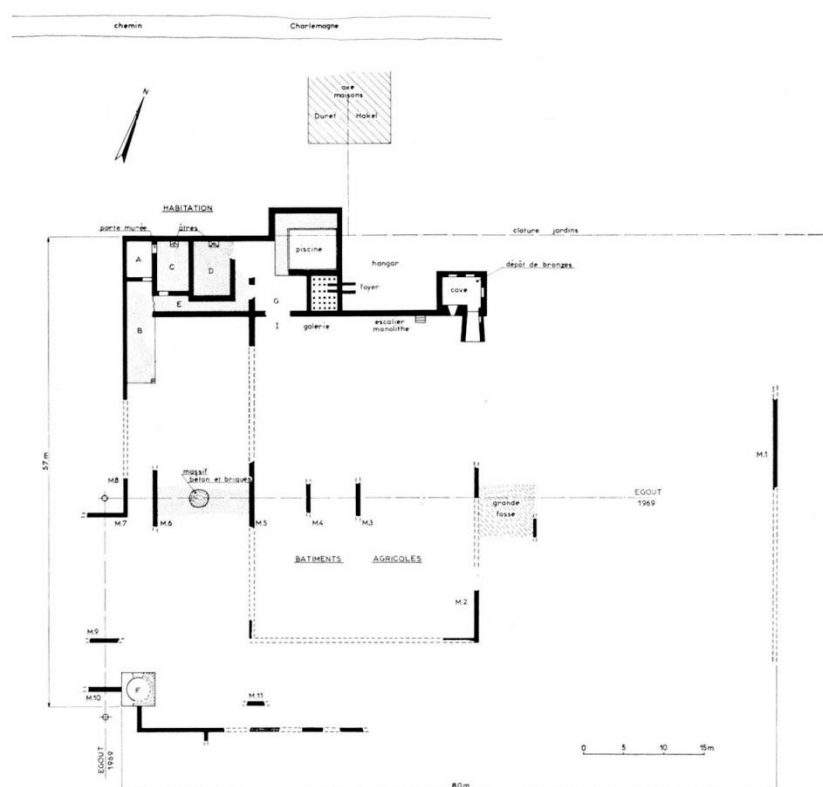


Fig. 9. Plan général de la villa du Sarrasin, Champigneulle, France. (Plan : d'après V. Poinignon)



Fig. 10. Corps de logis accusant un plan allongé :
a. Champ de Saint-Éloi - 3^e Phase (Merbes-le-Château)
b. Ronchinne (Maillen)

Corps de logis partiels à potentiel plan allongé :
c. La Tombe (Marcinelle)
d. Saint-Donat (Miécret)
e. La Planchette (Vervins)

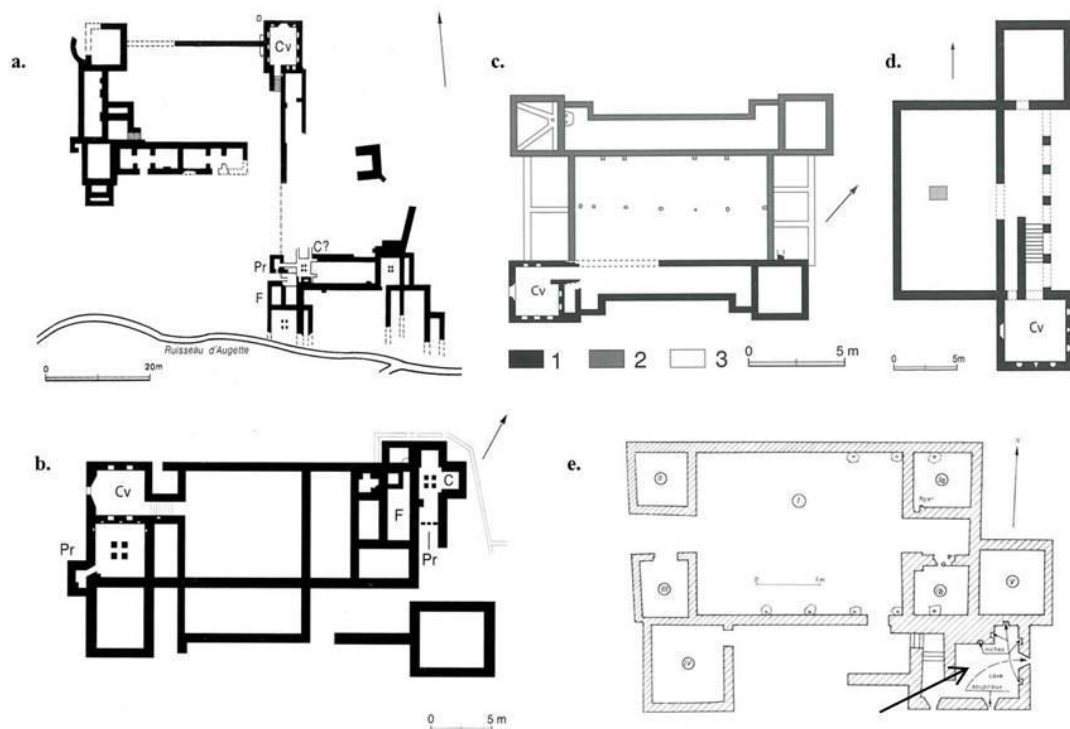


Fig. 11. Corps de logis accusant le plan d'une maison à hall central : a. *Augette* (Gerpennes) ; b. *Résimont* (Evelette) ; c. *Plaine de Bieure* (Matagne-la-Petite) ; d. *Pré des Wez* (Serville) ; e. *Grand Sareu* (Grémecey).

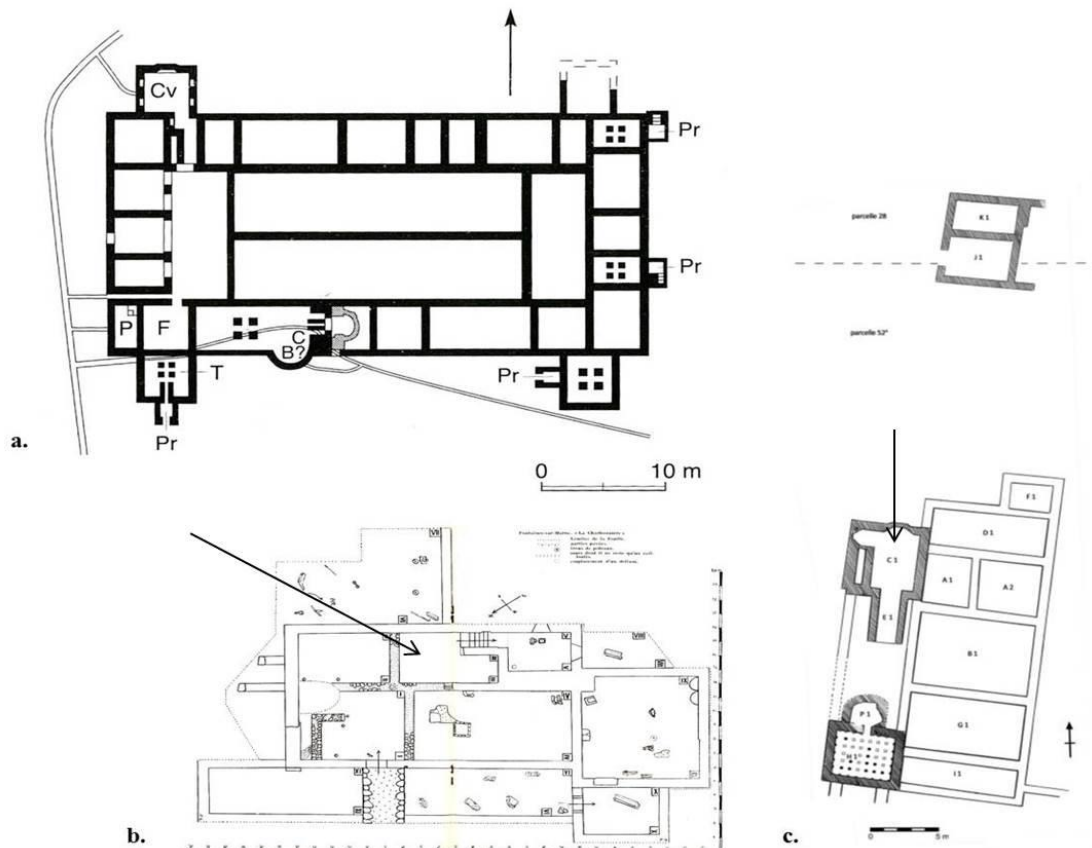


Fig. 12. Corps de logis accusant un plan compact :
a. *Les Bruyères* (Treignes)

Corps de logis partiels à potentiel plan compact :
b. *La Charbonnière* (Fontaines-sur-Marne)
c. *Les Machenées* (Neuville)

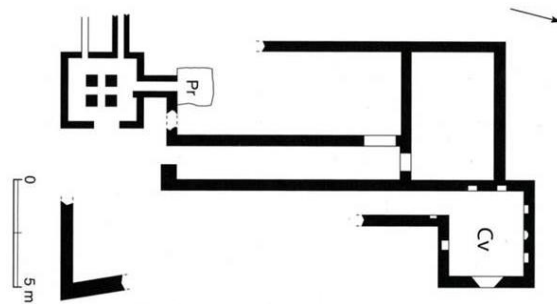


Fig. 13. Plan de l'habitat du *Gau*, Chastrès, Belgique. (Plan : A. Mahieu, Société archéologique de Namur, Namur)

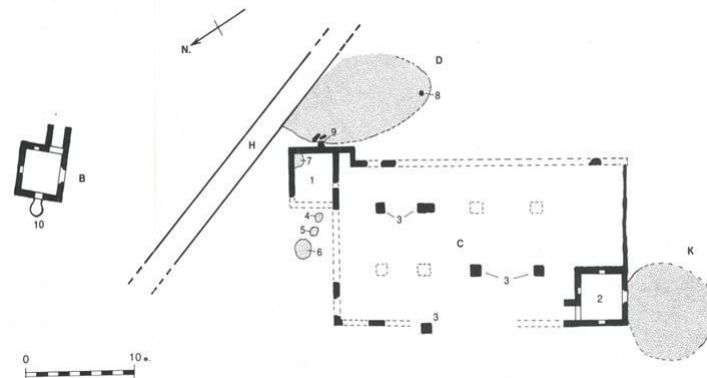


Fig. 14. Plan du bâtiment principal de l'habitat de *Buisson du Maréchal*, Lixhe, Belgique.

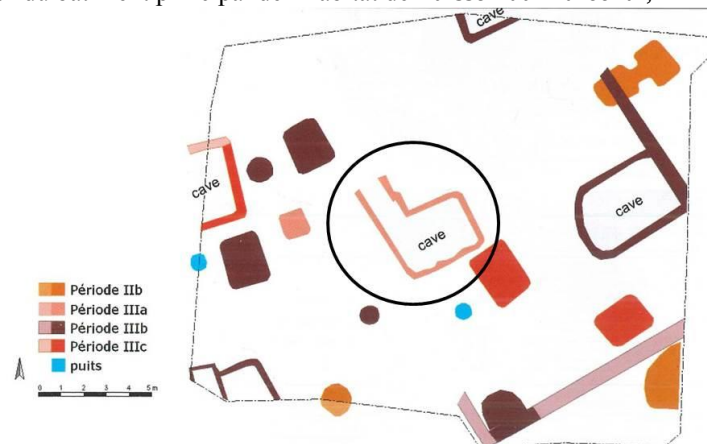


Fig. 15. Plan des vestiges retrouvés aux n^{os} 36bis-38 de la *rue de Cernay*, Reims, France. (DOA : Brunot Decrock)



Fig. 16. Plan des vestiges retrouvés au croisement de la *rue Pierre Mathieu* et de la *rue Petitjean*, Bavay, France.

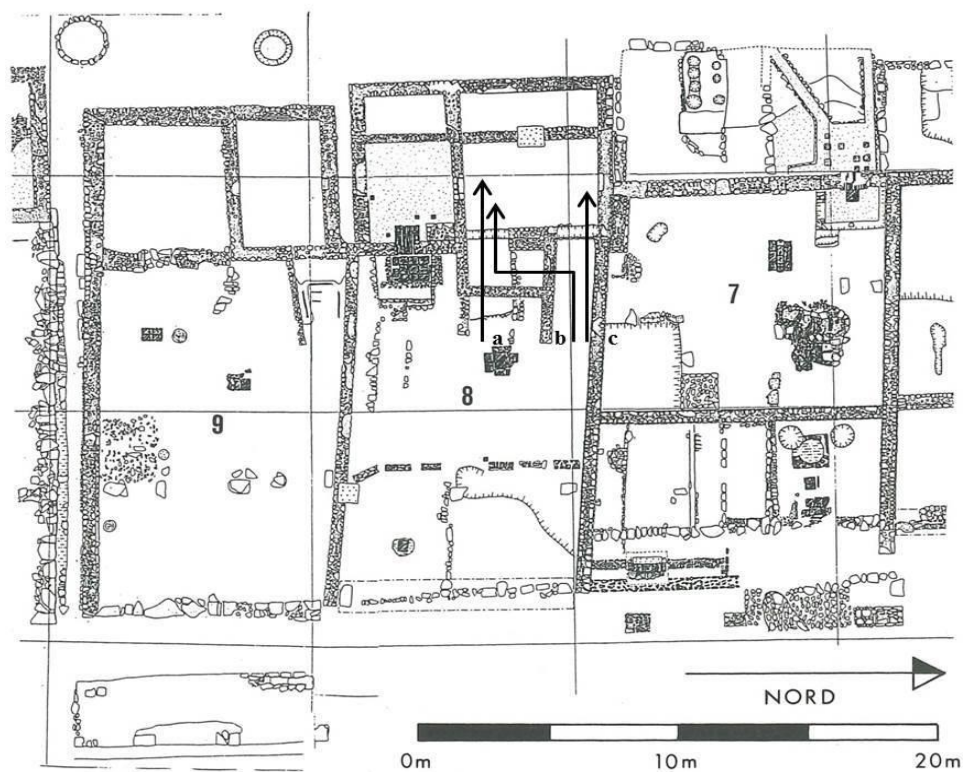


Fig. 17. Plan des parcelles n^{os} 7 à 9 du quartier Ouest du vicus gallo-romain de Bliesbruck (Moselle, France) aux II^e et III^e siècles ap. J.-C.
(Les trois flèches indiquant les modifications de l'accès à la cave ont été ajoutées par nous).

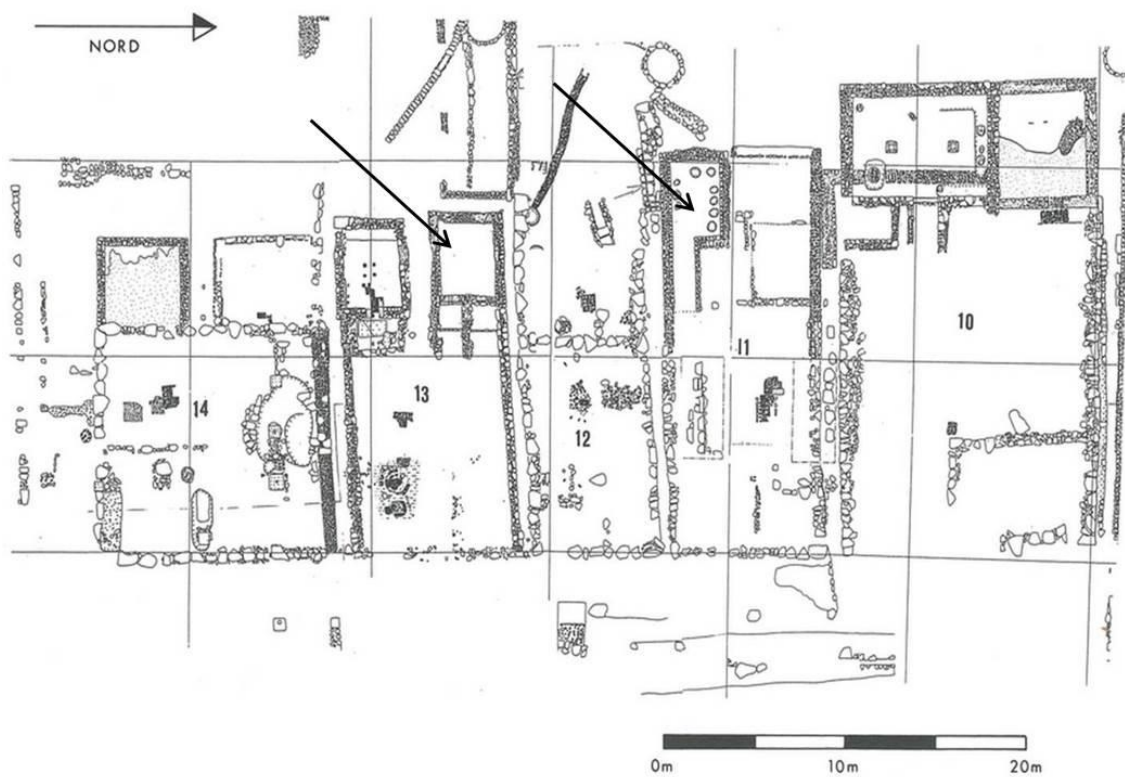


Fig. 18. Emplacements des caves des parcelles n^{os} 11 et 13 du quartier Ouest du vicus gallo-romain de Bliesbruck, Moselle, France. (Flèches ajoutées par nous)

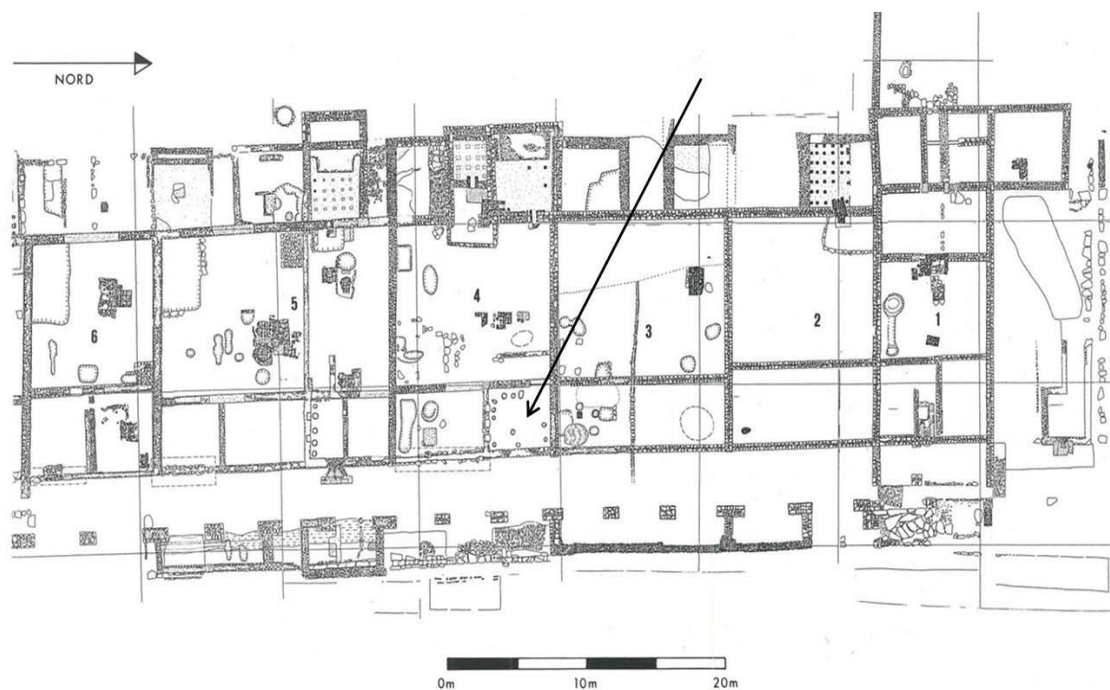


Fig. 19. Emplacement de la cave de la *parcelle n° 4* du *quartier Ouest* du *vicus* gallo-romain de *Bliesbruck*, Bliesbruck, France. (Flèche ajoutée par nous)



Fig. 20. Plan du *quartier Est* du *vicus* gallo-romain de *Bliesbruck*, Bliesbruck, France. Etat du III^e siècle ap. J.-C. (Flèche ajoutée par nous)

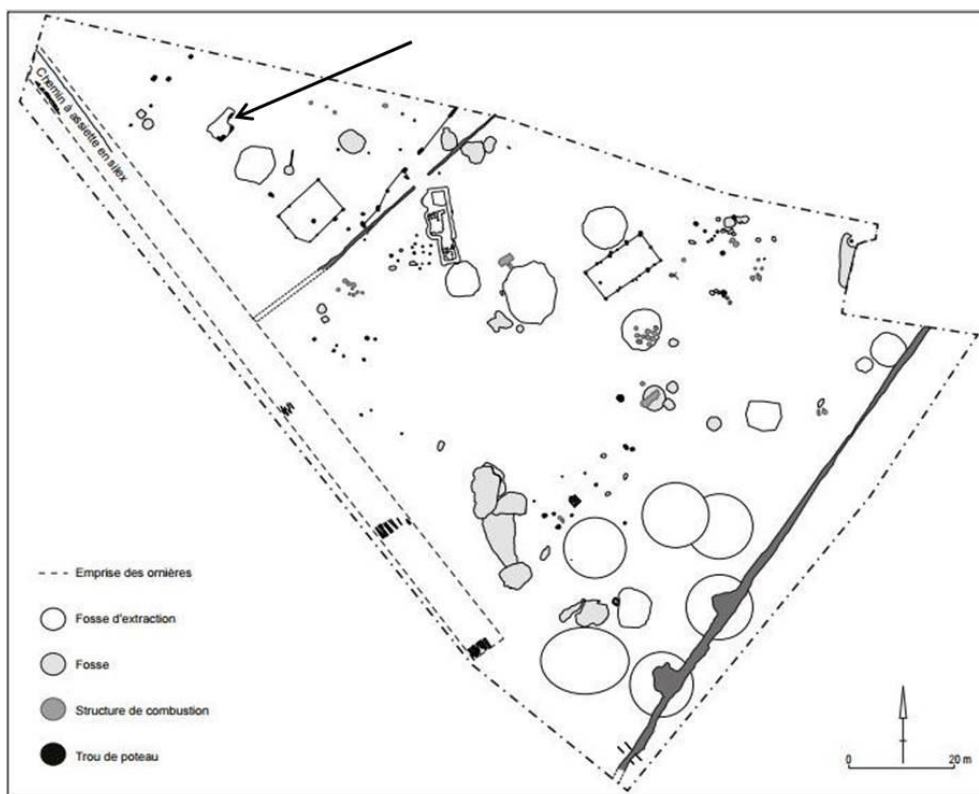


Fig. 21. Plan général des structures découvertes sur le site de la station routière des *Hauts-Sarts*, Herstal, Belgique. (Relevé et infographie : F. Giraldo et S. de Bernardy de Sigoyer, SPW/DGO4 – flèche ajoutée par nous)

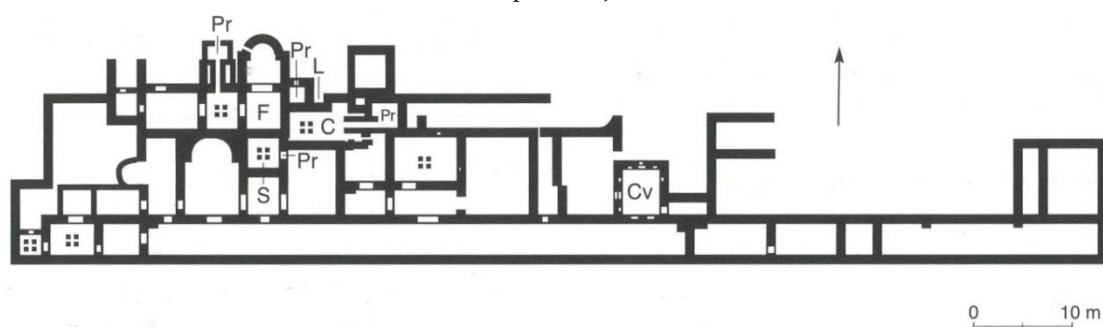


Fig. 22. Plan du corps de logis de la villa de *Ronchinne*, Maillen, Belgique. (Plan : A. Bequet, Société archéologique de Namur, Namur)

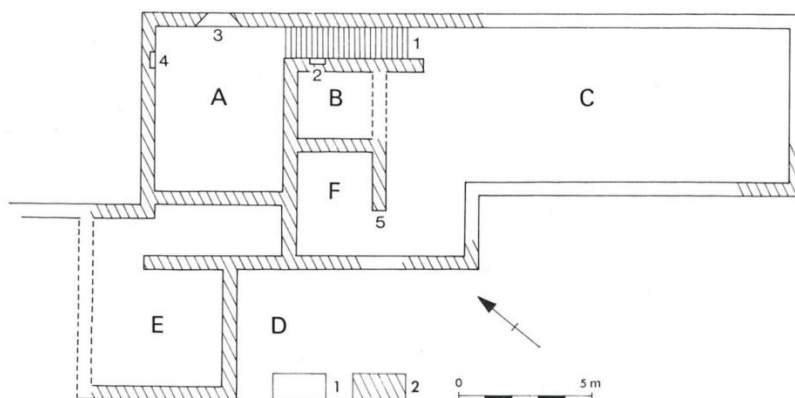


Fig. 23. Plan des substructions de l'ensemble I (corps de logis) de l'habitat de *La Seigneurie*, Saint-Jean-Geest, Belgique. 1. Murs récupérés ; 2. Murs maçonnés conservés.

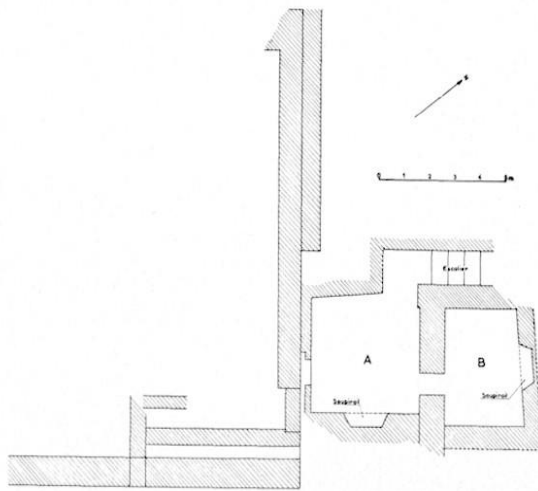


Fig. 24. Plan des vestiges de la villa de La Potière, Soulosse-sous-Saint-Éloph, France.

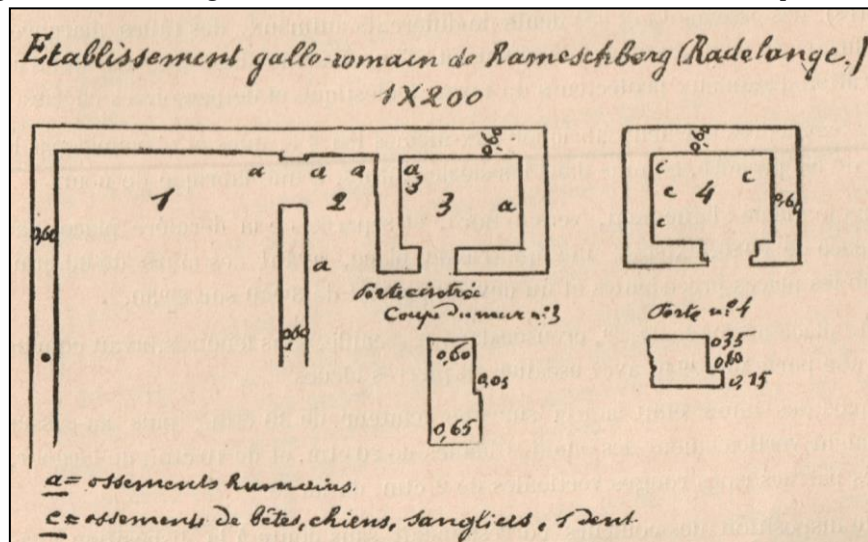


Fig. 25. Plan (manuscrit) des vestiges de l'habitat du Ramelsberg, Radelange, Belgique. (Croquis : E. et R. Malget)

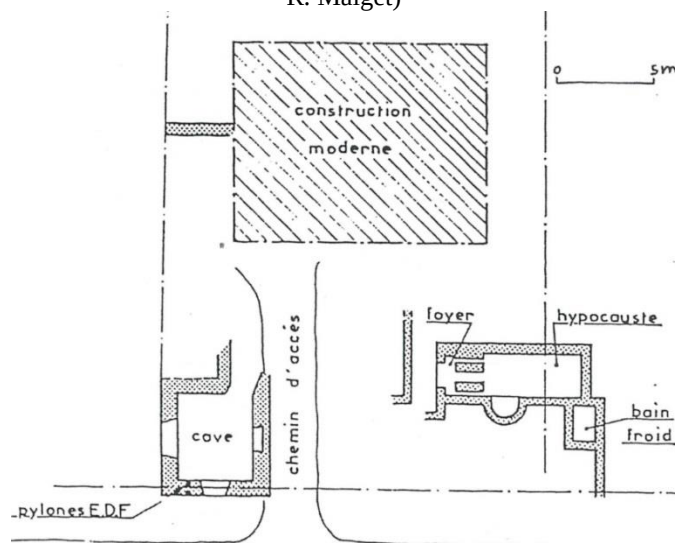


Fig. 26. Plan des vestiges de la villa de Rupt Chaudon, Liverdun, France.
(Orientation rajoutée par nous en fonction de la description de l'entrée dans la littérature)

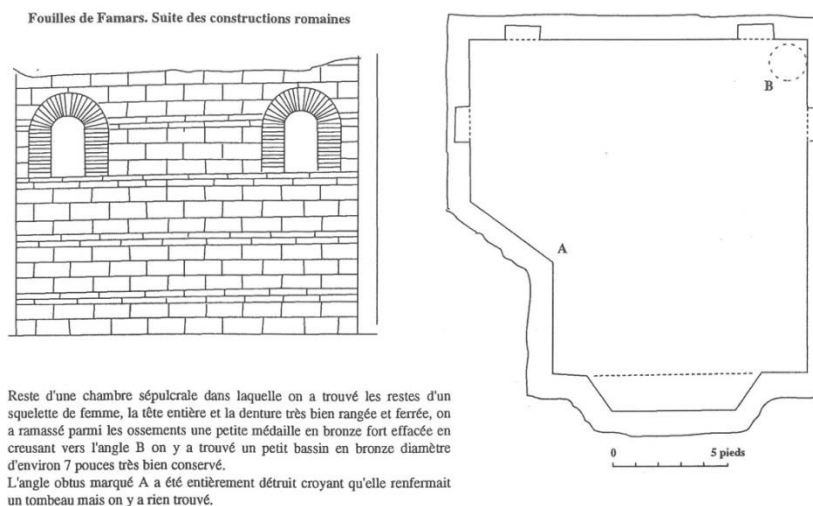


Fig. 27. Plan et élévation de la cave fouillée en 1823 dans la *parcelle Olivier*, Famars, France.



Fig. 28. Photographie de la cave du *Champ des Agaises*, Haulchin, Belgique. (Photographie : Institut royal du patrimoine artistique, Bruxelles)

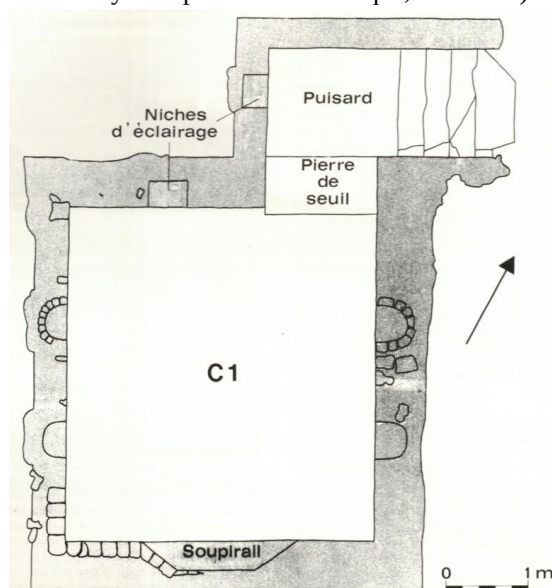


Fig. 29. Plan de la cave de la zone d'habitat VII 1 du site des *Castellains*, Fontaine-Valmont, Belgique.

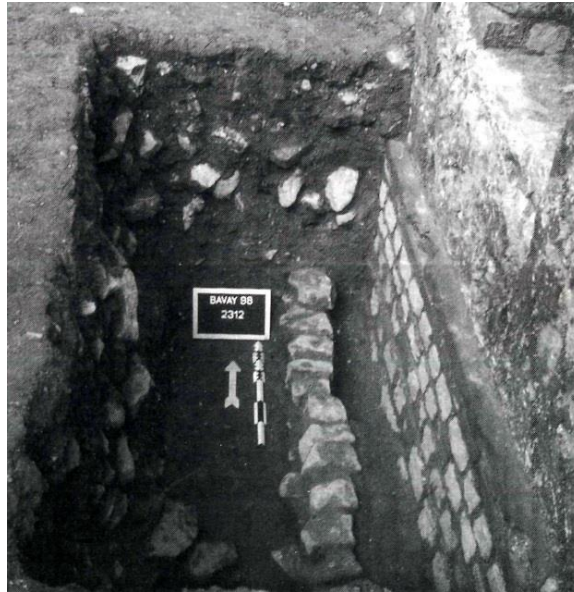


Fig. 30. Photographie du sondage au pied de la niche du mur est de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay, France.



Fig. 31. Photographie (vue du nord) de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay, France.

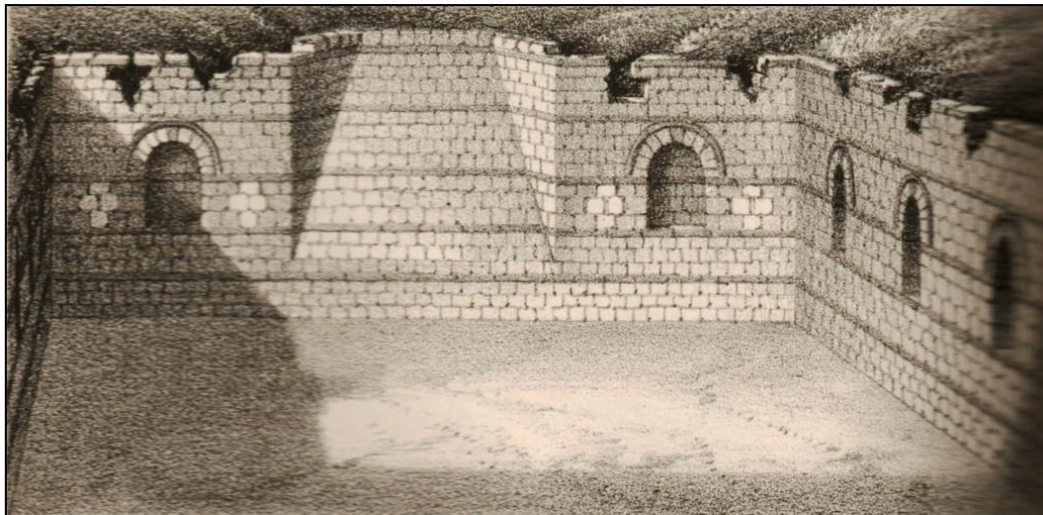


Fig. 32. Croquis des murs nord et est de la *villa* d'*Augette*, Gerpinnes, Belgique.



Fig. 33. Photographie de la cave monumentale n° 2 sous la galerie nord du corps de logis de la villa de Magerot, Torgny, Belgique. (Photographie : G. Lambert, Ministère de la Région wallonne, Division du patrimoine. Direction de l'archéologie)

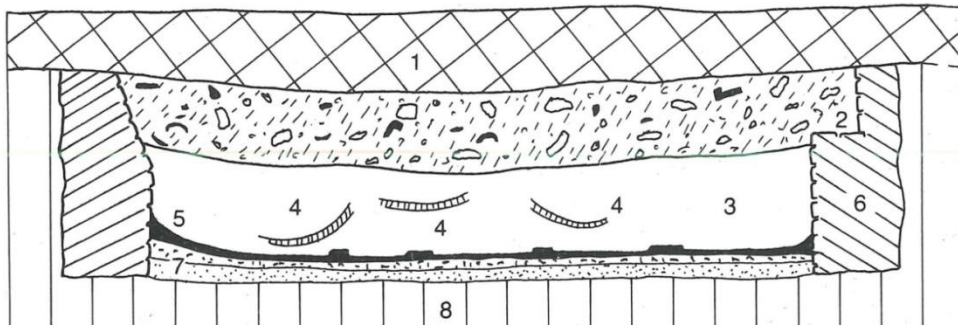


Fig. 34. Coupe du remplissage de la cave n°2 de l'habitat de Buisson du Maréchal, Lixhe, Belgique.

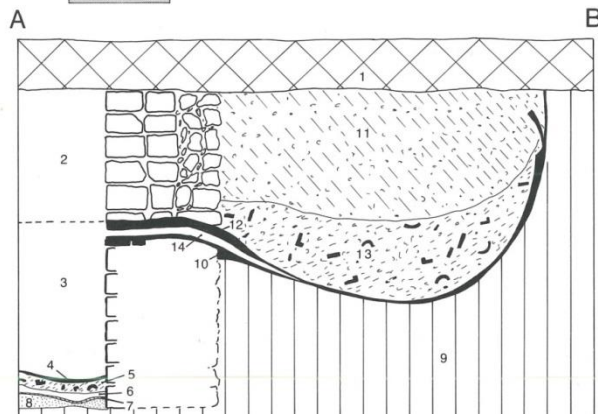
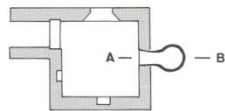


Fig. 35. Coupe du remplissage de la cave B et du four de l'habitat de Buisson du Maréchal, Lixhe, Belgique.



Fig. 36. Photographie de l'angle nord-est de la cave du corps de logis de la villa de *Grand Sareu*, Grémecey, France.

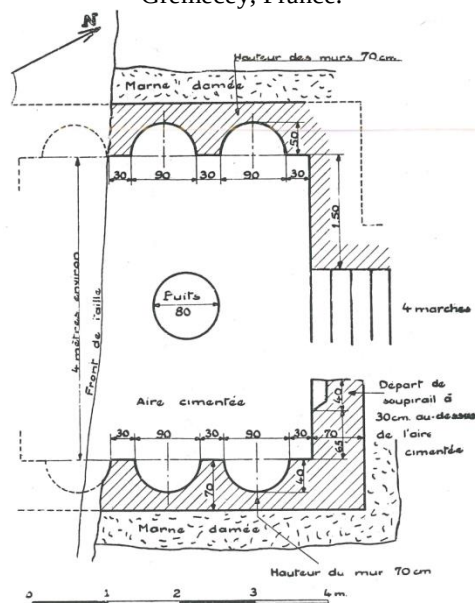


Fig. 37. Plan de la cave n° 2 de la *sablière Lenglet* (« Caveau E »), Bavay, France.



Fig. 38. Photographie du soupirail de la cave de la villa d'*Eisenbrunn*, Mittelbronn, France.
(Photographie : Musée de Sarrebourg)



Fig. 42. Photographie du mur est de la cave de la villa de *Vigetaille*, Le Roux-lez-Fosses, Belgique.
(Photographie : G. Onkelinx, Société archéologique de Namur, Namur)



Fig. 43. Photographie de la cave de la villa des *Bruyères* (vue du nord), Treignes, Belgique.
(Photographie : F. Broers)



Fig. 44. Photographie (orientation inconnue) de la cave de la rue *Franklin Roosevelt*, Reims, France.
(Photographie : A. Allonsius)



Fig. 45. Photographies des niches du mur nord de la cave du *secteur T* de l'agglomération des *Sarrasins*, Braives, Belgique.



Fig. 46. Photographie de la cave (vue du nord-est) de la station routière des *Hauts-Sarts*, Herstal, Belgique. (Photographie : S. de Bernardy de Sigoyer, SPW/DGO4)

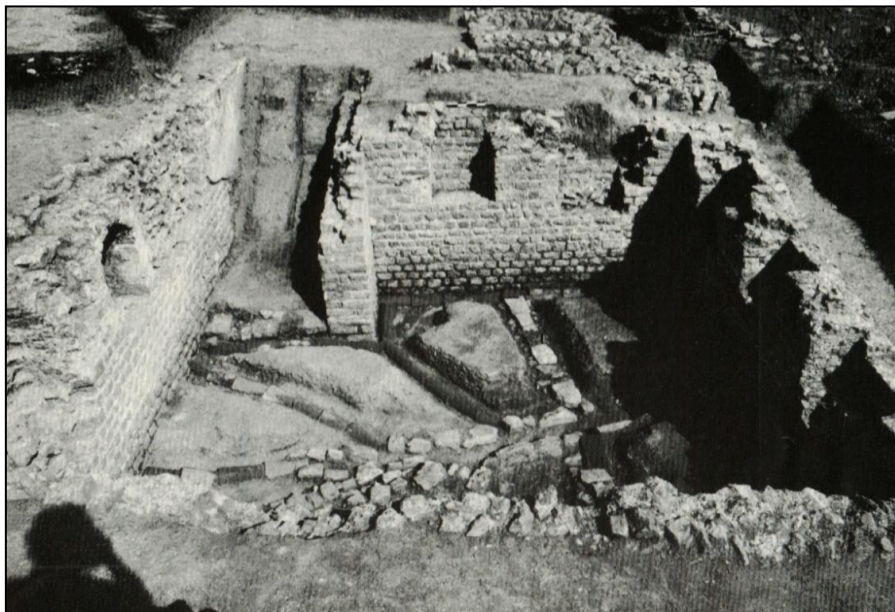


Fig. 47. Photographie de la cave de l'habitat de la *Plaine de Bieure* (vue du sud-ouest), Matagne-la-Petite, Belgique.



Fig. 48. Photographie (vue de l'est) de la cave de la *parcelle n° 8 du quartier Ouest* du *vicus* gallo-romain de *Bliesbruck*, Bliesbruck, France.
(Photographie : Conservation d'archéologie du Conseil Général de la Moselle)



Fig. 49. Photographie (vue de l'est) de la cave de la *parcelle n° 13 du quartier Ouest* du *vicus* gallo-romain de *Bliesbruck*, Bliesbruck, France. (Photographie : Conservation d'archéologie du Conseil Général de la Moselle)

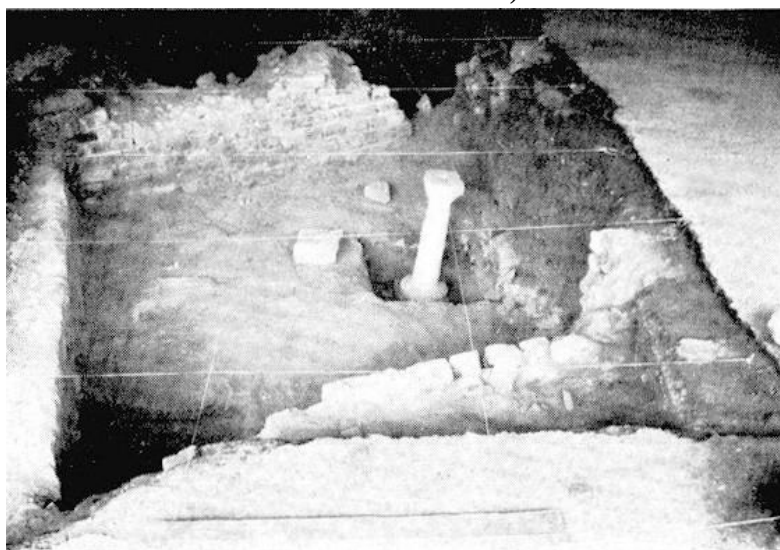


Fig. 50. Photographie (orientation inconnue) de la cave de la *domus* de l'îlot B du quartier de l'*Arsenal Ney*, Metz, France.



Fig. 51. Photographie (vue du nord-est) de la cave de la parcelle n° 11 du quartier Ouest du vicus gallo-romain de Bliesbruck, Bliesbruck, France.
(Photographie : Conservation d'archéologie du Conseil Général de la Moselle)



Fig. 52. Photographie du mur nord de la cave du troisième habitat des n°s 36bis-38 de la rue de Cernay, Reims, France. (Photographie : P. Rollet, INRAP)

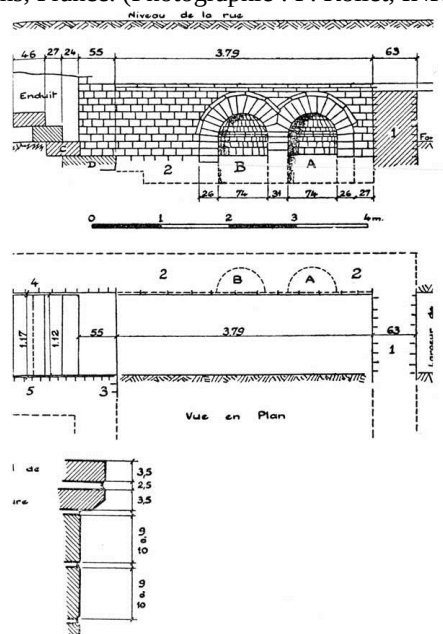


Fig. 53. Élévations et plan de la cave de la rue Pierre Mathieu (« Caveau G »), Bavay, France.

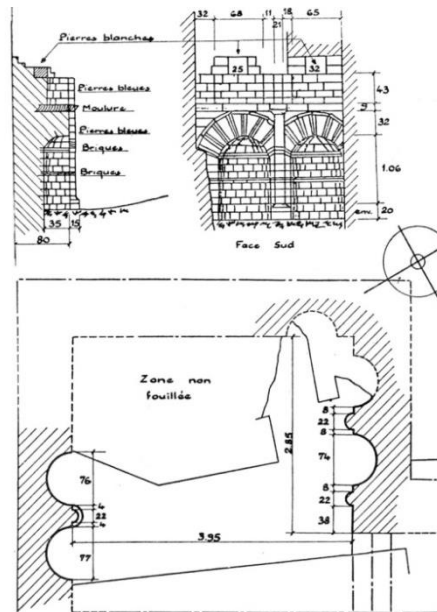


Fig. 54. Élévations et plan de la cave du n° 3 de la rue des Soupirs (« Caveau A »), Bavay, France.

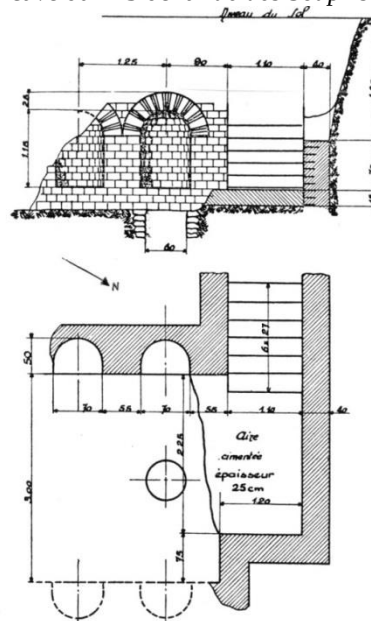


Fig. 55. Élévation et plan de la cave n° 1 de la Sablière Mathieu (« Caveau B »), Bavay, France.

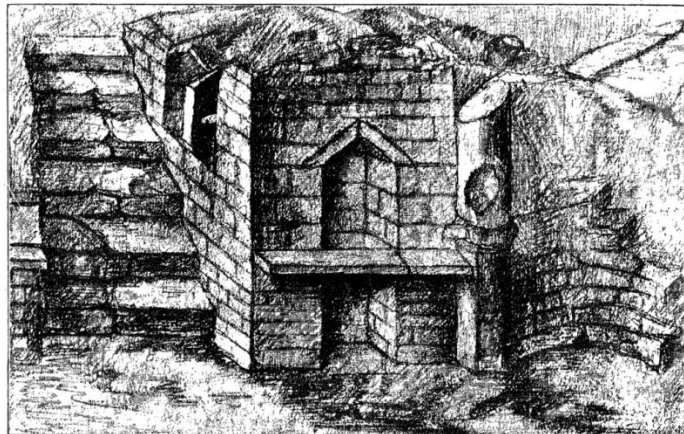


Fig. 56. Croquis de la cave du Perroi, Iwuy, France. (Dessin : O. Dehaisne et/ou A. Bontemps ?)



Fig. 57. Photographies du pilier de l'angle nord-est de la *cave n° 4* de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique. (Photographies : G. Lambert, Musée Gaumais, Virton)



Fig. 58. Photographie (vue du sud) de la *cave n° 1* située sous la salle centrale de la première résidence de la *villa de Magerot*, Torgny, Belgique. (Photographie : D. Bossicard, DMSF)



Fig. 59. Photographie du fond de la cave des n°s 30-34 de la *rue de l'Écu*, Reims, France. (Photographie : P. Rollet, INRAP)

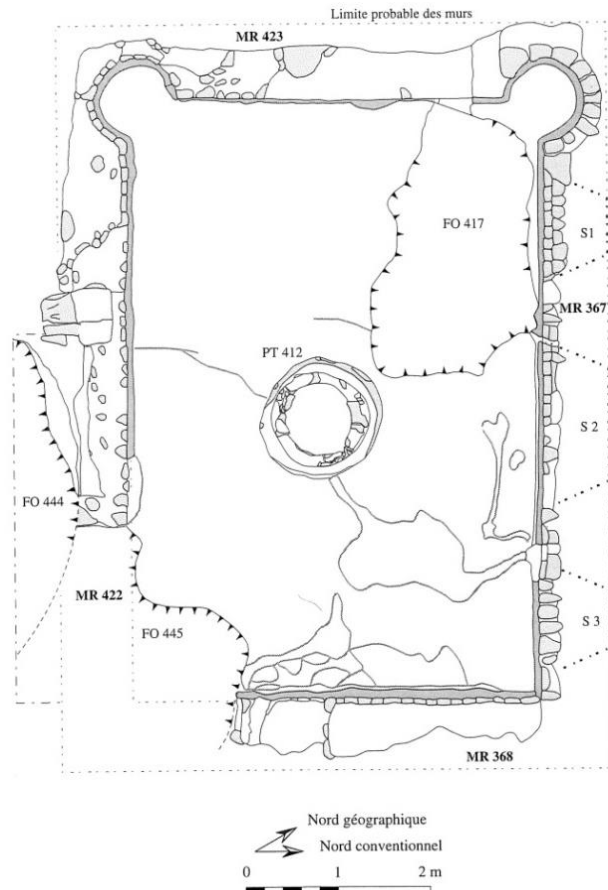


Fig. 60. Plan de la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay, France.



Fig. 61. Photographie (vue du nord) de la cave de la zone d'habitat VII 1 du site des *Castellains*, Fontaine-Valmont, Belgique.

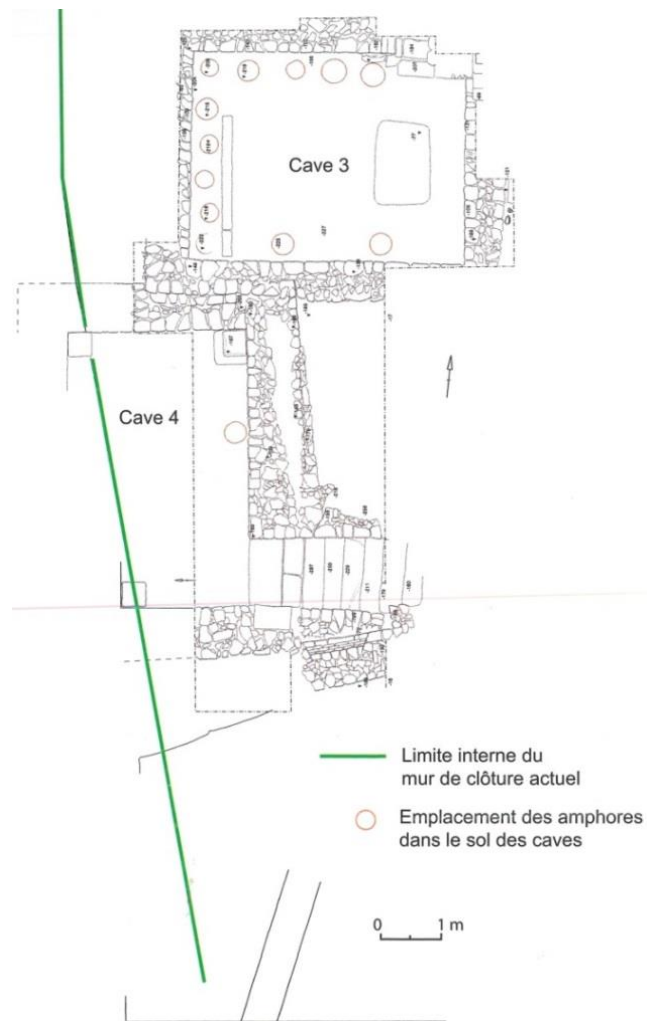


Fig. 62. Plan des caves n^{os} 3 et 4 de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique.
(Plan : C. Martin et M.-N. Rosière, SPW/DGO4)

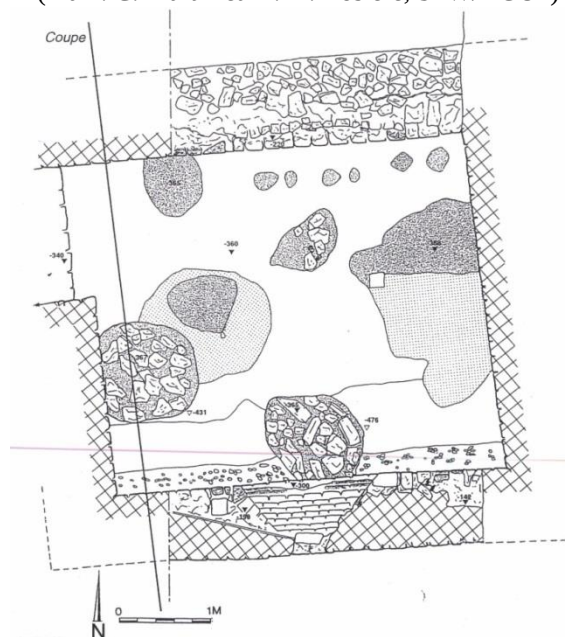


Fig. 63. Plan du sol de la cave de la *Place Marché aux Légumes*, Namur, Belgique.
(Relevé : DGATLP Région Wallonne-Namur)

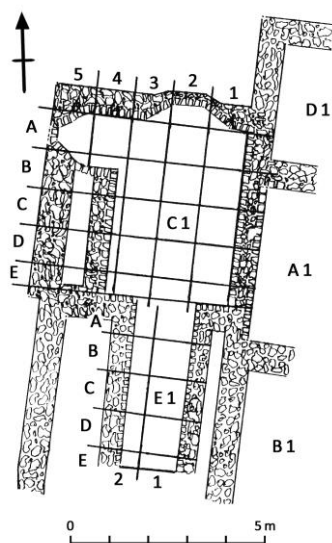


Fig. 64. Plan avec quadrillage de fouille de la cave de la villa des *Machenées*, Neuville, Belgique.
(Document Archéophil, Fonds Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes)

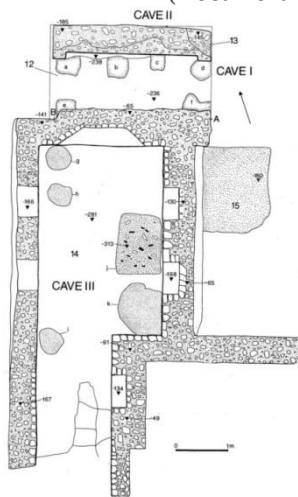


Fig. 65. Plan de la cave du secteur Q de l'agglomération des *Sarrasins*, Braives, Belgique.

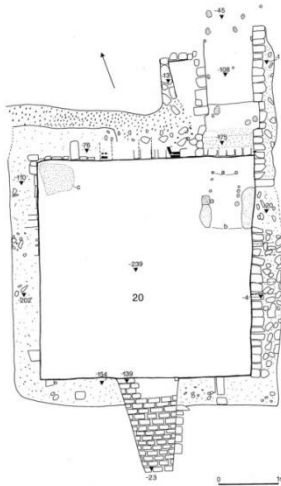


Fig. 66. Plan de la cave du secteur R de l'agglomération des *Sarrasins*, Braives, Belgique.

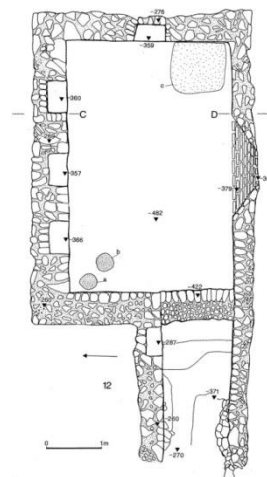


Fig. 67. Plan de la cave du secteur T de l'agglomération des *Sarrasins*, Braives, Belgique.

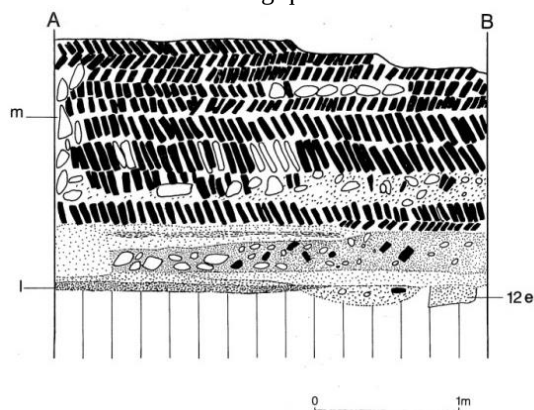


Fig. 68. Croquis de la coupe du blocage du mur nord de la cave du secteur Q de l'agglomération des *Sarrasins*, Braives, Belgique.

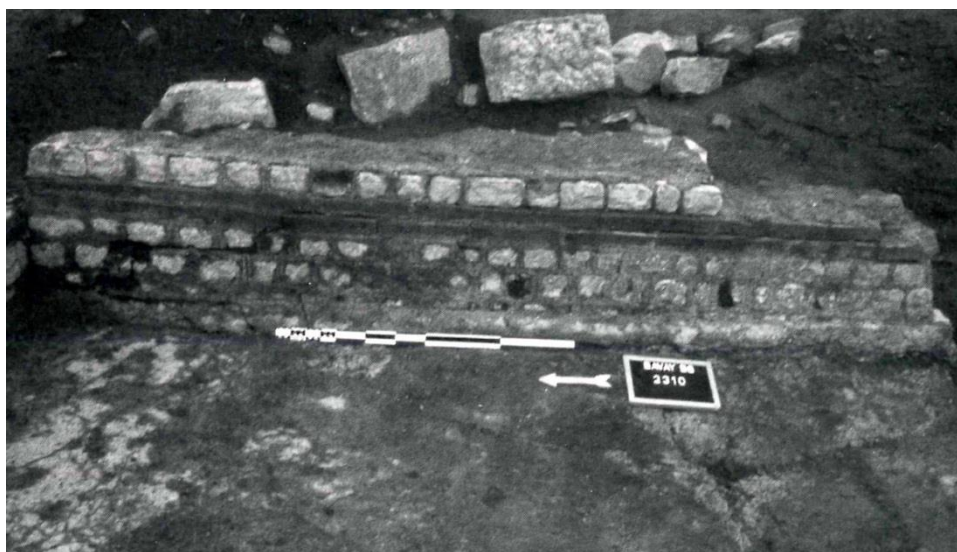


Fig. 69. Photographie du mur est de la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay, France.

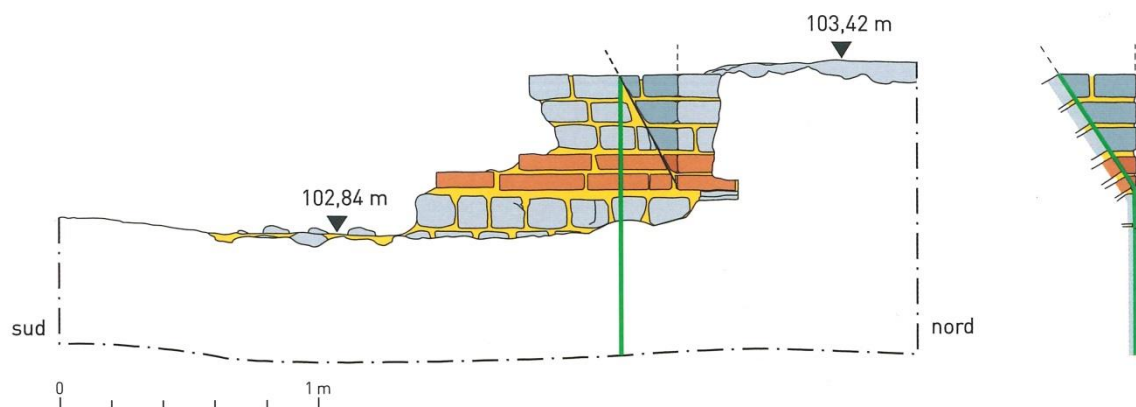


Fig. 70. Relevé (vue de face et coupe) du mur nord et du soupirail de la cave de l'aile sud du corps de logis de la villa du *Champ de Saint-Éloi*, Merbes-le-Château, Belgique. (DAO : SPW/DGO4)



Fig. 71. Photographie du mur est de la cave de la villa des *Machenées*, Neuville, Belgique. (Photographie : Archéophil, Fonds Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes)

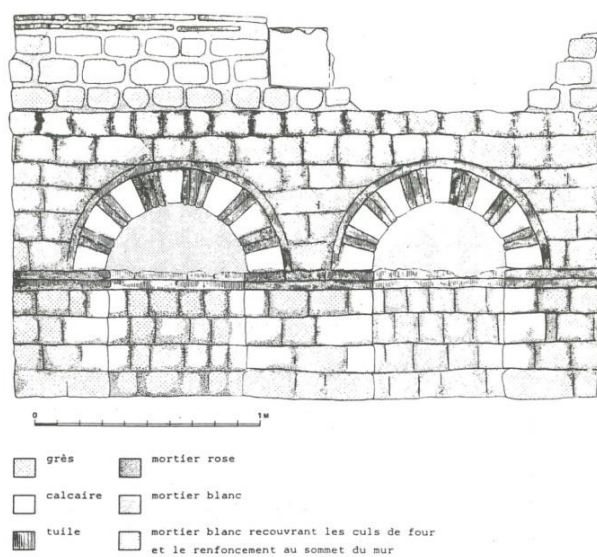


Fig. 72. Croquis de l'élévation du mur nord de la cave n°1 des parcelles AB 161-162, Famars, France.



Fig. 73. Photographie de la niche du mur est de la cave du secteur Q de l'agglomération des Sarrasins, Braives, Belgique.

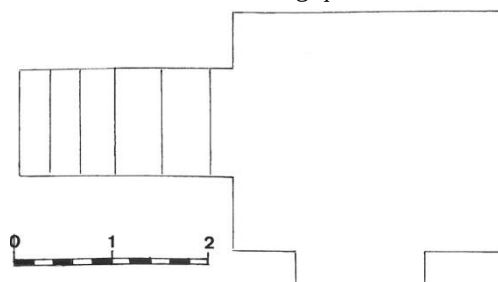


Fig. 74. Plan de la cave n°1 des parcelles AB 161-162, Famars, Belgique.

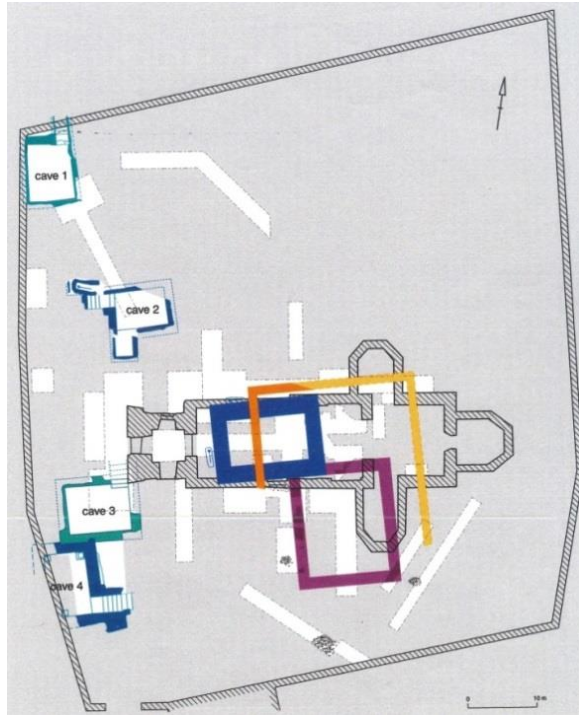


Fig. 75. Plan des fouilles de Gérard Lambert dans et aux abords de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique. (Plan : C. Martin et M.-N. Rosière, SPW/DGO4)

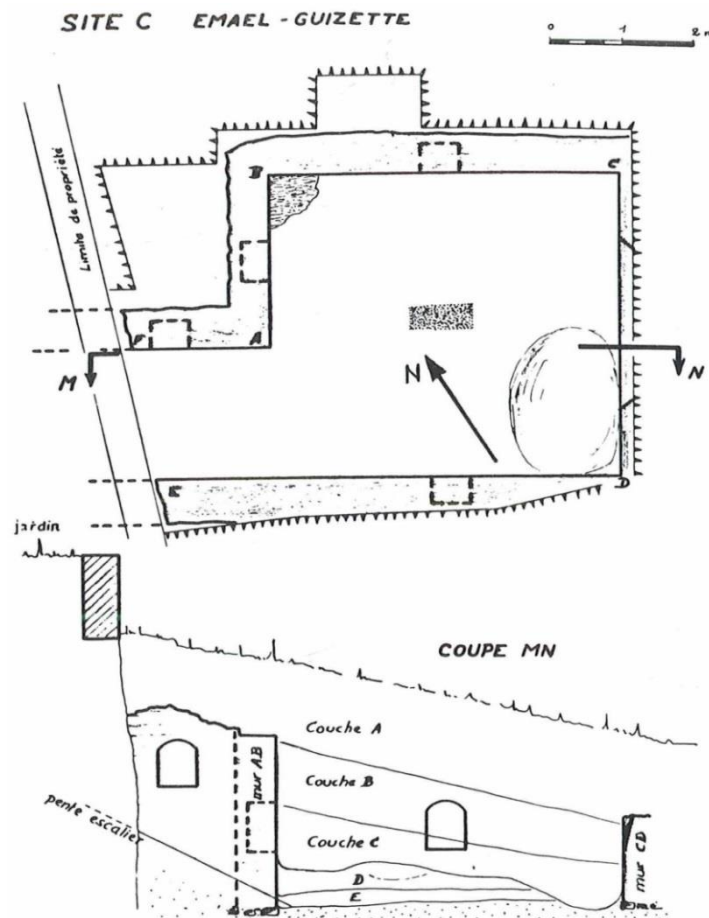


Fig. 76. Plan et coupe de la cave de l'habitat de Guizette, Eben-Emael, Belgique. (Croquis : F. Close)

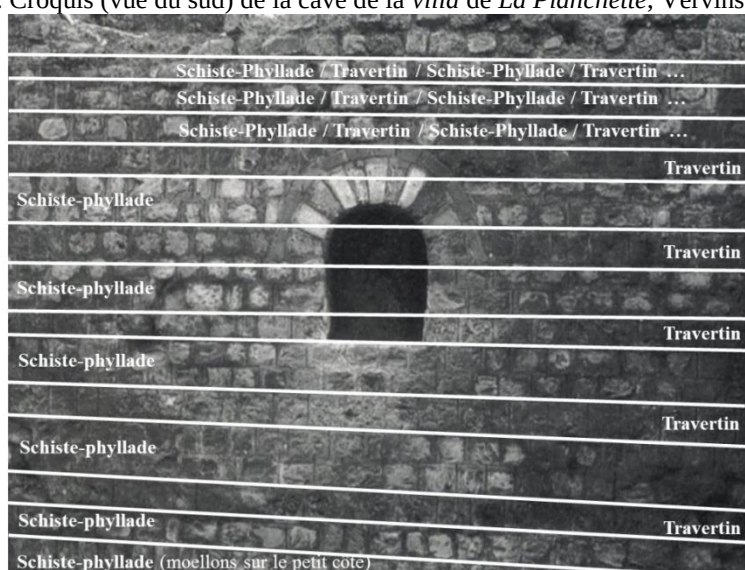
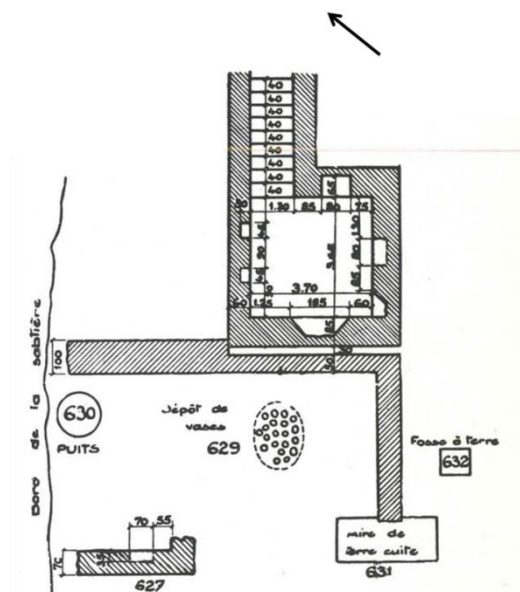




Fig. 80. Détail du décor architectural du mur est de la cave de la villa des *Machenées*, Neuville, Belgique. (Photographie : Archéophil, Fonds Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes)



Fig. 81. Détail du décor architectural du mur nord de la cave de la villa des *Machenées*, Neuville, Belgique. (Photographie : Archéophil, Fonds Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes)

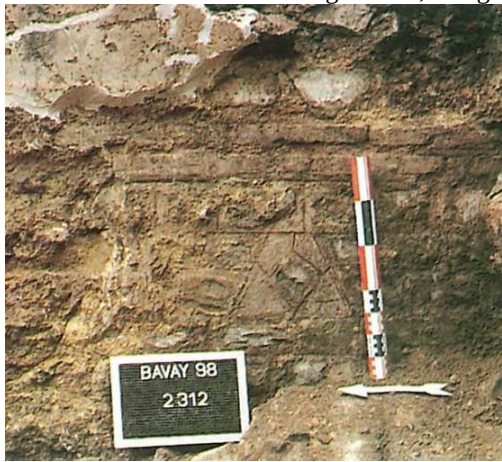


Fig. 82. Photographies des appareils pseudo-réticulés du mur est (gauche) et du mur nord (droite) de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay, France.

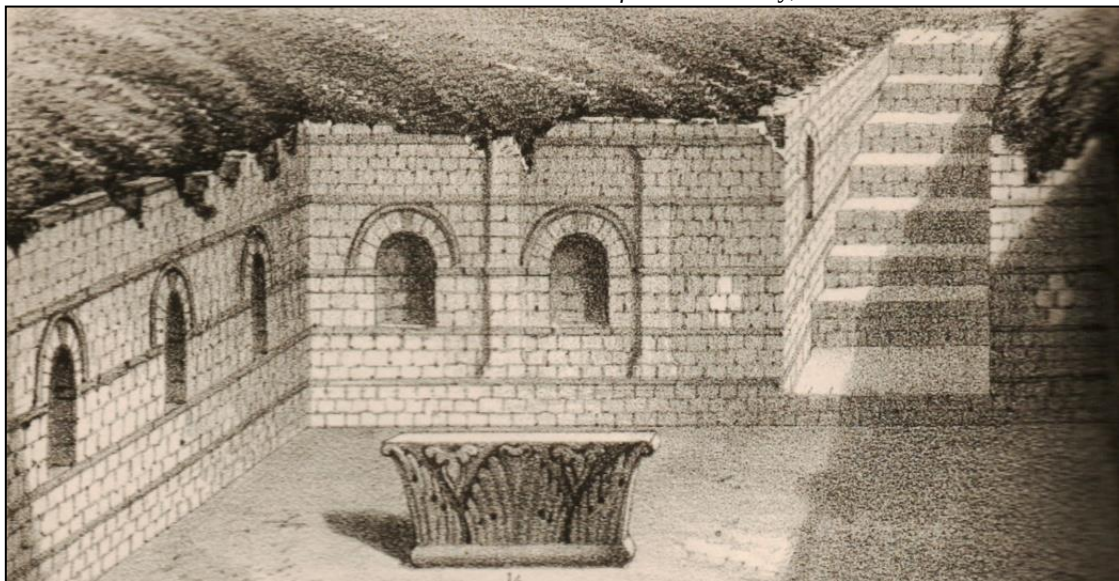


Fig. 83. Croquis de l'angle sud-est et de l'escalier de la villa d'*Augette*, Gerpinnes, Belgique.

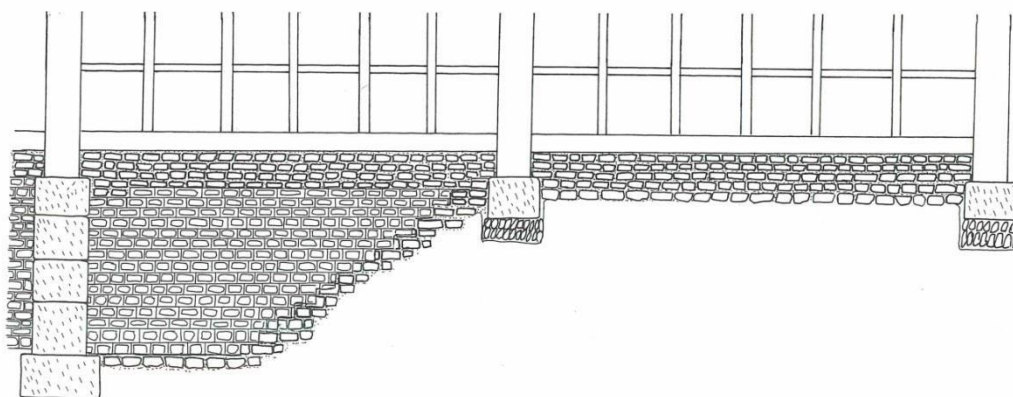


Fig. 84. Croquis d'une proposition de restitution (mur sud ?) de la technique de construction du bâtiment occupant l'avant de la *parcelle n° 1* du quartier *Est* du *vicus* gallo-romain de *Bliesbruck*, *Bliesbruck*, France. (Illustration de la conservation d'archéologie du Conseil Général de la Moselle)

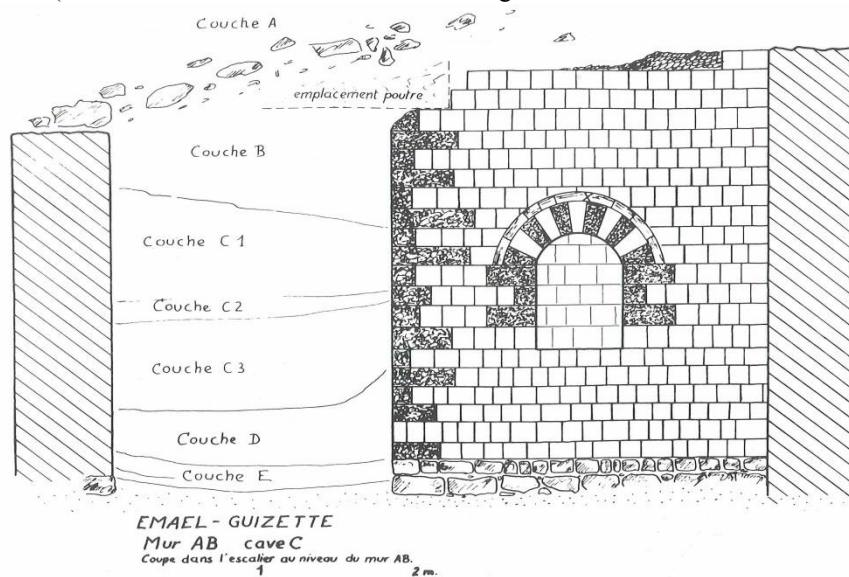


Fig. 85. Élévation du mur nord-ouest et coupe dans le comblement de la cage d'escalier de la cave de l'habitat de *Guizette*, *Eben-Emael*, Belgique. (Croquis : F. Close)

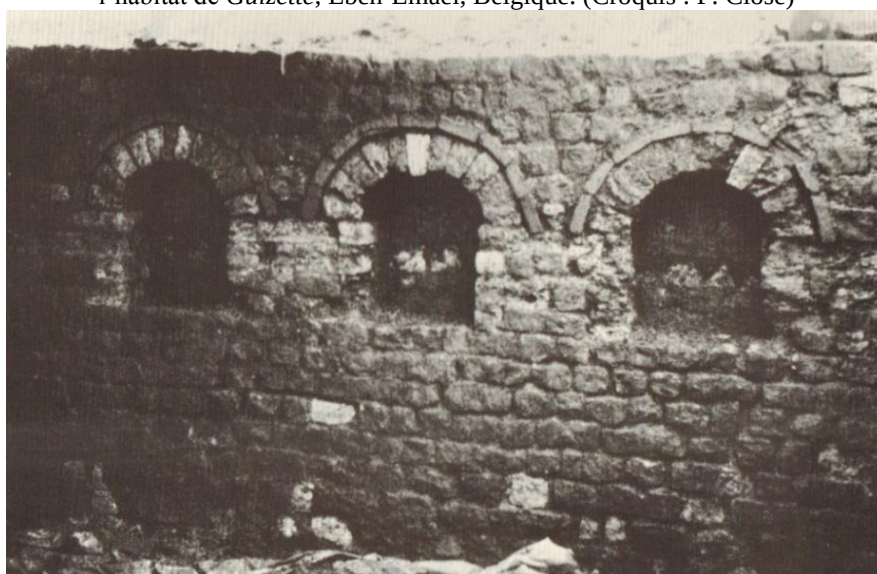


Fig. 86. Photographie du mur sud de la cave n°1 de la *villa de La Tombe*, *Marcinelle*, Belgique.



Fig. 87. Photographie de l'angle sud-est de la cave de la villa de l'Arbre-Chaud, Graincourt-lès-Havrincourt, France.



Fig. 88. Photographie de l'enduit mural à l'angle nord-ouest de la cave n° 3 de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique. (Photographie : G. Lambert, Musée Gaumais, Virton)

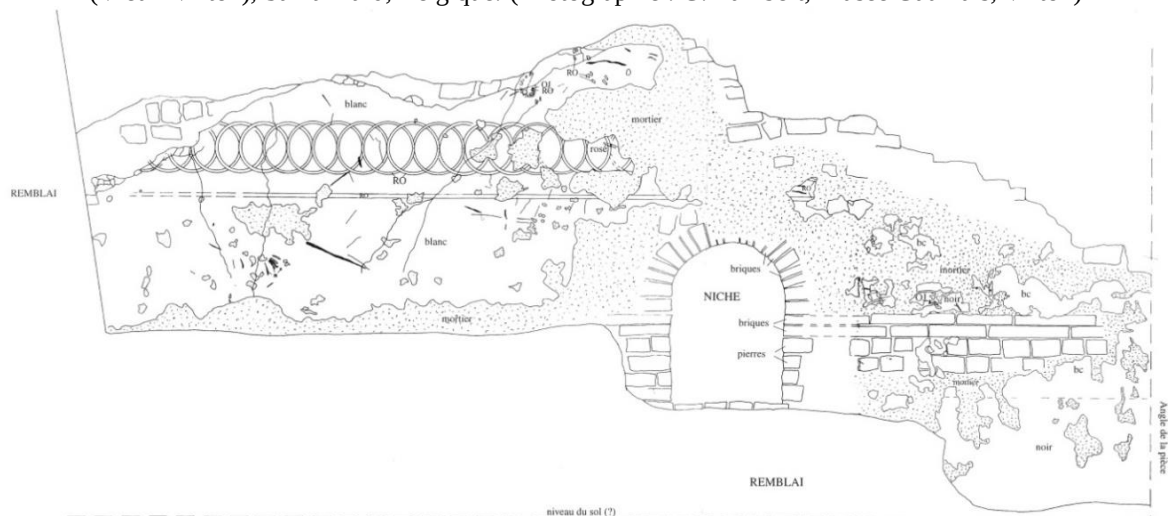


Fig. 89. Relevé du mur ouest de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du forum de Bavay, France.

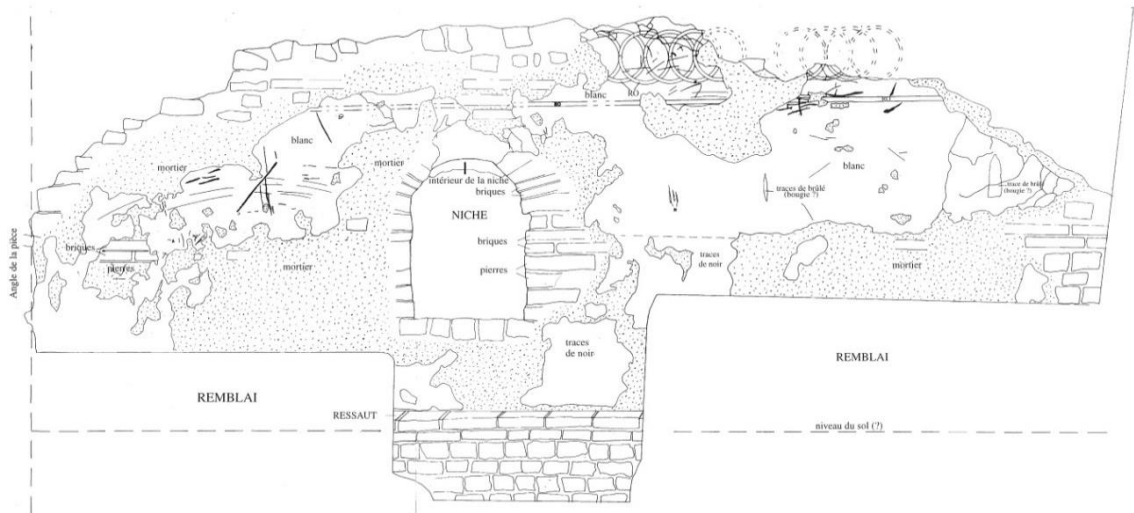


Fig. 90. Relevé du mur est de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay, France.



Fig. 91. Fragments d'enduits peints provenant du remblai de la cave de l'îlot au sud-ouest du *forum* de Bavay, France.



Fig. 92. Photographie de l'enduit peint conservé sur la partie basse du mur sud de la cave de l'aile sud du corps de logis de la *villa* du *Champ de Saint-Éloi*, Merbes-le-Château, Belgique. (Photographie : G. Focant, SPW/DGO4)

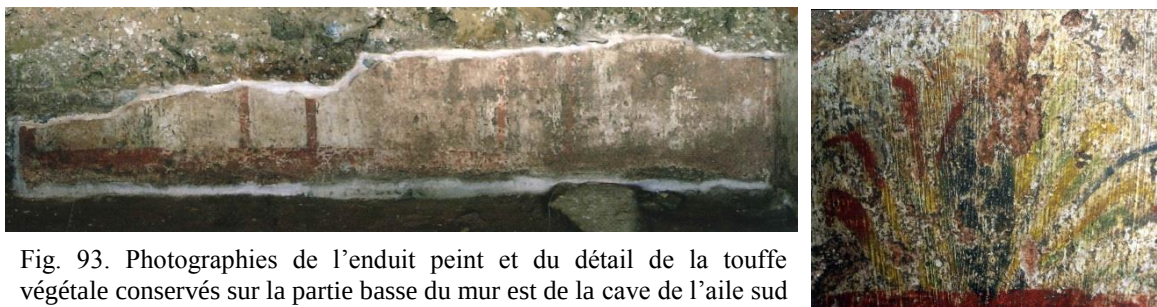


Fig. 93. Photographies de l'enduit peint et du détail de la touffe végétale conservés sur la partie basse du mur est de la cave de l'aile sud du corps de logis de la villa du *Champ de Saint-Éloi*, Merbes-le-Château, Belgique. (Photographies : G. Focant, SPW/DGO4)

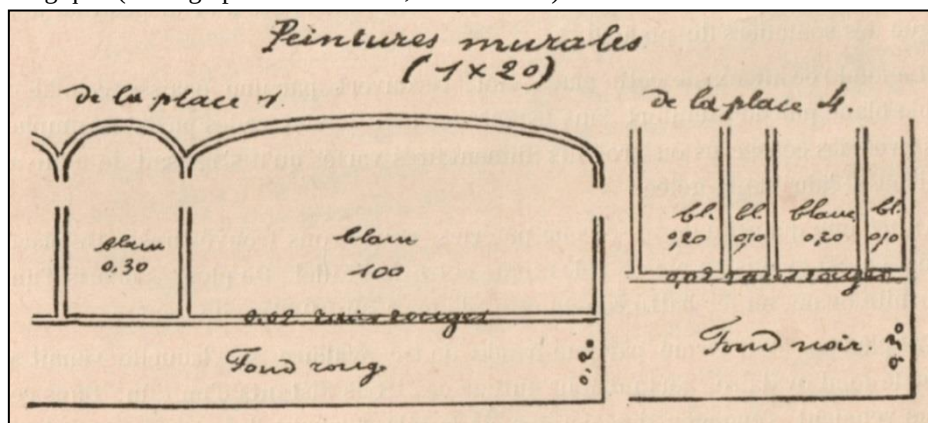


Fig. 94. Croquis des peintures murales ornant la pièce sud de l'aile occidentale (place 1) et de la cave (place 4) de l'habitat du *Ramelsberg*, Radelange, Belgique. (Croquis : E. et R. Malget)

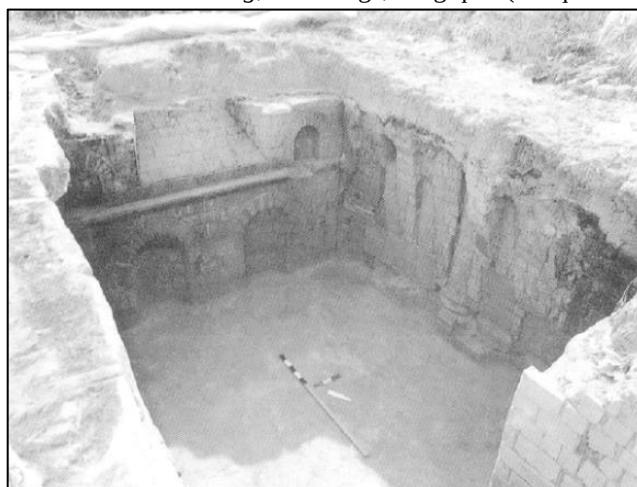
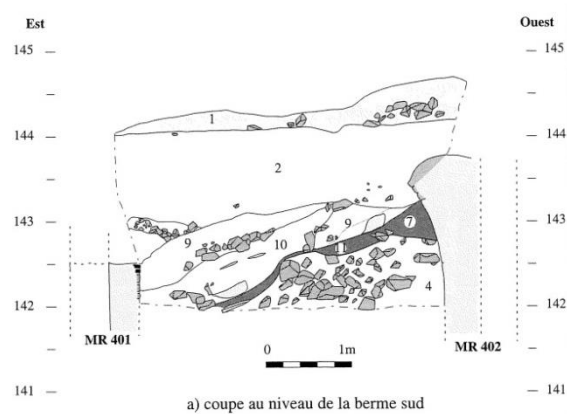


Fig. 95. Photographie de l'angle sud-ouest de la cave de la villa de l'*Arbre-Chaud*, Graincourt-lès-Havrincourt, France.



UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

EPOQUE MODERNE

1 : argile jaune et pierres, extension moderne de la levée de terre médiévale

BAS-EMPIRE

2 : remblai définitif de la cave

9, 10 : niveau de destruction du mur MR 401 et de la voûte

7, 11 : argile grise et noire : remblai superficiel

4, 8 : argile gris-vert à pierres et cailloutis. Comblement de la cave.

5, 6 : argile, mortier et moellons : destruction partielle de la cave

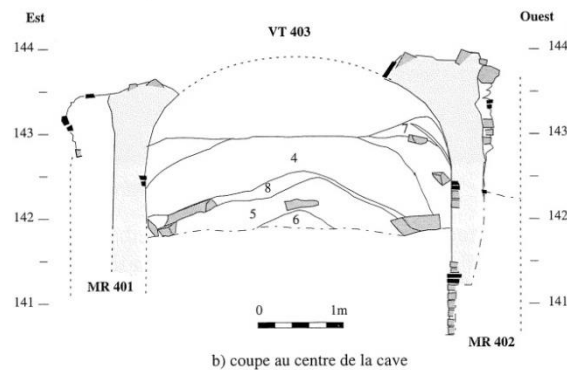


Fig. 96. Stratigraphie du remplissage – au niveau de la berme sud (a) et du centre de la pièce (b) – de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay, France.

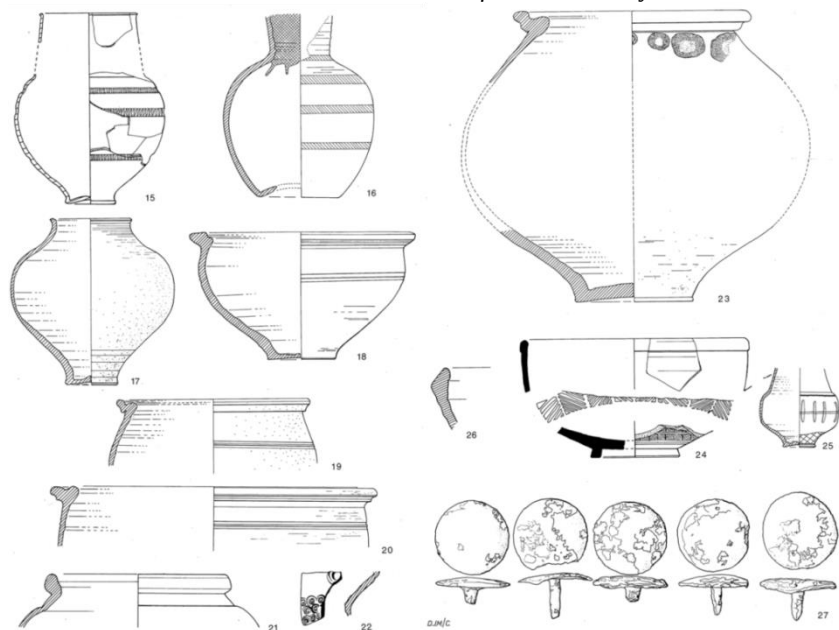


Fig. 97. Mobilier céramique et clous en bronze provenant de la cave 2 de l'habitat de *Buisson du Maréchal*, Lixhe, Belgique.

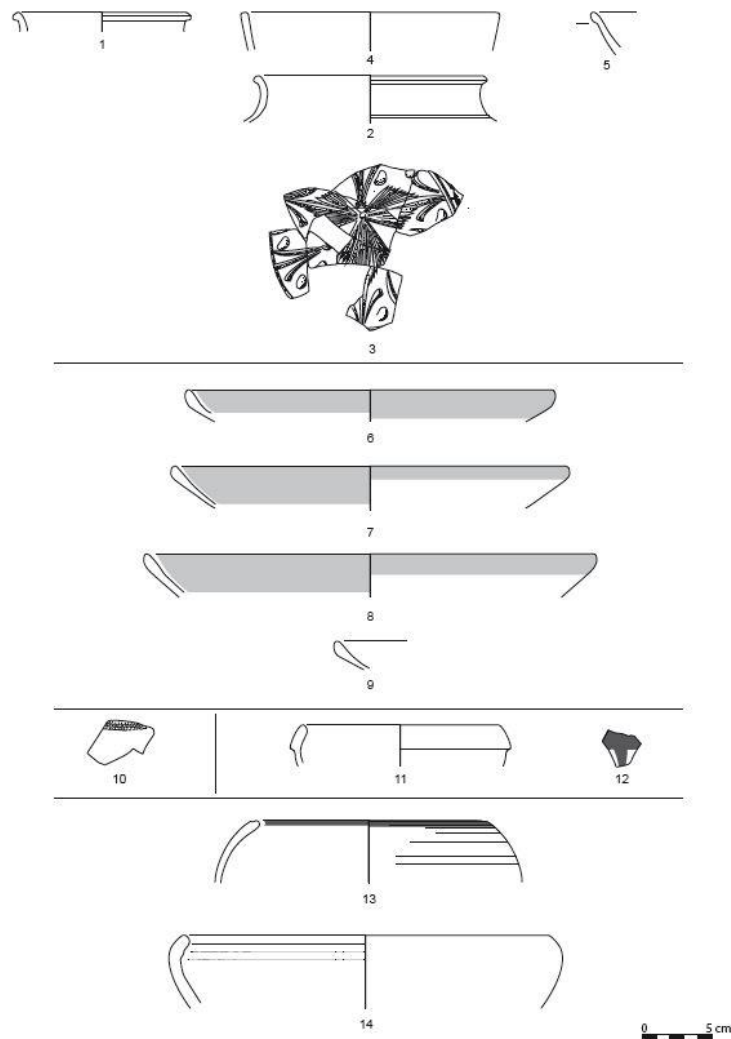


Fig. 98. Mobilier céramique provenant du niveau VI de la cave de la *villa des Machénées*, Neuville, Belgique. 1-5. Terre sigillée ; 6-9. Céramique à vernis rouge pompéien ; 10. Céramique métallescente d'Argonne ; 11-12. Céramique commune sombre ; 13-14. Céramique non tournée.
(Dessins : N. Venant, CReA-Patrimoine, ULB)

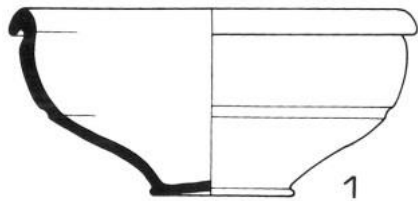


Fig. 99. *Ecuelle carénée*. Cave n°1 de la *villa de La Tombe*, Marcinelle, Belgique. Argile gris foncé. H. 7,8 cm ; diam. pied 5,7 cm ; diam. col 16,5 cm. Seconde moitié II^e – début III^e siècle ap. J.-C. Lieu de conservation non précisé.



Fig. 100. *Plat avec surface lissée et fumée*. Cave n°1 de la *villa de La Tombe*, Marcinelle, Belgique. Argile foncée. H. 7,4 cm ; diam. pied 22 cm ; diam. col 29,3 cm. Fin I^{er} – courant II^e siècle ap. J.-C. Lieu de conservation non précisé.

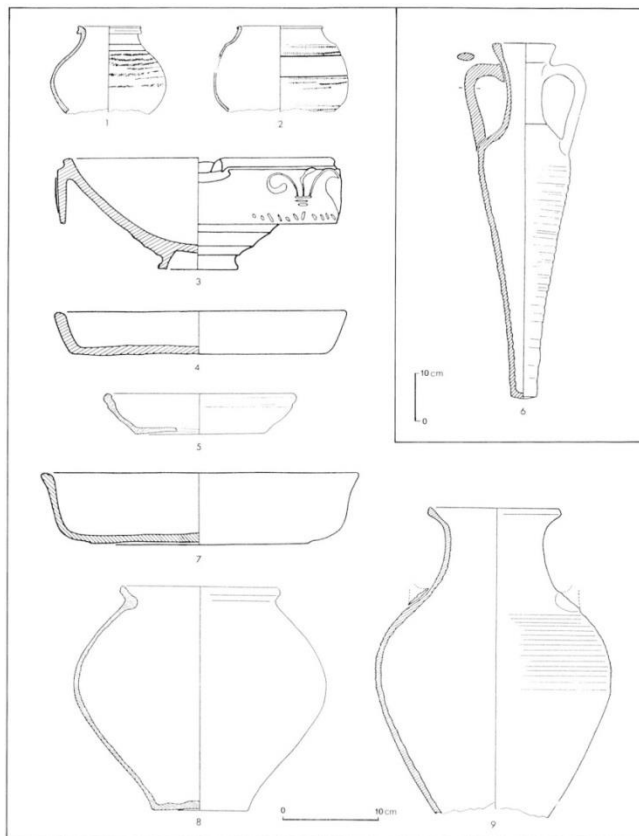


Fig. 101. Mobilier céramique issu de la cave de la *domus* de l'îlot B du quartier de l'*Arsenal Ney*, Metz, France



Fig. 102. Photographie des amphores (?) brisées retrouvées en place sur le sol de la *cave n° 1* de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique. (Photographie : G. Lambert, Musée gaumais, Virton)



Fig. 103. Photographie (vue de face et de profil) d'un vase zoomorphe en terre sigillée (Centre Gaule) provenant de la cave des n^{os} 30-34 de la *rue de l'Ecu*, Reims, France. (Photographie : P. Rollet, INRAP)



Fig. 104. Fragments de deux figures ornant des vases à bustes issus de la cave de la zone d'habitat VII 1 du site des *Castellains*, Fontaine-Valmont, Belgique.

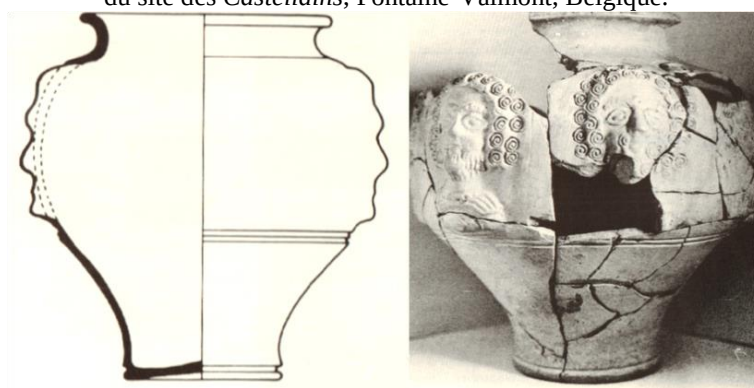


Fig. 105. *Vase à masques (coupe et photographie)*. Cave n^o 1 de la villa de *La Tombe*, Marcinelle, Belgique. Argile beige clair. H. 15 cm ; diam. pied 6,6 cm ; diam. panse 15,5 cm ; diam. col 9,8 cm. Courant seconde moitié du II^e siècle ap. J.-C. Lieu de conservation non précisé. (Photographie : R. Brulet)

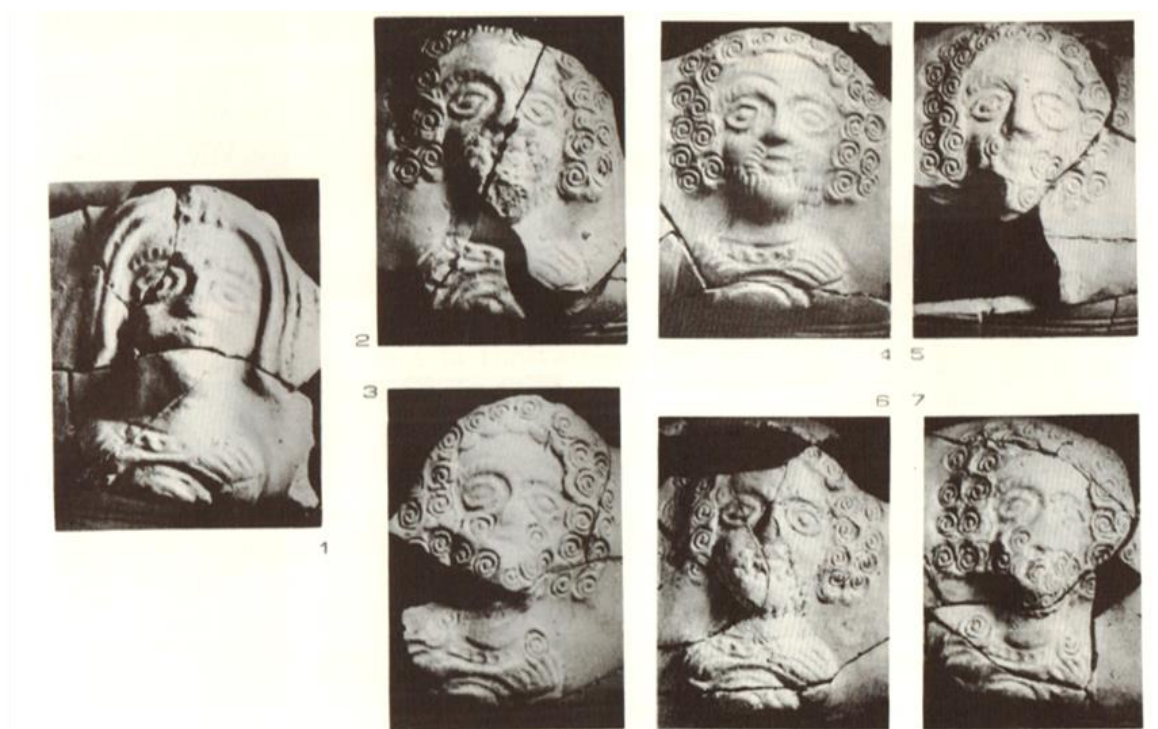


Fig. 106. Vase à masques (*détails des figures*). Cave n°1 de la villa de *La Tombe*, Marcinelle, Belgique. Argile beige clair. H. 15 cm ; diam. pied 6,6 cm ; diam. panse 15,5 cm ; diam. col 9,8 cm. Courant seconde moitié du II^e siècle ap. J.-C. Lieu de conservation non précisé. (Photographies : R. Brulet)



Fig. 107. Motif circulaire se trouvant entre les différentes figures du vase à masques de la cave n°1 de la villa de *La Tombe*, Marcinelle.

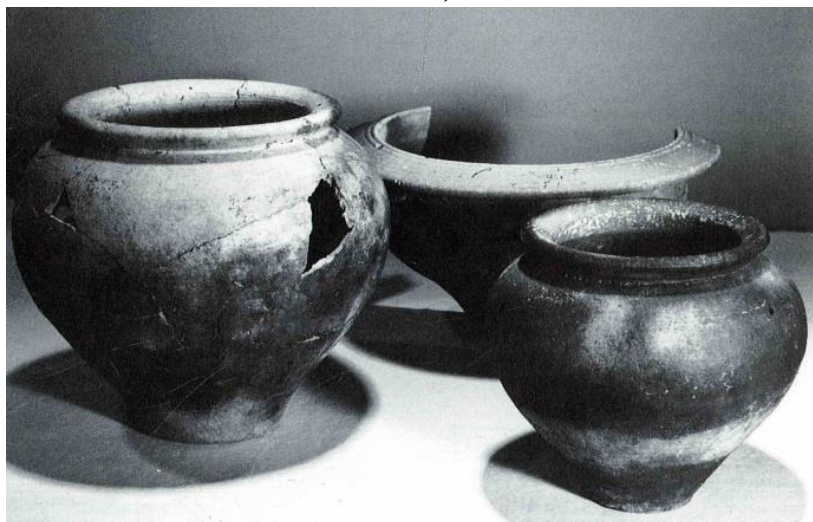


Fig. 108. Urnes provenant de la couche E (à gauche et au fond) et de la niche sud-ouest (à droite) de la cave de l'habitat de *Guizette*, Eben-Emael, Belgique.



Fig. 109. *Mater*. Cave de la Sablière Mathieu (« Caveau C »), Bavay, France. Bronze. H. 20 cm. II^e-III^e siècles ap. J.-C. Musée de Mariemont, Belgique. N° inv. Ac.3694.A.



Fig. 110. *Jupiter à la roue*. Cave de l'agglomération antique du *Châtelet* à Gourzon, France. Bronze. H. 14 cm. Epoque gallo-romaine. Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye (Paris), n° inv. 32947. (Photographie : Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye)



Fig. 111. *Hercule*. Cave de l'agglomération antique du *Châtelet* à Gourzon, France. Bronze. H. entre 9,4 et 14 cm. Epoque gallo-romaine. Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye (Paris), n° inv. 32959. (Photographie : Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye)



Fig. 112. *Buste de Vénus*. Cave de l'agglomération antique du *Châtelet* à Gourzon, France. Bronze. H. entre 9,4 et 14 cm. Epoque gallo-romaine. Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye (Paris), n° inv. 32954. (Photographie : Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye)

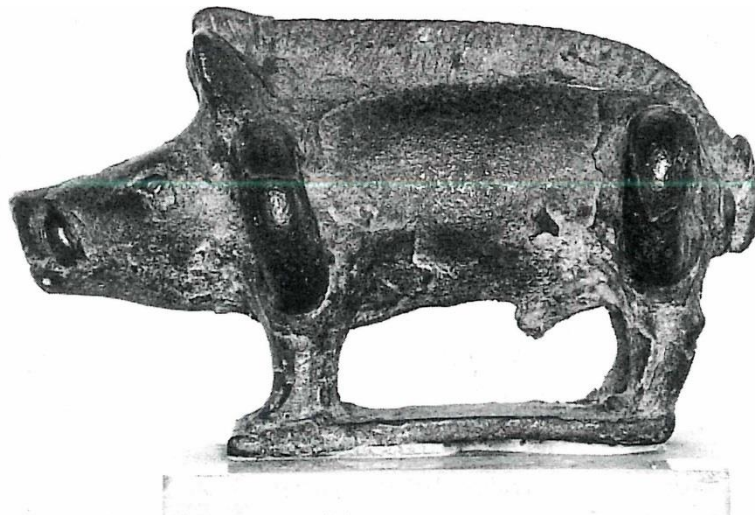


Fig. 113. *Sanglier*. Cave de l'agglomération antique du *Châtelet* à Gourzon, France. Bronze. H. 7,4 cm. Epoque gallo-romaine. Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye (Paris), n° inv. 32959. (Photographie : Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye)



Fig. 114. *Statuette de Dionysos*. Dépôt de métal de la cave de la *Villa du Sarrasin*, Champigneulle, France. Bronze. Epoque gallo-romaine. H. 60 cm. Musée de Nancy, n° d'inv. inconnu.



Fig. 115. *Poignée de clef ornée*. Cave de la *Sablère Mathieu* (« Caveau C »), Bavay, France. Bronze. L. 11,9 cm. Epoque gallo-romaine. Musée de Mariemont, Belgique. N° inv. Ac.3695.A.

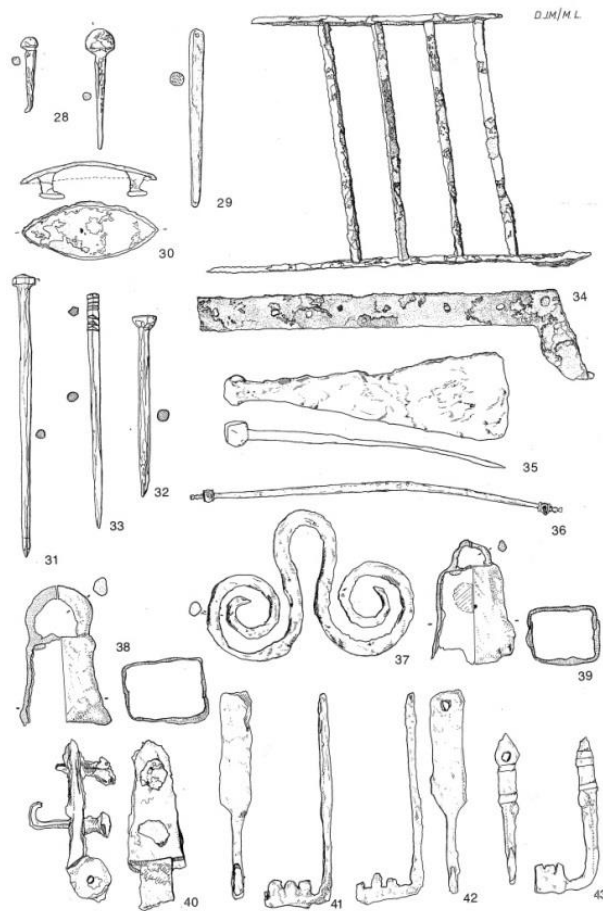


Fig. 116. Objets en bronze, en os et en fer provenant de la cave n° 2 de l'habitat de *Buisson du Maréchal*, Lixhe, Belgique.



Fig. 117. Appliques de meubles représentant *Andromède* ? Dépôt de métal de la cave de la villa du *Sarrasin*, Champigneulle, France. Bronze. Epoque gallo-romaine. H. 28 cm. Lieu de conservation et n° inv. inconnu.

Anneaux, chaînes : 19	Maillons : 9 Fragments de chaîne : 3 Anneaux : 3 Anneaux dits d'écurie ou d'amarrage : 4
Éléments architectoniques : 44	Pitons : 14 Agrafes : 16 Clous : 6 Crampons : 4 Crochets : 2 Crapaudine : 1 Patte-fiche : 1
Elevage : 2	Clarine : 1 Etrier : 1
Ferrures : 67	Tiges : 11 Clous : 17 Crochet : 1 Plaques perforées : 15 Plaques : 2 Fragments de tôle : 5 Ferrures : 16
Chandeliers ou talons de lance : 4	
Objets culinaires : 6	Couteaux : 3 Crémaillère : 1 Anse de seau ou de chaudron : 1 Fourchette à chaudron : 1
Objets personnels : 22	Briquet : 1 Épingle : 1 Clous de chaussure : 20
Outillage : 14	Forces fragmentaires : 2 Viroles : 5 Faux : 4 Frette : 1 Poids : 1 Taillant : 1
Pièces d'huissierie : 13	Clefs : 2 Poignées : 2 Charnières : 2 Gâches de verrou, de targette et de serrure par glissement : 2 Passe-courroie ou élément de verrou : 1 Fragments de penture à nœud : 2 Pivot : 1 Loquet à ressorts : 1

Fig. 118. Répartition fonctionnelle du mobilier en fer provenant de la cave de la *villa* des *Machenées*, Neuville, Belgique. (Tableau : étude L. Cattelain (et coll.), 2013)



Fig. 119. Photographies du plateau de table et des céramiques brisées retrouvés en place dans la *cave n° 1* de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique.
(Photographie : G. Lambert, Musée Gaumais, Virton)

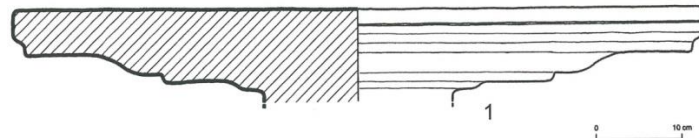


Fig. 120. Coupe et profil du plateau de la table de la *cave n° 1* de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique. (Dessin : C. Martin, M.-N. Rosière et F. Hanut, SPW/DGO4)



Fig. 121. Photographies du pied de la table de la *cave n° 1* de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique. (Photographies : L. Baty, SPW/DGO4)

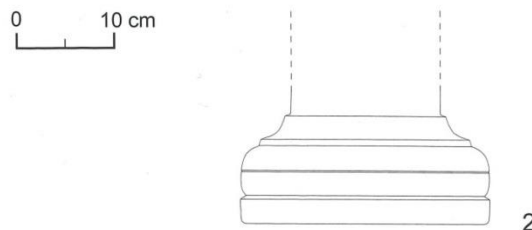


Fig. 122. Profil du pied de la table de la *cave n° 1* de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique. (Dessin : C. Martin, M.-N. Rosière et F. Hanut, SPW/DGO4)

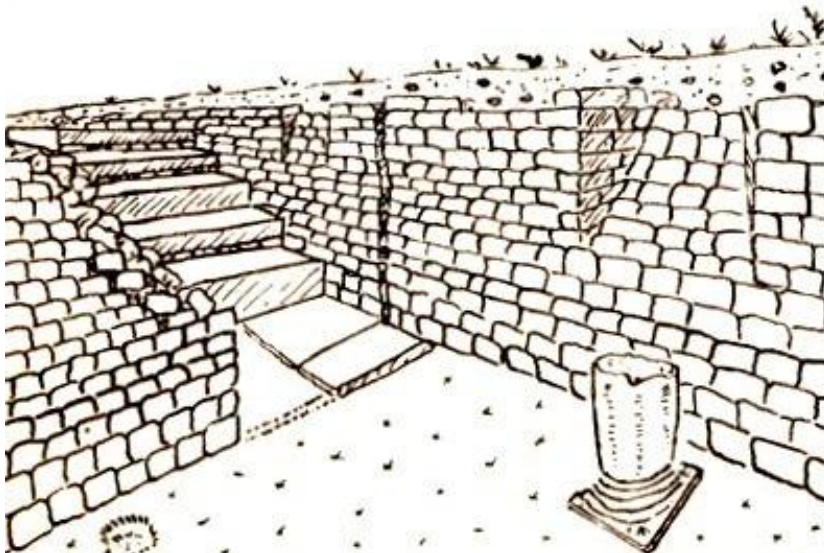


Fig. 123. Croquis de l'angle sud-est de la cave de la villa de *La Charbonnière*, Fontaines-sur-Marne, France.

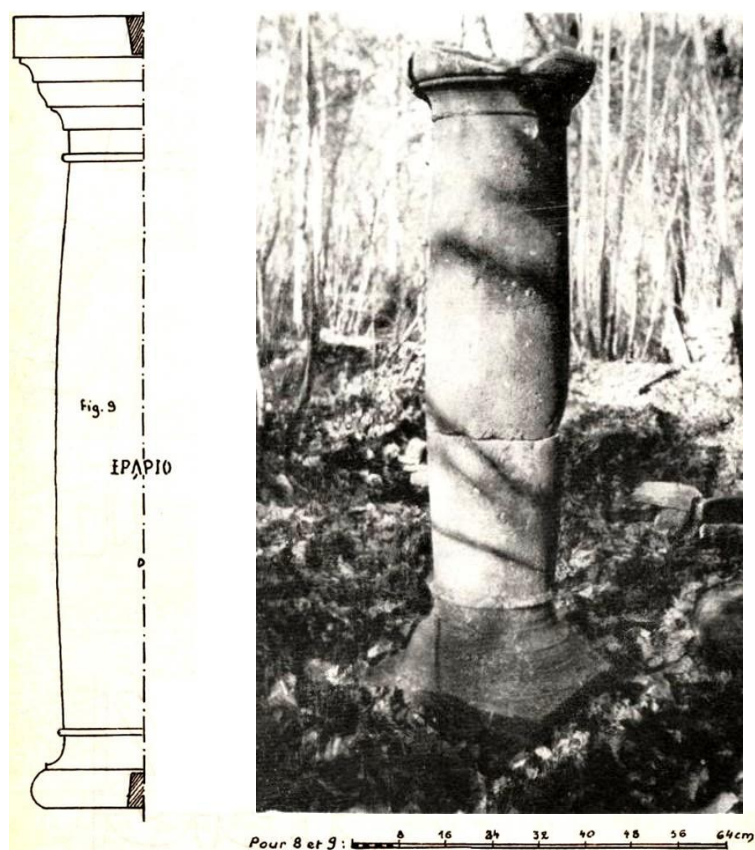


Fig. 124. Croquis (avec légende) et photographie de la colonne retrouvée dans la cave de la villa de *La Charbonnière*, Fontaines-sur-Marne, France.

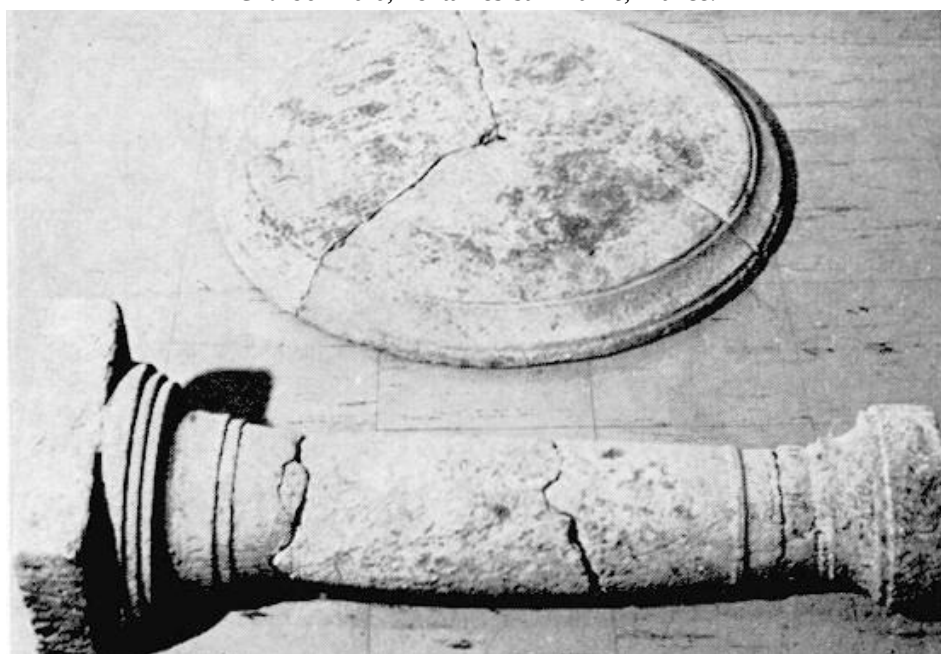


Fig. 125. *Table en pierre*. Cave du lieu-dit *La noue derrière Scarponne*, Dieulouard, France. Calcaire oolithique, I^e-II^e siècle ap. J.-C. ? Diam. plateau 0,93 m. H. pied 1,15 m. Lieu de conservation et n° inv. inconnus.



Fig. 126. *Pied de table*. Cave de l'agglomération antique du *Châtelet* à Gourzon (France). Pierre. H. 0,82 m. Fin du IV^e siècle. Musée de Langres, n^o inv. inconnu. (Croquis : R. Colson)



Fig. 127. *Statuette de Déesse-mère*. Cave de la villa du *Sarrasin*, Champigneulle, France. Calcaire. Époque gallo-romaine. H. 58 cm. Lieu de conservation et n^o inv. inconnus.

fonction	quantité	NMI	poids	bord	panse	fond	anse
vaisselle	41	17	195.3 g	5	28	10	2
vaisselle de table	28	5	78.3 g	5	20	5	-
vaisselle de stockage	11	10	109.3 g	-	8	3	2
vaisselle de toilette	2	2	7,7 g	-	-	2	-
verre à vitre	3	3	4.2 g	-	3	-	-

Fig. 128. Répartition fonctionnelle du mobilier en verre provenant de la cave de la *villa des Machénées*, Neuville, Belgique. (Tableau : étude L. Cattelain (et coll.), 2013)

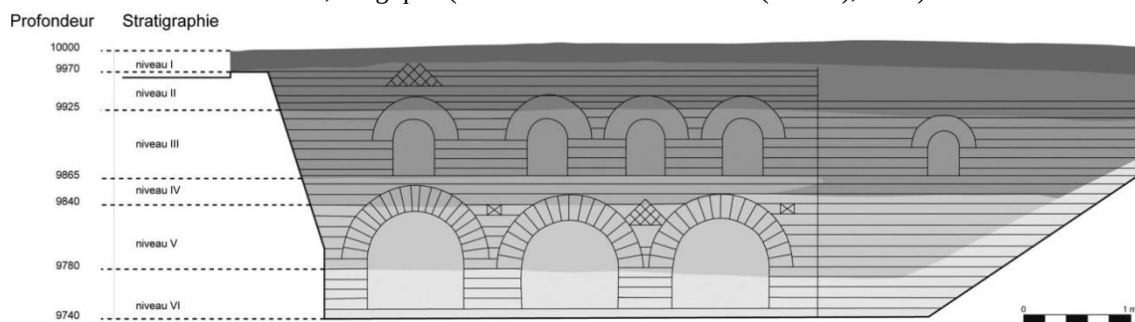


Fig. 129. Relevé du mur est et indications stratigraphiques de la cave de la *villa des Machénées*, Neuville, Belgique. (Relevé : D. Manise et P. Parmentier, Archéophil, Fonds Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes ; DAO : N. Venant)



Fig. 130. Photographie (orientation inconnue) de la cave st 603 du vicus gallo-romain de Beaumont-sur-Oise, France.

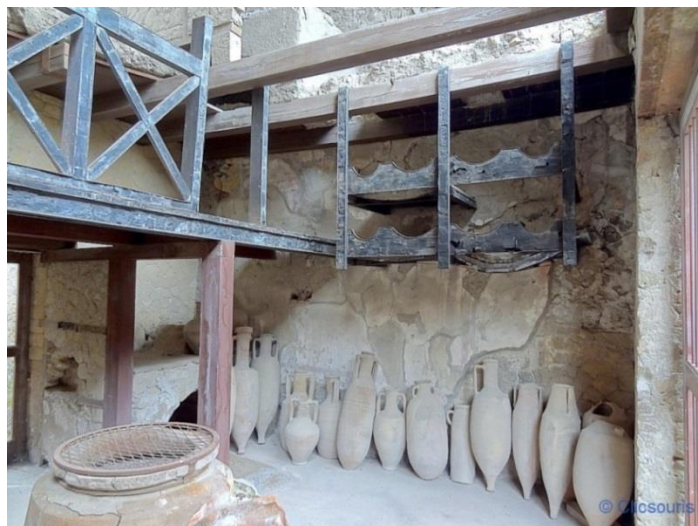


Fig. 131. Photographie (orientation inconnue) de la « boutique » de la maison de Neptune et d'Amphitrite sur le site d'*Herculaneum*, Italie.



Fig. 132. Statuette de divinité accompagnée de deux pichets à offrandes retrouvés en place dans une des niches de la cave n° 2 du chantier *Chambault* à Entrains-sur-Nohain, France. (Photographie : J.-B. Devauges)

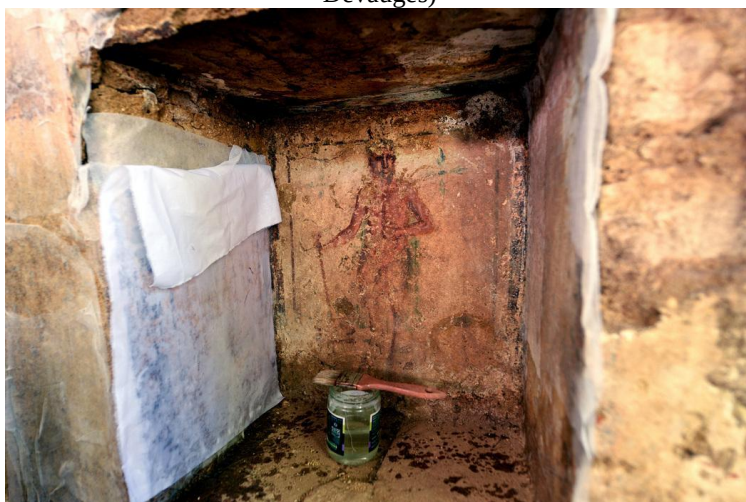


Fig. 133. Enduit peint représentant un faune retrouvé dans le fond d'une niche de la cave découverte lors du chantier de fouille de la maison de la culture à Bourges, France. (Photographie : Stephanie Para)



Fig. 134. Photographie du mur ouest de la cave n° 2 de l'établissement gallo-romain de Cuignières (Oise). (Photographie : M. Degenne)

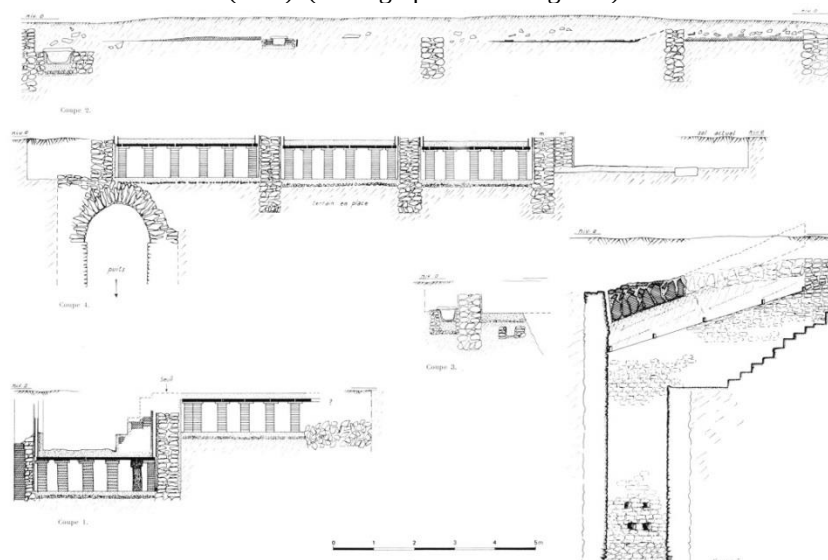


Fig. 135 Coupes des vestiges de l'ensemble thermal de Tavel (Gard), France. 1. Coupe nord-sud de la piscine chaude et de la salle F. 2. Coupe de la paroi nord de la canalisation de l'autoroute. 3. Coupe du caniveau Cvl et de la partie conservée de la salle A. 4. Coupe est-ouest de l'ensemble thermal et restitution des hypocaustes. 5. Coupe longitudinale de la cave.



Fig. 136. Détails du mur d'enceinte M2 (parement oriental) du sanctuaire de *Mars Mullo* à Allonnes (Sarthe), France. (Photographies : UMR 8546, CNRS-ENS.)

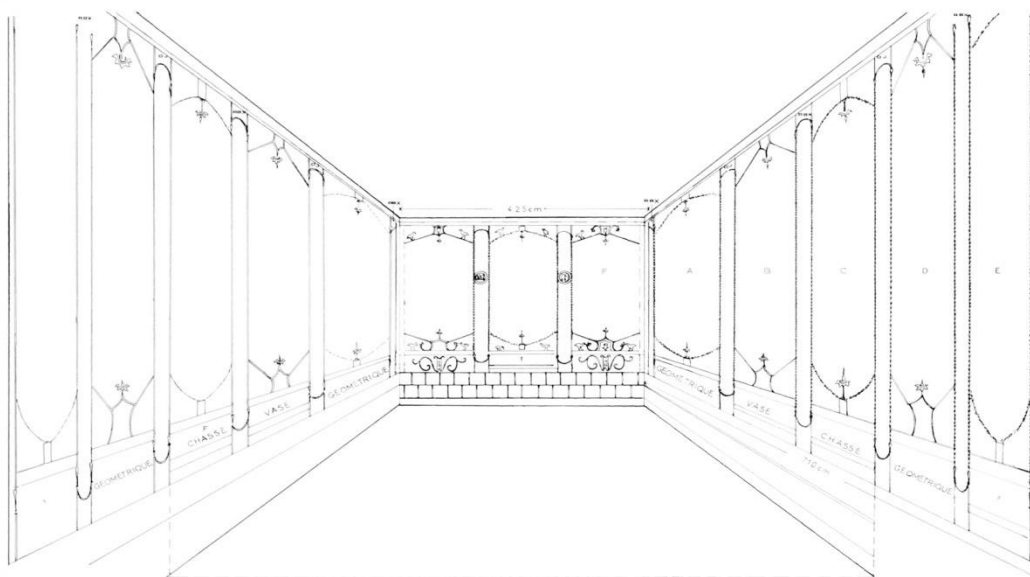


Fig. 137. Proposition de restitution des peintures retrouvées dans la cave de M. Pinel, rue M. Féaux à Périgueux, France. (Dessin : A. Barbet)

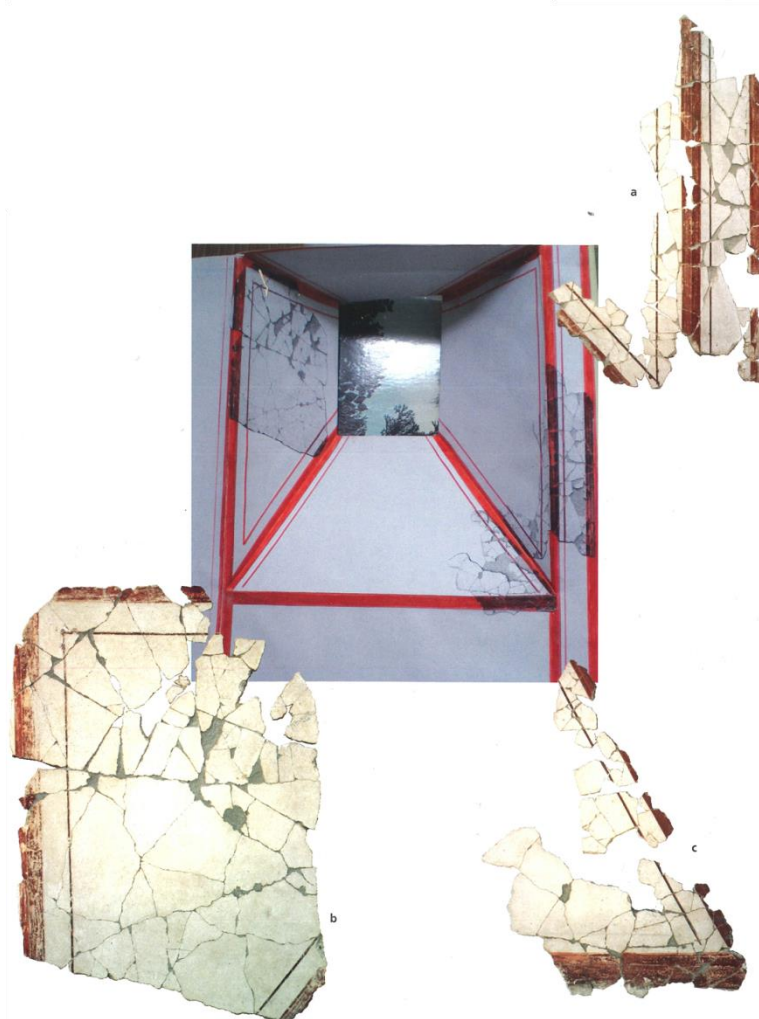


Fig.138. Fragments d'enduits peints (a, b et c) et proposition de reconstitution d'une fenêtre haute de la *domus* de la *place des épars* à Chartres, France. (clichés : C. Allag)

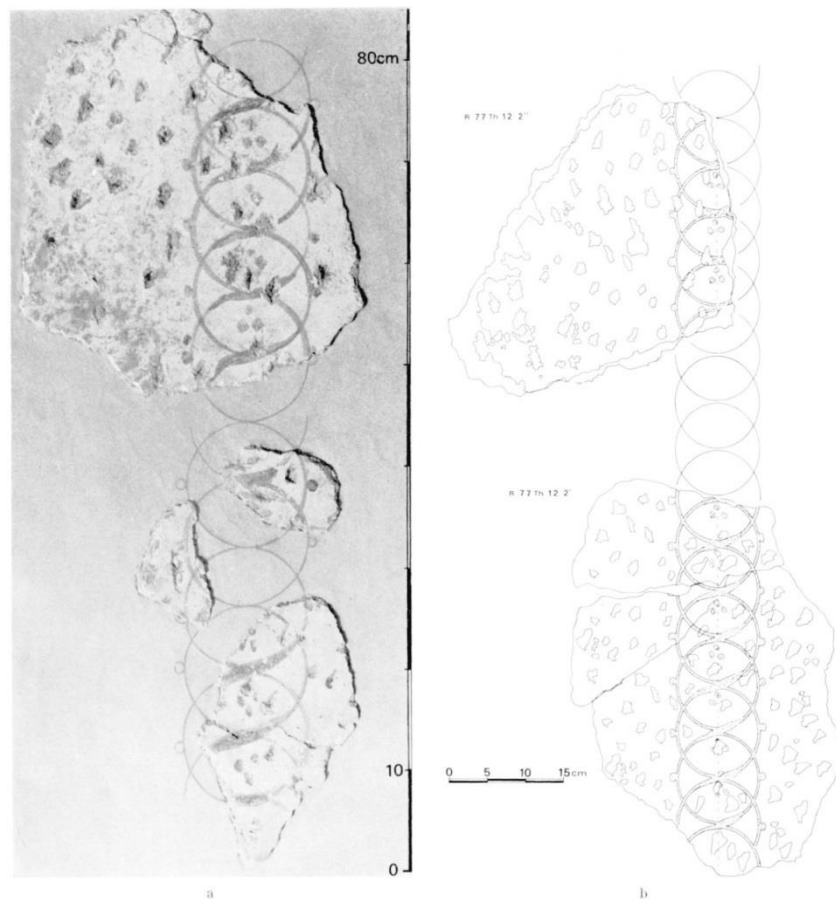


Fig. 139. Fragments d'enduits peints des thermes de Ribemont-sur-Ancre, France. a : fragments mis sur support moderne ; b. dessin des autres fragments. (Photographie et dessin : C. Allag)



Fig. 140. Bande de séparation à candélabre déstructuré, à dauphins plongeant et objets suspendus, jardin du Luxembourg n° 520, Musée Carnavalet, Paris. (Photographie : H. Eristov)



Fig. 141. Plan du deuxième état du corps de logis de la villa du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château, Belgique. (DAO : SPW/DGO4)



Fig. 142. Plan du troisième état du corps de logis de la villa du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château, Belgique. (DAO : SPW/DGO4)

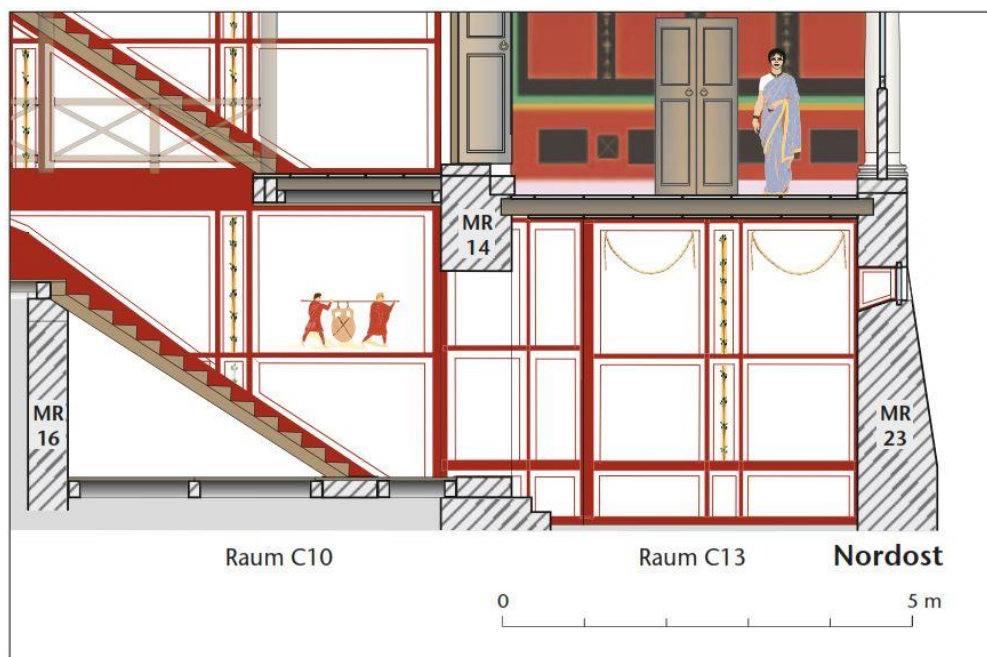


Fig. 143. Reconstitution numérique du décor peint et de l'architecture de la maison de la *cave aux Amphores* de l'insula 39 de la ville d'Augst (Suisse) par L. Tissot-Jordan (Thèse, Université de Lausanne, 2013). (Dessin de Thomas Hufschmid)



Fig. 144. Photographie d'un enduit peint retrouvé en place dans une cave de la *sablère Paicheur* à Mandeure, France.

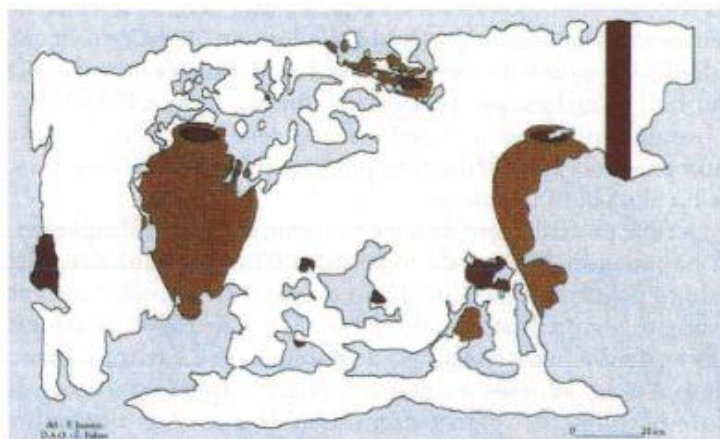


Fig. 145. Enduits peints retrouvés en place dans la cave du lieu-dit les *Combottes du Milieu* à Mandeure, France. (Dessin : Y. Jeannin)



Fig. 146. Parement décoratif en *opus vittatum* d'une cave du quartier de l'amphithéâtre de la ville de Metz, France.



Fig. 147. Photographie de l'angle sud-est de la cave de la Place Marché aux Légumes, Namur. Belgique. (Photographie : J. Plumier, Ministère de la Région wallonne, Division du Patrimoine. Direction de l'Archéologie)

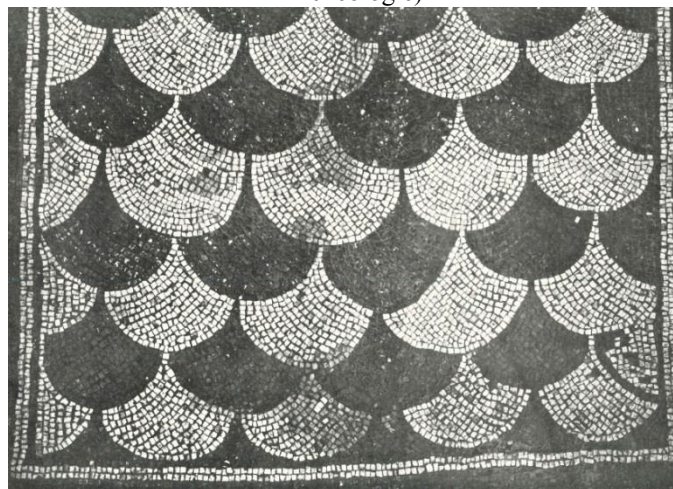


Fig. 148. Mosaïque ornant dans un corridor de la maison *Caupona del Pavone* (Région IV, insula II) sur le site d'Ostie, Italie.

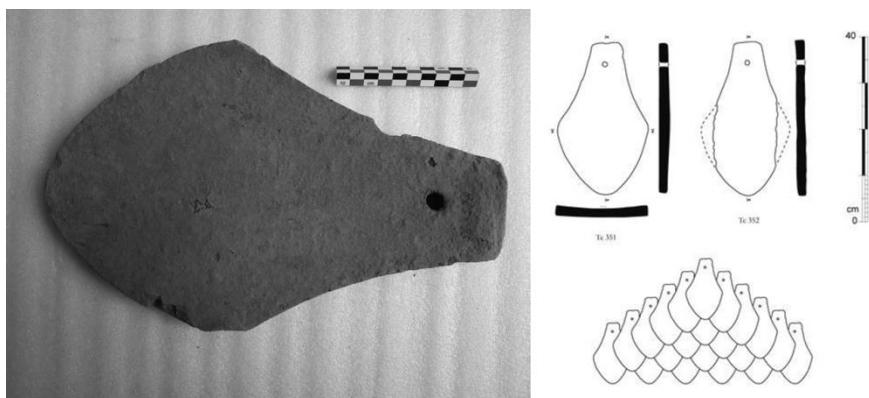


Fig. 149. Tuiles en écailles du site des *Cléons* à Haute-Goulaine, France. (Photographie, dessin, coupe et proposition d'assemblage : J.-F. Nouleau)

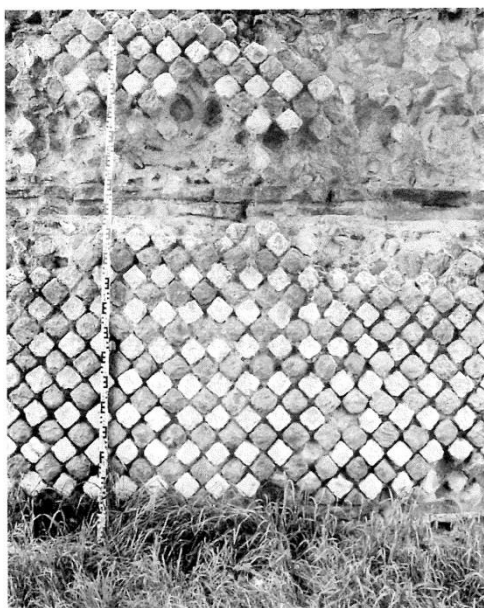


Fig. 150. Photographie du parement en *opus reticulatum* polychrome du pont-siphon de l'aqueduc du Gier à Sainte-Foy-lès-Lyon, France. (Photographie : A. Olivier)

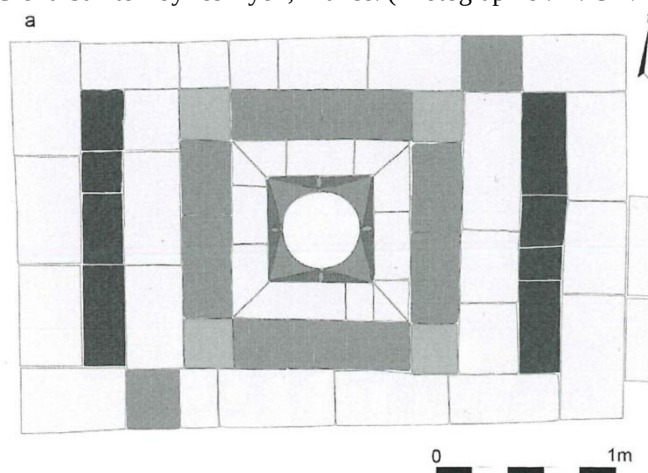


Fig. 151. Proposition de restitution de l'*opus sectile* des *frigidarium* et *tepidarium* des bains de la villa de Damblain (Vosges), France. (Relevé : Inrap)

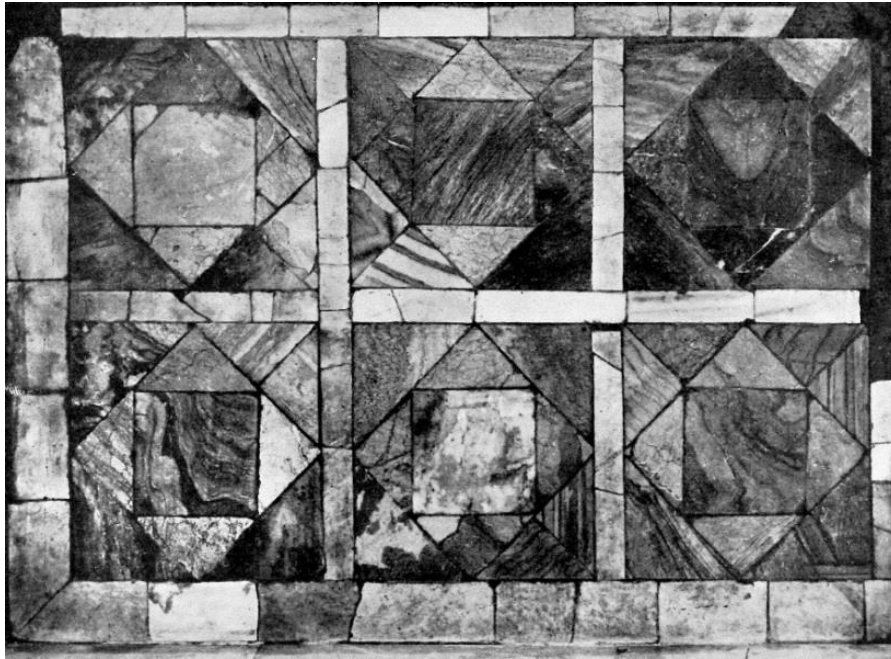


Fig. 152. Pavement en *opus sectile* du *Terme del Foro*, Ostie, Italie.

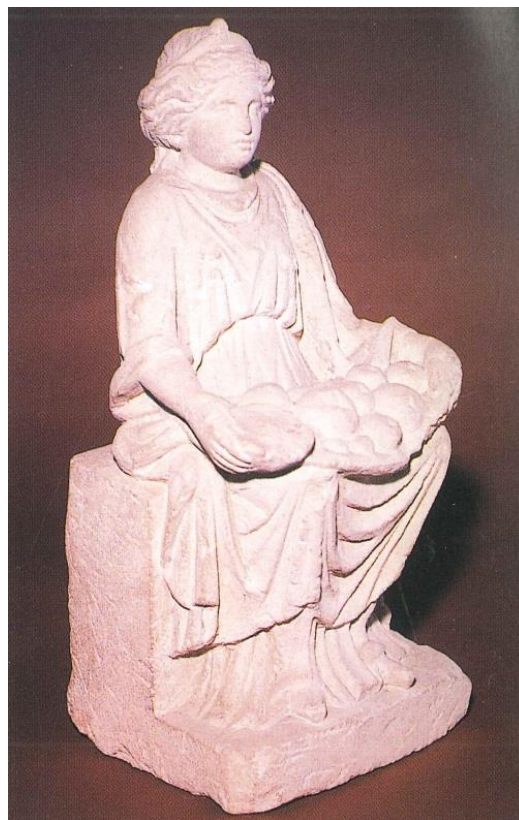


Fig. 153. *Déesse Mère*. Cave de la Maison à la Mater, Alésia (Alise-Sainte-Reine), France. Calcaire oolithique fin. H. 0,49 m ; l. 0,23 m ; ép. 0,19 m. Epoque gallo-romaine. MuséoParc d'Alésia, Alise-sainte-Reine, n° inv. Sc. 6. (Photographie : R. Delong/Castelet)



Fig. 154. Table en position de chute dans le comblement de la cave de la parcelle n° 5 du quartier Ouest de l'agglomération de *Bliesbruck*, France. (Photographie de la conservation d'archéologie du Conseil Général de la Moselle)



Fig. 155. Photographie du mobilier cultuel retrouvé en place dans un édicule maçonné (II-III^e siècle) intégrant un sanctuaire public dans l'agglomération gallo-romaine d'*Argentomagus* à Saint-Marcel, France. (Photographie du Musée d'*Argentomagus*)

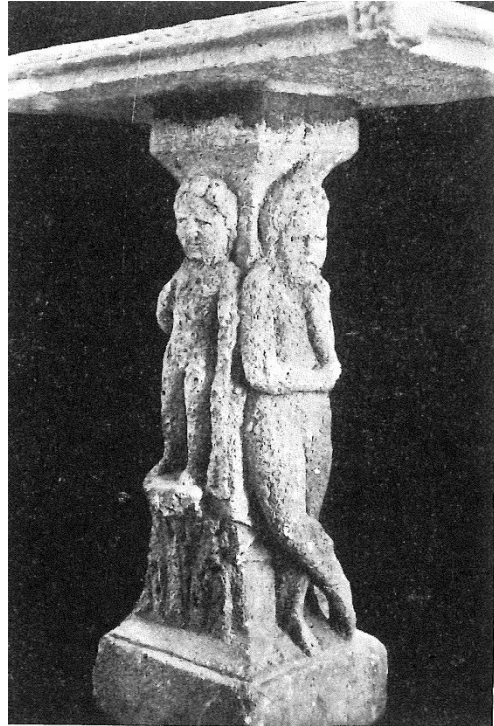


Fig. 156. Pieds de tables décorés retrouvés dans des sous-sols de l'agglomération gallo-romaine d'*Alésia*, Alise-Sainte-Reine, France. Collection du *MuséoParc Alésia* (Photographie : Combier – Mâcon)

SOURCES DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1. Plan d'ensemble de l'habitat aux II^e-III^e siècles des îlots B, D et E du quartier de l'*Arsenal Ney*, Metz, France.

HECKENBENNER D. (et coll.), 1992. Le quartier de l'Arsenal à Metz (Moselle) : topographie urbaine et évolution architecturale durant l'Antiquité, *Gallia*, 49, p. 24, fig. 15.

Fig. 2. Plan du noyau urbanisé du *vicus* gallo-romain de *Bliesbruck*, Bliesbruck, France. PETIT J.-P., 1993. L'architecture privée dans l'agglomération secondaire de Bliesbruck : Bilan et perspectives de recherches, dans J.-M. Massing et J.-P. Petit (dir.), *Etudes offertes à Jean Schaub*, Bliesbruck, p. 130, fig. 2.

Fig. 3. Plan des trois ensembles de bâtiments de la *villa* de *Ronchinne*, Maillen, Belgique.

(Plan : A. Bequet, Société archéologique de Namur, Namur)

HERINCKX A.-M., 2009. 168. Assesse, Maillen. La *villa* de Ronchinne, dans R. Brulet (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 510, fig. 414.

Fig. 4. Plan des quatre phases d'aménagements du corps de logis de la *villa* du *Champ de Saint-Éloi*, Merbes-le-Château, Belgique. (DAO : SPW/DGO4)

AUTHOM N. et PARIDAENS N., 2016. *La villa gallo-romaine du "Champ de Saint-Eloi" à Merbes-le-Château* (Études et Documents : Archéologie, 30), Namur, p. 352, fig. 202.

Fig. 5. Plan du premier bâtiment résidentiel et des bains de la *villa* de *Magerot*, Torgny, Belgique. 1. Bâtiment initial ; 2. Deuxième phase d'aménagement ; 3. Troisième phase de construction ; 4. Transformations d'époque constantinienne. (Plan : G. Lambert, Ministère de la Région wallonne, Division du patrimoine. Direction de l'archéologie) HERINCKX A.-M., 2009. 159. Rouvroy, Torgny. La *villa* de Magerot, dans R. Brulet (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 488, fig. 381.

Fig. 6. Plan de la première phase (2^e quart I^{er} siècle) de la « Grande villa » de *Saint-Ulrich*, Dolving, France. (Orientation approximative, ajoutée par nous)

FLOTTÉ P. et FUCHS M., 2004. 257 – Grémecey, dans P. Flotté et M. Fluchs, *La Moselle* (Carte archéologique de la Gaule 57/1), p. 403, fig. 233.

Fig. 7. Plan de la seconde phase (époque flavienne) et localisation de la cave de la « Grande villa » de *Saint-Ulrich*, Dolving, France. (Flèche ajoutée par nous)

FLOTTÉ P. et FUCHS M., 2004. 257 – Grémecey, dans P. Flotté et M. Fluchs, *La Moselle* (Carte archéologique de la Gaule 57/1), p. 401, fig. 231.

Fig. 8. Plan de la *villa* de *Vigetaille*, Le Roux-lez-Fosses, Belgique. Les distances entre les bâtiments ne respectent pas l'échelle. (Plan : A. Mahieu, Société archéologique de Namur, Namur)

HERINCKX A.-M., 2009. 181. Fosses-la-Ville, Le Roux-lez-Fosses. La villa de Vigetaille, dans R. Brulet (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 528, fig. 454.

Fig. 9. Plan général de la villa du Sarrasin, Champigneulle, France. (Plan : d'après V. Poinsignon)

BILLORET R., 1970. Informations archéologiques. Circonscription Lorraine, *Gallia*, 28, 2, p. 288, fig. 14.

Fig. 10. Corps de logis accusant un plan allongé/Corps de logis partiels à potentiel plan allongé:

a. *Champ de Saint-Éloi* - 3^e Phase (Merbes-le-Château) ; b. *Ronchinne* (Mailen) ; c. *La Tombe* (Marcinelle) ; d. *Saint-Donat* (Miécrot) ; e. *La Planchette* (Vervins)

AUTHOM N. et PARIDAENS N., 2016. *La villa gallo-romaine du "Champ de Saint-Eloi" à Merbes-le-Château* (Études et Documents : Archéologie, 30), Namur, p. 352, fig. 202.

b. HERINCKX A.-M., 2009. 168. Assesse, Mailen. La villa de Ronchinne, dans R. Brulet (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 510, fig. 415.

c. BRULET R., 1977. Un vase à masques à Marcinelle, *Helinium*, 17, p. 61, fig. 3.

d. HERINCKX A.-M., 2009. 187. Havelange, Miécrot. La villa de Saint-Donat, dans R. Brulet (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 546, fig. 478.

e. PICHON B., 2002. *L'Aisne* (Carte archéologique de la Gaule, 2), Paris, p. 514, fig. 672.

Fig. 11. Corps de logis accusant le plan d'une maison à hall central : a. *Augette* (Gerpennes) ; b. *Résimont* (Evelette) ; c. *Plaine de Bieure* (Matagne-la-Petite) ; d. *Pré des Wez* (Serville) ; e. *Grand Sareu* (Grémecey).

a. BRULET R., 2009. 55. Gerpennes, Gerpennes. La villa d'Augette, dans R. Brulet (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 336, fig. 93.

b. GHENNE M.-J. et HERINCKX A.-M., 2009. 195. Ohey, Évelette. La villa de Résimont, dans R. Brulet (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 559, fig. 506.

c. HERINCKX A.-M., 2009. 177. Doische, Matagne-la-Petite. Le sanctuaire de la Plaine de Bieure, dans R. Brulet (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 523, fig. 446.

d. GHENNE M.-J., 2009. 199. Onhaye, Serville. La résidence de Serville, dans R. Brulet (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 565, fig. 517

e. BILLORET R. (dir.), 1966. Informations archéologiques. Circonscription de Lorraine, *Gallia*, 24, 2, p. 287, fig. 21.

Fig. 12. Corps de logis accusant un plan compact/Corps de logis partiels à potentiel plan compact : a. *Les Bruyères* (Treignes) ; b. *La Charbonnière* (Fontaines-sur-Marne) ; c. *Les Machénées* (Neuville).

a. HERINCKX A.-M., 2009. 208. Viroinval, Treignes. La villa des Bruyères, dans R. Brulet (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 578, fig. 545.

b. GAILLET Y., 1964. La villa gallo-romaine de la Charbonnière à Fontaines-sur-Marne, *Cahiers Haut-Marnais*, 77, ill. entre pl. I et pl. II.

c. CATTELAÏN L. (et coll.), 2013. La cave de la *villa* gallo-romaine de Neuville "Les Machénées" (Philippeville, province de Namur, Belgique) : étude du matériel archéologique, *Archeo-Situla*, 32-33, p. 21, fig. 4.

Fig. 13. Plan de l'habitat du *Gau*, Chastrès, Belgique. (Plan : A. Mahieu, Société archéologique de Namur, Namur)

GHENNE M.-J., 2009. 210. Walcourt, Chastrès. L'habitat du *Gau*, dans R. Brulet (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 580, fig. 548.

Fig. 14. Plan du bâtiment principal de l'habitat de *Buisson du Maréchal*, Lixhe, Belgique.

VAN OSSEL P., 1983. L'établissement romain de Loën à Lixhe et l'occupation rurale au Bas-Empire dans la Hesbaye liégeoise, *Helinium*, 23, 2, p. 147, fig. 3.

Fig. 15. Plan des vestiges retrouvés aux n^{os} 36bis-38 de la *rue de Cernay*, Reims, France. (DOA : Brunot Decrock)

CHOSSENOT R., ESTÉBAN A. et NEISS R., 2010. *Reims*, Paris (Carte archéologique de la Gaule, 51/2), p. 281, fig. 416.

Fig. 16. Plan des vestiges retrouvés au croisement de la *rue Pierre Mathieu* et de la *rue Petitjean*, Bavay, France.

BIÉVELET H., 1976. *Etudes bavaisiennes. Mélanges offerts au Chanoine Biévelet (2 vol.)*, Villeneuve-d'Ascq, pl. LXI.

Fig. 17. Plan des *parcelles n^{os} 7 à 9 du quartier Ouest* du *vicus* gallo-romain de Bliesbruck (Moselle, France) aux II^e et III^e siècles ap. J.-C. (Les trois flèches indiquant les modifications d'accès à la cave ont été ajoutées par nous)

Fig. 18. Emplacements des caves des *parcelles n^{os} 11 et 13 du quartier Ouest* du *vicus* gallo-romain de *Bliesbruck*, Moselle, France. (Flèches ajoutées par nous)

PETIT J.-P., 1993. L'architecture privée dans l'agglomération secondaire de Bliesbruck : Bilan et perspectives de recherches, dans J.-M. Massing et J.-P. Petit (dir.), *Etudes offertes à Jean Schaub*, Bliesbruck, p. 144, fig. 12.

Fig. 19. Emplacement de la cave de la *parcelle n^o 4 du quartier Ouest* du *vicus* gallo-romain de *Bliesbruck*, Moselle, France. (Flèche ajoutée par nous)

PETIT J.-P., 1993. L'architecture privée dans l'agglomération secondaire de Bliesbruck : Bilan et perspectives de recherches, dans J.-M. Massing et J.-P. Petit (dir.), *Etudes offertes à Jean Schaub*, Bliesbruck, p. 140, fig. 11.

Fig. 20. Plan du *quartier Est* du *vicus* gallo-romain de *Bliesbruck*, Bliesbruck, France. Etat du III^e siècle ap. J.-C. (Flèche ajoutée par nous)

PETIT J.-P., 1993. L'architecture privée dans l'agglomération secondaire de Bliesbruck : Bilan et perspectives de recherches, dans J.-M. Massing et J.-P. Petit (dir.), *Etudes offertes à Jean Schaub*, Bliesbruck, p. 149, fig. 15.

Fig. 21. Plan général des structures découvertes sur le site de la station routière des *Hauts-Sarts*, Herstal, Belgique. (Relevé et infographie : F. Giraldo et S. de Bernardy de Sigoyer, SPW/DGO4 – flèche ajoutée par nous)

MARCHAL J.-P., COQUELET C., DE BERNARDY DE SIGOYER S. et GOFFIOUL C., 2015a. Station routière à Milmort (Herstal), le long de la voie romaine menant de Tongres à la Meuse, dans C. Frébutte (Coord.), *Rapport Archéologie 1*, Pré-actes des journées d'archéologie en Wallonie, 18-20 novembre 2015, Rochefort, p. 60, fig. 32.

Fig. 22. Plan du corps de logis de la *villa* de *Ronchinne*, Maillen, Belgique. (Plan : A. Bequet, Société archéologique de Namur, Namur)

HERINCKX A.-M., 2009. 168. Assesse, Maillen. La *villa* de *Ronchinne*, dans R. Brulet (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 510, fig. 415.

Fig. 23. Plan des substructions de l'ensemble I (corps de logis) de l'habitat de *La Seigneurie*, Saint-Jean-Geest, Belgique. 1. Murs récupérés ; 2. Murs maçonnés conservés.

REMY H., 1977. Les *villas* romaines de Jodoigne et Saint-Jean-Geest, *Archaeologia Belgica*, 195, p. 12, fig. 5.

Fig. 24. Plan des vestiges de la *villa* de *La Potière*, Soulosse-sous-Saint-élophe, France.

BILLORET R., 1968. Informations archéologiques. Circonscription de Lorraine, *Gallia*, 26, 2, p. 407, fig. 49.

Fig. 25. Plan (manuscrit) des vestiges de l'habitat du *Ramelsberg*, Radelange, Belgique. (Croquis : E. et R. Malget)

MALGET E. et R., 1911. Les établissements gallo-romains du Ramesch ou Ramelsberg près de Radelange, *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, 46, ill. p. 375.

Fig. 26. Plan des vestiges de la *villa* de *Rupt Chaudon*, Liverdun, France. (Orientation rajoutée par nous en fonction de la description de l'entrée dans la littérature)

BILLORET R., 1970. Informations archéologiques. Circonscription Lorraine, *Gallia*, 28, 2, p. 288, fig. 14.

Fig. 27. Plan et élévation de la cave fouillée en 1823 dans la *parcelle Olivier*, Famars, France.

DELMAIRE R., 1997. 221 – Famars, *Le Nord* (Carte archéologique de la Gaule, 59), Paris, p. 229, fig. 82.

Fig. 28. Photographie de la cave du *Champ des Agaises*, Haulchin, Belgique. (Photographie : Institut royal du patrimoine artistique, Bruxelles)

HERINCKX A.-M., 2009. 49. Estinnes, Haulchin. La *villa* du Champ des Agaises, dans R. Brulet (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 330, fig. 85.

Fig. 29. Plan de la cave de la zone d'habitat VII 1 du site des *Castellains*, Fontaine-Valmont, Belgique.

FAIDER-FEYTMANS G. (et coll.), 1995. *Le site gallo-romain des Castellains à Fontaine-Valmont* (Monographies du Musée royal de Mariemont, 7), Morlanwelz, p. 102, fig. 108.

Fig. 30. Photographie du sondage au pied de la niche du mur est de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay, France.

THOLLARD P. et GROETEMBRIL S., 1999. Fouille sur le forum de Bavay (1993 – 1998). III. Habitat, voirie et stratigraphie au sud du forum, *Revue du Nord*, 81, p. 43, fig. 27.

Fig. 31. Photographie (vue du nord) de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay, France.

THOLLARD P. et GROETEMBRIL S., 1999. Fouille sur le forum de Bavay (1993 – 1998). III. Habitat, voirie et stratigraphie au sud du forum, *Revue du Nord*, 81, p. 36, fig. 15.

Fig. 32. Croquis des murs nord et est de la *villa* d'*Augette*, Gerpennes, Belgique.

DE GLYMES L., HENSEVAL L. et KAISIN J., 1875. Rapport sur la fouille de la *villa* belgo-romaine de Gerpennes, *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, 7, pl. III, fig. 2.

Fig. 33. Photographie de la cave monumentale n° 2 sous la galerie nord du corps de logis de la *villa* de *Magerot*, Torgny, Belgique. (Photographie : G. Lambert, Ministère de la Région wallonne, Division du patrimoine. Direction de l'archéologie)

HERINCKX A.-M., 2009. 159. Rouvroy, Torgny. La *villa* de *Magerot*, dans R. Brulet (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 488, fig. 383.

Fig. 34. Coupe du remplissage de la cave n° 2 de l'habitat de *Buisson du Maréchal*, Lixhe, Belgique.

VAN OSSEL P., 1983. L'établissement romain de Loën à Lixhe et l'occupation rurale au Bas-Empire dans la Hesbaye liégeoise, *Helinium*, 23, 2, p. 149, fig. 4.

Fig. 35. Coupe du remplissage de la cave B et du four de l'habitat de *Buisson du Maréchal*, Lixhe, Belgique.

VAN OSSEL P., 1983. L'établissement romain de Loën à Lixhe et l'occupation rurale au Bas-Empire dans la Hesbaye liégeoise, *Helinium*, 23, 2, p. 151, fig. 5.

Fig. 36. Photographie de l'angle nord-est de la cave du corps de logis de la *villa* de *Grand Sareu*, Grémecey, France.

BILLORET R. (dir.), 1966. Informations archéologiques. Circonscription de Lorraine, *Gallia*, 24, 2, p. 287, fig. 21.

Fig. 37. Plan de la cave n° 2 de la *sablière Lenglet* (« Caveau E »), Bavay, France.

BIÉVELET H., 1976. *Etudes bavaisiennes. Mélanges offerts au Chanoine Biévelet* (2 vol.), Villeneuve-d'Ascq, pl. XCIV.

Fig. 38. Photographie du soupirail de la cave de la villa d'Eisenbrunn, Mittelbronn, France. (Photographie : Musée de Sarrebourg)

FLOTTÉ P. et FUCHS M., 2004. 468 – Mittelbronn, dans P. Flotté et M. Fuchs, *La Moselle* (Carte archéologique de la Gaule 57/1), p. 601, fig. 384.

Fig. 39. Élévation et plan de la cave n° 1 de la sablière Lenglet (« Caveau D »), Bavay, France.

BIÉVELET H., 1956. L'exploration archéologique de Bavai. Caveaux funéraires ou celliers ?, *Revue du Nord*, 38, fig. 5 (erreur : légendé comme plan du caveau C, dont aucun plan n'est disponible car détruit rapidement en l'absence du fouilleur).

Fig. 40. Photographie de l'angle nord-est de la cave n° 1 des parcelles AB 161-162, Famars, France. (Photographie : J.-M. Patin)

VANBRUGGHE N. et MASSON B., 1989. Recherches archéologiques à Famars (1986-1988), *Revue du Nord*, 71, p. 90, fig. 8.

Fig. 41. Photographie d'une des parois (non précisée) de la cave du bâtiment occupant la partie avant de la parcelle n° 1 du quartier Est du vicus gallo-romain de Bliesbruck, Bliesbruck, France. (Photographie : Conservation d'archéologie du Conseil Général de la Moselle)

PETIT J.-P., 2005. *Bliesbruck-Reinheim. Celtes et Gallo-Romains en Moselle et en Sarre*, Paris, ill. p. 105 (en bas à droite).

Fig. 42. Photographie du mur est de la cave de la villa de Vigetaille, Le Roux-lez-Fosses, Belgique. (Photographie : G. Onkelinx, Société archéologique de Namur, Namur)

MAHIEU A., 1910. Ruines belgo-romaines mises au jour dans la province de Namur, *Annales de la Société Archéologique de Namur*, 29, pl. non numérotée entre p. 144 et p. 145.

Fig. 43. Photographie de la cave de la villa des Bruyères (vue du nord), Treignes, Belgique. (Photographie : F. Broers)

BOTT S. et CATTELAINE P., 1997. Viroinval, Treignes, la villa gallo-romaine des « Bruyères », dans M.-H. Corbiau (coord.), *Patrimoine Archéologique de Wallonie*, Namur, (Le Patrimoine de Wallonie, 5), ill. p. 337.

Fig. 44. Photographie (orientation inconnue) de la cave de la rue Franklin Roosevelt, Reims, France. (Photographie : A. Allonsius)

GROETEMBRIL S., 2011. La question des pièces souterraines peintes en Gaule, dans C. Balmelle, H. Eristov et F. Monier (dir.), *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge*, actes de colloque, Toulouse, Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008, Bordeaux (Aquitania supplément 20), p. 319, fig. 11.

Fig. 45. Photographies des niches du mur nord de la cave du secteur T de l'agglomération des *Sarrasins*, Braives, Belgique.

BRULET R. (dir.), 1993. *Braives gallo-romain*, V. *La fortification du Bas-Empire*, Louvain-la-Neuve, (Publication d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 83), p. 41 et 42, fig. 22 et 23.

Fig. 46. Photographie de la cave (vue du nord-est) du relais des *Hauts-Sarts*, Herstal, Belgique. (Photographie : S. de Bernardy de Sigoyer, SPW/DGO4)

DAGONNIER E., « Hauts-Sarts: découverte d'une "station-service" gallo-romaine » dans *Info – Régions – Liège* dans *RTBF*, 3 août 2015, [https://www.rtb.be/info/regions/liege/detail_hauts-sarts-decouverte-d-une-station-service-gallo-romaine?id=9046387], (21 mai 2016).

Fig. 47. Photographie de la cave de l'habitat de la *Plaine de Bieure* (vue du sud-ouest), Matagne-la-Petite, Belgique.

DE BOE G., 1980. Sanctuaire et villa à Matagne-la-Petite, *Archaeologia Belgica*, 223, p. 62, fig. 32.

Fig. 48. Photographie (vue de l'est) de la cave de la *parcelle n° 8 du quartier Ouest* du vicus gallo-romain de *Bliesbruck*, Bliesbruck, France. (Photographie : Conservation d'archéologie du Conseil Général de la Moselle)

PETIT J.-P., 2005. *Bliesbruck-Reinheim. Celtes et Gallo-Romains en Moselle et en Sarre*, Paris, ill. p. 104 (en bas à gauche).

Fig. 49. Photographie (vue de l'ouest) de la cave de la *parcelle n° 13 du quartier Ouest* du vicus gallo-romain de *Bliesbruck*, Bliesbruck, France. (Photographie : Conservation d'archéologie du Conseil Général de la Moselle)

PETIT J.-P., 2005. *Bliesbruck-Reinheim. Celtes et Gallo-Romains en Moselle et en Sarre*, Paris, ill. p. 106 (en haut à droite).

Fig. 50. Photographie (orientation inconnue) de la cave de la *domus* de l'îlot B du quartier de l'*Arsenal Ney*, Metz, France.

BURNAND Y. (dir.), 1984. Informations archéologiques, Circonscription de Lorraine, *Gallia*, 42, 2, p. 343, fig. 5.

Fig. 51. Photographie (vue du nord) de la cave de la *parcelle n° 11 du quartier Ouest* du vicus gallo-romain de *Bliesbruck*, Bliesbruck, France. (Photographie : Conservation d'archéologie du Conseil Général de la Moselle)

PETIT J.-P., 2005. *Bliesbruck-Reinheim. Celtes et Gallo-Romains en Moselle et en Sarre*, Paris, ill. p. 106 (en haut).

Fig. 52. Photographie du mur nord de la cave du troisième habitat des n°^{os} 36bis-38 de la *rue de Cernay*, Reims, France. (Photographie : P. Rollet, INRAP)

CHOSSENOT R., ESTÉBAN A. et NEISS R., 2010. *Reims*, Paris (Carte archéologique de la Gaule, 51/2), p. 282, fig. 417.

Fig. 53. Élévations et plan de la cave de la *rue Pierre Mathieu* (« Caveau G »), Bavay, France.

BIÉVELET H., 1976. *Etudes bavaisiennes. Mélanges offerts au Chanoine Biévelet* (2 vol.), Villeneuve-d'Ascq, pl. XCI.

Fig. 54. Élévations et plan de la cave du n° 3 de la *rue des Soupirs* (« Caveau A »), Bavay, France.

BIÉVELET H., 1956. L'exploration archéologique de Bavai. Caveaux funéraires ou celliers ?, *Revue du Nord*, 38, fig. 2.

Fig. 55. Élévation et plan de la cave n° 1 de la *Sablère Mathieu* (« Caveau B »), Bavay, France.

BIÉVELET H., 1956. L'exploration archéologique de Bavai. Caveaux funéraires ou celliers ?, *Revue du Nord*, 38, fig. 3.

Fig. 56. Croquis de la cave du *Perroi*, Iwuy, France. (Dessin : O. Dehaisne et/ou A. Bontemps ?)

DEHAISNES O. et BONTEMPS A., 1888. Histoire d'Iwuy, *Bulletin de la commission historique du Nord*, 18, illustration entre les pages 28 et 29.

Fig. 57. Photographies du pilier de l'angle nord-est de la *cave n° 4* de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique. (Photographies G. Lambert, Musée Gaumais, Virton)

HANUT P. et MIGNOT P., 2011. Virton/Vieux-Virton. Les caves romaines sous le cimetière de l'église Saint-Martin. Fouilles de Gérard Lambert (Études et Documents : Archéologie, 19), Namur, p. 21, fig. 17 et 18.

Fig. 58. Photographie (vue du sud) de la *cave n° 1* située sous la salle centrale de la première résidence de la *villa de Magerot*, Torgny, Belgique. (Photographie : D. Bossicard, DMSF)

BOSSICARD D., 1994. Rouvroy/Torgny : *villa romaine*, *Chroniques de l'Archéologie wallonne*, 2, ill. p. 115.

Fig. 59. Photographie du fond de la cave des n°^{os} 30-34 de la *rue de l'Écu*, Reims, France. (Photographie : P. Rollet, INRAP)

CHOSSENOT R., ESTÉBAN A. et NEISS R., 2010. *Reims*, Paris (Carte archéologique de la Gaule, 51/2), p. 278, fig. 408.

Fig. 60. Plan de la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay, France.

THOLLARD P. et GROETEMBRIL S., 1999. Fouille sur le forum de Bavay (1993 – 1998). III. Habitat, voirie et stratigraphie au sud du forum, *Revue du Nord*, 81, p. 30, fig. 12.

Fig. 61. Photographie (vue du nord) de la cave de la zone d'habitat VII 1 du site des *Castellains*, Fontaine-Valmont, Belgique.

FAIDER-FEYTMANS G. (et coll.), 1995. *Le site gallo-romain des Castellains à Fontaine-Valmont* (Monographies du Musée royal de Mariemont, 7), Morlanwelz, p. 102 et 103, fig. 109.

Fig. 62. Plan des caves n^{os} 3 et 4 de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique. (Plan : C. Martin et M.-N. Rosière, SPW-DGO4)

HANUT P. et MIGNOT P., 2011. Virton/Vieux-Virton. Les caves romaines sous le cimetière de l'église Saint-Martin. Fouilles de Gérard Lambert (Études et Documents : Archéologie, 19), Namur, p. 18, fig. 9.

Fig. 63. Plan du sol de la cave de la *Place Marché aux Légumes*, Namur, Belgique. (Relevé : DGATLP Région Wallonne-Namur)

DEMELENNE M., 1998-1999. *La cave gallo-romaine de la place marché aux Légumes à Namur. Contribution à la connaissance du vicus sous le Haut-Empire*, mémoire de licence présenté à l'ULB, Faculté de Philosophie et Lettres (G. Raepsaet, directeur), Cahier 1, fig. 14'.

Fig. 64. Plan avec quadrillage de fouille de la cave de la *villa* des *Machenées*, Neuville, Belgique. (Document Archéophil, Fonds Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes)

CATTELAÏN L. (et coll.), 2013. La cave de la *villa* gallo-romaine de Neuville "Les Machenées" (Philippeville, province de Namur, Belgique) : étude du matériel archéologique, *Archeo-Situla*, 32-33, p. 22, fig. 6.

Fig. 65. Plan de la cave du secteur Q de l'agglomération des *Sarrasins*, Braives, Belgique.

BRULET R. (dir.), 1993. *Braives gallo-romain, V. La fortification du Bas-Empire*, Louvain-la-Neuve, (Publication d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 83), p. 15, fig. 3.

Fig. 66. Plan de la cave du secteur R de l'agglomération des *Sarrasins*, Braives, Belgique.

BRULET R. (dir.), 1993. *Braives gallo-romain, V. La fortification du Bas-Empire*, Louvain-la-Neuve, (Publication d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 83), p. 28, fig. 13.

Fig. 67. Plan de la cave du secteur T de l'agglomération des *Sarrasins*, Braives, Belgique.

BRULET R. (dir.), 1993. *Braives gallo-romain, V. La fortification du Bas-Empire*, Louvain-la-Neuve, (Publication d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 83), p. 40, fig. 21.

Fig. 68. Croquis de la coupe du blocage du mur nord de la cave du secteur Q de l'agglomération des *Sarrasins*, Braives, Belgique.

BRULET R. (dir.), 1993. *Braives gallo-romain, V. La fortification du Bas-Empire*, Louvain-la-Neuve, (Publication d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 83), p. 17, fig. 5.

Fig. 69. Photographie du mur est de la pièce semi-enterrée de l'îlot situé au sud-ouest du forum de Bavay, France.

THOLLARD P. et GROETEMBRIL S., 1999. Fouille sur le forum de Bavay (1993 – 1998). III. Habitat, voirie et stratigraphie au sud du forum, *Revue du Nord*, 81, p. 29, fig. 8. (Erreur probable de légende)

Fig. 70. Relevé (vue de face et coupe) du mur nord et du soupirail de la cave de l'aile sud du corps de logis de la villa du *Champ de Saint-Éloi*, Merbes-le-Château, Belgique. (DAO : SPW/DGO4)

AUTHOM N. et PARIDAENS N., 2016. *La villa gallo-romaine du "Champ de Saint-Eloi" à Merbes-le-Château* (Études et Documents : Archéologie, 30), Namur, p. 62, fig. 43.

Fig. 71. Photographie du mur est de la cave de la villa des Machénées, Neuville, Belgique. (Photographie : Archéophil, Fonds Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes) CATTELAINE L. (et coll.), 2013. La cave de la villa gallo-romaine de Neuville "Les Machénées" (Philippeville, province de Namur, Belgique) : étude du matériel archéologique, *Archeo-Situla*, 32-33, p. 23, fig. 9.

Fig. 72. Croquis de l'élévation du mur nord de la cave n° 1 des parcelles AB 161-162, Famars, France.

VANBRUGGHE N. et MASSON B., 1989. Recherches archéologiques à Famars (1986-1988), *Revue du Nord*, 71, p. 91, fig. 9.

Fig. 73. Photographie de la niche du mur est de la cave du secteur Q de l'agglomération des Sarrasins, Braives, Belgique.

BRULET R. (dir.), 1993. *Braives gallo-romain, V. La fortification du Bas-Empire*, Louvain-la-Neuve, (Publication d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 83), p. 19, fig. 7.

Fig. 74. Plan de la cave n° 1 des parcelles AB 161-162, Famars, Belgique.

DELMAIRE R., 1997. 221 – Famars, *Le Nord* (Carte archéologique de la Gaule, 59), Paris, p. 234, fig. 88.

Fig. 75. Plan des fouilles de Gérard Lambert dans et aux abords de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique. (Plan : C. Martin et M.-N. Rosière, SPW/DGO4)

HANUT P. et MIGNOT P., 2011. Virton/Vieux-Virton. Les caves romaines sous le cimetière de l'église Saint-Martin. Fouilles de Gérard Lambert (Études et Documents : Archéologie, 19), Namur, p. 13, fig. 6.

Fig. 76. Plan et coupe de la cave de l'habitat de *Guizette*, Eben-Emael, Belgique. (Croquis : F. Close)

LANGE A.-M., 1981. *Villa romaine de Guizette à Emael*, dans A.-M. Lange (coord.), *Paléoenvironnement de la Montagne-Saint-Pierre. Archéologie entre Meuse et Geer*, catalogue d'exposition, Visé, 20 février-1 mars 1981, p. 57, fig. 53.

Fig. 77. Plan de la cave de la *sablère Denimal* (« Caveau H/I »), Bavay, France. (Orientation ajoutée par nous car erronée dans la littérature, où le nord correspond à l'est)

BIÉVELET H., 1976. *Etudes bavaisiennes. Mélanges offerts au Chanoine Biévelet* (2 vol.), Villeneuve-d'Ascq, pl. XCIII.

Fig. 78. Croquis (vue du sud) de la cave de la *villa de La Planchette*, Vervins, France.

PICHON B., 2002. *L'Aisne* (Carte archéologique de la Gaule, 2), Paris, p. 514, fig. 673.

Fig. 79. Détail de l'appareillage de la paroi est de la cave du *secteur R* de l'agglomération des *Sarrasins*, Braives, Belgique.

BRULET R. (dir.), 1993. *Braives gallo-romain, V. La fortification du Bas-Empire*, Louvain-la-Neuve, (Publication d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 83), p. 29, fig. 15.

Fig. 80. Détail du décor architectonique du mur est de la cave de la *villa des Machénées*, Neuville, Belgique. (Photographie : Archéophil, Fonds Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes)

CATTELAÏN L. (et coll.), 2013. La cave de la *villa* gallo-romaine de Neuville "Les Machénées" (Philippeville, province de Namur, Belgique) : étude du matériel archéologique, *Archeo-Situla*, 32-33, p. 24, fig. 11.

Fig. 81. Détail du décor architectonique du mur nord de la cave de la *villa des Machénées*, Neuville, Belgique. (Photographie : Archéophil, Fonds Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes)

CATTELAÏN L. (et coll.), 2013. La cave de la *villa* gallo-romaine de Neuville "Les Machénées" (Philippeville, province de Namur, Belgique) : étude du matériel archéologique, *Archeo-Situla*, 32-33, p. 24, fig. 12.

Fig. 82. Photographies des appareils pseudo-réticulés du mur est (gauche) et du mur nord (droite) de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay, France.

THOLLARD P. et GROETEMBRIL S., 1999. Fouille sur le forum de Bavay (1993 – 1998). III. Habitat, voirie et stratigraphie au sud du forum, *Revue du Nord*, 81, p. 36, fig. 18B et 18c.

Fig. 83. Croquis de l'angle sud-est et de l'escalier de la *villa d'Augette*, Gerpennes, Belgique.

DE GLYMES L., HENSEVAL L. et KAISIN J., 1875. Rapport sur la fouille de la *villa* belgo-romaine de Gerpennes, *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, 7, pl. III, fig. 1.

Fig. 84. Croquis d'une proposition de restitution (mur sud ?) de la technique de construction du bâtiment occupant l'avant de la *parcelle n° 1 du quartier Est* du *vicus gallo-romain* de *Bliesbruck*, Bliesbruck, France. (Illustration de la conservation d'archéologie du Conseil Général de la Moselle)

PETIT J.-P., 2005. *Bliesbruck-Reinheim. Celtes et Gallo-Romains en Moselle et en Sarre*, Paris, ill. p. 119 (en bas).

Fig. 85. Élévation du mur nord-ouest et coupe dans le comblement de la cage d'escalier de la cave de l'habitat de *Guizette*, Eben-Emael, Belgique. (Croquis : F. Close)

LANGE A.-M., 1981. *Villa romaine de Guizette à Emael*, dans A.-M. Lange (coord.), *Paléoenvironnement de la Montagne-Saint-Pierre. Archéologie entre Meuse et Geer*, catalogue d'exposition, Visé, 20 février-1 mars 1981, p. 58, fig. 54.

Fig. 86. Photographie du mur sud de la cave n°1 de la *villa* de *La Tombe*, Marcinelle, Belgique.

LEJEUNE B., 1972-1973. Découverte d'une *villa* romaine à Marcinelle, *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, 56, p. 119, fig. 2.

Fig. 87. Photographie de l'angle sud-est de la cave de la *villa* de l'*Arbre-Chaud*, Graincourt-lès-Havrincourt, France.

MACHUT B. et TUFFREAU-LIBRE M., 1991. La cave romaine de Graincourt-lès-Havrincourt (Pas-de-Calais), *Revue du Nord Archéologie*, 73, p. 163, fig. 5.

Fig. 88. Photographie de l'enduit mural à l'angle nord-ouest de la *cave n° 3* de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique. (Photographie : G. Lambert, Musée Gaumais, Virton)

HANUT P. et MIGNOT P., 2011. Virton/Vieux-Virton. Les caves romaines sous le cimetière de l'église Saint-Martin. Fouilles de Gérard Lambert (Études et Documents : Archéologie, 19), Namur, p. 20, fig. 15.

Fig. 89. Relevé du mur ouest de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay, France.

THOLLARD P. et GROETEMBRIL S., 1999. Fouille sur le forum de Bavay (1993 – 1998). III. Habitat, voirie et stratigraphie au sud du forum, *Revue du Nord*, 81, p. 41, fig. 21.

Fig. 90. Relevé du mur est de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay, France.

THOLLARD P. et GROETEMBRIL S., 1999. Fouille sur le forum de Bavay (1993 – 1998). III. Habitat, voirie et stratigraphie au sud du forum, *Revue du Nord*, 81, p. 40, fig. 20.

Fig. 91. Fragments d'enduits peints provenant du remblai de la cave de l'îlot au sud-ouest du *forum* de Bavay, France.

THOLLARD P. et GROETEMBRIL S., 1999. Fouille sur le forum de Bavay (1993 – 1998). III. Habitat, voirie et stratigraphie au sud du forum, *Revue du Nord*, 81, p. 37, fig. 24.

Fig. 92. Photographie de l'enduit peint conservé sur la partie basse du mur sud de la cave de l'aile sud du corps de logis de la villa du *Champ de Saint-éloi*, Merbes-le-Château, Belgique. (Photographie : G. Focant, SPW/DGO4)

AUTHOM N. et PARIDAENS N., 2016. *La villa gallo-romaine du "Champ de Saint-Eloi" à Merbes-le-Château* (Études et Documents : Archéologie, 30), Namur, p. 67, fig. 59.

Fig. 93. Photographies de l'enduit peint et du détail de la touffe végétale conservés sur la partie basse du mur est de la cave de l'aile sud du corps de logis de la villa du *Champ de Saint-Éloi*, Merbes-le-Château, Belgique. (Photographies : G. Focant, SPW/DGO4)

AUTHOM N. et PARIDAENS N., 2016. *La villa gallo-romaine du "Champ de Saint-Eloi" à Merbes-le-Château* (Études et Documents : Archéologie, 30), Namur, p. 67, fig. 57 et 58.

Fig. 94. Croquis des peintures murales ornant la pièce sud de l'aile occidentale (place 1) et de la cave (place 4) de l'habitat du *Ramelsberg*, Radelange, Belgique. (Croquis : E. et R. Malget) MALGET E. et R., 1911. Les établissements gallo-romains du Ramesch ou Ramelsberg près de Radelange, *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, 46, ill. p. 375.

Fig. 95. Photographie de l'angle sud-ouest de la cave de la villa de l'*Arbre-Chaud*, Graincourt-lès-Havrincourt, France.

MACHUT B. et TUFFREAU-LIBRE M., 1991. La cave romaine de Graincourt-lès-Havrincourt (Pas-de-Calais), *Revue du Nord Archéologie*, 73, p. 163, fig. 8.

Fig. 96. Stratigraphie du remplissage – au niveau de la berme sud (a) et du centre de la pièce (b) – de la cave de l'îlot situé au sud-ouest du *forum* de Bavay, France.

THOLLARD P. et GROETEMBRILL S., 1999. Fouille sur le forum de Bavay (1993 – 1998). III. Habitat, voirie et stratigraphie au sud du forum, *Revue du Nord*, 81, p. 44, fig. 28.

Fig. 97. Mobilier céramique et clous en bronze provenant de la cave 2 de l'habitat de *Buisson du Maréchal*, Lixhe, Belgique.

VAN OSSEL P., 1984. Le matériel archéologique de la villa de Loën à Lixhe (prov. de Liège), *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 96, p. 31 et 32, fig. 6 et 7.

Fig. 98. Mobilier céramique provenant du niveau VI de la cave de la villa des *Machenées*, Nivelles, Belgique. 1-5. Terre sigillée ; 6-9. Céramique à vernis rouge pompéien ; 10. Céramique métallescente d'Argonne ; 11-12. Céramique commune sombre ; 13-14. Céramique non tournée. (Dessins : N. Venant, CReA-Patrimoine, ULB)

CATTELAÏN L. (et coll.), 2013. La cave de la villa gallo-romaine de Neuville "Les Machenées" (Philippeville, province de Namur, Belgique) : étude du matériel archéologique, *Archeo-Situla*, 32-33, p. 28, fig. 18.

Fig. 99. *Ecuelle carénée*. Cave n°1 de la villa de *La Tombe*, Marcinelle, Belgique. Argile gris foncé. H. 7,8 cm ; diam. pied 5,7 cm ; diam. col 16,5 cm. Seconde moitié II^e – début III^e siècle ap. J.-C. Lieu de conservation non précisé.

BRULET R., 1977. Un vase à masques à Marcinelle, *Helinium*, 17, p. 63, fig. 5 (1).

Fig. 100. *Plat avec surface lissée et fumée*. Cave n°1 de la villa de *La Tombe*, Marcinelle, Belgique. Argile foncée. H. 7,4 cm ; diam. pied 22 cm ; diam. col 29,3 cm. Fin I^{er} – courant II^e siècle ap. J.-C. Lieu de conservation non précisé.

BRULET R., 1977. Un vase à masques à Marcinelle, *Helinium*, 17, p. 63, fig. 5 (2).

Fig. 101. Mobilier céramique issus de la cave de la *domus* de l'îlot B du quartier de l'*Arsenal* Ney, Metz, France.

HECKENBENNER D. (et coll.), 1992. Le quartier de l'*Arsenal* à Metz (Moselle) : topographie urbaine et évolution architecturale durant l'Antiquité, *Gallia*, 49, p. 26, fig. 17.

Fig. 102. Photographie des amphores (?) brisées retrouvées en place sur le sol de la cave n° 1 de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique. (Photographie : G. Lambert, Musée gaumais, Virton)

HANUT P. et MIGNOT P., 2011. Virton/Vieux-Virton. Les caves romaines sous le cimetière de l'église Saint-Martin. Fouilles de Gérard Lambert (Études et Documents : Archéologie, 19), Namur, p. 19, fig. 11.

Fig. 103. Photographie (vue de face et de profil) d'un vase zoomorphe en terre sigillée (Centre Gaule) provenant de la cave des n°s 30-34 de la *rue de l'Ecu*, Reims, France.

(Photographie : P. Rollet, INRAP)

CHOSSENOT R., ESTÉBAN A. et NEISS R., 2010. *Reims*, Paris (Carte archéologique de la Gaule, 51/2), p. 278, fig. 409.

Fig. 104. Fragments de deux figures ornant des vases à bustes issus de la cave de la zone d'habitat VII 1 du site des *Castellains*, Fontaine-Valmont, Belgique.

FAIDER-FEYTMANS G. (et coll.), 1995. *Le site gallo-romain des Castellains à Fontaine-Valmont* (Monographies du Musée royal de Mariemont, 7), Morlanwelz, p. 107, fig. 115.

Fig. 105. *Vase à masques (coupe et photographie)*. Cave n°1 de la villa de *La Tombe*, Marcinelle, Belgique. Argile beige clair. H. 15 cm ; diam. pied 6,6 cm ; diam. panse 15,5 cm ; diam. col 9,8 cm. Courant seconde moitié du II^e siècle ap. J.-C. Lieu de conservation non précisé. (Photographie : R. Brulet)

BRULET R., 1977. Un vase à masques à Marcinelle, *Helinium*, 17, p. 64-65, fig. 6 et 7.

Fig. 106. *Vase à masques (détails des figures)*. Cave n°1 de la villa de *La Tombe*, Marcinelle, Belgique. Argile beige clair. H. 15 cm ; diam. pied 6,6 cm ; diam. panse 15,5 cm ; diam. col 9,8 cm. Courant seconde moitié du II^e siècle ap. J.-C. Lieu de conservation non précisé. (Photographies : R. Brulet)

BRULET R., 1977. Un vase à masques à Marcinelle, *Helinium*, 17, p. 67-68, fig. 10 et 11.

Fig. 107. Motif circulaire se trouvant entre les différentes figures du vase à masques de la cave n°1 de la villa de *La Tombe*, Marcinelle.

BRULET R., 1977. Un vase à masques à Marcinelle, *Helinium*, 17, p. 65, fig. 8.

Fig. 108. Urnes provenant de la couche E (à gauche et au fond) et de la niche sud-ouest (à droite) de la cave de l'habitat de *Guizette*, Eben-Emael, Belgique.

LANGE A.-M., 1981. Villa romaine de Guizette à Emael, dans A.-M. Lange (coord.), *Paléoenvironnement de la Montagne-Saint-Pierre. Archéologie entre Meuse et Geer*, catalogue d'exposition, Visé, 20 février-1 mars 1981, p. 59, fig. 56.

Fig. 109. *Mater*. Cave de la *Sablière Mathieu* (« Caveau C »), Bavay, France. Bronze. H. 20 cm. II^e-III^e siècles ap. J.-C. Musée de Mariemont, Belgique. N° inv. Ac.3694.A.

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, « mater de bavai », dans Marco, s. d. [<http://www.marco.cfwb.be/#5709d25f-5cb2-4d3f-8e43-63032f0a611d>], (10/08/2016).

Fig. 110. *Jupiter à la roue*. Cave de l'agglomération antique du *Châtelet* à Gourzon, France. Bronze. H. 14 cm. Epoque gallo-romaine. Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye (Paris), n° inv. 32947. (Photographie : Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye)

THÉVENARD J.-J., 1996. 226 – Gourzon, dans J.-J. Thévenard, *La Haute Marne*, Paris (Carte archéologique de la Gaule, 51/2), p. 222, fig. 178.

Fig. 111. *Hercule*. Cave de l'agglomération antique du *Châtelet* à Gourzon, France. Bronze. H. entre 9,4 et 14 cm. Epoque gallo-romaine. Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye (Paris), n° inv. 32959. (Photographie : Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye)

THÉVENARD J.-J., 1996. 226 – Gourzon, dans J.-J. Thévenard, *La Haute Marne*, Paris (Carte archéologique de la Gaule, 51/2), p. 222, fig. 179.

Fig. 112. *Buste de Vénus*. Cave de l'agglomération antique du *Châtelet* à Gourzon, France. Bronze. H. entre 9,4 et 14 cm. Epoque gallo-romaine. Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye (Paris), n° inv. 32954. (Photographie : Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye)

THÉVENARD J.-J., 1996. 226 – Gourzon, dans J.-J. Thévenard, *La Haute Marne*, Paris (Carte archéologique de la Gaule, 51/2), p. 222, fig. 180.

Fig. 113. *Sanglier*. Cave de l'agglomération antique du *Châtelet* à Gourzon, France. Bronze. H. 7,4 cm. Epoque gallo-romaine. Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye (Paris), n° inv. 32959. (Photographie : Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye)

THÉVENARD J.-J., 1996. 226 – Gourzon, dans J.-J. Thévenard, *La Haute Marne*, Paris (Carte archéologique de la Gaule, 51/2), p. 221, fig. 182.

Fig. 114. *Statuette de Dionysos*. Dépôt de métal de la cave de la villa du Sarrasin, Champigneulle, France. Bronze. Epoque gallo-romaine. H. 60 cm. Musée de Nancy, n° d'inv. inconnu.

BILLORET R., 1970. Informations archéologiques. Circonscription Lorraine, *Gallia*, 28, 2, p. 284, fig. 3.

Fig. 115. *Poignée de clef ornée*. Cave de la Sablière Mathieu (Caveau C), Bavay, France. Bronze. L. 11,9 cm. Epoque gallo-romaine. Musée de Mariemont, Belgique. N° inv. Ac.3695.A.

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, « poignée de clé », dans Marco, s. d. [<http://www.marco.cfwb.be/#3b9ddda-ecea-44c7-afb3-290f16a1f830>], (10/08/2016).

Fig. 116. Objets en bronze, en os et en fer provenant de la cave n° 2 de l'habitat de Buisson du Maréchal, Lixhe, Belgique.

VAN OSSEL P., 1984. Le matériel archéologique de la villa de Loën à Lixhe (prov. de Liège), *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 96, p. 34, fig. 8.

Fig. 117. *Appliques de meubles représentant Andromède ?* Dépôt de métal de la cave de la villa du Sarrasin, Champigneulle, France. Bronze. Epoque gallo-romaine. H. 28 cm. Lieu de conservation et n° inv. inconnus.

BILLORET R., 1970. Informations archéologiques. Circonscription Lorraine, *Gallia*, 28, 2, p. 283, fig. 2.

Fig. 118. Répartition fonctionnelle du mobilier en fer provenant de la cave de la villa des Machénées, Nivelles, Belgique. (Tableau : étude L. Cattelain (et coll.), 2013)

CATTELAÏN L. (et coll.), 2013. La cave de la villa gallo-romaine de Neuville "Les Machénées" (Philippeville, province de Namur, Belgique) : étude du matériel archéologique, *Archeo-Situla*, 32-33, p. 56, tableau 6.

Fig. 119. Photographies du plateau de table et des céramiques brisées retrouvés en place dans la cave n° 1 de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique. (Photographie : G. Lambert, Musée Gaumais, Virton)

HANUT P. et MIGNOT P., 2011. Virton/Vieux-Virton. Les caves romaines sous le cimetière de l'église Saint-Martin. Fouilles de Gérard Lambert (Études et Documents : Archéologie, 19), Namur, p. 19, fig. 10 et 12.

Fig. 120. Coupe et profil du plateau de la table de la cave n° 1 de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique. (Dessin : C. Martin, M.-N. Rosière et F. Hanut, SPW/DGO4)

HANUT P. et MIGNOT P., 2011. Virton/Vieux-Virton. Les caves romaines sous le cimetière de l'église Saint-Martin. Fouilles de Gérard Lambert (Études et Documents : Archéologie, 19), Namur, p. 106, fig. 57, 1.

Fig. 121. Photographies du pied de la table de la *cave n° 1* de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique. (Photographies : L. Baty, SPW/DGO4)

HANUT P. et MIGNOT P., 2011. Virton/Vieux-Virton. Les caves romaines sous le cimetière de l'église Saint-Martin. Fouilles de Gérard Lambert (Études et Documents : Archéologie, 19), Namur, p. 108, fig. 59 et 60.

Fig. 122. Profil du pied de la table de la *cave n° 1* de l'église Saint-Martin (Vieux-Virton), Saint-Mard, Belgique. (Dessin : C. Martin, M.-N. Rosière et F. Hanut, SPW/DGO4)

HANUT P. et MIGNOT P., 2011. Virton/Vieux-Virton. Les caves romaines sous le cimetière de l'église Saint-Martin. Fouilles de Gérard Lambert (Études et Documents : Archéologie, 19), Namur, p. 106, fig. 57, 2.

Fig. 123. Croquis de l'angle sud-est de la cave de la *villa de La Charbonnière*, Fontaine-sur-Marne, France.

GAILLET Y., 1964. La *villa* gallo-romaine de la Charbonnière à Fontaines-sur-Marne, *Cahiers Haut-Marnais*, 77, pl. V, n° 5.

Fig. 124. Croquis (avec légende) et photographie de la colonne retrouvée dans la cave de la *villa de La Charbonnière*, Fontaine-sur-Marne, France

GAILLET Y., 1964. La *villa* gallo-romaine de la Charbonnière à Fontaines-sur-Marne, *Cahiers Haut-Marnais*, 77, ipl. II, n° 9 (croquis) et pl. I (photographie).

Fig. 125. *Table en pierre*. Cave du lieu-dit *La noue derrière Scarponne*, Dieulouard, France. Calcaire oolithique. I^{er}-II^e siècle ap. J.-C. ? Diam. plateau 0,93 m. H. pied 1,15 m. Lieu de conservation et n° inv. inconnus.

BILLORET R., 1968. Informations archéologiques. Circonscription de la Lorraine, *Gallia*, 26, 2, p. 374, fig. 1.

Fig. 126. *Pied de table*. Cave de l'agglomération antique du *Châtelet* à Gourzon (France). Pierre. H. 0,82 m. Fin du IV^e siècle. Musée de Langres, n° inv. inconnu. (Croquis : R. Colson) COLSON R., 1920. Une table gallo-romaine, *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, VIII, 106, ill. p. 75.

Fig. 127. *Statuette de Déesse-mère*. Cave de la *villa* du *Sarrasin*, Champigneulle, France. Calcaire. Époque gallo-romaine. H. 58 cm. Lieu de conservation et n° d'inv. inconnus.

BILLORET R., 1972. Informations archéologiques. Circonscription Lorraine, *Gallia*, 30, 2, p. 350, fig. 1.

Fig. 128. Répartition fonctionnelle du mobilier en verre provenant de la cave de la *villa* des *Machenées*, Nivelles, Belgique. (Tableau : étude L. Cattelain (et coll.), 2013)

CATTELAÏN L. (et coll.), 2013. La cave de la *villa* gallo-romaine de Neuville "Les Machenées" (Philippeville, province de Namur, Belgique) : étude du matériel archéologique, *Archeo-Situla*, 32-33, p. 40, tableau 4.

Fig. 129. Relevé du mur est et indications stratigraphiques de la cave de la villa des Machénées, Neuville, Belgique. (Relevé : D. Manise et P. Parmentier, Archéophil, Fonds Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes ; DAO : N. Venant)

CATTELAÏN L. (et coll.), 2013. La cave de la villa gallo-romaine de Neuville "Les Machénées" (Philippeville, province de Namur, Belgique) : étude du matériel archéologique, *Archeo-Situla*, 32-33, p. 24, fig. 10.

Fig. 130. Photographie (orientation inconnue) de la cave st 603 du vicus gallo-romain de Beaumont-sur-Oise, France.

Origine du cliché : Slide n° 12 de la présentation Powerpoint « *L'habitat antique dans le Val d'Oise* » par le Département du Val d'Oise, [<http://slideplayer.fr/slide/515435/>], (21/07/17).

Fig. 131. Photographie (orientation inconnue) de la « boutique » de la maison de Neptune et d'Amphitrite sur le site d'*Herculanum*, Italie.

Cliché amateur issu d'un blog touristique : [<http://www.lasourisglobe-trotteuse.fr/herculanum/>], (22/07/17).

Fig. 132. Statuette de divinité accompagnée de deux pichets à offrandes retrouvés en place dans une des niches de la cave n° 2 du chantier *Chambault* à Entrains-sur-Nohain, France. (Photographie : J.-B. Devauges)

MEISSONNIER J., 2013. Religion privée et religion publique dans l'agglomération gallo-romaine secondaire d'Entrains-sur-Nohain (Nièvre), *Dialogues d'histoire ancienne*, 39, 2, p. 43, fig. 1.

Fig. 133. Enduit peint représentant un faune retrouvé dans le fond d'une niche de la cave découverte lors du chantier de fouille de la maison de la culture à Bourges, France. (Photographie : Stéphanie Para)

BENJAMIN GARDEL, « Une "découverte exceptionnelle" lors des fouilles archéologiques de Séraucourt », dans *Loisirs dans Le Berry Républicain*, 26/04/2017, [http://www.leberry.fr/bourges/loisirs/travaux-urbanisme/2017/04/26/une-decouverte-exceptionnelle-lors-des-fouilles-archeologiques-de-seraucourt_12377771.html], (03/08/17).

Fig. 134. Photographie du mur ouest de la cave n° 2 de l'établissement gallo-romain de Cuignières (Oise). (Photographie : M. Degenne)

JACQUINEZ R., 1972. Un habitat Gallo-Romain à Cuignières (Oise), *Revue archéologique du nord-est de l'Oise*, 2, p. 44, fig. 6.

Fig. 135 Coupes des vestiges de l'ensemble thermal de Tavel (Gard), France. 1. Coupe nord-sud de la piscine chaude et de la salle F. 2. Coupe de la paroi nord de la canalisation de l'autoroute. 3. Coupe du caniveau Cvl et de la partie conservée de la salle A. 4. Coupe est-ouest de l'ensemble thermal et restitution des hypocaustes. 5. Coupe longitudinale de la cave.

NICKELS A. ET GENTY P.-Y., 1973. L'ensemble thermal gallo-romain de Tavel, Gard, *Revue archéologique de Narbonnaise*, 6, p. 241, fig. 7.

Fig. 136. Détails du mur d'enceinte M2 (parement oriental) du sanctuaire de *Mars Mullo* à Allonnes (Sarthes), France. (Photographies : UMR 8546, CNRS-ENS.)

COUTELAS A. et MONIER F., 2012. Ni stuc ni peinture : un traitement illusionniste des parois, dans J. Boislève, K. Jardl et G. Tendron (dir.), *Décor des édifices civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, I^{er}-IV^e siècle. Peinture, mosaïque, stuc et décor architectural*, actes du colloque de Caen, 7-8 avril 2011 (Mémoire XLV – 2012), Chauvigny, p. 194, fig. 3.

Fig. 137. Proposition de restitution des peintures retrouvées dans la cave de M. Pinel, rue M. Féaux à Périgueux, France. (Dessin : A. Barbet)

BARBET A., 1982. La diffusion du III^e style pompéien en Gaule (Première partie), *Gallia*, 40, 1, p. 77, fig. 28.

Fig. 138. Fragments d'enduits peints (a, b et c) et proposition de reconstitution d'une fenêtre haute de la *domus* de la *place des épars* à Chartres, France. (clichés : C. Allag)

ALLAG C., 2011. Ouvertures, embrasures, dans C. Balmelle, H. Eristov et F. Monier (dir.), *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le Haut Moyen-Age. Mosaïque, peinture, stuc*, actes du colloque international Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008, (Aquitania Supplément, 20), Bordeaux, p. 572, fig. 6 et 7.

Fig. 139. Fragments d'enduits peints des thermes de Ribemont-sur-Ancre, France. a : fragments mis sur support moderne ; b. dessin des autres fragments. (Photographie et dessin : C. Allag)

ALLAG C., 1982. Enduits peints de Ribemont-sur-Ancre, *Gallia*, 40, 1, p. 109, fig. 2.

Fig. 140. Bande de séparation à candélabre déstructuré, à dauphins plongeant et objets suspendus, jardin du Luxembourg n° 520, Musée Carnavalet, Paris. (Photographie : H. Eristov)

BARBET A., 2008. *La peinture murale en Gaule romaine*, p. 138, fig. 193.

Fig. 141. Plan du deuxième état du corps de logis de la villa du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château, Belgique. (DAO : SPW/DGO4)

AUTHOM N. et PARIDAENS N., 2015. *La villa romaine du « Champ de Saint-Éloi » à Merbes-le-Château* (Études et Document : Archéologie : 30), Namur, p. 53, fig. 25.

Fig. 142. Plan du troisième état du corps de logis de la villa du *Champ de Saint-Éloi* à Merbes-le-Château, Belgique. (DAO : SPW/DGO4)

AUTHOM N. et PARIDAENS N., 2015. *La villa romaine du « Champ de Saint-Éloi » à Merbes-le-Château* (Études et Document : Archéologie : 30), Namur, p. 59, fig. 38.

Fig. 143. Reconstitution numérique du décor peint et de l'architecture de la maison de la cave aux Amphores de l'insula 39 de la ville d'August (Suisse) par L. Tissot-Jordan (Thèse, Université de Lausanne, 2013). (Dessin de Thomas Hufschmid)

SÜTTERLIN H. et TÄNNLER T., 2013. Vom Aktenschrank ins World Wide Web Zur Digitalisierung des Archivs der Historischen und Antiquarischen Gesellschaft zu Basel, *Augusta Raurica - Das Magazin zur Römerstadt*, 2013/1, p. 12.

Fig. 144. Photographie d'un enduit peint retrouvé en place dans une cave de la *sablère Paicheur* à Mandeure, France.

BARBET A., 2008. *La peinture murale en Gaule romaine*, p. 254, fig. 399.

Fig. 145. Enduits peints retrouvés en place dans la cave du lieu-dit les *Combottes du Milieu* à Mandeure, France. (Dessin : Y. Jeannin)

BARBET A., 2008. *La peinture murale en Gaule romaine*, p. 254, fig. 400.

Fig. 146. Parement décoratif en *opus vittatum* d'une cave du quartier de l'amphithéâtre de la ville de Metz, France.

INRAP, « À Metz, la fouille du quartier de l'amphithéâtre », dans *Actualité de l'Inrap*, 19/02/16, [http://www.inrap.fr/metz-la-fouille-du-quartier-de-l-amphitheatre-4940], (29/07/17).

Fig. 147. Photographie de l'angle sud-est de la cave de la *Place Marché aux Légumes*, Namur. Belgique.

(Photographie : J. Plumier, Ministère de la Région wallonne, Division du Patrimoine. Direction de l'Archéologie)

BRULET R. (dir.), 2009. *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 554, fig. 496.

Fig. 148. Mosaïque ornant dans un corridor de la maison *Caupona del Pavone* (Région IV, insula II) sur le site d'Ostie, Italie.

BECATTI G., 1961. *Scavi di Ostia IV. Mosaici e Pavimenti marmorei* (Tavole), Istituto Poligrafico dello Stato, Roma, pl. XLIV, n^o. 324.

Fig. 149. Tuiles en écailles du site des *Cléons* à Haute-Goulaine, France. (Photographie, dessin, coupe et proposition d'assemblage : J.-F. Nauleau)

NAULEAU J.-F., 2013. Les matériaux de construction en terre cuite d'époque romaine dans l'ouest des Pays de la Loire – Premier bilan, *Revue archéologique de l'Ouest*, 30, p. 236. [http://rao.revues.org/2154], (31/07/17).

Fig. 150. Photographie du parement en *opus reticulatum* polychrome du pont-siphon de l'aqueduc du Gier à Sainte-Foy-lès-Lyon, France. (Photographie : A. Olivier)

ADAM J.-P., 2008. *La construction romaine*, p. 146, fig. 313.

Fig. 151. Proposition de restitution de l'*opus sectile* des *frigidarium* et *tepidarium* des bains de la *villa* de Damblain (Vosges), France. (Relevé : Inrap)

BOULANGER K., BLANC-BIJON V. et MECHLING J.-M., 2015. Le décor d'*opus sectile* et de mosaïque pariétale des bains de la *villa* de Damblain (Vosges, France), dans G. Trovabene (dir.), *Atti - Actes du XII^e colloque AIEMA*, Venise, 11-15 septembre 2012, p.74, fig. 4.

Fig. 152. Pavement en *opus sectile* du *Terme del Foro*, Ostie, Italie.

BECATTI G., 1961. *Scavi di Ostia IV. Mosaici e Pavimenti marmorei* (Tavole), Istituto Poligrafico dello Stato, Roma, pl. CCVII, n° 38.

Fig. 153. *Déesse Mère*. Cave de la Maison à la Mater, Alésia (Alise-Sainte-Reine), France. Calcaire oolithique fin. H. 0,49 m ; l. 0,23 m ; ép. 0,19 m. Epoque gallo-romaine. MuséoParc d'Alésia, Alise-sainte-Reine, n° inv. Sc. 6. (Photographie : R. Delong/Castelet)

DEYTS S., 1998. *À la rencontre des dieux Gaulois, un défi à César*, catalogue d'exposition, Lattes, 27 novembre – 8 mars 1999, Musée des Antiquités Nationales (Saint-Germain-en-Laye), Dijon, p. 67, fig. 28.

Fig. 154. Table en position de chute dans le comblement de la cave de la parcelle n° 5 du quartier Ouest de l'agglomération de *Bliesbruck*, France. (Photographie de la conservation d'archéologie du Conseil Général de la Moselle)

PETIT J.-P., 2005. *Bliesbruck-Reinheim. Celtes et Gallo-Romains en Moselle et en Sarre*, Paris, p. 107, fig. en haut à droite.

Fig. 155. Photographie du mobilier cultuel retrouvé en place dans un édicule maçonné (II-III^e siècle) intégrant un sanctuaire public dans l'agglomération gallo-romaine d'*Argentomagus* à Saint-Marcel, France. (Photographie du Musée d'*Argentomagus*)

MUSÉE ET SITE ARCHÉOLOGIQUE D'ARGENTOMAGUS, « La Sculpture Gallo-Romaine » dans *Le Musée*, [<https://www.argentomagus.fr/sculpture.html>], (07/08/17).

Fig. 156. Pieds de tables décorés retrouvés dans des sous-sols de l'agglomération gallo-romaine d'*Alésia*, Alise-Sainte-Reine, France. Collection du MuséoParc Alésia (Photographie : Combier – Mâcon)

LE GALL J., 1963. *Alésia : Archéologie et Histoire* (Résurrection du Passé), Paris, ill. p. 170 et 171.

ANNEXES

Annexe n° 1 : Occurrences des critères sélectifs au sein des caves du corpus

					EQUIPEMENTS								DECOR					MOBILIER			
N°	Nom du site	Type d' ét.	NICHES								SOL			APPAREIL		ENDUIT	Masques	Stat./figur.	Table	Funéraire	
			Nbre	Reg.	Form.	Monum.	Cour./altern.	App./End.	Mat.	Revêt.	Evac.	Aménag.	Alt. mat.	Motif	El. sail.	Incisé					Peint
1	La Seigneurie (Saint-Jean-Geest)	Rural											x								
2	Clarisse (Nivelles)	Rural													x	x					
3	La Tombe (Marcinelle)	Rural					x			x	x		x				x				
4	Champ des Agaises (Haulchin)	Rural					x								x						
5	Augette (Gerpinnes)	Rural	x			x				x			x	x	x						
6	Les Castellains (Fontaine-Valmont)	Agglo.			x					x		x					x				
7	Champ de Saint-Eloi (Merbes-le-Château)	Rural								x ?			x				x				
8	Guizette (Eben-Emael)	Rural					x		x										x		
9a	Les Sarrasins - Secteur Q (Braives)	Agglo.					x						x								
9b	Les Sarrasins - Secteur R (Braives)	Agglo.					x						x								
9c	Les Sarrasins - Secteur T (Braives)	Agglo.											x								
10a	Buisson du Maréchal - Cave 2 (Lixhe)	Rural									x										
10b	Buisson du Maréchal - Cave B (Lixhe)	Rural				x															
11	Hauts-Sarts (Herstal)	Agglo.											x								
12	Ramelsberg (Radelange)	Rural														x					
13a	Magerot - cave 1 (Torgny)	Rural													x						
13b	Magerot - cave 2 (Torgny)	Rural			x										x						
14a	Vertunum - Cave 1 (Saint-Mard)	Agglo.																			
14b	Vertunum - Cave 3 (Saint-Mard)	Agglo.																			
14c	Vertunum - Cave 4 (Saint-Mard)	Agglo.									x					x			x		
15	Ronchinne (Maillen)	Rural		x																	
16	Plaine de Bieure (Matagne-la-Petite)	Rural		x						x	x						x				
17	Vigetaille (Le Roux-lez-Fosses)	Rural					x		x			x									
18	Saint-Donat (Miécret)	Rural													x		x		x		
19	Résimont (Evelette)	Rural					x					x									
20	Pré des Wez (Serville)	Rural					x														
21	Les Machénées (Neuville)	Rural		x	x	x							x	x	x						
22	Les Bruyères (Treignes)	Rural															x				
23	Le Gau (Chastrès)	Rural				x							x								
24	Place Marché aux Légumes (Namur)	Agglo.													x						
25	Le Perroi (Iwuy)	Agglo.			x	x	x														
26a	Parcelle Olivier (Famars)	Agglo.												x							
26b	Parcelles AB 161-162 (Famars)	Agglo.												x				x			
27a	Rue Pierre Mathieu (Bavay)	Urbain					x	x		x					x						
27b	Rue des Soupis (Bavay)	Urbain			x										x						
27c	Ilôt sud-ouest forum - cave (Bavay)	Urbain											x	x			x				
27d	Ilôt sud-ouest forum - pièce semi-enterrée (Bavay)	Urbain				x				x	x		x								
27e	Sablère Mathieu - cave 1 (Bavay)	Urbain					x			x	x										
27f	Sablère Mathieu - cave 2 (Bavay)	Urbain		x	x													x			
27g	Sablère Denimal (Bavay)	Urbain																			
27h	Sablère Lenglet - cave 1 (Bavay)	Urbain				x			x	x	x		x		x						
27i	Sablère Lenglet - cave 2 (Bavay)	Urbain							x	x	x						x				
28	Arbre-Chaud (Graincourt-lès-Havrincourt)	Rural			x	x							x		x						
29	Château d'eau (Villers-Bretonneux)	Rural								x									x		
30	La Planchette (Vervins)	Rural				x							x								
31a	Rue de l'Ecu (Reims)	Urbain																			
31b	Rue de Cemay (Reims)	Urbain															x				
31c	Rue Franklin Roosevelt (Reims)	Urbain																x			
32	La Charbonnière (Fontaines-sur-Mame)	Rural																	x		
33a	Chatelet - cave aux Bronzes (Gourzon)	Agglo.																x			
33b	Chatelet - cave au pilier (Gourzon)	Agglo.																	x		
34	Au Sarasin (Champigneulles)	Rural																x			
35	La Vieille Croix (Choloy-Ménillot)	Rural																	x		
36a	Scarponne - cave du Castrum (Dieulouard)	Agglo.																x	x		
36b	Scarponne - cave du Vieux Paquis (Dieulouard)	Agglo.								x								x	x		
36c	Scarponne - la Noue-dérrière-sc. (Dieulouard)	Agglo.																	x		
37	Rupt Chaudron (Liverdun)	Rural																	x		
38	Saint-Ulrich (Dolving)	Rural																	x		
39	Zone industrielle Route d'accès (Ennery)	Rural										x							x		
40	Grand Sareu (Grémecey)	Rural										x		x					x		
41	Daehnerbühl (Lachambre)	Rural																	x		
42	Eisenbrunn (Mittelbronn)	Rural										x							x		
43	Arsenal Ney (Metz)	Urbain												x					x		
44a	Parcelle 4 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglo.																	x		
44b	Parcelle 8 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglo.																	x		
44c	Parcelle 11 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglo.																	x		
44d	Parcelle 13 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglo.																	x		
44e	Parcelle 1 quartier Est (Bliesbruck)	Agglo.																	x		
45	La Potière (Soulosse-sous-Saint-Elophe)	Rural													x	x		x	x		

Annexe n° 2 : Les données de contexte général des caves du corpus - Cités, types d'établissement et d'habitat

N°	Nom du site	Cité	Type d'établissement	Type d'habitat
1	La Seigneurie (Saint-Jean-Geest)	Tongres	Rural	Plan partiel
2	Clarisse (Nivelles)	Tongres	Rural	Plan partiel
3	La Tombe (Marcinelle)	Tongres	Rural	Plan partiel - Résidence sur plan allongé ?
4	Champ des Agaises (Haulchin)	Nerviens	Rural	Plan inconnu
5	Augette (Gerpinnes)	Tongres	Rural	Maison à hall central
6	Les Castellains (Fontaine- Valmont)	Tongres	Agglomération-Sanctuaire	Plan inconnu
7	Champ de Saint-Eloi (Merbes-le-Château)	Nerviens	Rural	Maison de plan rectangulaire puis plan allongé - Villa à plan axial?
8	Guizette (Eben-Emael)	Tongres	Rural	Plan inconnu
9a	Les Sarrasins - Secteur Q (Braives)	Tongres	Agglomération routière	Plan partiel
9b	Les Sarrasins - Secteur R (Braives)	Tongres	Agglomération routière	Plan partiel
9c	Les Sarrasins - Secteur T (Braives)	Tongres	Agglomération routière	Plan partiel
10a	Buisson du Maréchal - Cave 2 (Lixhe)	Tongres	Rural	Maison de plan rectangulaire
10b	Buisson du Maréchal - Cave B (Lixhe)	Tongres	Rural	Plan inconnu
11	Hauts-Sarts (Herstal)	Tongres	Station routière	En association avec habitat en matériaux périssables
12	Ramelsberg (Radelange)	Trévires	Rural	Plan partiel
13a	Magerot - cave 1 (Torgny)	Trévires	Rural	Maison de plan rectangulaire puis à plan compact - Villa à plan organisé ?
13b	Magerot - cave 2 (Torgny)	Trévires	Rural	Maison de plan rectangulaire puis à plan compact - Villa à plan organisé ?
14a	Vertunum - Cave 1 (Saint-Mard)	Trévires	Agglomération semi-urbaine	Plan inconnu
14b	Vertunum - Cave 3 (Saint-Mard)	Trévires	Agglomération semi-urbaine	Plan inconnu
14c	Vertunum - Cave 4 (Saint-Mard)	Trévires	Agglomération semi-urbaine	Plan inconnu
15	Ronchinne (Maillen)	Tongres	Rural	Villa à pavillons multiples alignés et cour agricole placée latéralement
16	Plaine de Bieure (Matagne-la-Petite)	Tongres	Rural	Maison à hall central
17	Vigetaille (Le Roux-lez-Fosses)	Tongres	Rural	Plan partiel - Maison à hall central - Villa à cour unique ?
18	Saint-Donat (Miécrot)	Tongres	Rural	Plan partiel - Résidence sur plan allongé ?
19	Résimont (Evelette)	Tongres	Rural	Maison à hall central
20	Pré des Wez (Serville)	Tongres	Rural	Maison à hall central
21	Les Machénées (Neuville)	Tongres	Rural	Plan partiel - Maison à plan compact ?
22	Les Bruyères (Treignes)	Tongres	Rural	Maison à plan compact
23	Le Gau (Chastrès)	Tongres	Rural	Plan partiel - Maison à plan rectangulaire ?
24	Place Marché aux Légumes (Namur)	Tongres	Agglomération semi-urbaine	Plan inconnu
25	Le Perroi (Iwuy)	Nerviens	Agglomération routière	Plan inconnu
26a	Parcelle Olivier (Famars)	Nerviens	Agglomération semi-urbaine	Plan inconnu
26b	Parcelles AB 161-162 (Famars)	Nerviens	Agglomération semi-urbaine	Plan inconnu
27a	Rue Pierre Mathieu (Bavay)	Nerviens	Capitale de Cité	Plan inconnu
27b	Rue des Soupîrs (Bavay)	Nerviens	Capitale de Cité	Plan inconnu
27c	Ilôt sud-ouest forum - cave (Bavay)	Nerviens	Capitale de Cité	Plan inconnu
27d	Ilôt sud-ouest forum - pièce semi-enterrée (Bavay)	Nerviens	Capitale de Cité	Plan inconnu
27e	Sablère Mathieu - cave 1 (Bavay)	Nerviens	Capitale de Cité	Plan inconnu
27f	Sablère Mathieu - cave 2 (Bavay)	Nerviens	Capitale de Cité	Plan inconnu
27g	Sablère Denimal (Bavay)	Nerviens	Capitale de Cité	Plan inconnu
27h	Sablère Lenglet - cave 1 (Bavay)	Nerviens	Capitale de Cité	Plan inconnu
27i	Sablère Lenglet - cave 2 (Bavay)	Nerviens	Capitale de Cité	Plan inconnu
28	Arbre-Chaud (Graincourt-lès-Havrincourt)	Nerviens	Rural	Plan inconnu
29	Château d'eau (Villers-Bretonneux)	Ambiens	Rural	Plan inconnu
30	La Planchette (Vervins)	Rèmes	Rural - prox. agglomération	Plan partiel - Résidence sur plan allongé ?
31a	Rue de l'Ecu (Reims)	Rèmes	Capitale de la Province de Gaule Belgique	Domus - plan inconnu
31b	Rue de Cernay (Reims)	Rèmes	Capitale de la Province de Gaule Belgique	Plan partiel
31c	Rue Franklin Roosevelt (Reims)	Rèmes	Capitale de la Province de Gaule Belgique	Domus - plan inconnu
32	La Charbonnière (Fontaines-sur-Marne)	Leuques	Rural	Plan partiel - Maison à plan compact ?
33a	Chatelet - cave aux Bronzes (Gourzon)	Leuques	Agglomération urbaine	Plan inconnu
33b	Chatelet - cave au pilier (Gourzon)	Leuques	Agglomération urbaine	Plan inconnu
34	Au Sarrasin (Champigneulle)	Leuques	Rural	Plan partiel - Villa à cour unique ?
35	La Vieille Croix (Choloy-Ménillot)	Leuques	Rural	Plan inconnu
36a	Scarponne - cave du Castrum (Dieulouard)	Médiomatiques	Agglomération routière	Plan inconnu
36b	Scarponne - cave du Vieux Paquis (Dieulouard)	Médiomatiques	Agglomération routière	Plan inconnu
36c	Scarponne - la Noue-dérrière-sc. (Dieulouard)	Médiomatiques	Agglomération routière	Plan inconnu
37	Rupt Chaudron (Liverdun)	Leuques	Rural	Plan inconnu
38	Saint-Ulrich (Dolving)	Médiomatiques	Rural	Maison à plan compact vers villa à péristyle et à plan dispersé
39	Zone industrielle Route d'accès (Ennery)	Médiomatiques	Rural	Maison à hall central ?
40	Grand Sareu (Grémecey)	Médiomatiques	Rural	Maison à hall central
41	Daehnzerbühl (Lachambre)	Médiomatiques	Rural	Plan inconnu
42	Eisenbrunn (Mittelbronn)	Médiomatiques	Rural	Plan inconnu
43	Arsenal Ney (Metz)	Médiomatiques	Capitale de Cité	Domus à cour centrale et péristyle
44a	Parcelle 4 quartier Ouest (Bliesbruck)	Médiomatiques	Agglomération routière	Maison allongée
44b	Parcelle 8 quartier Ouest (Bliesbruck)	Médiomatiques	Agglomération routière	Maison allongée
44c	Parcelle 11 quartier Ouest (Bliesbruck)	Médiomatiques	Agglomération routière	Maison allongée
44d	Parcelle 13 quartier Ouest (Bliesbruck)	Médiomatiques	Agglomération routière	Maison allongée
44e	Parcelle 1 quartier Est (Bliesbruck)	Médiomatiques	Agglomération routière	Maison allongée
45	La Potière (Soulosse-sous-Saint-Elophé)	Leuques	Rural - à proximité d'une agglomération	Plan partiel

Annexe n° 3 : L'environnement domestique des caves du corpus

N°	Nom du site	Type d' ét.	Localisation de la cave	Accessibilité	Implantation Accès	Plan accès	Matériau escalier	Equipements Accès
1	La Seigneurie (Saint-Jean-Geest)	Rural	(Plan partiel)	Extérieur (cour)	Extérieur	Droit	Bois	1 niche à gauche
2	Clarisse (Nivelles)	Rural	(Structure isolée)	?	Extérieur	Droit	Bois	Palier empierré (bas)
3	La Tombe (Marcinelle)	Rural	Dans l'angle de l'habitat	Extérieur	Extérieur	Coudé	Pierre ?	1 niche à droite + palier empierré (bas)
4	Champ des Agâises (Haulchin)	Rural	(Inconnue)	?	Extérieur	Coudé	Pierre	1 niche à gauche + palier intermédiaire empierré
5	Augette (Gerpinnes)	Rural	Sous une pièce d'angle	Extérieur (cour)	Extérieur	Droit	Pierre	1 niche à droite + palier intermédiaire empierré
6	Les Castellains (Fontaine-Valmont)	Agglo.	(Structure isolée)	À ciel ouvert	Extérieur	Coudé	Pierre	1 niche (face) + puisard + dalle de seuil
7	Champ de Saint-Eloi (Merbes-le-Château)	Rural	Au centre de l'habitat	Intérieur (galerie)	Extérieur	Coudé	Bois	Palier en bois
8	Guizette (Eben-Emael)	Rural	(Structure isolée)	?	Extérieur	Droit	Bois	1 niche à gauche + porte
9a	Les Sarrasins - Secteur Q (Braives)	Agglo.	(Plan partiel)	?	Extérieur	Droit	Bois	1 niche à droite
9b	Les Sarrasins - Secteur R (Braives)	Agglo.	(Plan partiel)	?	Extérieur	Droit	Bois	Muret de soutien en bas de l'escalier + porte
9c	Les Sarrasins - Secteur T (Braives)	Agglo.	(Plan partiel)	?	Extérieur	Droit	Pierre ?	1 niche à gauche + seuil maçonné (marche?)
10a	Buisson du Maréchal - Cave 2 (Lixhe)	Rural	Dans l'angle de l'habitat	Intérieur (logis)	Extérieur	Droit	Bois	
10b	Buisson du Maréchal - Cave B (Lixhe)	Rural	(Structure isolée)	?	Extérieur	Droit	?	
11	Hauts-Sarts (Herstal)	Agglo.	À une extrémité de l'alignement	Extérieur ?	Extérieur	Droit	?	
12	Rameberg (Radelange)	Rural	(Structure isolée)	?	?	?	Pierre	
13a	Magerot - cave 1 (Torgny)	Rural	Au centre de l'habitat	Intérieur (logis)	Extérieur	Droit	Bois	
13b	Magerot - cave 2 (Torgny)	Rural	Sous une pièce d'angle	Intérieur (galerie)	Intérieur	Coudé	Pierre	
14a	Vertunum - Cave 1 (Saint-Mard)	Agglo.	(Structure isolée)	?	Extérieur	Droit	Pierre ?	
14b	Vertunum - Cave 3 (Saint-Mard)	Agglo.	(Structure isolée)	?	Extérieur	Droit	Pierre	
14c	Vertunum - Cave 4 (Saint-Mard)	Agglo.	(Structure isolée)	?	Extérieur	Droit	Pierre	Petit palier + Modifications
15	Ronchime (Mailen)	Rural	Au centre de l'habitat	Intérieur (logis)	Extérieur	Droit	Néant - Rampe	
16	Plaine de Bieure (Matagne-la-Petite)	Rural	Sous une pièce d'angle	Intérieur (galerie)	Extérieur	Droit	Bois	1 niche
17	Vigetaille (Le Rous-lez-Fosses)	Rural	Dans l'angle de l'habitat	Intérieur (logis)	Moitié-moitié	Droit	Pierre	Marches recouvertes de planches
18	Saint-Donat (Mécret)	Rural	(Structure isolée)	?	Extérieur	Oblique	?	1 niche à gauche
19	Résimont (Evelette)	Rural	Dans l'angle de l'habitat	Intérieur (logis)	Extérieur	Droit	Bois	1 niche à gauche
20	Pré des Wez (Serville)	Rural	Sous une pièce d'angle	Intérieur (galerie)	Extérieur	Droit	Bois	1 niche à droite + long palier (2m - bas)
21	Les Machénées (Neuville)	Rural	Dans l'angle de l'habitat	Extérieur ?	Extérieur	Droit	Bois	2 niches
22	Les Bruyères (Treignes)	Rural	Sous une pièce d'angle	Extérieur (cour)	Extérieur	Coudé	?	1 niche à gauche
23	Le Gau (Chastres)	Rural	Dans l'angle de l'habitat	Intérieur (galerie)	Extérieur	Droit	Bois	1 niche à droite
24	Place Marché aux Légumes (Namur)	Agglo.	(Structure isolée)	?	Extérieur	Droit	?	
25	Le Perroi (Iwuy)	Agglo.	(Inconnue)	?	Extérieur	Droit	Pierre	1 niche géminée à gauche + Modifications
26a	Parcelle Olivier (Famars)	Agglo.	(Structure isolée)	?	Intérieur ?	?	?	
26b	Parcelles AB 161-162 (Famars)	Agglo.	(Structure isolée)	?	Extérieur	Droit	Pierre ?	
27a	Rue Pierre Mathieu (Bavay)	Urbain	(Structure isolée)	?	Extérieur	Droit	Pierre	
27b	Rue des Soupis (Bavay)	Urbain	(Structure isolée)	?	Extérieur	Droit	Pierre ?	
27c	Ilôt sud-ouest forum - cave (Bavay)	Urbain	(Structure isolée)	?	?	?	?	
27d	Ilôt sud-ouest forum - pièce semi-enterrée (Bavay)	Urbain	(Structure isolée)	?	Extérieur	?	?	Vestige de seuil?
27e	Sablère Mathieu - cave 1 (Bavay)	Urbain	(Structure isolée)	?	Extérieur	Droit	Pierre	
27f	Sablère Mathieu - cave 2 (Bavay)	Urbain	(Structure isolée)	?	?	?	?	
27g	Sablère Denimal (Bavay)	Urbain	(Structure isolée)	?	Extérieur	Droit	Pierre	
27h	Sablère Lenglet - cave 1 (Bavay)	Urbain	(Structure isolée)	?	Extérieur	Droit	?	Pierres de seuil
27i	Sablère Lenglet - cave 2 (Bavay)	Urbain	(Structure isolée)	?	Extérieur	Droit	Pierre	
28	Arbre-Chaud (Graincourt-lès-Havrincourt)	Rural	(Inconnue)	?	Extérieur	Droit	Pierre	
29	Château d'eau (Villers-Bretonneux)	Rural	(Structure isolée)	?	?	?	Pierre ?	
30	La Planchette (Vervins)	Rural	Dans l'angle de l'habitat	Intérieur (galerie)	Extérieur	Droit	Pierre	
31a	Rue de l'Ecu (Reims)	Urbain	(Inconnue)	?	?	?	?	
31b	Rue de Cernay (Reims)	Urbain	(Plan partiel)	?	Extérieur	Droit	?	
31c	Rue Franklin Roosevelt (Reims)	Urbain	(Inconnue)	?	Extérieur	Droit	?	
32	La Charbonnière (Fontaines-sur-Marne)	Rural	Au centre de l'habitat	Intérieur (logis)	Extérieur	Droit	Pierre	Soupirail à gauche + palier + porte
33a	Chatelet - cave aux Bronzes (Gourzon)	Agglo.	(Inconnue)	?	?	?	?	
33b	Chatelet - cave au pilier (Gourzon)	Agglo.	(Inconnue)	?	?	?	?	
34	Au Sarrasin (Champigneulle)	Rural	Dans l'angle de l'habitat	Extérieur ? (cour)	Extérieur	Droit (évasé)	?	1 niche à gauche
35	La Vieille Croix (Choloy-Ménillot)	Rural	(Inconnue)	?	?	?	?	
36a	Scarponne - cave du Castrum (Dieulouard)	Agglo.	(Inconnue)	Intérieur ?	?	?	?	
36b	Scarponne - cave du Vieux Paquis (Dieulouard)	Agglo.	(Inconnue)	Intérieur ?	?	?	?	
36c	Scarponne - la Noue-dernière-sc. (Dieulouard)	Agglo.	(Inconnue)	Intérieur ?	?	?	?	
37	Rupt Chaudron (Liverdun)	Rural	(Structure isolée)	?	Extérieur	Oblique	?	
38	Saint-Ulrich (Dolving)	Rural	Au centre de l'habitat	Intérieur (logis)	?	?	?	
39	Zone industrielle Route d'accès (Ennery)	Rural	Sous une pièce d'angle ?	À ciel ouvert	Extérieur	?	?	Modification
40	Grand Sareu (Grémecey)	Rural	Sous une pièce d'angle	Intérieur (galerie)	Extérieur	Coudé	?	Pierre de seuil + soupirail
41	Daehnzerbühl (Lachambre)	Rural	(Inconnue)	?	?	?	?	
42	Eisenbrunn (Mittelbronn)	Rural	(Inconnue)	?	?	?	?	
43	Arsenal Ney (Metz)	Urbain	Dans l'angle de l'habitat	Intérieur (logis)	?	?	?	
44a	Parcelle 4 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglo.	À l'avant de l'habitat	Intérieur (logis)	Extérieur	Coudé	Bois	1 niche
44b	Parcelle 8 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglo.	À l'arrière de l'habitat	Intérieur (logis)	Extérieur	Droit/coudé	?	Porte
44c	Parcelle 11 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglo.	À l'arrière de l'habitat	Intérieur (logis)	Extérieur	Droit	?	
44d	Parcelle 13 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglo.	À l'arrière de l'habitat	Intérieur (logis)	Extérieur	Droit	Bois	Seuil + porte
44e	Parcelle 1 quartier Est (Bliesbruck)	Agglo.	Au centre de l'habitat	Intérieur (logis)	Extérieur	Droit	Bois	1 niche
45	La Potière (Soulosse-sous-Saint-Elophe)	Rural	(Plan partiel)	?	Extérieur	Coudé	Béton	

Annexe n° 4 : Chronologie de construction des caves du corpus						
				Légende :	I ^{er} siècle	
					II ^e siècle	
					II ^e - III ^e siècles	
					III ^e siècle	
					Datations directes	Datations indirectes (établissement)
N°	Nom du site	Type d'établissement	Non datée	Construction cave	Phase de construction	Construction
1	La Seigneurie (Saint-Jean-Geest)	Rural	x			
2	Clarisse (Nivelles)	Rural	x			
3	La Tombe (Marcinelle)	Rural	x			
4	Champ des Agaises (Haulchin)	Rural	x			
5	Augette (Gerpinnes)	Rural	x			
6	Les Castellains (Fontaine-Valmont)	Agglomération	x			
7	Champ de Saint-Eloi (Merbes-le-Château)	Rural				
8	Guizette (Eben-Emael)	Rural	x			
9a	Les Sarrasins - Secteur Q (Braives)	Agglomération				
9b	Les Sarrasins - Secteur R (Braives)	Agglomération	x			
9c	Les Sarrasins - Secteur T (Braives)	Agglomération	x			
10a	Buisson du Maréchal - Cave 2 (Lixhe)	Rural	x			
10b	Buisson du Maréchal - Cave B (Lixhe)	Rural	x			
11	Hauts-Sarts (Herstal)	Station routière	x			
12	Ramelsberg (Radelange)	Rural	x			
13a	Magerot - cave 1 (Torgny)	Rural	x			
13b	Magerot - cave 2 (Torgny)	Rural	x			
14a	Vertunum - Cave 1 (Saint-Mard)	Agglomération	x			
14b	Vertunum - Cave 3 (Saint-Mard)	Agglomération	x			
14c	Vertunum - Cave 4 (Saint-Mard)	Agglomération	x			
15	Ronchinne (Maillen)	Rural	x			
16	Plaine de Bieure (Matagne-la-Petite)	Rural				
17	Vigetaille (Le Roux-lez-Fosses)	Rural	x			
18	Saint-Donat (Mécrot)	Rural	x			
19	Résimont (Evelette)	Rural	x			
20	Pré des Wez (Serville)	Rural	x			
21	Les Machénées (Neuville)	Rural				
22	Les Bruyères (Treignes)	Rural	x			
23	Le Gau (Chastrès)	Rural	x			
24	Place Marché aux Légumes (Namur)	Agglomération	x			
25	Le Perroi (Iwuy)	Agglomération	x			
26a	Parcelle Olivier (Famars)	Agglomération	x			
26b	Parcelles AB 161-162 (Famars)	Agglomération	x			
27a	Rue Pierre Mathieu (Bavay)	Capitale de Cité	x			
27b	Rue des Soupirs (Bavay)	Capitale de Cité	x			
27c	Ilôt sud-ouest forum - cave (Bavay)	Capitale de Cité	x			
27d	Ilôt sud-ouest forum - pièce semi-enterrée (Bavay)	Capitale de Cité				
27e	Sablière Mathieu - cave 1 (Bavay)	Capitale de Cité	x			
27f	Sablière Mathieu - cave 2 (Bavay)	Capitale de Cité	x			
27g	Sablière Denimal (Bavay)	Capitale de Cité	x			
27h	Sablière Lenglet - cave 1 (Bavay)	Capitale de Cité	x			
27i	Sablière Lenglet - cave 2 (Bavay)	Capitale de Cité	x			
28	Arbre-Chaud (Graincourt-lès-Havrincourt)	Rural	x			
29	Château d'eau (Villers-Bretonneux)	Rural				
30	La Planchette (Vervins)	Rural	x			
31a	Rue de l'Ecu (Reims)	Capitale de Province	x			
31b	Rue de Cernay (Reims)	Capitale de Province	x			
31c	Rue Franklin Roosevelt (Reims)	Capitale de Province	x			
32	La Charbonnière (Fontaines-sur-Marne)	Rural	x			
33a	Chatelet - cave aux Bronzes (Gourzon)	Agglomération	x			
33b	Chatelet - cave au pilier (Gourzon)	Agglomération	x			
34	Au Sarrasin (Champigneulle)	Rural				
35	La Vieille Croix (Choloy-Ménillot)	Rural	x			
36a	Scarponne - cave du Castrum (Dieulouard)	Agglomération	x			
36b	Scarponne - cave du Vieux Paquis (Dieulouard)	Agglomération	x			
36c	Scarponne - la Noue-derrière-sc. (Dieulouard)	Agglomération	x			
37	Rupt Chaudron (Liverdun)	Rural	x			
38	Saint-Ulrich (Dolving)	Rural				
39	Zone industrielle Route d'accès (Ennery)	Rural	x			
40	Grand Sareu (Grémecey)	Rural				
41	Daehnzerbühl (Lachambre)	Rural	x			
42	Eisenbrunn (Mittelbronn)	Rural				
43	Arsenal Ney (Metz)	Capitale de Cité	x			
44a	Parcelle 4 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération				
44b	Parcelle 8 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération				
44c	Parcelle 11 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	x			
44d	Parcelle 13 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération				
44e	Parcelle 1 quartier Est (Bliesbruck)	Agglomération				
45	La Potière (Soulosse-sous-Saint-Elopie)	Agglomération				

Annexe n° 5 : Dimensions et superficies des caves du corpus					
	Nb : Les sites sont présentés, de manière croissante, selon leurs superficies.				
N°	Nom du site	Type d'établissement	Largeur (m)	Longueur (m)	Superficie (m²)
31c	Rue Franklin Roosevelt (Reims)	Capitale de Province	1,45	2,2	3,19
29	Château d'eau (Villers-Bretonneux)	Rural	1,5	± 3,5	± 5,25
27e	Sablère Mathieu - cave 1 (Bavay)	Capitale de Cité	2 (min)	3	6 (min)
26b	Parcelles AB 161-162 (Famars)	Agglomération	2,65	2,65	7,02
12	Ramelsberg (Radelange)	Rural	2,3	3,4	7,82
9a	Les Sarrasins - Secteur Q (Braïves)	Agglomération	2,4	3,6	8,64
16	Plaine de Bieure (Matagne-la-Petite)	Rural	± 3	± 3	± 9
44c	Parcelle 11 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	± 2,5	± 4	± 10
31b	Rue de Cernay (Reims)	Capitale de Province	± 2,5	± 4	± 10
32	La Charbonnière (Fontaines-sur-Marne)	Rural	2,85	3,6	10,26
27i	Sablère Lenglet - cave 2 (Bavay)	Capitale de Cité	4	2,7 (min)	10,8 (min)
10b	Buisson du Maréchal - Cave B (Lixhe)	Rural	3,4	3,4	11,56
18	Saint-Donat (Miécret)	Rural	3	3,95	11,85
23	Le Gau (Chastrès)	Rural	± 4	± 4	± 12
44d	Parcelle 13 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	± 3	± 4	± 12
9b	Les Sarrasins - Secteur R (Braïves)	Agglomération	3,5	3,6	12,6
27h	Sablère Lenglet - cave 1 (Bavay)	Capitale de Cité	3,1	4,1	12,71
25	Le Perroi (Iwuy)	Agglomération	?	?	13
9c	Les Sarrasins - Secteur T (Braïves)	Agglomération	2,92	4,5	13,14
3	La Tombe (Marcinelle)	Rural	3,55	3,75	13,3
14c	Vertunum - Cave 4 (Saint-Mard)	Agglomération	± 3	± 4,5	± 13,50
27g	Sablère Denimal (Bavay)	Capitale de Cité	3,65	3,7	13,51
28	Arbre-Chaud (Graincourt-lès-Havrincourt)	Rural	± 3,47	± 3,93	± 13,64
17	Vigetaile (Le Roux-lez-Fosses)	Rural	2,45	5,65	13,83
19	Résimont (Evelette)	Rural	3,5	4	14
30	La Planchette (Vervins)	Rural	3,34	4,2	14,03
13a	Magerot - cave 1 (Torgny)	Rural	3,6	4	14,4
10a	Buisson du Maréchal - Cave 2 (Lixhe)	Rural	3,82	3,82	14,58
21	Les Machénées (Neuville)	Rural	3,2	4,6	14,72
24	Place Marché aux Légumes (Namur)	Agglomération	3,5	4,3	15,05
6	Les Castellains (Fontaine-Valmont)	Agglomération	3,8	4	15,2
14b	Vertunum - Cave 3 (Saint-Mard)	Agglomération	± 3,5	± 4,5	± 15,75
36a	Scarponne - cave du Castrum (Dieulouard)	Agglomération	3,9	4,2	± 16,40
44a	Parcelle 4 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	3,8	4,4	16,72
36c	Scarponne - la Noue-dérrière-sc. (Dieulouard)	Agglomération	3,6	4,7	16,92
43	Arsenal Ney (Metz)	Capitale de Cité	3,4	5	17
37	Rupt Chaudron (Liverdun)	Rural	3,9	4,4	17,16
13b	Magerot - cave 2 (Torgny)	Rural	3,5	5,5	19,25
15	Ronchinne (Mailen)	Rural	4,1	4,75	19,47
20	Pré des Wez (Serville)	Rural	4,15	4,75	19,75
40	Grand Sareu (Grémecy)	Rural	4,05	4,3	19,79
34	Au Sarrasin (Champigneulles)	Rural	± 4	± 5	± 20
41	Daehnzerbühl (Lachambre)	Rural	4	5	20
44e	Parcelle 1 quartier Est (Bliesbruck)	Agglomération	4	5	20
8	Guizette (Eben-Emael)	Rural	4,2	4,85	20,37
26a	Parcelle Olivier (Famars)	Agglomération	± 4,57	± 4,57	± 20,90
44b	Parcelle 8 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	5,2	6,3	21,84
27c	Ilôt sud-ouest forum - cave (Bavay)	Capitale de Cité	3,6	6,65 (min)	23,84 (min)
22	Les Bruyères (Treignes)	Rural	± 5	± 5	± 25
2	Clarisse (Nivelles)	Rural	5	5	25
36b	Scarponne - cave du Vieux Paquis (Dieulouard)	Agglomération	5	5	25
42	Eisenbrunn (Mittelbronn)	Rural	5	5	25
27d	Ilôt sud-ouest forum - pièce semi-enterrée (Bavay)	Capitale de Cité	4,4	6,4	28,16
7	Champ de Saint-Eloi (Merbes-le-Château)	Rural	3,5	8,3	29,05
1	La Seigneurie (Saint-Jean-Geest)	Rural	4,7	6,2	29,14
45	La Potière (Soullosse-sous-Saint-Elophe)	Agglomération	?	?	31 (18 et 13)
27f	Sablère Mathieu - cave 2 (Bavay)	Capitale de Cité	4	8	32
5	Augette (Gerpennes)	Rural	5,5	6,15	33,82
4	Champ des Agaises (Haulchin)	Rural	?	?	?
11	Hauts-Sarts (Herstal)	Station routière	?	?	?
14a	Vertunum - Cave 1 (Saint-Mard)	Agglomération	?	?	?
27a	Rue Pierre Mathieu (Bavay)	Capitale de Cité	3,79	?	?
27b	Rue des Soupis (Bavay)	Capitale de Cité	5,95	?	?
31a	Rue de l'Ecu (Reims)	Capitale de Province	?	4	?
33a	Chatelet - cave aux Bronzes (Gourzon)	Agglomération	?	?	?
33b	Chatelet - cave au pilier (Gourzon)	Agglomération	?	?	?
35	La Vieille Croix (Choloy-Ménilot)	Rural	?	?	?
38	Saint-Ulrich (Dolving)	Rural	?	?	?
39	Zone industrielle Route d'accès (Ennery)	Rural	?	?	?

Annexe n° 6 : Données d'appareillage des caves du corpus									
Nb : Les sites sont présentés selon le type d'appareillage de leurs parois.									
N°	Nom du site	Type d'établissement	Nature des moellons (parois)	Types d'appareillage	Liaisonnement	Types de joint	Types d'enduit		
2	Clarisse (Nivelles)	Rural	Pierre blanche	Opus vittatum	?	?	Incié et peint (Parois)		
4	Champ des Aigaises (Hauchin)	Rural	?	Opus vittatum	?	Beurrés, dagués et peints	/		
6	Les Castellains (Fontaine-Valmont)	Agglomération	Pierre calcaire	Opus vittatum	Mortier de chaux	?	/		
8	Gulzette (Eben-Emael)	Rural	Tuffeau	Opus vittatum	?	Dagués	/		
13b	Magerot - cave 2 (Torgny)	Rural	Pierre de France	Opus vittatum	Absent?	/	/		
16	Plaine de Bieure (Matagne-la-Petite)	Rural	?	Opus vittatum	?	?	Peint (Parois)		
17	Vigetaille (Le Roux-lez-Fosses)	Rural	Pierre calcaire	Opus vittatum	?	?	/		
19	Résimont (Evelette)	Rural	Grès	Opus vittatum	?	?	/		
20	Pré des Wez (Serville)	Rural	Pierre calcaire	Opus vittatum	?	?	/		
25	Le Perroi (Iwuy)	Agglomération	Pierre blanche	Opus vittatum	?	?	/		
27b	Rue des Soupirs (Bavay)	Capitale de Cité	Pierre calcaire bleue	Opus vittatum	?	?	/		
27c	Sablère Mathieu - cave 1 (Bavay)	Capitale de Cité	Pierre calcaire bleue	Opus vittatum	?	?	/		
27b	Sablère Lenglet - cave 1 (Bavay)	Capitale de Cité	Pierre calcaire bleue et pierre blanche	Opus vittatum	?	?	/		
28	Arbre-Chaud (Graincourt-les-Havincourt)	Rural	Pierre calcaire	Opus vittatum	Limon	?	/		
32	La Charbonnière (Fontaines-sur-Marne)	Rural	Pierre calcaire dure	Opus vittatum	Argile	Dagués et peints	/		
40	Grand Sareu (Grémecey)	Rural	?	Opus vittatum	?	Dagués et peints	/		
42	Eisenbrunn (Mittelbrunn)	Rural	?	Opus vittatum	?	?	/		
44a	Parcelle 4 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	Pierre calcaire	Opus vittatum	Mortier de chaux	?	Chaux (Parois)		
44b	Parcelle 8 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	Pierre calcaire	Opus vittatum	Mortier de chaux	Dagués	Tuileau (Parois - partiel)		
44c	Parcelle 11 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	Pierre calcaire	Opus vittatum	Mortier de chaux	?	/		
44d	Parcelle 13 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	Pierre calcaire	Opus vittatum	Mortier de chaux	Dagués	/		
44e	Parcelle 1 quartier Est (Bliesbruck)	Agglomération	Pierre calcaire	Opus vittatum	Mortier de chaux	Dagués et peints	Mortier (Niches)		
3	La Tombe (Marcnelle)	Rural	Pierre calcaire gris-bleu et gris-clair	Opus vittatum (alternance des matériaux)	?	?	/		
9b	Les Sarrazins - Secteur R (Braives)	Agglomération	Schiste-phyllade et travertin	Opus vittatum (alternance des matériaux)	Mortier de tuileau	Beurrés et dagués	Tuileau ? (Niches)		
9c	Les Sarrazins - Secteur T (Braives)	Agglomération	Schiste-phyllade et travertin	Opus vittatum (alternance des matériaux)	?	Beurrés et dagués	/		
23	Le Gau (Chastres)	Rural	Pierre calcaire et travertin	Opus vittatum (alternance des matériaux)	Mortier de tuileau	Lissés	/		
22	Les Bruyères (Treignes)	Rural	Pierre calcaire (+ terre cuite - parois E et O)	Opus vittatum (N et S) / mixtum (E et O) (alternance des matériaux)	?	?	Peint (Voute accés)		
14c	Vertunum - Cave 4 (Saint-Mard)	Agglomération	Calcaire bajocien	Opus vittatum et opus incertum	Absent?	/	/		
1	La Seigneurie (Saint-Jean-Geest)	Rural	Pierre blanche et terre cuite	Opus vittatum mixtum	?	?	/		
30	La Planchette (Vervins)	Rural	Pierre (?) et terre cuite	Opus vittatum mixtum	?	?	/		
27c	Rue Pierre Mathieu (Bavay)	Capitale de Cité	Pierre calcaire bleue et terre cuite	Opus vittatum mixtum (1 assise double de terre cuite)	Jaune	Beurrés, dagués et peints	/		
27c	Ilôt sud-ouest forum - cave (Bavay)	Capitale de Cité	Pierre calcaire bleue et terre cuite	Opus vittatum mixtum (1 assise double de terre cuite)	1 ^{er} jaune - 2 ^e tuileau	1 ^{er} simple - 2 ^e dagués et peints	Peint (Parois) - Mortiers (Niches/Soup. - Partiel)		
27d	Ilôt sud-ouest forum - pièce semi-enterrée (Bavay)	Capitale de Cité	Pierre calcaire bleue et terre cuite	Opus vittatum mixtum (1 assise double de terre cuite)	Mortier de tuileau	Beurrés, dagués et peints	/		
11	Hauts-Sarts (Herstal)	Station routière	Pierre (?) et terre cuite	Opus vittatum mixtum (1 assise double et 1 assise quadruple de terre cuite)	?	?	/		
21	Les Machénées (Neuville)	Rural	Pierre calcaire, travertin et terre cuite	Opus vittatum mixtum (1 assise triple de terre cuite)(alternance des matériaux)	?	?	/		
10b	Buisson du Maréchal - Cave B (Lixhe)	Rural	Tuffeau et terre cuite	Opus vittatum mixtum (1 assise de terre cuite)	Mortier de chaux	Dagués et peints	/		
7	Champ de Saint-Eloi (Merbès-le-Château)	Rural	Pierre calcaire bleue et terre cuite	Opus vittatum mixtum (1 assise double de terre cuite)	?	?	Peint (Parois)		
26b	Parcelles AB 161-162 (Famars)	Agglomération	Grès (+ calcaire) et terre cuite	Opus vittatum mixtum (2 assises doubles de terre cuite)	Mortier de chaux	Dagués et peints	Mortier (Niches - Partiel)		
9a	Les Sarrazins - Secteur Q (Braives)	Agglomération	Schiste-phyllade et terre cuite	Opus vittatum mixtum (2 assises doubles de terre cuite)	Mortier de tuileau	Dagués	/		
5	Augette (Gerpinnes)	Rural	Pierre (?) et terre cuite	Opus vittatum mixtum (4 assises doubles de terre cuite)	?	Dagués et peints	/		
26a	Parcelle Olivier (Famars)	Agglomération	Pierre (?) et terre cuite	Opus vittatum mixtum (4 assises doubles de terre cuite)	?	?	/		
24	Place Marché aux Légumes (Namur)	Agglomération	Pierre calcaire, tuffeau et terre cuite	Opus vittatum mixtum (différent selon les parois) (alternance des matériaux)	?	?	/		
13a	Magerot - cave 1 (Torgny)	Rural	Pierre de France	Opus quadratum ?	Absent?	/	/		
18	Saint-Donat (Miccret)	Rural	Pierre calcaire	Opus reticulatum (partiel)	?	?	Peint (Parois) - Stuc (Niches)		
12	Ramelsberg (Radelage)	Rural	?	Cave creusée dans la roche - pas d'appareillage.	?	/	Peint (Parois)		
43	Arsenal Ney (Metz)	Capitale de Cité	?	Petit appareil	?	?	/		
10a	Buisson du Maréchal - Cave 2 (Lixhe)	Rural	Tuffeau	?	?	Dagués et peints	Mortier (Niches - Partiel)		
14a	Vertunum - Cave 1 (Saint-Mard)	Agglomération	Calcaire bajocien	?	Absent?	/	/		
14b	Vertunum - Cave 3 (Saint-Mard)	Agglomération	Calcaire bajocien	?	?	?	Incié (Parois)		
15	Ronchime (Maillen)	Rural	?	?	?	?	/		
27f	Sablère Mathieu - cave 2 (Bavay)	Capitale de Cité	?	?	?	?	/		
27g	Sablère Denimal (Bavay)	Capitale de Cité	Pierre calcaire bleue	?	?	?	/		
27i	Sablère Lenglet - cave 2 (Bavay)	Capitale de Cité	Pierre calcaire bleue	?	?	?	Mortier (Parois)		
29	Château d'eau (Villers-Bretonneux)	Rural	Pierre du pays (?)	?	?	?	/		
31a	Rue de l'Ecu (Reims)	Capitale de Province	?	?	?	?	/		
31b	Rue de Cemay (Reims)	Capitale de Province	?	?	?	?	Incié (Parois)		
31c	Rue Franklin Roosevelt (Reims)	Capitale de Province	?	?	?	?	Peint (Parois)		
33a	Chatelet - cave aux Bronzes (Gourzon)	Agglomération	?	?	?	?	/		
33b	Chatelet - cave au pilier (Gourzon)	Agglomération	?	?	?	?	/		
34	Au Sarasin (Champigneulle)	Rural	?	?	?	?	/		
35	La Vieille Croix (Choloy-Ménillot)	Rural	?	?	?	?	/		
36a	Scarponne - cave du Castrum (Dieulouard)	Agglomération	?	?	?	?	/		
36b	Scarponne - cave du Vieux Paquis (Dieulouard)	Agglomération	?	?	?	?	/		
36c	Scarponne - la Noue-dernière-sc. (Dieulouard)	Agglomération	?	?	?	?	/		
37	Rupt Chaudron (Liverdun)	Rural	?	?	?	?	/		
38	Saint-Urich (Dolwing)	Rural	?	?	?	?	/		
39	Zone industrielle Route d'accès (Ennervy)	Rural	?	?	?	?	/		
41	Duehnzerbühl (Lachambre)	Rural	Pierre calcaire	?	?	?	/		
45	La Potière (Soulosse-sous-Saint-Elophé)	Agglomération	?	?	?	?	/		

Annexe n° 7 : Données des niches des caves du corpus

Nb : Les sites sont présentés selon le nombre de niches dans leurs parois.

Légende : pa (paroi de l'accès) - pf (paroi en face de celle de l'accès) - pd/pg (paroi à droite/à gauche de celle de l'accès) ←

N°	Nom du site	Type d'établissement	Superficie de la cave	Nbre de niche(s)	Nbre de registre(s)	Disposition des niches	Type(s) de niche(s)*	Hauteur d'équipement dans les parois	Arc de décharge
12	Ramelsberg (Radelange)	Rural	7,82 m²	0	/	/	/	/	/
24	Place Marché aux Légumes (Namur)	Agglomération	15,05 m²	0	/	/	/	/	/
1	La Seigneurie (Saint-Jean-Geest)	Rural	29,14 m²	1	1	1 pf	à fond plat ?	Indéterminé - dans l'élévation ?	?
29	Château d'eau (Villers-Bretonneux)	Rural	± 5,25 m²	1	1	?	?	Indéterminé - dans l'élévation ?	?
32	La Charbonnière (Fontaines-sur-Marne)	Rural	10,26 m²	1	1	1 pd	1 E2	Dans l'élévation	Non
37	Rupt Chaudron (Lverdun)	Rural	17,16 m²	1	1	1 pg	à fond plat ?	Indéterminé - dans l'élévation ?	?
36b	Scarponne - cave du Vieux Paquis (Dieulouard)	Agglomération	25 m²	Min. 1	1 ?	?	1 B ?	Indéterminé - dans l'élévation ?	?
36c	Scarponne - la Noue-dernière-sc. (Dieulouard)	Agglomération	16,92 m²	Min. 1	1 ?	?	?	Indéterminé - dans l'élévation ?	?
45	La Potière (Soulouse-sous-Saint-Elophé)	Agglomération	31 m² (18 et 13 m²)	Min. 1	1 ?	1 pd	?	Indéterminé - dans l'élévation ?	?
27c	Ilot sud-ouest forum - cave (Bavay)	Capitale de Cité	23,84 m² (min)	2	1	1 pg, 1 pd	2 C	Dans l'élévation	?
31c	Rue Franklin Roosevelt (Reims)	Capitale de Province	3,19 m²	2	1	1 pf et ?	1 A (?) et ?	Dans l'élévation	?
4	Champ des Agaises (Hauchin)	Rural	?	Min. 2	1	2 pa	2 C	Dans l'élévation	Terre cuite ?
9b	Les Sarrasins - Secteur R (Braives)	Agglomération	12,60 m²	Min. 2	1	1 pa et 1 pg	2 C	Dans l'élévation	Terre cuite
11	Hauts-Sarts (Herstal)	Station routière	?	Min. 2	1	2 pf	2 C (ogivale?)	Dans l'élévation	Non
27a	Rue Pierre Mathieu (Bavay)	Capitale de Cité	3,79 m x ?	Min. 2	1	2 pg	2 B	Indéterminé - au niveau du sol ?	Terre cuite
27d	Ilot sud-ouest forum - pièce semi-enterrée (Bavay)	Capitale de Cité	28,16 m²	Min. 2	1	dans deux angles	2 B	Au niveau du sol	?
44e	Parcelle 1 quartier Est (Bliesbruck)	Agglomération	20 m²	Min. 2	1	2 ?, 1 ?	2 C	Dans l'élévation	Terre cuite
8	Guizette (Eben-Emael)	Rural	20,37 m²	3	1	1 pa, 1 pg et 1 pd	3 C	à moins d'1 m du sol	Terre cuite ?
10a	Buisson du Maréchal - Cave 2 (Lixhe)	Rural	14,58 m²	3	1	1 pa, 1 pg et 1 pd	à fonds plats ?	Dans l'élévation	?
10b	Buisson du Maréchal - Cave B (Lixhe)	Rural	11,56 m²	3	1	1 pa, 1 pd et 1 pf	à fonds plats ?	Dans l'élévation	?
34	Au Sarasin (Champigneulle)	Rural	± 20 m²	3	1	1 pd et 2 pf	à fonds plats ?	Indéterminé - dans l'élévation ?	?
44a	Parcelle 4 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	16,72 m²	3	1	3 pd	à fonds plats ?	Dans l'élévation	?
44b	Parcelle 8 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	21,84 m²	3	1	1 pa, 1 pg et 1 pd	3 C	Dans l'élévation	?
44d	Parcelle 13 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	± 12 m²	3	1	1 pa, 1 pg et 1 pd	à fonds plats	Dans l'élévation	?
27g	Sablère Denimal (Bavay)	Capitale de Cité	13,51 m²	Min. 3	1	2 pd et 1 pg	2 C et 1 à fond plat (A ou C?)	Indéterminé - dans l'élévation ?	?
42	Esenbrum (Mirelbrom)	Rural	25 m²	Min. 3	1	Au pied du soupirail (B ou C) et 2	2 E1 ou E2 (?) et 1 B ou C (?)	Indéterminé - dans l'élévation ? + sous le soupirail	Non
2	Clarisse (Nivelles)	Rural	25 m²	4	1	1 dans chaque paroi	4 C (?)	Indéterminé - dans l'élévation ?	?
9a	Les Sarrasins - Secteur Q (Braives)	Agglomération	8,64 m²	4	1	2 pg et 2 pd	4 C	à environ 1 m du sol	Terre cuite
9c	Les Sarrasins - Secteur T (Braives)	Agglomération	13,14 m²	4	1	3 pg et 1 pf	4 C	Dans l'élévation	?
13b	Magerot - cave 2 (Torgny)	Rural	19,25 m²	4	1	?	3 A ou C (?) + 1 B	Indéterminé - dans l'élévation ?	?
19	Résimont (Evelette)	Rural	14 m²	4	1	2 pg et 2 pd	4 C	Dans l'élévation	Terre cuite
22	Les Bruyères (Treignes)	Rural	± 25 m²	4	1	2 pg et 2 pd	4 C	Dans l'élévation	Non
26a	Parcelle Olivier (Famars)	Agglomération	± 20,90 m²	4	1	2 ?, 1 ?, 1 ?	4 C	Dans l'élévation	Non
26b	Parcelles AB 161-162 (Famars)	Agglomération	7,02 m²	4	1	2 pg et 2 pf	4 B	Au niveau du sol	Terre cuite
27e	Sablère Mathieu - cave 1 (Bavay)	Capitale de Cité	6 m² (min)	Min. 4	1	2 pa et 2 pf	4 B	Dans l'élévation (à 3 assises du sol)	Non
6	Les Castellans (Fontaine-Valmont)	Agglomération	15,20 m²	5	1	1 pa (A), 2 pg (B) et 2 pd (B)	1 A et 4 B	0,70 m du sol	?
17	Vigetaile (Le Roux-lez-Fosses)	Rural	13,83 m²	5	1	1 pg, 2 pa et 2 pf	5 C	Dans l'élévation (à 4 assises du sol)	Terre cuite
18	Saint-Donat (Mécret)	Rural	11,85 m	5	1	1 pa, 2 pg et 2 pd	à fonds plats (A ou C ?)	Indéterminé - dans l'élévation ?	?
40	Grand Sareu (Grémecy)	Rural	19,79 m²	5	1	1 pg, 1 pf et 3 dans extension	5 entrées (B ou C ?)	Dans l'élévation	Non
25	Le Perroi (Iuvy)	Agglomération	13 m²	Min. 5	2	5 pa	2 A (reg inf), 2 D1 (reg. Sup) et 1 B (sol)	Dans l'élévation et au niveau du sol	Non
30	La Planchette (Vervins)	Rural	14,03 m²	Min. 5	1	1 pa, 2 pg et 2 pf	1 D1 + 2 C + 2 A	Dans l'élévation	?
3	La Tombe (Marcinelle)	Rural	13,30 m²	6	1	3 pf, 2 pg et 1 pa	6 C	Dans l'élévation	Terre cuite
20	Pré des Wez (Serville)	Rural	19,75 m²	6	1	3 pf et 3 pg (2 x B/C-D2-B/C)	4 entrées (B ou C?) et 2 D2	Indéterminé - dans l'élévation ?	Terre cuite
23	Le Gau (Chastres)	Rural	± 12 m²	6	1	1 pa (A), 2 pg (C) et 3 pf (C-B-C)	1 A, 1 B et 4 C	Indéterminé - dans l'élévation ?	?
27f	Sablère Lenglet - cave 2 (Bavay)	Capitale de Cité	10,80 m²	Min. 6	1	3 pd et 3 pg	6 B	Indéterminé - au niveau du sol ?	?
15	Ronchine (Maillen)	Rural	19,47	7	1	2 pg, 2f, 2 pd et 1 pa	à fond plat	Indéterminé - dans l'élévation	?
16	Plaine de Bieure (Mataigne-la-Petite)	Rural	± 9 m²	7	1	3 pg, 2 pd et 2 pa	7 C	Dans l'élévation	?
27h	Sablère Lenglet - cave 1 (Bavay)	Capitale de Cité	12,71 m²	9	1	2 pd, 3 pf, 2 pg et 2 pa	9 B	Dans l'élévation (à 1 assise du sol?)	"Moulure" - Mat. non précisé
5	Augette (Gerpinnes)	Rural	33,82 m²	10	1	3 pg, 2 pf, 3 pd et 2 pa	10 C	Dans l'élévation	Double - terre cuite ?
27b	Rue des Soupais (Bavay)	Capitale de Cité	5,95 m x ?	Min. 10	2	4 pf, 4 pa et 2 pd	5 B (reg inf) et 5 A (reg sup)	Dans l'élévation et au niveau du sol	Terre cuite
28	Arbre-Chaud (Graincourt-lès-Havrincourt)	Rural	± 13,64 m²	11 puis 8	2	4 pg, 4 pf (3 pd - détruites)	4 B (reg inf) 4 C. (reg sup)	Dans l'élévation et au niveau du sol	Terre cuite
21	Les Machenées (Neuville)	Rural	14,72 m²	18	2	2 pa, 7 pd, 5 pg et 4 dans extension	7 B (reg inf) et 11 C. (reg sup)	Dans l'élévation et au niveau du sol	Non
27f	Sablère Mathieu - cave 2 (Bavay)	Capitale de Cité	32 m²	19	2 ?	6 ?, 6?, 4?, 3?	?	Indéterminé - au niveau du sol ?	?
7	Champ de Saint-Eloi (Merbes-le-Château)	Rural	29,05 m²	?	?	?	?	?	?
13a	Magerot - cave 1 (Torgny)	Rural	14,40 m²	?	?	?	?	?	?
14a	Vertunum - Cave 1 (Saint-Mard)	Agglomération	?	?	?	?	?	?	?
14b	Vertunum - Cave 3 (Saint-Mard)	Agglomération	± 15,75 m²	?	?	?	?	?	?
14c	Vertunum - Cave 4 (Saint-Mard)	Agglomération	± 13,50 m²	?	?	?	?	?	?
31a	Rue de l'Ecu (Reims)	Capitale de Province	?	?	?	?	?	?	?
31b	Rue de Cernay (Reims)	Capitale de Province	± 10 m²	?	?	?	?	?	?
33a	Chatelet - cave aux Bronzes (Gourzon)	Agglomération	?	?	?	?	?	?	?
33b	Chatelet - cave au pilier (Gourzon)	Agglomération	?	?	?	?	?	?	?
35	La Vieille Croix (Choloy-Ménillot)	Rural	?	?	?	?	?	?	?
36a	Scarponne - cave du Castrum (Dieulouard)	Agglomération	± 16,40 m²	?	?	?	?	?	?
38	Saint-Ulrich (Dolving)	Rural	?	?	?	?	?	?	?
39	Zone industrielle Route d'accès (Ennervy)	Rural	?	?	?	?	?	?	?
41	Daehruerbühl (Lachambre)	Rural	20 m²	?	?	?	?	?	?
43	Arsenal Ney (Metz)	Capitale de Cité	17 m²	?	?	?	?	?	?
44c	Parcelle 11 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	± 10 m²	?	?	?	?	?	?

* Voir volume de texte, Chap. II, IV, 3.1, a.

Annexe n° 8 : Données des soupirax des caves du corpus

Nb : Les sites sont présentés selon le nombre de soupirax dans leurs parois.

→ **Légende** : pa (paroi de l'accès) - pf (paroi en face de celle de l'accès) - pd/pg (paroi à droite/à gauche de celle l'accès)

N°	Nom du site	Type d'établissement	Nbre	Parois	Orientation	Donne sur...	Largeurs (m)	Distance du sol (m)	Particularités
12	Rameberg (Radelange)	Rural	0	/	/	/	/	/	
1	La Seigneure (Saint-Jean-Geest)	Rural	1	pd	N-E	Ext. - façade arrière (?)	1,84 (bas)	?	
3	La Tombe (Marcinelle)	Rural	1	pd	O	Ext. - façade arrière	0,45 (bas)	0,9	
5	Augette (Gerpinnes)	Rural	1	pf	N-O	Ext. - façade arrière	?	?	
6	Les Castellans (Fontaine-Valmont)	Agglomération	1	pf	?	? (plan partiel)	1,90 (bas)	0,6	
7	Champ de Saint-Eloi (Merbes-le-Château)	Rural	1	pd	N-E	Ext. - façade arrière (?)	?	?	Conservé partiellement
8	Guizette (Eben-Emael)	Rural	1	pf	E	? (plan partiel)	?	?	
9a	Les Sarrasins - Secteur Q (Braives)	Agglomération	1	pf	N	? (plan partiel)	1,63 (bas)	?	
9b	Les Sarrasins - Secteur R (Braives)	Agglomération	1	pf	S	Ext. - Chaussée	?	?	Hors œuvre
9c	Les Sarrasins - Secteur T (Braives)	Agglomération	1	pd	N	? (plan partiel)	1,70 (bas)	0,7	Appareillage "décoratif"
10a	Buisson du Maréchal - Cave 2 (Libhe)	Rural	1	pf	S	Ext. - façade latérale	?	?	
10b	Buisson du Maréchal - Cave B (Libhe)	Rural	1	pg	E	? (plan partiel)	?	?	
11	Haus-Sarts (Herstal)	Station routière	1	pg	S-E	? (plan partiel)	?	?	
16	Plaine de Bieure (Matagne-la-Petite)	Rural	1	pf	S-O	Ext. - façade latérale	?	?	
18	Saint-Donat (Mécret)	Rural	1	pf	N-E	? (plan partiel)	?	?	
19	Résimont (Evelette)	Rural	1	pf	O	Ext. - façade latérale	?	?	
20	Pré des Wez (Serville)	Rural	1	pd	O	Ext. - façade arrière	1,24 (bas)/0,90 (haut)	?	
22	Les Bruyères (Treignes)	Rural	1	pf	N	Ext. - façade avant ?	?	?	
23	Le Gau (Chastres)	Rural	1	pd	E	Ext. - façade avant	?	?	
24	Place Marché aux Légumes (Namur)	Agglomération	1	pd	S	? (plan partiel)	?	ant de la 5 ^e assise	Appareillage "décoratif"
26a	Parcelle Olivier (Famars)	Agglomération	1	?	?	?	?	?	
26b	Parcelles AB 161-162 (Flamars)	Agglomération	1	pd	N	? (plan partiel)	?	?	
27c	Ilôt sud-ouest forum - cave (Bavay)	Capitale de Cité	1	pf	N	Ext. - Chaussée	2,25 (bas)/1,50 (haut)	< 1	Enduit de tuileau
27g	Sablère Denimal (Bavay)	Capitale de Cité	1	pf	S-O	? (plan partiel)	1,85 (bas)	?	
27i	Sablère Lenglet - cave 2 (Bavay)	Capitale de Cité	1	pa	N	? (plan partiel)	0,37 (partiel)	?	Conservé partiellement
28	Arbre-Chaud (Graincourt-lès-Havrincourt)	Rural	1	pf	S	? (plan partiel)	?	?	
31c	Rue Franklin Roosevelt (Reims)	Capitale de Province	1	?	?	?	?	?	
34	Au Sarrasin (Champigneulle)	Rural	1	pa	S	Ext. - cour centrale ?	?	?	
36c	Scarponne - la Noue-d'arrière-sc. (Dieulouard)	Agglomération	1	?	S	? (plan partiel)	?	?	
38	Saint-Ulrich (Dolving)	Rural	1	?	S	Int. logis?	?	?	
42	Eisenbrunn (Mittelbrunn)	Rural	1	?	?	?	?	?	
44c	Parcelle 11 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	1	pf	O	Ext. - façade arrière	?	?	
44d	Parcelle 13 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	1	pf	O	Int. - pièce centrale	?	?	
15	Ronchisme (Mailen)	Rural	2	pf et pd	O et N	Int (cour) et ext. (façade arrière)	?	?	
17	Vigetaile (Le Roux-lez-Fosses)	Rural	2	pf et pd	O et N	Ext. - façades latérale et arrière	1,05 (bas)/0,45 (haut) et 1,95 (bas)/0,65 (haut)	?	
21	Les Machénées (Neuville)	Rural	2	pf et extension	N et extension	Ext. - façade arrière ?	?	?	
32	La Charbonnière (Fontaines-sur-Mame)	Rural	2	pg et pf	S-O et S-E	Ext. - façade arrière et latérale	1,10 (bas)	?	
37	Rupt Chaudron (Liverdun)	Rural	2	pf et pd	S-O et N-O	?	?	?	
40	Grand Sareu (Grémecy)	Rural	2	pf et pd	S et E	Ext. - façade avant et latérale	?	?	
44a	Parcelle 4 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	2	pf	E	Ext. - Portique/chaussée	?	?	
44b	Parcelle 8 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	2	pf	O	Ext. - façade arrière	?	?	
44e	Parcelle 1 quartier Est (Bliesbruck)	Agglomération	2	pg	E	Int. - pièce centrale	?	?	
45	La Potière (Soulousse-sous-Saint-Elophie)	Agglomération	2	pf et pd	E	? (plan partiel)	1,80 (bas)	?	
27d	Ilôt sud-ouest forum - pièce semi-enterrée (Bavay)	Capitale de Cité	3	pd ?	N	Ext. - Chaussée	1,20 (bas) - 0,90 (bas - partiel) - 1,20 (bas - partiel)	?	Conservés partiellement
13b	Magerot - cave 2 (Torgny)	Rural	?	?	?	?	?	?	
27h	Sablère Lenglet - cave 1 (Bavay)	Capitale de Cité	?	?	?	?	?	?	
29	Château d'eau (Villers-Bretonneux)	Rural	?	?	?	?	?	?	
30	La Planchette (Vervins)	Rural	?	?	?	?	?	?	
2	Clarisse (Nivelles)	Rural	?	?	?	?	?	?	
4	Champ des Agâges (Haulchin)	Rural	?	?	?	?	?	?	
13a	Magerot - cave 1 (Torgny)	Rural	?	?	?	?	?	?	
14a	Vertunum - Cave 1 (Saint-Mard)	Agglomération	?	?	?	?	?	?	
14b	Vertunum - Cave 3 (Saint-Mard)	Agglomération	?	?	?	?	?	?	
14c	Vertunum - Cave 4 (Saint-Mard)	Agglomération	?	?	?	?	?	?	
25	Le Perroi (Iwuy)	Agglomération	?	?	?	?	?	?	
27a	Rue Pierre Mathieu (Bavay)	Capitale de Cité	?	?	?	?	?	?	
27b	Rue des Soupis (Bavay)	Capitale de Cité	?	?	?	?	?	?	
27e	Sablère Mathieu - cave 1 (Bavay)	Capitale de Cité	?	?	?	?	?	?	
27f	Sablère Mathieu - cave 2 (Bavay)	Capitale de Cité	?	?	?	?	?	?	
31a	Rue de l'Ecu (Reims)	Capitale de Province	?	?	?	?	?	?	
31b	Rue de Cernay (Reims)	Capitale de Province	?	?	?	?	?	?	
33a	Chatelet - cave aux Bronzes (Gourzon)	Agglomération	?	?	?	?	?	?	
33b	Chatelet - cave au piller (Gourzon)	Agglomération	?	?	?	?	?	?	
35	La Vieille Croix (Choloy-Ménillot)	Rural	?	?	?	?	?	?	
36a	Scarponne - cave du Castrum (Dieulouard)	Agglomération	?	?	?	?	?	?	
36b	Scarponne - cave du Vieux Paquis (Dieulouard)	Agglomération	?	?	?	?	?	?	
39	Zone Industrielle Route d'accès (Ennervy)	Rural	?	?	?	?	?	?	
41	Daehnerbühl (Lachambre)	Rural	?	?	?	?	?	?	
43	Arsenal Ney (Metz)	Capitale de Cité	?	?	?	?	?	?	

Annexe n° 9 : Occurrences des différents types de mobilier dans les caves du corpus

			Mobilier céramique							Mobilier métallique				Mobilier lithique				Autres			
N°	Nom du site	Type d'établissement	Transp. /Stock.	Prép.	Cons. Liq.	Cons./ Prés. S.	Cult.	Fun.	Ind.	Momm.	Bronze		Fer	Plomb	Table	Autel	Stat.	Autres	Verre	Os	Enduits
											Stat.	Autres									
1	La Seigneurie (Saint-Jean-Geest)	Rural																			
2	Clarisse (Nivelles)	Rural																			
3	La Tombe (Marcinelle)	Rural	x			x															
4	Champ des Agaises (Haulchin)	Rural																			
5	Augette (Gerpinnes)	Rural																			
6	Les Castellains (Fontaine-Valmont)	Agglomération	x	x	x		x														
7	Champ de Saint-Eloi (Merbes-le-Château)	Rural																			
8	Guizette (Eben-Emael)	Rural						x													
9a	Les Sarrazins - Secteur Q (Braives)	Agglomération																			
9b	Les Sarrazins - Secteur R (Braives)	Agglomération			x					x											x
9c	Les Sarrazins - Secteur T (Braives)	Agglomération																			
10a	Buisson du Maréchal - Cave 2 (Lixhe)	Rural			x							x									
10b	Buisson du Maréchal - Cave B (Lixhe)	Rural																			
11	Hauts-Sarts (Herstal)	Station routière																			
12	Rameksberg (Radelange)	Rural																			
13a	Magerot - cave 1 (Torgny)	Rural																			
13b	Magerot - cave 2 (Torgny)	Rural																			
14a	Vertunum - Cave 1 (Saint-Mard)	Agglomération	x												x						
14b	Vertunum - Cave 3 (Saint-Mard)	Agglomération																			
14c	Vertunum - Cave 4 (Saint-Mard)	Agglomération																			
15	Ronchinne (Maillet)	Rural																			
16	Plaine de Bieure (Matagne-la-Petite)	Rural																			
17	Vigetaille (Le Roux-lez-Fosses)	Rural						x													
18	Saint-Donat (Miécret)	Rural																			
19	Résimont (Evelette)	Rural																			
20	Pré des Wez (Serville)	Rural																			
21	Les Machénées (Neuville)	Rural		x	x	x			x	x		x	x					x	x	x	
22	Les Bruyères (Treignes)	Rural																			
23	Le Gau (Chastrès)	Rural																			
24	Place Marché aux Légumes (Namur)	Agglomération			x				x												
25	Le Perroi (Iwuy)	Agglomération							x						x						
26a	Parcelle Olivier (Famars)	Agglomération																			
26b	Parcelles AB 161-162 (Famars)	Agglomération																			
27a	Rue Pierre Mathieu (Bavay)	Capitale de Cité																			
27b	Rue des Soupis (Bavay)	Capitale de Cité																			
27c	Ilôt sud-ouest forum - cave (Bavay)	Capitale de Cité																			
27d	Ilôt sud-ouest forum - pièce semi-enterrée (Bavay)	Capitale de Cité								x								x			
27e	Sablère Mathieu - cave 1 (Bavay)	Capitale de Cité																			
27f	Sablère Mathieu - cave 2 (Bavay)	Capitale de Cité									x	x									
27g	Sablère Denimal (Bavay)	Capitale de Cité																			
27h	Sablère Lenglet - cave 1 (Bavay)	Capitale de Cité							x				x					x			
27i	Sablère Lenglet - cave 2 (Bavay)	Capitale de Cité							x												
28	Arbre-Chaud (Graincourt-lès-Havrincourt)	Rural																			
29	Château d'eau (Villers-Bretonneux)	Rural						x													
30	La Planchette (Vervins)	Rural																			
31a	Rue de l'Ecu (Reims)	Capitale de Province					x									x					
31b	Rue de Cemay (Reims)	Capitale de Province																			
31c	Rue Franklin Roosevelt (Reims)	Capitale de Province																			
32	La Charbonnière (Fontaines-sur-Marne)	Rural			x				x				x		x						
33a	Chatelet - cave aux Bronzes (Gourzon)	Agglomération									x										
33b	Chatelet - cave au pilier (Gourzon)	Agglomération													x						
34	Au Sarasin (Champigneulles)	Rural								x	x	x	x	x				x			
35	La Vieille Croix (Choloy-Ménillot)	Rural													x						
36a	Scarponne - cave du Castrum (Dieulouard)	Agglomération													x	x					
36b	Scarponne - cave du Vieux Paquis (Dieulouard)	Agglomération														x	x				
36c	Scarponne - la Noue-dernière-sc. (Dieulouard)	Agglomération													x						
37	Rupt Chaudron (Liverdun)	Rural													x						
38	Saint-Ulrich (Dolving)	Rural													x						
39	Zone industrielle Route d'accès (Ennery)	Rural													x						
40	Grand Sareu (Grémecey)	Rural													x						
41	Daehnzerbühl (Lachambre)	Rural													x						
42	Eisenbrunn (Mittelbronn)	Rural													x						
43	Arsenal Ney (Metz)	Capitale de Cité	x	x			x								x						x
44a	Parcelle 4 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération													x						
44b	Parcelle 8 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération													x						
44c	Parcelle 11 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération	x												x						
44d	Parcelle 13 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération													x						
44e	Parcelle 1 quartier Est (Bliesbruck)	Agglomération													x						
45	La Potière (Soulosse-sous-Saint-Elophre)	Agglomération									x				x						

Annexe n° 10 : Catégories fonctionnelles du mobilier céramique des caves du corpus									
	Légende : (F) : Mobilier fragmentaire - (C) : Mobilier complet - (?) : Etat de conservation inconnu								
					Table/Service				
N°	Nom du site	Type ét.	Transport/Stockage	Préparation	Consommation de liquides	Présentation/Consommation de solides	Cultuelle	Funéraire	Indéterminé (sans précisions)
3	La Tombe (Marcinelle)	Rural	Dolium (F)			Plat type Gose 290/Vanvinckenroye 21b (C) Ecuelle carénée (C)	Vase à masques (C)		
6	Les Castellains (Fontaine-Valmont)	Agglo.	Amphores et dolia (?)	Casseroles (?), mortiers (?) tèles (?), bassins (?)	Cruches (?)		Vases à masques (F)		
8	Guizette (Eben-Emael)	Rural						Urnes (F et C)	
9b	Les Sarrazins - Secteur R (Braives)	Agglo.			Gobelet (F)				
10a	Buisson du Maréchal - Cave 2 (Lixhe)	Rural			Gobelet Vanvinckenroye 12e (?)				
14a	Vertunum - Cave 1 (Saint-Mard)	Agglo.	Dolia (F)						
17	Vigetaille (Le Roux-lez-Fosses)	Rural						Urne avec cendres (C)	
21	Les Machénées (Neuville)	Rural		Drag. 45 (F) Faisselle (F)	Gobelet Bet 102/Déchelette 72 (F) Bol Nerviens J6 (F) Céramique métallescente Argonne (F)	Plat/assiette Drag 18/31 (F) Plat Blicquy V (F) Plat Venant plc 3 (F)			Pot Venant pobr7/8/9 (F)
24	Place Marché aux Légumes (Namur)	Agglo.			Variante tasse/coupelle Ritt 8 (?) Gobelet Vanvinckenroye 222 (?)				Céramiques communes (F)
25	Le Perroi (Iwuy)	Agglo.							Vase brisé (F)
27h	Sablière Lenglet - cave 1 (Bavay)	Urbain							Terra nigra et sigillée (F)
27i	Sablière Lenglet - cave 2 (Bavay)	Urbain					Vase à masques (F)		Céramiques communes (F)
29	Château d'eau (Villers-Bretonneux)	Rural						Urne avec cendres (C)	
31a	Rue de l'Ecu (Reims)	Urbain					Vase zoomorphe (C)		
32	La Charbonnière (Fontaines-sur-Mame)	Rural			Gobelets (F) Cruche (F) Tasse bilobée Drag. 27 (F) Coupe hémisphérique Drag. 37 (F)				Terre sigillée décorée (F) Vase bleuté craquelé (F) Vases gris clair décoré (F)
43	Arsenal Ney (Metz)	Urbain	Amphore Peacock 50 (C)	Mortier Drag. 43 (C)					
44c	Parcelle 11 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglo.	Amphore Dressel 20 (F)						

Annexe n° 11 : Frise chronologique des données d'occupation des caves du corpus



			Légende :	I ^{er} siècle	
				II ^e siècle	
				III ^e siècle	
				IV ^e siècle et après	
N°	Nom du site	Type d'établissement	Non daté	Datation directe	Datation indirecte
	Cave	Etablissement			
1	La Seigneurie (Saint-Jean-Geest)	Rural	x		
2	Clarisse (Nivelles)	Rural	x		
3	La Tombe (Marcinelle)	Rural	x		
4	Champ des Agaises (Haulchin)	Rural	x		
5	Augette (Gerpinnes)	Rural	x		
6	Les Castellains (Fontaine-Valmont)	Agglomération			
7	Champ de Saint-Eloi (Merbes-le-Château)	Rural			
8	Guizette (Eben-Emael)	Rural	x		
9a	Les Sarrasins - Secteur Q (Braives)	Agglomération			
9b	Les Sarrasins - Secteur R (Braives)	Agglomération			
9c	Les Sarrasins - Secteur T (Braives)	Agglomération			
10a	Buisson du Maréchal - Cave 2 (Lixhe)	Rural			
10b	Buisson du Maréchal - Cave B (Lixhe)	Rural			
11	Hauts-Sarts (Herstal)	Station routière	x		
12	Ramelsberg (Radelange)	Rural	x		
13a	Magerot - cave 1 (Torgny)	Rural			
13b	Magerot - cave 2 (Torgny)	Rural			
14a	Vertunum - Cave 1 (Saint-Mard)	Agglomération			
14b	Vertunum - Cave 3 (Saint-Mard)	Agglomération			
14c	Vertunum - Cave 4 (Saint-Mard)	Agglomération			
15	Ronchinne (Maillen)	Rural	x		
16	Plaine de Bieure (Matagne-la-Petite)	Rural			
17	Vigetaille (Le Roux-lez-Fosses)	Rural	x		
18	Saint-Donat (Miécret)	Rural			
19	Résimont (Evelette)	Rural	x		
20		Rural			
21	Les Machénées (Neuville)	Rural			
22	Les Bruyères (Treignes)	Rural			
23	Le Gau (Chastrès)	Rural	x		
24	Place Marché aux Légumes (Namur)	Agglomération			
25	Le Perroi (Ituy)	Agglomération	x		
26a	Parcelle Olivier (Famars)	Agglomération	x		
26b	Parcelles AB 161-162 (Famars)	Agglomération	x		
27a	Rue Pierre Mathieu (Bavay)	Capitale de Cité	x		
27b	Rue des Soupirs (Bavay)	Capitale de Cité	x		
27c	Ilôt sud-ouest forum - cave (Bavay)	Capitale de Cité			
27d	Ilôt sud-ouest forum - pièce semi-enterrée (Bavay)	Capitale de Cité	x		
27e	Sablrière Mathieu - cave 1 (Bavay)	Capitale de Cité	x		
27f	Sablrière Mathieu - cave 2 (Bavay)	Capitale de Cité	x		
27g	Sablrière Denimal (Bavay)	Capitale de Cité			
27h	Sablrière Lenglet - cave 1 (Bavay)	Capitale de Cité	x		
27i	Sablrière Lenglet - cave 2 (Bavay)	Capitale de Cité	x		
28	Arbre-Chaud (Graincourt-lès-Havrincourt)	Rural			
29	Château d'eau (Villers-Bretonneux)	Rural	x		
30	La Planchette (Vervins)	Rural	x		
31a	Rue de l'Ecu (Reims)	Capitale de Province	x		
31b	Rue de Cernay (Reims)	Capitale de Province			
31c	Rue Franklin Roosevelt (Reims)	Capitale de Province	x		
32	La Charbonnière (Fontaines-sur-Marne)	Rural	x		
33a	Chatelet - cave aux Bronzes (Gourzon)	Agglomération	x		
33b	Chatelet - cave au pilier (Gourzon)	Agglomération	x		
34	Au Sarasin (Champigneulle)	Rural			
35	La Vieille Croix (Choley-Ménillot)	Rural	x		
36a	Scarponne - cave du Castrum (Dieulouard)	Agglomération	x		
36b	Scarponne - cave du Vieux Paquis (Dieulouard)	Agglomération	x		
36c	Scarponne - la Noue-dérrière-sc. (Dieulouard)	Agglomération	x		
37	Rupt Chaudron (Liverdun)	Rural	x		
38	Saint-Ulrich (Dolving)	Rural	x		
39	Zone industrielle Route d'accès (Ennery)	Rural	x		
40	Grand Sareu (Grémecy)	Rural			
41	Daehnzerbühl (Lachambre)	Rural	x		
42	Eisenbrunn (Mittelbronn)	Rural			
43	Arsenal Ney (Metz)	Capitale de Cité			
44a	Parcelle 4 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération			
44b	Parcelle 8 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération			
44c	Parcelle 11 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération			
44d	Parcelle 13 quartier Ouest (Bliesbruck)	Agglomération			
44e	Parcelle 1 quartier Est (Bliesbruck)	Agglomération			
45	La Potière (Soulosse-sous-Saint-Flophé)	Agglomération			

